Le Monde Catholique---
Page des Enfants---
Page Féminine---
L'Agriculture---

LE SOLEIL

SUPPLEMENT

51e ANNEE—No 222 | LE SOLEIL, QUEBEC, SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1932 | EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

LA CULTURE DES BANANES

PLANTATION DE BANANES A PORT MORANT, JAMAIQUE.

LE TRANSPORT DES RÉGIMES DE BANANES AUX PORTS D'ESCALE DES NAVIRES DE LA CANADIAN NATIONAL STEAMSHIP.

EH BIEN OUI CE SONT LES FEMMES NOIRES QUI TRANSPORTENT LES BANANES. ELLES SONT PAYEES DEUX SOUS DU REGIME TRANSPORTÉ.

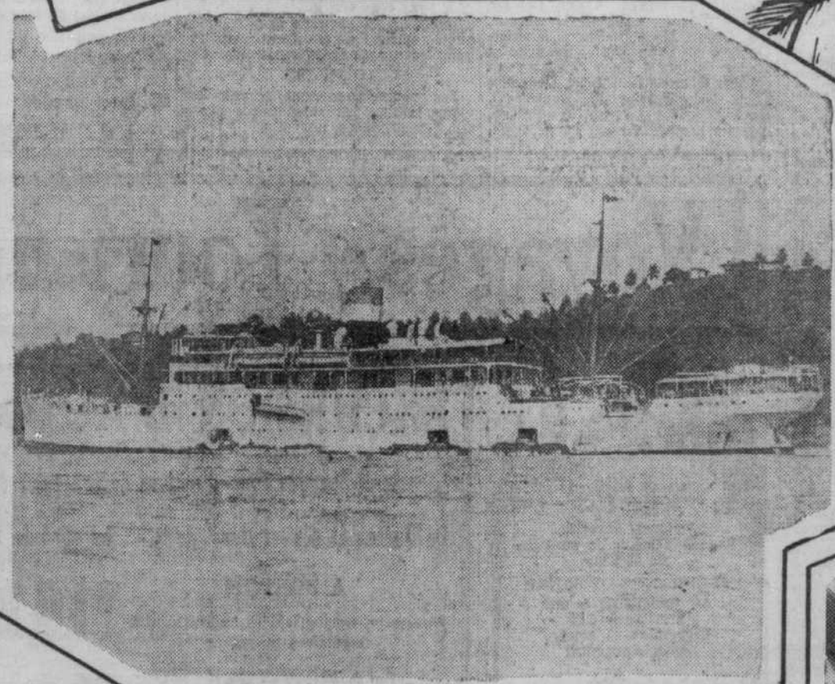

LES BARGES DE BANANES ATTACHÉES AU FLANC DU "LADY RODNEY" DE LA CANADIAN NATIONAL STEAMSHIP ANCRE AU LARGE DU PORT MORANT. DES HOMMES CHARGENT LES CALES DU NAVIRE, QUI PEUVENT CONTENIR 100.000 RÉGIMES DE BANANES

ASPECT QUE REPRESENTE UN REGIME DE BANANES SUR L'ARBRE. ON SERA PEUT ETRE SURPRIS DE VOIR LA DIRECTION DANS LAQUELLE CROIT UN RÉGIME DE BANANES. LE BAS EN HAUT.

LE DÉCHARGEMENT DES BANANES A L'ARRIVÉE DES NAVIRES A MONTRÉAL EN ÉTÉ, SE FAIT A L'AIDE DE CET APPAREIL QUI EST L'INVENTION D'UN CANADIEN. LEUR DISTRIBUTION A TRAVERS LE CANADA SE FAIT DANS LES WAGONS FRIGORIFIQUES

PHOTO. C.N.R.

Dans le Monde De l'Automobile

DE SEMAINE EN SEMAINE

LE TRAFIC AUGMENTE AU LIEU DE DIMINUER

Ecoutez ici l'histoire que nous raconte le recenseur des routes, si vous ne croyez pas que le trafic augmente. Un observateur qui s'était posté à un certain endroit un peu à l'est de Toronto, sur le Kingston Road, put y compter 21,000 autos durant une seule journée. Un autre "compteur" enregistra aussi 18,000 autos durant une seule journée à un endroit près de Long Branch, Ontario, et le même nombre de véhicules furent aussi observés durant la même journée à un endroit sur le nord de la rue Yonge. Ceci nous donne donc à peu près un auto à toutes les cinq secondes. Ces observations nous donnent donc une bonne idée du trafic car la moyenne de véhicules qui parcourent les routes de l'Ontario quotidiennement cette année fut de 327,245 autos par jour, ce qui se compare bien avec 325,443 autos pour l'année dernière. Ces chiffres furent obtenus à 205 postes de recensement. Ainsi, si l'on en juge par l'Ontario, les perspectives du trafic de l'automobile au Canada sont très rassurantes. Les projets des différentes provinces à ce sujet sont une toute autre question. Pour l'Ontario, l'Hon. Leopold Macaulay, Ministre de la Voirie, à qui nous devons les chiffres cités plus haut, a déclaré que son département était plus que jamais décidé à maintenir le standard élevé de routes dons nous avons joui dans le passé.

SIMPSON: AUGMENTE SA FLOTTE DE LIVRAISON

Quand les affaires sont bonnes, la vente des voitures commerciales augmente. L'achat récent de dix camions General Motors par la maison Robert Simpson pour leur magasin de Montréal est un indice certain que les ventes de détail augmentent dans cette ville. Les camions en question sont du type à panneau pour livraison et sont destinés à compléter l'importante flotte de la Compagnie Robert Simpton.

LES ROUTES EN COTON

Un ouvrier, travaillant à la construction d'une route dans l'Arkansas, se fit arracher sa chemise par un distributeur mécanique d'asphalte. La chemise tomba sur la route avec l'asphalte. Voici comment les ingénieurs et les experts en coton ont découvert que quelques chemises de coton mêlées à la fondation d'une route améliore de beaucoup sa consistance. Nous aurons donc bientôt les "routes de coton". "Croyez-le ou non, mais la route en question ayant été crevassée et démolie par l'action de la pluie, seul l'endroit où la chemise se trouvait ensevelie résista parfaitement au lézardage. On fit alors d'importantes expériences en mettant de larges quantités de coton à gros tissus entre deux rangs d'asphalte, et l'on vit que le coton renforcit l'asphalte, tout comme la toile renforcit un pneu d'auto. Les planteurs de coton, dit-on, sont enchantés de voir que cet ouvrier a perdu sa chemise.

SERUM DELIVRE PAR DE NOUVEAUX CAMIONS

L'aide rapide de camions Chevrolet a permis au docteur Freeborn, de Magnetawan, d'obtenir en temps le sérum dont il avait besoin pour un cin appela les Laboratoires Provinciaux de Toronto pour avoir le sérum en toute hâte. Aucun train n'était en partance avant plusieurs heures. Le directeur du laboratoire se rendit donc au bureau du journal "Toronto Globe" et confia le sérum au conducteur d'un camion Chevrolet qui partait pour Gravenhurst. Trois heures plus tard le précieux paquet passa entre les mains d'un autre conducteur de Chevrolet qui l'apporta jusqu'à Burks Falls. De là, une voiture de malle rurale le délivra rapidement à Magnetawan. "Vous avez accompli un travail magnifique déclara le docteur Freeborn au "Globe", et je vous en suis très reconnaissant".

ON ENTREVOIT DE NOUVEAUX MARCHES A L'EXPORTATION

L'industrie canadienne de l'automobile tourne les yeux vers la Rhodésie, la Nouvelle-Zélande et plusieurs autres parties de l'Empire à mesure qu'elle voit approcher le temps pour ces pays de confirmer les accords conclus à la Conférence d'Ottawa. Elle a confiance que les gouvernements de ces pays ouvriront davantage leurs portes aux exportations d'autos canadiens. Les machines canadiennes possèdent depuis longtemps la faveur des pays importateurs; aussi en verrons-nous l'exportation se développer considérablement aussitôt que le commerce d'exportation reprendra son cours normal, mais aussi en raison directe des préférences impériales obtenues. On remarque d'ailleurs en juillet une augmentation intéressante des exportations canadiennes ; elles accusent un gain de 211 pour cent sur le mois de juin et de 137 pour cent sur juillet 1931. En nombre les exportations pour juillet 1932 se chiffrent à 1493 automobiles.

UN CADILLAC DE TORONTO TROUVE UN FOYER

Un orphelin a trouvé un refuge ! Vous êtes plus dur que l'Europe si vous ne fondez pas en larmes devant cette scène. E.-S. Clavel, de Wauchula, Floride, lut avec grande douleur dans un journal de Toronto qu'un citoyen sans entrailles de la Ville-Reine était parti pour la Californie et avait abandonné depuis vingt ans dans son garage son fidèle Cadillac, modèle phaéton 1909. Sa peine fut encore décuplée quand il vit qu'on avait du couper un arbre pour tirer l'auto de sa sombre prison. Aussitôt il se mit en frais d'écrire une longue lettre destinée à lui assurer la possession du Cadillac, lequel fonctionnait encore assez bien. Cependant, dans l'intervalle, l'orphelin était passé par voie d'un vendeur public insensible dans les mains d'un spéculateur. Celui-ci, s'il entend parler de la sollicitude de M. Clavel, se décidera peut-être à combler ses voeux contre dédommagement. Voulez-vous connaître la raison de la sollicitude de M. Clavel ? Voici. Dans sa jeunesse il s'occupait de lavage d'automobiles et il ne ressentait jamais autant de plaisir que lorsqu'on lui donnait un Cadillac à frotter. Le son de l'échappement du moteur Cadillac "était de beaucoup le plus harmonieux de tous les autos qu'il avait rencontrés", et c'était pour lui une joie sans fin que d'écouter, tout en frottant, le ronronnement cadencé du puissant moteur. Aucun vieux Cadillac ne restera dans la détresse du jeune patient atteint de la paralysie infantile. Tard sur le soir, le médecin ... rant sa vieillesse, si M. Clavel en entend parler.

LES VOLEURS DEVIENNENT AMBITIEUX

S'il faut que les voleurs d'autos continuent de voler, pourquoi ne pas voler la crème des automobiles ? Ceci doit avoir été le raisonnement d'un d'entre eux à Ottawa, l'autre jour, lorsqu'il décida de s'emparer d'un sedan McLaughlin-Buick, arrêté près du Château Laurier. Et il y réussi. Cependant on ne sait pas encore s'il ignorait ou non que c'était là un des autos de la Maison du Gouvernement. Il est fort probable qu'il en appréciera le fait avant longtemps, car tout un contingent de la Police Montée a été immédiatement lancé sur ses traces.

Funérailles de M. Gérard Plante

St-Rédempteur.— Vendredi, le 2 septembre, est décédé en cette paroisse J.-Gérard Plante, fils de feu Emile Plante et Laura Huot.

Il laisse dans le deuil outre sa mère, son beau-père, M. N. Fortier, tois soeurs: Mlles Régina , Germaine et Jeanne, aussi trois frères: MM. Emélius, de Berthierville; Henri, de Charny, et Ovide, de T. S. Rédempteur.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 courant à neuf heures au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis venus des paroisses environnantes pour rendre un dernier hommage au défunt et témoigner leur sympathies à la famille éprouvée.

M. Léo Bouffard portait la croix. Il était accompagné de M. P. Plante, de Charny. Pour le cercueil les porteurs étaient : MM. Jules Huot, Emile Huot, Lucien Huot, Patrick Huot, Lucien Baron, Lorenzo Carrier, Albert Paradis, Adrien Lapointe.

Le deuil était conduit par son beau-père, ses frères, déjà nommés ses oncles : MM. Eugène Huot, Georges Huot, Elzéar Belleau, Ernest Plante, R. Pelchat, Oscar Plante , Eugène Desrochers; ses cousins, Roch Hunt, Philippe Huot Ludger Belleau.

A l'église M. le curé Roy présida la levée du corps et officia au service.

Au choeur de chant sous la direction de M. Welly Fortier on rendit très bien la messe des morts en grégorien. On remarquait : MM. J. Hudon, J. Tredy et J. Demers, de Charny; Euclide Fréchette, de Lévis; R. Morin, de Victoriaville; de la chorale de la paroisse, MM. J.-B. Huot, S. Fortier, E. Labbé, Lucien Baron, J.-A. Baron, B.-E. Olivier, L.-G. Olivier, Lucien Huot, A. Lapointe, D. Martel, H. Lapointe.

A l'orgue, Mlle M. Baker.

Dans le cortège on remarquait: MM. Charles Gosselin, E. Talbot, Ls Huot, Eugène Barnabé, Honoré Belleau, A. Bouffard, Arthur Carrier, Paul-Emile Carrier, Charles Martel, Cyrille Lapointe, Philéas Paradis, Jos. Vermette, Georges Labarre, Omer Fréchette, Elphège Therreault, Louis Duquet, Philippe Belleau, Wilfrid Gosselin, Georges Labarre, fils, A. Béland, Louis Olivier, Louis Bouffard, Ludger Laberge, Georges Laliberté, Octave Martineau, Georges - Henri Laliberté Ernest Plante, Alyre Demers, Jos. Lamontagne, François Allard, Walter Baker, Jos. Mailly, Thomas Olivier, Gérard Olivier, Charles Baker, Edgar Huot, Eugène Lambert, Adolphe Huot, François Bouchard, Adrien Baron, Ernest Carrier, Donat Bouffard, Delphis Belleau, Jean-Baptiste Paradis, Gérard Gagné, Robert Carrier, Honoré Roger, Wilfrid Duquet, Charles Gosselin, fils, Lucien Gosselin, Henri Martin, Arthur Gagné, Emile Martineau, Rosario Bolduc, Robert Malouin, Emile Lemieux, Honoré Baker, Onésime Olivier, Omer Fréchette, Robert Carrier, Anatole Bouffard, tous de T. S. Rédempteur.

De St-Etienne, on remarquait: MM. Etienne Laberge, Jean-Baptiste Lambert, Jos. Chamberland, Chs Edouard Demers, Henri Laberge, Adalbert Lambert, Jos. Filteau, Léo Beaudoin, Ernest Beaudoin, Arthur Beaudoin.

De St-Nicolas: MM. Georges Demers, Adélard Demers, Réal Demers, Paul-Henri Demers, Patrick Demers, Jos. Caouette, Lionel Demers, Abraham Demers, Edouard Carrier, Jean Gosselin, Ferdinand Bergeron.

De Charny : MM. Pierre Fontaine, Antoine Bernier, Oscar Roy, Jos. Demers, Marcel Hêtu, Alfred Labrecque, France Labrecque, Arthur Dubois, Napoléon Turmel, Adélard Dubois, Roland Fréchette, Louis Bouffard, Alexandre Fontaine, Lucien Fontaine et une foule d'autres.

Après le service les restes mortels furent reconduits au cimetière de la paroisse où l'inhumation eut lieu dans le lot de la famille

La famille dans l'épreuve a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Messes : M. Henri Plante, Mme Vve Ed. Fontaine, M. et Mme Philippe Huot, D.-L. Pelchat, Omer Fréchette, Georges Huot, Paul-Emile Carrier.

Bouquets spirituels : MM. et Mmes Oscar Plante, Ernest Plante, Elphège Therriault, les familles Eugène Desrochers, Arthur Carrier, Philias Paradis, Jos. Vermette, Etienne Paradis.

Sympathies : M. et Mme N. Couture, Mlle Eva Henchey, Mme J. Henchey, Gérard Gagné, Roch Gagné, les familes Eurad Gagné, Roh Gagné, les familles Eugène Huot, Ernest Carrier, Adolphe Lambert, Eugène Barnabé, Edmond Huot, Arthur Gagné, Honoré Belleau, Ed. Carrier, D. Pilon, T. Gosselin, Robert Laporte de Berthierville; Mme P. Chouinard, les familles J.-E. Labbé, Cyrille Lapointe, Delphis Belleau, Eug. Lambert, Théodore Demers, Adolphe Huot, F. Huot, Louis Olivier, Georges Pelletier, Arthur Baron Louis Huot.

Affiliations : Hôtel-Dieu du S. C., M. et Mme Michel Dusseault, à l'Oeuvre de Terre Sainte, M. et Mme Oscar Plante.

L'ivrognerie ainsi que l'ambition causent de grands maux.

La beauté fascine, l'esprit attire, la bonté seule retient.

Feu Roger Trudel

Le samedi 3 septembre dernier, le jeune Roger Trudel se noyait dans les circonstances si tragiques que nous savons. Il était le fils bien-aimé de M. J.-Alfred Trudel, assistant-Surintendant des Chemins de fer nationaux.

Dans les deux jours qui suivirent, parents, amis et connaissances de la famille si cruellement éprouvés se firent un pieux devoir de visiter la dépouille mortelle pour "verser des larmes avec des prières". Cette sympathie générale a apporté un baume consolateur au coeur des membres de la famille Trudel.

Puis, vint le jour des funérailles; elles eurent lieu le mardi 5 septembre Vers neuf heures, on sortit le corps de la maison paternelle malgré les protestations et les efforts de la petite Gisèle qui voulait retenir son cher Roger avec elle. Etait-ce par affection pour son frère? Pensait-elle atténuer ainsi, pour papa et maman, la douleur de la séparation? C'est fort possible. Qui a l'intuition des idées qui trottent dans un cerveau d'enfant ?

Et l'escorte se forma. Rarement vit-on si magnifique cortège ! Deux voitures de fleurs précédaient le corbillard; plus de cinq cents personnes venues de Québec, de Montréal, de Rivière-du-Loup, de Chicoutimi, de Nicolet., etc., marchaient à la suite des membres de la famille. Il y avait un fort contingent des employés des Chemins de fer nationaux. L'Académie Commerciale, où Roger devait, le jour même, entrer pensionnaire pour y

continuer ses études, était représentée par une dizaine de professeurs et par les confrères de classe de Lucien et de Roger. Vraiment, il était très consolant pour la famille de M. J.-Alfred Trudel de rencontrer tant de coeurs compatissants.

Le service funèbre fut chanté par le Rév. Père Henri Martin, OP.; curé de la paroisse St-Dominique, il était assisté des Rév. Pères Monty et Bégin. La messe en musique, les murs dénudés de la nouvelle église ajoutaient à cette scène de désolation.

C'était l'adieu de notre petit ami Roger à son église paroissiale, où tant de fois il pria pour ses bons parents, ses soeurs et son frère, et pour ses nombreux amis. La veille du bain fatal, premier vendredi du mois, il avait fait la sainte communion et prié aux intentions recommandées par sa chère maman. Qui aurait prévu que cette communion avec son Dieu était comme le prélude de la vie qu'il devait commencer quelques heures plus tard ?

Après les funérailles, la dépouille mortelle fut conduite à Lévis; dans l'après-midi, la famille partit pour Nicolet où devait se faire l'inhumation. La population nicolétaine s'est montrée très sympathique parents et amis s'étaient donné rendez-vous à la gare et plus de 25 machines suivirent le corbillard jusqu'au cimetière. Les prières d'usage récitées, Roger fut descendu dans la fosse, emportant avec lui l'affection et les regrets de sa belle et chrétienne famille.

O cher petit Roger, repose près de ta grand'maman avec le calme qui se peignait sur ton visage quand, fatigué, tu allais dormir entre ses bras. Sois tranquille ! tu es encore en famille. Tu quittes, il est vrai, des êtres tendrement aimés, mais grand'maman remplacera auprès de toi, papa, maman, Lucien, Madeleine et Gisèle. Au revoir au Ciel !

La famille de M. J.-Alfred Trudel garde un souvenir très reconnaissant à tous ceux qui ont partagé la peine de la dure épreuve qu'elle vient de subir.

Témoignages de sympathies: Lt-col. H.-E. Lavigueur, maire de Québec; Rév. Frère Germain directeur de l'Académie Commerciale; S. St-Anselme, communauté du Cap-Rouge; Mlle L. St-Laurent; Rév. Jules Turcotte, ptre, Lac-Edouard; M. et Mme J.- Lambert, famille Basile Beaulac, M. J.-L. Robitaille, Montréal; Mlle Ruth McLean, Chicoutimi; Mlle France Boutin, Lévis; M. J.-H. Paré, Mlle Francis Paré, M. Frédéric Chicoine, M. Gabriel LaRue, Mlles Marcelle et Marguerite Mercier, M. et Mme Lorenzo Bissonnette, Mlle Albertine Ouellet, Rivière-du-Loup; Mlle Bertrande Houle, Nicolet; M. J.-L.-A. Landry; M. G.-R. Décair, Mlle Patsy Clegg; Mme Alfred Desjardins, Ste-Anne-de-la-Pocatière; M. et Mme J.-L. Lefrançois, Rivière-du-Loup; Mlles Mariette et Gilberte St-Pierre, Rivière-du-Loup; M. Philippe Boisvert, Nicolet; Mlle Fabienne Girard, Chicoutimi; M. et Mme Arthur Dumais, famille F. Viel, Rivière-du-Loup; Mlle Philomène Coté, Rivière-du-Loup; famille J.-S. Proulx Rivière-du-Loup; M. et Mme Antoine Hudon, Lévis; famille Adélard Lamontagne, Lévis; M. et Mme Jos Lemelin, Lévis; Frère Firmin, Académie Commerciale; M. Ed. Langlais, Rivière-du-Loup; famille Paul Bernier, Rivière-du-Loup; M. et Mme Moise-J. Létourneau, Lévis; M. Rosario Lord, Rivière-du-Loup; Mme D.-G. Couture, M. J.-Lionel Hardy, St-Basile; M. et Mme J.-G. Francoeur, Lévis; Mme A.-J. Langevin, M. et Mme J.-B. Proulx, Lévis; M. et Mme Ludger Bérubé, Rivière-du-Loup; Mme Ulric Bérubé, Rivière-du-Loup; Mme Ulric East, Mlle Blanche Fortier, Lévis; M. et Mme Emile Giguère, M. et Mme F. Gagné, M. et Mme J.-F. Boisvert, famille Cadrin, St-Anselme; Mlle Goulet, Rivière-du-Loup, famille Michel Chénard, St-Hilaire; Mlles Giroux, Mlle Madeleine Amyot, M. Charles Stein, Rivière-du-Loup; M. Joseph-P.-A. Gravel, C.R., M. R. Colclough, Bic; M. Maurice Frenette, M. Jean-Pierre Giroux, M. A.-J. Paré, M. J.-E. Morasain, Mme J.-E. Morasain, M. J.-Achille Vallerand, Mme Dr Raoul Brochu, Mme Edmond LeMoine, Mme H.-E. Lavigueur, Mme J.-H. Fugère, Mlle Pauline Miquelon, Mlle Gabrielle Blanchet, Lévis; Mme B. Desjardins, Mlle Rachel Dion, Mlle Gabrielle et Charlotte Amyot, Frère Roméo, E. C., Académie Commerciale, Mlle [illegible] Lemelin, M. et Mme [illegible], Trois-Rivières, M. Betty Byrne, Mme Ferdinand-J. Michaud, Rivière-du-Loup, Mme Joliet-P. Lemieux, M. Raymond Cormier, Mlle Charlotte Atkinson, M. J.-P. DeLaney, M. et Mme Odilon Cormier, M. Arthur Saint-Jacques, M. Dr Raoul Brochu, M. J.-B. Garneau, M. le Dr et Mme J.-L. Laporte, M. Martel, Mlle Arsenault, famille Arthur St-Jacques Mrs. J.-P. Delaney, M. Bernard Côté, Mme C.-E. Larochelle, M. Clovis Loasvert, Nicolet, M. et Mme Jean Pirault, M. et Mme Narcisse Pelletier, Mlle Noëlla Guilmette, M. Olivier Vaillancourt, M. Saro Gouet, Mlle Edna Guilmette, Mlle Lucille Guilmette, Mme J.-B. Laliberté, M. Lionel Rouleau, M. F. Pelletier, M. René Sioui, M. et Mme J.-E. Cloutier, M. Jean Miquelon, M. C.-Emile Morissette, M. Dr Emile Fortier, M.P. Lévis, Mlle L. Rinfret, M. Georges Gauvin, M. Gilbes Vaillancourt, M. R. Langlois, M. Louis de G. Jalbert, M. Fernande Ouellet, M. le Dr Hector Cypihot, Montréal, M. Aimé Robitaille, Montréal, Mlle Louise Letellier, M. Raymond Gauthier, M. et Mme J.-S. Darisse, Charny, M. Louis Pratte, Rivière-du-Loup, Lt-col. et Mme F.-A. Piuze, Montréal, M. et Mme Thomas Roberge, Berlin, N.-H., Mlle Dufault, Québec, M. Lucien Guilmette, Québec, Mlle Gisèle Barthe, Québec.

Télébrammes : M. Lucien Moraud, directeur C. N. R., Montréal, Mme E.-D. Ouellet, Rivière-du-Loup, M. P.-E. Laberge, Chicoutimi, Mlle Jacqueline Desbiens, Chicoutimi ; Mlle Jeanne Landry Ste-Hénédine, M. J.-B. Jackson, Voyageur, Hébertville, M. et Mme J.-E. Côté, Rivière-du-Loup, La famille Grenon, Chicoutimi, M. et Mme Aug. St-Pierre, Nicolet, M. Henri Lacombe, Montréal, Famille Dupéré MontJoli, Qué., M. et Mme Amédée Allard, Montréal, Mmes McCaffrey et Bruno Therrien, MontJoli, Mlle Lucienne Lord, Rivière-du-Loup.

M. J.-D. Charron, Nicolet, M. et Mme J.-L. Poirier Montréal, M. A.-L. Currie, Lévis, M. J.-D. Houde, Rivière-du-Loup, M. et Mme A. Boulanger St-Félicien, Le Staff de Chambord, Chambord, M. J.-H. Côté, Lac Edouard Qué., Famille J.-A. Frigon Chambord, Qué., M. D. Laforce Chambord, Qué., M. A.-E. Doyer Jonquières, M. F.-E. Corriveau Métabetchouan, M. D.-R. Murray, Drummondville Qué., M. Y.-A. Martineau, oper. Lac Edouard, M. B. Picher, Nicolet Qué., M. et Mme Roméo Lafond Nicolet, Qué.

Tributs floraux : M. William-T. Byrne Québec, M. et Mme Jos Power M.P.P. Québec, Mlle Irène Cook, Québec, Famille Edgar Lacombe Rivière-du-Loup, M. J.-D. Tardif Montréal, M. et Mme Murphy Québec, M. Claude Frenette Québec, Famille Roméo St-Laurent Québec, Famille Griffin et Mme Stella Dubé Québec, M. et Mrs A.-G. Penny Québec, Mlle Blanche Dupéré Québec, M. le Dr Hector Cyphot Montréal, Famille Ferd. Guilmette, Québec, Mlle Bernadette Nourry Nicolet, M. et Mme Charles Dubuc, Nicolet, Ingénieurs de la Division du Saguenay, Despatchers et télégraphistes, division du Saguenay, Superintendant Staff, C.N.R., Officiers du district et personnel du Bureau, C.N.R. Marché Champlain, Mlle Eva Trudel, Nicolet, Mlles Madeleine et Gisèle Trudel, ses soeurs, M. Lucien Trudel, frère du défunt.

Messes : M. et Mme E.-L. Desjardins Mlle Doratis et Mlle Rolande LeGendre M. et Mme L.-P. Lévesque Chicoutimi, Mme Jos Coulombe Rivière-du-Loup M. Joseph Pacaud, M. et Mme E.-L. Pacaud, Famille Laliberté Lévis, Mlle Lucienne Lord, Rivière-du-Loup, M. Billy Atkinson M. J.-E. Goulet, M. Joseph Lemelin Lévis, Famille V.-S. Buchanan, Mlle Mlle Laura René, Famille Herménégilde Pageau, M. et Mme Adrien Beaudoin Lévis, M. Georges-Albert Roussin, M. et Mme Henri Thivierge, M. Horace Drolet, Mlles Françoise et Fernande Lavoie, M. Paul Morissette, Mme Arthur Samson, Mme Odilon Drouin, M. et Mme A.-J. LeBlanc, Mlle Maria Côté, M. et Mme J.-E. Frenette, Famille Zéphirin Paquet.

Messes privilégiées.—M. Jacques Hébert, Montréal, M. Paul-Emile Boisvert Nicolet, Officiers et Personnel, bureau du C. N. R., Marché Champlain, M. Lionel et Mlle Berthe Fortier, M. et Mme P.-E. Lachance, MM. Louis et Jean Couchy, Lévis, MM. Jean et Maurice Pratte, MM. Nazaire et Armand Mercier, M. et Mme B. Guérin, M. et Mme Richard Giguère, Famille Eugène St-Pierre, Rivière-du-Loup, Mlle Dupéré, Lévis, Mme A. Brassard, M. Marcel Paradis, M. et Mme Joseph Auger, M. le Dr Piégay, M. et Mme Auguste Hébert, Académie Commerciale, Classe de Troisième.

Grand'messes.—Les Expéditeurs de transport, les Télégraphistes, division du Saguenay, C. N. R., M. et Mme L. Guertin, St-Anselme, Qué. M. et Mme C.-Arthur Lacombe, Montréal, M. Jacques Miquelon, Québec, M. René Lefaivre, Québec, M. Jean Lesage, Québec, M. René Marceau, Québec, M. Jos. Martineau, Québec, M. Tom. Drolet, Québec, M. Paul-Eugène Côté, Québec, M. Fernand Frenette, Québec, M. Paul-Eugène Dionne, Québec.

M. E. LAPOINTE A DEUX PRIX

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Ernest Lapointe, 100, rue de la Couronne, Québec, vient de remporter deux premiers prix dans deux grands concours organisés respectivement par les compagnies Lux et Aylmer. Ces deux puissantes compagnies avaient offert des prix à ceux de leurs dépositaires qui feraient les plus belles montres (vitrines). Dans les deux cas, le populaire épicier de Saint-Roch s'est classé bon premier, obtenant la jolie somme de $150.00 offerte par les vendeurs du savon de toilette Lux et les $25.00 présentés par la compagnie Aylmer dont les conserves sont si réputées.

M. Lapointe a reçu de la compagnie organisatrice du concours Lux une aimable lettre dans laquelle on le félicitait de la disposition de sa montre (vitrine). On y dit que M. Ernest Lapointe avait fait une magnifique vitrine, très attrayante, très jolie et digne d'être citée.

Le fait que notre estimé concitoyen a remporté ces deux superbes prix démontrent une fois de plus que nos "vitrines" québecoises sont bien faites. Tout le monde connait l'épicerie Ernest Lapointe, l'une des meilleures en ville. On sera donc heureux d'apprendre la bonne nouvelle.

Il faut ÉPARGNER

Une autre manière d'épargner, c'est d'employer son argent au meilleur avantage. C'est ce que fait le fumeur qui achète le gros paquet d'ALOUETTE à 10c. Tabac d'un arome délicat et d'une riche saveur. Vous aimerez cet incomparable produit de notre belle province de Québec.

10¢

Si vous roulez vos cigarettes, demandez le tabac à cigarettes ALOUETTE.

GROSSEUR ACTUELLE DU PAQUET

LE TABAC À PIPE ALOUETTE est le choix des connaisseurs

Obsèques de Mme M. Moffet

Le 10 courant eurent lieu en l'église St-Roch les funérailles de madame Maurice Moffet, née Isabella Tardif.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Belleau vicaire. La messe des morts fut célébrée par M. l'abbé Belleau assisté par M. l'abbé A. Dechêne ,diacre, et M. l'abbé L. Chabot sous-diacre. Des messes aux autels latéraux furent dites par les abbés Noel Dion et Jos. Pelchat. A l'orgue M. F. Landry a rendu le O Salutaris et M. R. Lafrance a exécuté le Miserere. M. J Turgeon, touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son époux M. Maurice Moffet et son frère Rodolphe Tardif suivit de ses beau frères Frs Ouellet, H.-D. Godbout, J.-A. Lévesque, Arthur Moffet, P.-E. Moffet, ses oncles, Victor Deblois, Joseph Fortier, Alphonse Galaneau, ses neveux, René St-Pierre, Maurice, Georges et Yvon Moffet, Maurice et Roger Godbout, René Ouellet ; ses cousins Georges Latulippe, Alexandre Dion, Louis Fortier, Jos. Boutin, O. Banas, Voctor Laveau, A Fortier, Adjutor Lessard, Arthur Tardif, Alph. Deslauriers, Ulderic Labrecque, Roméo Vézina, Alphonse Tardif, Jos. Tardif, Charles Auger, Wilfrid Pageot, Alexandre Derome, Louis Saint-Pierre, Oscar Drouin, Geo. Grenier, Henri Tardif, Chs.-Ed. Tardif, Raymond Tardif, Jean-Paul Tardif, Gaudias Tardif, Cyrille Tardif, J.-E. Demers, Lévis Tardif.

Suivaient le cortège, M. Omer Lavoie, Eddy Simpson, G. Couillard, L.-O. Marceau, J.-N. Sirois, W. Allaire, J.-A. Couillard, J. Trudel, Maurice Moreau, J.-C. Maheu, Léon Côté, Henri Lacasse, M. Bérubé, L. Lacasse, E. Mailloux, P. Gauvin, J.-E. Guy, M. Blais, J. Fillion, E. Marier, G. Gagné, P. Gariépy, W. Gingras, L. Morin, J. Paquet, J.-E. Raymond, L. Ruelland, J.-O. Genest, W. Dion, Chs. Laflamme, W. Doré, A. Leclerc, Alex. Laflamme, Maurice Mainguy, Roland Dupéré, Lucien Lmeiux, Lucien Lacasse, Paul Côté, J. Emond, M. Depatis, G. Blouin, Gustave Dompière, Jos Fréchette, J. Lemelin, et plusieurs autres dont les noms nous échappent

Au cimetière St-Charles la bénédiction fut faite par l'abbé Cléophas Leclerc assisté de la chorale Dom Bosco sous la direction du Frère François qui a exécuté en parties le "Misere et le "De profondis"

A tous ceux qui ont témoigné des sympathies par tributs floraux, bouquets spirituels, assistance aux funérailles nos sincères remerciements

Les vieux amis sont comme les vieux habits, agréables parce qu'ils ont l'habitude de nos plis.

Ardoises et cahiers

Moose Jaw, 17. (P. C.)—On entendra désormais le crissement des crayons d'ardoise dans les écoles de Moose Jaw, car la Commission des écoles a donné instruction à ses professeurs de permettre à leurs élèves d'utiliser des ardoises au lieu de cahiers, leurs parents n'ayant plus les moyens de faire cette dépense.

Quelques membres de la Commission ont cru que ce crissement nuirait aux professeurs, d'autres prétendant que cette pratique n'était pas hygiénique, mais le président de la Commission n'est pas revenu sur sa décision.

CHOCOLATS DU DR CHARLES VERMIFUGES

Ces chocolats d'un effet certain inoffensifs et très agréables, expulsent les vers et font disparaitre la plupart des affections rencontrées chez les enfants, telles que fièvre, Etat bilieux Perte d'appétit, Maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil Mauvaise humeur, Teint pâle.

LA CIE CANADA DRUG

857, Saint-Maurice — Montréal

En vente partout à 50c.

Courriers européens

Les courriers européens seront expédiés comme suit, dans le cours de la semaine finissant le 24 septembre 1932:

18 sept. 9 h. p. m.—Lettres portant adresse spéciale, par le vapeur "Leviathan", via New-York ;

19 sept. 9 h. p.m.—Lettres portant portant adresse spéciale, par le vapeur "Aquitania", via New-York ;

22 sept., 9 h. p.m.—Lettres portant adresse spéciale, par le vapeur "Europa", via New-York ;

23 sept. 3 h. p.m.—Malle générale, par le vapeur "Duchess of Atholl", via Québec.

Voyages et Tourisme

L'hôtel possédant l'atmosphère du vrai chez-soi

Pelouses ouvertes Face à l'Océan et au Parc de la Ville

ASSURANCE DE SANTE

Air tonique de la mer à Atlantic-City

Septembre et octobre

Prix d'automne

Marlborough-Blenheim

Josiah White & Sons Company — Gérance des Propriétaires

GALEN HALL

Atlantic-City N.-J.

Plan américain. Prix pour les revenus actuels. Et une offre spéciale: Trois traitements dans notre Département de Phisico-Thérapie GRATIS, avec une semaine d'engagement. Valable seulement si cette annonce est envoyée avec notre commande.

Athlètes, gens de bureaux et d'affaires se tiennent frais et dispos grâce aux traitements Galen Hall— qui reposent le corps et l'esprit.

Faites demander les menus et le prix spécial.

S.-L. KNISELL

EXCURSION D'AUTOMNE

Fin-de-Semaine Jour d'Actions de Grâces, 7-11 oct.

De Québec et des stations du Q.-C. au nord de Sherbrooke

A BOSTON — $10 plus échanges environ $10.30 fonds canadiens

Worcester, Springfield et endroits intermédiaires et retour

A NEW-YORK — $14 plus échanges environ $14.40 fonds canadiens

et endroits intermédiaires et retour

Billets valables en wagons de première classe directs, ou wagons-lits sur paiement du prix d'un lit.

Valables pour aller vendredi 7 octobre

Limite de retour — mardi 11 octobre

Limite de retour pour arriver au point de départ pas plus tard que minuit, mardi le 11 octobre.

Prix spéciaux

couvrant passages, hôtels, transferts, amusement, etc., sont également à la disposition du public.

UNE OCCASION DE VOYAGE A BON MARCHE

avec tout le confort et la commodité possibles.

Pour renseignements plus au long, billets, réserver ses places, etc., prière s'adresser au Bureau des Billets, en ville, 30 rue St-Jean (téléphone : 2-3841), au Bureau des Billets du Château Frontenac (téléphone : 2-1840), à la gare du Palais (téléphone : 2-1284, ou à n'importe quel agent du Québec-Central, ou encore écrire à F. O'Connell, Agent des Passagers du District, 30, rue St-Jean, Québec, P.Q.

QUEBEC CENTRAL

QUEBEC CENTRAL

CHANGEMENTS

dans les Horaires des trains et service d'autobus

EN VIGUEUR DIMANCHE le 25 SEPTEMBRE

Pour renseignements s'adresser aux Agents.

Willard n'a jamais sacrifié la qualité pour baisser le prix..

Une légère différence en prix peut aisément représenter la ligne de division entre la qualité réelle et une batterie rendue commune. Il est profitable d'acheter une Willard — pour être SUR de la qualité.

$7.95 vous achètent une véritable Batterie Willard 13 plaques, 80 ampères-heure — avec le nom et la marque de fabrique Willard lisiblement moulés dans la boite — votre assurance de qualité

GERARD GUAY

DISTRIBUTEUR

99 côte d'Abraham - Téléphone: 2-3707

Véritable Service Willard pour toute marque de batterie

Réparation et rechargement à bon marché

Voyez l'Enseigne Willard Rouge et Blanc dans vos environs

Willard BATTERIES

VIFS DEPARTS EN GRAND NOMBRE

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

Pilules Dodd pour le Rein

TROUVEZ DIX ERREURS INTENTIONNELLES DANS CETTE IMAGE

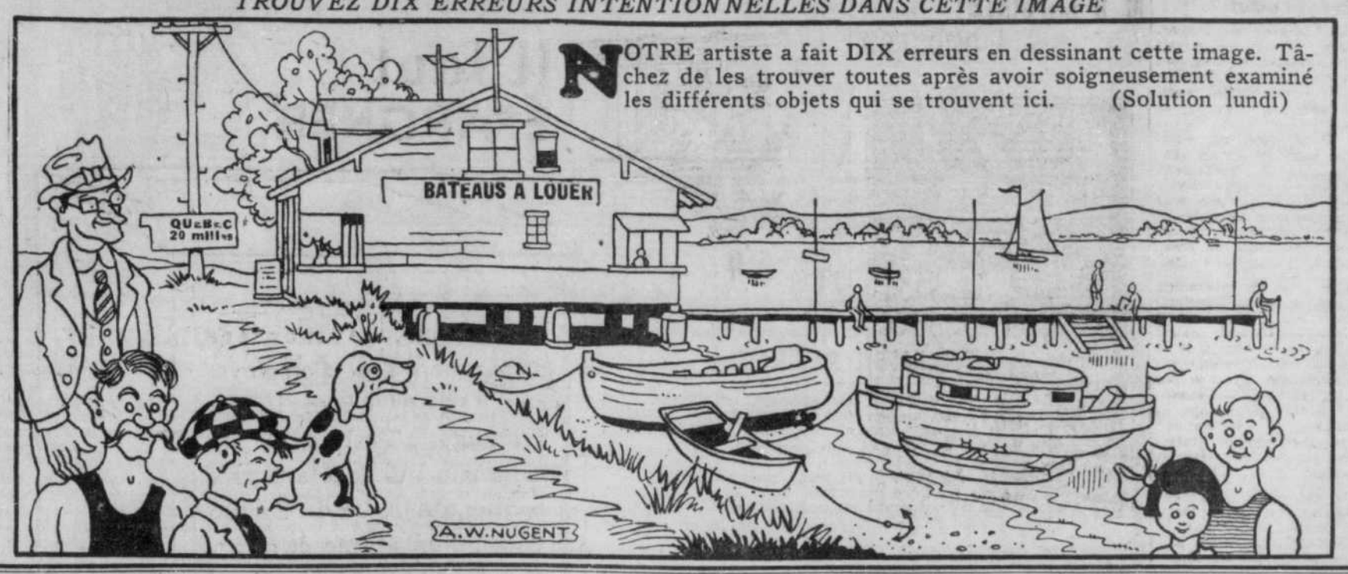

NOTRE artiste a fait DIX erreurs en dessinant cette image. Tâchez de les trouver toutes après avoir soigneusement examiné les différents objets qui se trouvent ici. (Solution lundi)

CHEZ LES OUVRIERS

La loi Lemieux et les différends industriels (suite)— Cas spécial — Conseils d'enquête, de conciliation ou d'arbitrage.

UN BANQUET

La loi Lemieux concernant les dispositions prises pour prévenir ou régler les différends industriels traite aussi d'un cas spécial.

D'après l'article 64, si un différend s'élève dans une industrie ou un métier qui ne tombe pas sous les dispositions de la présente loi, et que ce différend menace de résulter en une grève ou un lockout, ou qu'il en soit effectivement résulté une grève ou un lockout, l'une ou l'autre des parties peut se déclarer, par écrit, prête à permettre que le différend soit soumis à un conseil constitué sous les dispositions de la présente loi.

A compter du moment ou tel avis a été donné, et que le régistraire a donné avis, par écrit, qu'en conséquence du consentement réciproque des deux parties, le ministre a décidé de référer ce différend à un conseil, la grève ou lockout, s'il y a lieu, doit cesser incontinent, et les dispositions de la présente loi lient les deux parties.

Conseils d'enquête

Quand un conseil d'enquête, de conciliation ou d'arbitrage est nommé par le ministre du travail, ce conseil à tous les droits et pouvoirs des cours d'archives en matière civile, pour assigner les témoins, les forcer à comparaître et à prêter serment, forcer les intéressés et autres personnes à donner tous les moyens à leur disposition pour renseigner le conseil, et lui aider à s'acquitter de sa tâche.

Quiconque est assigné et ne répond pas à l'assignation, sans cause valable, est passible d'une amende de cent ($100) dollars.

Si au cours des procédures, quelqu'un, de propos délibéré, insulte un des membres du Conseil, ou refuse de renseigner le conseil, il est mis en état d'arrestation sur l'ordre du président et passible d'une amende de $100.

Nul ne peut être membre d'un conseil sous les dispositions de cette loi, s'il n'est pas sujet britannique.

Aucune partie ne peut se faire représenter par un avocat à moins d'y être spécialement autorisée.

Quant l'enquête est terminée, le conseil fait rapport au ministre, et celui-ci communique immédiatement ce rapport aux parties intéressées ainsi qu'au représentant de tout journal publié en Canada, lequel en fait la demande.

Un banquet

Le banquet offert par l'Union Typographique de Québec à l'occasion du 96ème anniversaire de sa fondation et du 60ème de son affiliation à l'Union Typographique Internationale aura lieu, samedi, le 24 septembre, à l'hôtel Clarendon. Plusieurs personnages distingués assisteront à cette réception.

Bourse du Travail

CE SOIR: Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

LUNDI : Fraternité des cordonniers machinistes de Québec, Inc. Union Nationale des travailleurs du port de Québec.

Au secrétariat

LUNDI : Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. La Caisse Populaire.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité Internationale des sectionnaires.

LUNDI : Union Internationale des cordonniers local 414. Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 248.

Une loterie est l'objet d'un procès

(Suite)

en marchandises cet escompte de six pour cent, eh bien! vous garderez précieusement cette clef, parce qu'elle vous servira, quand jaurai distribué ainsi 2,500 clefs à mes clients. Vous aurez le droit alors de courir votre chance, avec ces 2,499, acheteurs, pour gagner un radio de cent-cinquante dollars. Toutes les clefs seront mises ensemble, en un local et en un jour annoncé à tous ces acheteurs, et le radio de $150 ira au possesseur de celle des 2,500 clefs qui pourra ouvrir le cadenas de ce radio.

Les commerçants de Québec qui adoptèrent ce système jurèrent, hier, avoir agi, avec la meilleure foi du monde, et la Couronne les engagea à n'avoir aucune crainte, leur disant que le test case qu'elle faisait, en cette affaire, était dirigé principalement contre la Montreal Import Ltd, puis contre les deux agents de cette dernière, à Québec: Bourget et Boulanger.

La police est intervenue tellement vite qu'il n'y eut distribution que de cinquante de ces clefs, en notre ville.

Voici, en résumé, les prétentions respectives de la Couronne et de la Défense, en cette cause intéressante :

LA COURONNE

Notre Code pénal défend tout système propre à promouvoir les ventes. Le président de la Montreal Import Ltd, compagnie à charte provinciale qui semble bien en règle avec la loi, en autant qu'est concerné son seul organisme, dit : Du moment que notre radio de $150 est vendu, grâce à l'addition ou somme des six sous d'escompte laissés au détaillant par les acheteurs désirant prendre une chance de gagner cet instrument, le dit radio devient la propriété indivise des dits acheteurs. Il ne sera livré au possesseur de la bonne clef que du consentement mutuel de tous ces acheteurs devenus copropriétaires de ce radio. En outre, ces acheteurs-là ont eu de la bonne marchandise pour la valeur de leurs trois dollars et conséquemment n'ont absolument rien payé pour avoir cette clef qui peut représenter pour eux la chance. Où est l'illégalité, là-dedans ? La Couronne répond : Il existe, ici, trois éléments constituant la loterie défendue par notre Code pénal: (1o) une considération, qui est l'achat ; (2e) une prime qui est la clef représentant le radio; (3e) une chance ou un hasard.

LA DEFENSE

Il existe un jugement de la Cour Suprême de l'Alberta cité par la Couronne, mais ce jugement-là n'abolit pas la section VI de la sous-section A de l'article 236 de notre Code pénal disant que des gens qui ont un intérêt dans une chose peuvent la faire tirer au sort. Ici, les possesseurs des 2500 clefs ont tous un droit de propriété sur le radio et un droit réel, car il est admis, tant par notre législation criminelle que par notre législation civile, que le droit de propriété reste réel, même s'il est soumis à une condition suspensive ou résolutoire.

Ce n'est pas parce qu'elle est hasardeuse qu'une clause d'un contrat est criminelle. Rien de criminel, dans un cas, comme celui-ci, où il y a chance de perdre, en même temps que chance de gagner.

M. le juge Demers prononcera son ordonnance, vendredi prochain, dans cet intéressant "test case".

A LUNDI MATIN

La cause de M. Michel Brunet, ancien médecin, de cette ville, accusé de parjure, a été ajournée à lundi matin.

PEREMPTION D'INSTANCE

L'honorable M. Gibsone, de la Cour Supérieure, déclara, hier, périmée ou éteinte la poursuite en dommages, au montant de $3,066, intentée, il y a plus de trois ans, par Wilbrod Perrault contre la Quebec Carthage Company. Perrault alléguait une blessure qu'il avait reçue, le 12 janvier 1927, dans une partie de hockey, à Beauport, joute où il portait les couleurs de la compagnie qui l'employait, la Quebec Cartage, contre le club Beauport. Il avait été blessé, à l'oeil. Il imputait la responsabilité de sa blessure à la Quebec Cartage, disant que c'était cette compagnie qui avait créé le club de ses employés, etc. Cette cause fut rayée du rôle de notre Cour Supérieure, le 12 juin 1930, et, comme Perrault n'a pas fait, depuis lors, aucune "procédure utile", M. le juge Gibsone déclarait, hier matin, mort, de sa belle mort, ce procès-là.

AU RECORDER

Hier, en cour locale du recorder, un avocat, qui défend une femme accusée d'avoir tenu une maison de prostitution, accusa les détectives Beaudoin et Rochette, de l'escouade municipale des moeurs, d'avoir payé d'avance des gens pour aller inciter des pensionnaires de la dite maison à se prostituer, le tout aux fins de bâtir une cause contre la tenancière de ce domicile. Cette cause a été continuée à mardi prochain.

Terribles Maux de Tête

Mme Kathie Lammer, de Chicago, Ill., écrit : "Je souffrais de terribles maux de tête et d'une mauvaise digestion et j'étais incapable de trouver du soulagement. Après un bref usage de Novoro du Dr Pierre mes maux de tête disparurent et je me sens bien depuis." Cette incomparable médecine d'herbes est indiquée pour stimuler l'activité normale des organes de digestion et d'élimination. Seuls des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, peuvent la procurer.

Livré exempt de douane au Canada.

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

Le découragement est toujours disposé à ouvrir la porte du mal.

Le coeur a ses cris et ses plaintes, auxquels la réflexion trouve toujours à reprendre.

Godbout et la Caisse Populaire

(Suite)

cultivateur qui a, elle aussi droit à sa part de succès dans les progrès de la ferme, puis rendit un témoignage d'appréciation à l'oeuvre qu'a accomplie l'agronome que l'on ne doit pas avoir peur de déranger lorsqu'on a besoin de ses conseils parce qu'il est toujours bien disposé à rendre service.

M. Fafard, faisant allusion à la crise qui traverse le monde et affecte toutes les classes de la société, déclara que le temps était arrivé de retourner à la terre, pour en conclure: "Il n'y a pas de plus belles, de plus fortes et de plus courageuses populations que celles des paroisses de colonisation."

L'on eut ensuite le plaisir d'entendre M. Eugène Godbout, le père du ministre de l'Agriculture, qui résuma les progrès qu'il avait constatés depuis 1921 à St-Pamphile, dans un peu toutes les branches de l'agriculture. "L'amélioration qui s'est opérée, dit-il, prouve que vous n'êtes pas restés inactifs, que vous avez fait des efforts extraordinaires que le succès vient aujourd'hui couronner."

M. le curé Maranda, invité à prendre la parole, remercia tous ceux qui se sont dévoués à l'organisation de l'exposition et demanda aux cultivateurs : "Ecoutez bien les conseils qui vous ont été donnés et l'avenir sera pour vous."

L'exposition de St-Pamphile fut intéressante à tous les points de vue. Il y avait 70 exposants et 700 exhibits. Cette exposition s'est tenue sous les auspices du Cercle Agricole de la paroisse dont le président est M. Prosper L'Italien, lauréat de la Médaille d'Argent du Mérite Agricole de 1932, et l'actif secrétaire, M. Maxime Daigle.

Au cours de leur visite, l'hon. M. Godbout et M. Fafard, député à Ottawa, se sont particulièrement intéressés aux exhibits des travaux domestiques et de ceux du cours de tissage, inauguré le printemps dernier, travaux tous remarquables et qui ont valu à leurs auteurs de chaleureuses félicitations.

Avec l'exposition de Ste-Perpétue, qui eut lieu la veille, celle de Saint-Pamphile est la plus importante du comté de L'Islet. Le Cercle des Fermières, dont Mme Josaphat Bélanger est la présidente, a figuré très brillamment à l'exposition d'hier, qui avait un autre côté intéressant par la présence de Mlle Eva Bouchard, du Lac St-Jean, comme juge pour la section des travaux domestiques. Mlle Bouchard est l'héroïne du livre de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine".

Les autres juges dans les différentes branches étaient : pour les chevaux, M. Eugène Godbout ; pour les têtes de bétail, au nombre de plus de 125, M. François Dionne, assisté de M. Lauréat Bélanger ; pour les légumes, M. Philippe Hamel, instructeur agricole.

L'on a constaté, cette année, une amélioration de 50 p.c. dans la qualité du bétail, comparé à celui exposé il y a deux ans.

Aujourd'hui, se tient l'exposition paroissiale de St-Adalbert où il y a 35 exposants et 400 exhibits. L'hon. M. Godbout, ministre de l'Agriculture, et M. Fernand Fafard, M.P., s'y rendront cet après-midi.

De l'exposition d'hier, à St-Pamphile, il résulte que dans la branche de l'élevage, il y avait de très bonnes classes de vaches laitières et que tous les premiers prix ont été mérités par les tauraux reproducteurs.

A St-Coeur de Marie

L'assemblée mensuelle des dames de la Confrérie de la Ste-Famille de St-Coeur-de-Marie aura lieu lundi soir à 7 h. 30. Les dames de cette confrérie qui désirent assister à la procession de Jésus-Ouvrier demain après-midi sont priées de se rendre au terminus des tramways à St-Malo.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

CHIC MARIAGE

M. et madame EMILLIEN CANTIN, (née Germaine Drolet), dont le mariage a été célébré en l'église de St-Jean-Baptiste récemment.

111 nouveaux inscrits à l'Université

(Suite)

l'étude de la médecine après examen passé devant MM. Edouard Montpetit, M. le Dr Apherton, M. l'abbé A. Vachon et M. G.-A. Ahearn.

Ce sont MM. Arthur Abramson, Harry Cramer, Ronald Danton, Herbert Johnston, Fr. Miller, Normand Olesker, Harold Rosenberg et Gerald Walsh, de Montréal, Donald MacMilland, Leo Lynch et Samuel Pollack, de Québec. Ont passé leur brevet de lettres, MM. Herman Levin, Marcel Poulin, Simon Kirsch, de Montréal, et Mendel Stermlieb, de Québec. M. James Hogan, de Montréal, a reçu son diplôme de sciences.

Dès la rentrée les étudiants des diverses facultés se sont préoccupés d'assurer l'élection des dignitaires de groupements pour la nouvelle année d'études. Les scrutins auront lieu partout à la même date, le 24 septembre prochain. Il a été résolu de faire ces élections le même jour, contrairement à ce qui avait lieu précédemment, afin de liquider le plus rapidement possible cette question.

Loretteville

Conseil de comté

Mercredi, il y a eu, ici, séance du conseil du comté de Québec, sous la présidence de M. le préfet J.-A. Gauthier, maire de Sillery.

A la demande du maire de Loretteville, M. Joseph Lavallée, le conseil a décidé qu'à l'avenir, les séances du conseil du comté de Québec, aurait lieu à la salle Montcalm, comme la chose se fa sait autrefois.

Ces séances ont lieu tous les trois mois, le deuxième mercredi.

Les maires du comté sont certainement satisfaits du nouveau local, car la salle Montcalm depuis que le conseil de Loretteville a fait faire des réparations est une des plus belles salle du comté et digne du chef-lieu du comté, de Québec.

Nos félicitations à M. le maire Lavallée pour avoir réussi dans le projet qu'il caressait depuis longtemps.

Bridge

Au chalet du club de raquetteurs "Loretteville", il y aura bridge, mardi le 27 septembre. On pourra se procurer des cartes d'admission, au prix de 35 cts, en s'adressant au chalet.

Le Loretteville

Les hommes et jeunes gens qui désirent faire partie du club de raquetteurs Loretteville, peuvent demander leur admission en signant une application et en la faisant parvenir avec leur contribution aux officiers du club, pour l'assemblée du comité qui aura lieu le 2 octobre.

Plusieurs ont déjà signé cette application et le devoué président du club, M. Edouard Durand, nous apprend que les adhésions nouvelles sont nombreuses cette année. L'assemblée générale aura lieu le 16 octobre.

Les officiers du club se sont réunis dernièrement et tout en prêchant l'économie la plus stricte, ils ont décidé de rendre le chalet le plus attirant possible pour que les membres puissent se récréer honnêtement pendant les longues soirées de l'hiver. La lecture, le euchre, le bridge, seront au programme du club et il y aura plusieurs marches en raquette à travers champs, suivies de veillées au chalet.

Garder malades

Des démarches se font actuellement dans notre municipalité, par les assurés de la Compagnie Metropolitan, pour obtenir une ou des gardes-malades attitrées à notre localité. A Québec et dans plusieurs autres municipalités, cette compagnie a des gardes malades qui visitent régulièrement et gratuitement les assurés qui sont malades. Si on réussit dans ces démarches, ce sera une bonne affaire pour les assurés de cette compagnie qui demeurent à Loretteville.

Bridge

Les amateurs de bridge sont invités à la soirée de bridge qui sera donnée au chalet du club de raquetteurs Loretteville, le 27 septembre. Des cartes d'admission pour ce bridge seront mises en vente prochainement.

Funérailles

Mercredi, le 14 septembre, avaient lieu en l'église de Loretteville, les funérailles de Mme Pierre Beaulieu née Alice Thibault, âgée de 39 ans et 3 mois.

Le service fut chanté par le Rév. M. L.-R. Morissette, curé de la paroisse. A l'orgue des soli furent chantés: "In Manus" par Alphonse Savard. "Amis, parents", par Barnabé Parent. "A la mort", par Maurice Boulé. "Misere mini mei", par Jos. Pageau.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux, Pierre Beaulieu; trois filles: Adrienne, Antoinette et Jeanne Baulieu, elle laisse aussi sa mère Mme Vve Urbain Thibault, de St-Pamphile; trois frères: MM. Urbain Thibault, de St-Pamphile; Honoré Thibault, d'Alberta; Amédée et Benjamin Thibault, de St-Pamphile; ses soeurs : Mmes Odilon Charois, née Hermine; Alex. Brière, née Anne, de Montréal; Mme Jules Dubé, née Eva; Alexandre Godbout, née Rose et Manda Adrienne et Gabriel, de Loretteville.

La croix était portée par M. Lorenzo Sioui. Le corps par : MM. Georges Durand, Alphonse Durand, Louis Chantal et Pierre Martel.

Le deuil étaient conduit par son époux M. Pierre Beaulieu; ses beaux-frères; Arthur, Alphonse et Antonio Beaulieu; ses oncles: Olivier et Athur Beaulieu; ses cousins: Alex. Picard, Achille, Georges et Gérard Beaulieu.

Dans le cortège on remarquait : MM. Roméo Duchesne, Paul Boivin, Xavier Fortin, Jos. Pageau, Adélard Barbeau, Alex. Trudel, Joseph Boivin, Philias Cardinal, Pierre Verret, Adrien Rhéaume, Gilbert Roy, Médéric Beaumont, Ernest Savard, Léo Lepire, Jules Renaud, Arthur Renaud, Alfred Martel, David Barbeau, Michel Bédard, Camille Cloutier, Albet Bédard, Léo Bédard, Camille Vincent, Henri Sanfaçon, J.-B. Parent, Omer Parent, Emile Sioui, J.-Bte Renaud, Jos. Rochette, Georges Sioui, Jules Falardeau, Fernando Roy, Alphonse Savard, Léo Chartré, Jos. Darveau, Albert Paquet, Maurice Parent, Victor Sioui, Ernest Gagnon, Lorenzo Vézina, Chs-Eug. Bédard, Charles White, Philippe Sanfaçon, Hector Sioui, Jos. Savard, Jos. Pageau, Paul-Eugène Martel, Léopold Gagné, Gérard Savard, Camille Parent, R. Holton, Alex. Lachette, Edgar White, Albert Bédard, Valère Groslouis, Lauréat Beaulieu, Rosaire Parent, Albert Vézina, Louis-Philippe Falardeau.

La famille adresse de sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, ou assistance aux funérailles.

A la famille, Le "Soleil", réitère ses sympathies.

Lac à la Tortue

Divers

—Le Rév. Père Cléophas, des Trois-Rivières, est venu prêcher la retraite annuelle du Tiers-Ordre.

—M. l'abbé Bordeau, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, était au lac, dimanche.

—Mme Georges Bruneau et sa fille Jeannette ainsi que Mlle Marie-Laure L'Heureux ont été aux Trois-Rivières lundi.

—Mlle Anne-Marie Lapointe des Trois-Rivières de passage au lac la semaine dernière.

—M. Wilbrod Normandin a été aux Trois-Rivières samedi dernier.

—M. Elphège St-Ours qui travaille à Québec était chez ses parents, dimanche.

—Mlle Annette Bordeleau est allée faire la classe à Sanneterre, Abitibi.

—Madame Lepage et sa fille Suzanne, de Québec, sont les hôtes de Mme Vve J. Côté.

—M. Omer McCrea est de retour d'un voyage à Rimouski et Gaspé.

—Mlle Lucille Normandin est de retour d'un voyage aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Hormidas Pronovost ont été à Grand'Mère samedi.

—M. Jacques Légaré a été aux Trois-Rivières, samedi.

—M. Ovila Pronovost, Robert L'Heureux, Mlle Jacqueline Magnan, Alice L'Heureux, Juliette L'Heureux ont été au Cap-de-la-Madeleine, dimanche.

—M. et Mme S.-T. Lupien ont été à Montréal, la semaine dernière.

—M. et Mme Edmond Maunier et leur fille Zella ont été à Grand'Mère mercredi.

Province de Québec. Secrétariat de la Province

ECOLE DES BEAUX ARTS
Québec - 37 rue St-Joachim

Formation d'architectes et de professeurs de dessin diplômés
— dessinateurs commerciaux et industriels
— décorateurs et sculpteurs pour les arts appliqués aux métiers
— artistes peintres et sculpteurs.

Ouverture, Lundi, 3 Octobre 1932

Les inscriptions sont reçues de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, tous les jours, à partir du 19 septembre.

Examens d'admission au cours préparatoire d'architecture SAMEDI, LE 24 SEPTEMBRE, à 9 HEURES A. M.

QUARTIERS GENERAUX CANADIENS A NEW-YORK

TAUX A LA JOURNEE
Simple: $3 à $5
Double: $4 à $8
Suites: $9 à $16
Argent canadien accepté au pair

Vous serez reçu comme un roi

Si vous avez un penchant pour la belle vie, tout en voulant ménager votre porte-monnaie, venez au Nouvel Hôtel Victoria ... vous serez enchanté de sa courtoisie de reine et de son *service* de roi.

Chaque chambre avec bain privé (tub et douche), radio, servidor et eau courante à la glace.

THE NEW Hotel Victoria
51e Rue et Septième Avenue, Cité de New-York

DAVID B. MULLIGAN, *Vice-Président Actif,* autrefois de l'Hôtel Windsor, Montréal. Aussi des Hôtels du National-Canadien, du Waldorf-Astoria

Cartes Professionnelles

Dr J.-C.-L. BUSSIERES
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
— SPECIALISTE —
GASTRO-ENTEROLOGIE. (Maladie d'estomac, Foie, Intestins). Maladie des Enfants
540 rue St-Jean - - **Tél:** BUREAU : 3-2357 RESIDENCE : 2-1531

VICTOR MATHIEU, N.P.
NOTAIRE DE SIX DIOCESES
SPECIALITES
REGLEMENT ET ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
PLACEMENTS D'ARGENT DE TOUT REPOS AUX CORPORATIONS RELIGIEUSES
Caisse d'Economie St-Roch
Bureau : 88, rue St-Joseph, Québec — Téléphone : Résidence 2-0363 Bureau 4-4041

Résidence Tél : 3-2366
W.-B. EDWARDS
Photographie Commerciale
225, rue Saint-Jean - - Tél. Bureau 2-7595

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures q.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél. : 4-4841

MAISONS D'EDUCATION

LES ECOLIERS

ONT BESOIN D'UN TONIQUE RECOMMANDE

Et, pour assurer la conservation de leur santé, vous ne trouverez rien de meilleur que le

TONIQUE "ANCHOR"

Depuis nombre d'années le tonique ANCHOR a rendu la santé à des centaines de personnes faibles ou déprimées.

Ce tonique possède des éléments qui ne sont pas des stimulants mais des reconstituants du sang, des nerfs et des tissus.

C'est absolument ce qu'il faut à votre enfant pour lui conserver les forces acquises pendant les vacances et l'aider à supporter les fatigues de longues heures de classe et d'étude.

Demandez-le à votre pharmacien ou marchand ou adressez-vous directement à

W. BRUNET & CIE
PHARMACIENS

Dépositaires généraux
139 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

NOS CONCOURS DE VACANCES

Mention honorable

LA OU JE PASSE MES VACANCES

La région où je passe mes vacances est une des plus jolies et possède des paysages variés. Situé dans les monts Notre-Dame le village de X... longe le plus beau lac que l'on puisse rêver. Bâti en amphithéâtre il offre ses maisons blanches et coquettes entourées d'arbres qui partout ornent le long des chemins. Le lac coule entre les monts qui sont assez élevés dans cet région. J'aime beaucoup ce lac pour les plaisirs qu'il me procure et pour les beautés qu'il offre. Le matin le soleil se lève dans ses eaux qu'il fait étinceller, dans le jour elles sont bleues, très bleues; le soir quand le soleil se couche cela devient féerique, le lac devient alors pourpre et or. C'est bien beau.

Mes journées de vacances sont très remplies. J'aide d'abord maman aux travaux de ménage, ensuite dans mes moments de liberté, je lis, brode, dessine, fais de la musique. J'organise souvent des pique-niques avec mes amies. Nous allons nous baigner, ensuite nous pêchons. C'est à qui remplirait sa broche le plus vite... mais les poissons sont quelquefois malicieux, ils ne se la issent pas toujours prendre facilement. Nous nous amusons beaucoup et revenons toutes contentes.

A part cela je m'occupe de mon jardin, j'y ai semé beaucoup de légumes et surtout des fleurs. L'entretien de tous cela me prend beaucoup de mes heures de liberté ; mais qu'importe la récolte qui s'annonce belle me dédommagera de toutes mes peines.

Voilà à peu près comment se passent mes vacances, j'en garderai un bon souvenir. Elles délassent le corps et l'esprit et l'on reprend ses études où son travail plus alerte, plus gai et par conséquent avec plus d'ambition.

Madone de Luini

Mention Honorable

Pour moi, fille de cultivateur, rien n'égale le chez-nous français, le plus pauvre soit-il, et lorsque je vois revenir les jours de vacances je ne songe jamais à m'en éloigner. Logée sur les bords de la Baie des Chaleurs, nous avons en face des monts Notre-Dame, semblables à des murailles protectrices, changeant de couleurs d'une saison à l'autre et notre baie... en parlerai-je jamais assez? je la regarde comme un trésor, elle semble contenir tant de souvenirs, de regrets... Cependant, jamais je ne la vois courroucée et bruyante, car elle forme ici une petite anse où ses flots peuvent se précipiter calmes et silencieux sans être poursuivis par les vents froids et forts. Maria... "X" n'offre pas aux passants des rues droites et encombrées, elle n'est pas batie non plus comme les belles villes Canadiennes, mais la nature l'a quand même douée de bien des beautés. Ses bois..., ses petits cours d'eau, ses champs de grain, en ce moment même où nous voyons tomber sous les coups des faucheurs, le beau foin vert entassé en meules et charroyé dans les granges, l'on se sent joyeux mais tous passe!... et n'est-ce pas un signe avant-coureur, que l'automne viendra ensuite?... 'Mais passons'..

A quoi employez-vous vos vacances nous dmandez-vous? A combien de travaux passons-nous? Sans toutefois faire grand chose qui vaille. Je puis d'abord vous dire que quoique les soins du ménages occupent une partie de notre temps, nous trouvons toujours les heures nécessaires aux jeux et aux amusements. Lorsqu'il fait beau, un jour c'est un pique-nique entre amis, de longues tournées sur l'eau où à la montagne, maintenant surtout où les fruits murissent bien, nous prenons la clé des champs, à la recherche des framboises, des bleuets et nous ne revenons jamais bredouille; dans ces tournées nous dinons toujours en plein air près d'un ruisseau à l'ombre des peupliers géants. Souvent nous prenons de bons bains d'eau salée, sans oublier, chère Tante les travaux des champs auxquels nous avons de réels plaisirs en aidant nos bons parents. Quant aux jours pluvieux, il faut bien se résigner à la réclusion, mais quand on a assez travaillé nous faisons de la musique, le piano, surtout, la lecture encore qui occupe une partie de mes loisirs il ne reste pas une seconde pour nous ennuyer. Puis il y a les jardins qui sont maintenant de toute beauté, les fleurs sont épanouies et les roses, les oeillets, les reines marguerites, les scabieuses ne cèdent pas leur place. Toutefois, chère Tante, au milieu de tous ces diverstissements nous ne renvoyons jamais les pauvres sans les avoir consolés un peu, et je pense que jamais un ne s'est vu refuser l'hospitalité, soit le coucher, le manger ou la charité à notre foyer. Puisse Dieu amener bientôt la fin de la crise, car bien du monde souffre. Tante chérie, j'ai terminé mon récit. Vous prouvera-t-il l'amitié de votre nouvelle nièce qui veut demeurer longtemps encore sous votre tutelle?

Paskala

8e prix—MILONLA — Thérèse Asselin, 15 rue Jobin, Beauport

PREMIER REGRET

Je vais vous le conter sans emphase, sans feinte,
J'avais dix ans, ma vie était un rêve bleu,
J'aimais d'un même amour les études , le jeu,
Et la gaité de vivre en mes yeux était peinte.

J'écris le mot gaîté, je dis vrai... mais pourtant
Déjà l'aile du Rêve avait frolé mon âme;
La flèche d'Apollon me préparait sa flamme,
Des sourires aux pleurs j'allais en un instant.

Je lisais sans comprendre à ce grand livre étrange
Que le Poète trouve au fond de son berceau:
Pour étouter le vent j'arrêtais mon cerceau,
J'oubliais pour rêver mon pain et mon orange.

Or, un jour de janvier le jardin était blanc,
Un tapis de velours recouvrait les allées,
Les arbustes avaient des airs de mausolées,
L'Hiver semblait marcher, majestueux et lent.

Le bassin n'était plus qu'une glace bleuâtre,
On eût dit qu'une Fée avec ses jolis doigts
De sa houppe d'hermine avait poudré les toits
Et figé le décor dans un moule d'albâtre.

Dans mes mignons sabots j'allais de ci, delà,
L'arbre chargé dormait avant la nuit hâtive.
J'allaix, lorsque soudain une larme furtive
En goutte de rosée à mes longs cils perla

J'avais vu deux oiseaux, gris, les ailes raidies.
Leurs pauvres yeux éteints, leurs doux gosiers muets
La neige sans efforts portait leurs corps fluets,
La mort avait glacé leurs pattes engourdies.

Je sentis en mon coeur comme un émoi secret;
Petits oiseaux posés sur votre blanche couche
Votre aspect arrêta la chanson sur ma bouche,
Vous m'apprîtes, hélas! ce que c'est qu'un regret.

Nulle douleur encor ne m'avait opressée,
Seul, l'astre du bonheur sur mon front avait lui...
Depuis, si bien des jours, bien des hivers ont fui,
Ce triste souvenir reste dans ma pensée.

Premier regret d'enfant, premier nuage au ciel,
Première fleur fanée à mes dix ans ravie.
Ne me disiez-vous pas: "Aux coupes de ta vie
L'absinthe coulera plus souvent que le miel !"

BLANCHE SIAU.

LE BEAUDET ET L'ANE

FABLE ORIENTALE

Un homme possédait un baudet que le repos et l'oisiveté avaient rendu pétulant et un bœuf que le travail avait avili.—Le bœuf se plaignit un jour au baudet de sa situation et lui dit: "Voudrais-tu, mon frère, me donner un bon conseil et m'indiquer le moyen de mettre un terme à cette fatigue excessive qui m'est imposée?" Le baudet lui répondit: "Feins d'être malade; ne mange pas ta pitance. Demain matin notre maître, te voyant dans cet état, te laissera à l'écurie et ne t'enverra pas labourer; tu pourras ainsi te reposer". "Or, leur maître comprenait le langage des animaux; il se rendit compte de la conversation que les deux animaux avaient échangée. Le bœuf suivit donc le conseil du baudet et s'y conforma. Le matin venu, le maître se présenta à l'écurie et remarqua que le bœuf n'avait pas mangé sa pitance. Il le laissa et et prit le baudet à sa place; il le fit labourer toute la journée, au point que le malheureux animal faillit mourir de fatigue. Le baudet se repentit alors du conseil qu'il avait donné au bœuf. Lorsqu'il revint le soir, celui-ci lui dit: "Comment te trouvez-tu, mon frère?— Bien, répondit le baudet: toutefois j'ai entendu aujourd'hui un propos qui te concernait et qui m'a épouvanté. —Quoi donc? demanda le bœuf.— J'ai ouï dire par notre patron ceci: "Si le bœuf doit continuer à être malade, il me faudra l'égorger pour ne pas en perdre le prix." Aussi, suis-je d'avis que tu reprennes tes anciennes habitudes et que tu manges ta pitance afin que ce grand malheur ne t'arrive pas.—Tu as raison! observa le bœuf." Aussitôt il se précipita sur sa nourriture et la dévora.

Trad. MACHUEL

(Mille et une Nuits)

LOUIS XVI ET LE CHARRETIER

Un jour, au dire d'Hannet-Cléry, Louis XVI, vêtu comme un bourgeois, avec le prince de la Paix, costumé comme lui, allait traverser une des routes voisines du parc de Versailles, lorsqu'il y rencontra un voiturier chargé de vins, qui fouettait ses chevaux à outrance pour tirer sa charrette d'un mauvais pas. Il s'en approche.

— Eh ! pourquoi maltraiter ainsi ces pauvres bêtes ? lui dit-il.

— Eh. . ., sacré ! lui répond le charretier avec colère ; tenez, si vous êtes plus habile que moi, essayez de faire mieux, voilà mon fouet.

Louis XVI, sans s'émouvoir, prend le fouet d'une main, saisit de l'autre le cordeau qui sert de guide et se met à l'ouvrage. La charrette est bien mise en mouvement, mais dans le sens qui n'opposait point d'obstacle ; aussi la fait-il verser, et le charretier de jurer, de jurer comme un charretier.

— Eh bien, mon ami, le mal est fait, dit le roi, il faut le réparer ; nous allons t'aider.

Et le voilà, secondé du voiturier et de quelques passants, ainsi que du prince de la Paix, qui aide de tout son coeur et de toutes ses forces, et il en avait beaucoup, à décharger la voiture, à la relever et à la recharger. Il fallait voir en quel état il se trouvait !

Les pages arrivent en cet instant, le reconnaissent et s'écrient : "Le Roi !" Le charretier, que ce mot épouvante, court se cacher dans le bois. Le roi le fait chercher ; on le lui ramène tout en tremblant.

— Pourquoi t'enfuir, lui dit-il ; ne sommes-nous pas de braves gens ? Ne t'avons-nous pas bien aidé ? Allons, tiens, prend ceci pour te consoler.

Et il lui met plusieurs pièces d'or dans la main.

Louis XVI revint au château tout couvert de boue, mais riant de tout son coeur.

INSTRUIRE ET AMUSER

L'électricité est la force la plus puissante et en même temps la plus mystérieuse qui soit au monde.

Quelques-unes des méthodes utilisées par Benjamin Franklin, il y a environ cent soixante-dix ans, sont très simples, et chaque enfants peut les essayer à son tour.

Prenez, par exemple, un morceau de papier brun ordinaire et chauffez-le devant le feu; lorsqu'il est chaud, posez-le sur la table et brossez-le vigoureusement avec une brosse sèche. Prenez vivement le papier et posez-le contre le mur ; vous vous apercevrez qu'il a été électrisé et qu'il attire le mur. Si, après avoir chauffé le papier, l'avoir brossé comme il a été dit, vous le tenez au-dessus de petits morceaux, coupés dans du papier plus léger, vous verrez que les petits morceaux de papier seront attirés : ils voleront en l'air et viendront se coller contre le morceau de papier brun qui a été électrisé.

On peut même produire des étincelles avec du papier électrisé. Prenez une grande feuille de papier à dessin assez fort ; chauffez-la jusqu'à ce qu'elle soit absolument sèche et frottez-la très vigoureusement avec un morceau de flanelle ou de laine quelconque pour l'électriser; placez alors un objet de métal — chaîne de montre ou trousseau de clefs — au milieu et soulevez le papier en le prenant par les deux angles. Si, à ce moment, un autre enfant place son doigt sur le métal, vous verrez jaillir une étincelle entre son doigt et le métal; mais il ne sentira aucun effet de l'étincelle sur son doigt. Si le temps est très sec, et le papier aussi, vous pouvez provoquer une étincelle de 2 centimètres et demi de longueur.

LECON DE DESSIN

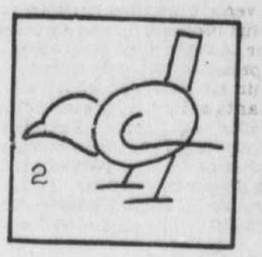

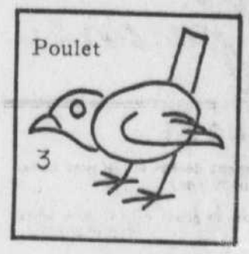

LA CIGALE

La Fontaine. — En Alsace. — La chemise verte. — Gare à la fourmi !— Le goût des Grecs. — Le bon sens de Virgile. — Dans le Sud-Ouest.

La Fontaine exagère :

La cigale ayant chanté tout l'été
Se trouve fort dépourvue. . .

Non ! La cigale ne chante pas tout l'été, et elle ne se trouva jamais dépourvue. Les yeux du bon poète en ont-ils jamais rencontré ? J'en doute. Et même, à bien réfléchir, je réponds: non !

Une fois, en plein mois d'août, je me promenais avec des amis alsaciens, dans la vallée de Saint-Amarin, sur la route blanche de Fellering qui traverse des bosquets, des luzernes, quelques vignes. C'était une nuit calme, bleuâtre, toute brillante d'étoiles, et dont nous savourions avec volupté la fraîcheur bienfaisante et les parfums de fleurs sauvages, les odeurs de fruits et d'herbages.

Tout à coup, peut-être au bruit de nos pas, s'échappèrent des sillons d'une grasse luzerne de jolies vibrations d'insectes, un gentil tintement de menues sonnettes de cristal ou d'argent. Comme cette musique, à la fois pénétrante et délicate, n'en finissait plus, l'un des Alsaciens me dit :

— Les cigales !. . . Vous entendez? Je me mis à rire.

— Des cigales en Alsace ! . . . Pourquoi pas aussi des perroquets ! Ce sont des grillons. Ils chantent à leur manière la beauté de cette nuit lumineuse.

—Pas du tout. Ecoutez !. . .

— o —

Les Alsaciens sont un peu têtus. Il eus quelque peine à convaincre mes amis que la cigale ne peut vivre qu'au pays des grandes chaleurs. On ne la rencontre, en effet, que sur le littoral méditerranéen ainsi que dans notre Sud-Ouest, depuis les parages de la Dordogne.

Il me souvient que, vers la fin de juillet, quand l'antique arbousier du collège laissait tomber ses fruits écarlates, trop mûrs, nous trouvions assez souvent au pied de l'arbre, et surtout au pied des pins, l'insecte familier dans sa fine chemise verte. Il sortait de la terre à l'aurore, pour se chauffer au bon soleil. Quand la chemise était bien sèche, il s'en dépouillait prestement, et il s'envolait sur le tronc de l'arbre.

Car c'est encore une erreur de La Fontaine, qui d'ailleurs l'avait empruntée aux anciens, de croire que la cigale se nourrit de lumière et de chansons. La cigale, au contraire, est fort gourmande : elle se nourrit de la sève des arbres, principalement des pins, dont les faux de la canicule fendillent des branches humectées et résine. Et le plaisir qu'elle a de satisfaire son excellent appétit la fait chanter. Si une fourmi s'approche, gare ! La cigale se met aussitôt en défense, chasse furieusement la maraudeuse et quelquefois la tue.

— o —

Les Grecs enfermaient les cigales dans des pots ou dans des petites cages pour se donner la joie de les entendre. Ils regardaient leur corps, comme un mets délicat (quel goût), en choisissant, d'après Aristote, les femelles remplies d'oeufs, et surtout les nymphes qu'on cherchait à terre au pied des arbres. Dans l'ancienne pharmacopée, on se servait des cigales comme un remède contre les calculs urinaires. Il paraît que les Chinois tiennent aussi des cigales captives dans les appartements pour entendre leur bruit.

Les Latins avaient le chant des cigales en médiocre estime, et n'y trouvaient qu'un son désagréable. Virgile ne s'écria-t-il pas : "Et les cigales criardes ébranleront les arbustes par leur chant." Sans hésitation, je partage l'avis de Virgile, et encore davantage. Ce qu'on désigne sous le nom poétique de "chant des cigales" n'est qu'une vibration frémissante et continue, qui est un bruit affolant. D'ailleurs, nos paysans qui ont à le subir sous les fouets brûlants d'août l'appellent, chez moi : "Ségo !. . . Ségo !. . . Ségo !. . ." Ce qui veut dire : "Scie !. . . Scie !. . . Scie !. . .

Les Grecs, qui avaient beaucoup d'imagination, prétendaient que les cigales proviennent d'hommes nés du limon de la terre. Ceux-ci enseignèrent aux Muses l'art de la musique. Mais, en leur passion d'harmonie, oubliant de manger pour chanter, ils moururent de faim. Les Muses reconnaissantes les changèrent en cigales. Cette fable absurde veut peindre, du moins je le suppose, l'insouciance des artistes.

La cigale de l'orme abonde dans le Midi occidental, notamment entre Bordeaux et Bayonne. Son "chant" est d'une intonation assez basse, pas trop accéléré, et ne dure pas très longtemps : de quoi je félicite la cigale de l'orme.

Georges BEAUME

CONSEILS D'UNE GRAND'MERE

La base de la vie intellectuelle est l'attention. Un petit enfant observe beaucoup plus qu'une grande personne, parce que tout est nouveau pour lui. Il est très important de développer cette faculté, car elle est un excellente préparation aux études difficiles de l'école.

Cette éducation ne devra pas devenir une fatigue pour nos petits ; leur intelligence ne peut capter qu'une certaine dose d'observations, aussi ne faudra-t-il pas la surmener, mais lui offrir des spectacles simples, à sa portée, auxquels ils s'intéresseront et dont ils parleront au retour à la maison. Les promenades en auto, le cinéma, sont très mauvais pour eux, car trop de visions défilent devant leurs yeux, qu'ils n'ont pas le temps de comprendre, même de voir, et dont ils se détacheront bien vite parce qu'ils se seront fatigués à vouloir comprendre.

Emmenez-les voir les bêtes et les plantes; ils se prépareront ainsi à l'histoire naturelle. Une visite ou deux aux musées et aux monuments les prépareront à l'histoire ; les vacances leur apprendront ce qu'est une montagne, un fleuve, la mer....

Faites décrire ensuite à vos petits ce qu'ils ont vu, faites-le leur dessiner, au besoin ; les traits seront malhabiles, mais vous serez étonnés, mamans attentives, des talents d'observation de votre enfant. Ce sera là votre récompense en même temps que votre joie.

Nouvelle école

Ormstown, 17. (P. C.) — Une école qui a été érigée au coût de $30,000, a ouvert ses portes jeudi. Cet édifice est une annexe à l'ancienne académie.

Andrew-R. McMaster, C. R., ancien Trésorier Provincial, a au cours d'une allocution, fait ressortir le besoin de l'instruction en temps de dépression.

MOTS D'ENFANTS

Quelle différence y a-t-il entre un musicien et un lièvre?

R.—Le premier aime la musique; le second, le plein champ (plain chant).

Quelle différence y a-t-ail entre un écervelé et un miroir?

R.—Un écervelé parle sans réfléchir; un miroir réfléchit sans parler.

Quelle différence y a-t-il entre une glace et un mal élevé?

R.—La glace est polie; le mal élevé ne l'est pas.

Quels sont ceux qui s'accordent le mieux entre eux?

R.—Les laboureurs, parce qu'ils sèment (s'aiment).

Quels légumes vendent les opticiens?

R.—Des lentilles.

Comment reconnaît-on qu'on est sanguin?

R.—Quand on perd aux cartes, car alors on est sans gain.

Comment se procurer une paire de chaussures avec deux pièces d'un sou?

R.—En attachant celles-ci ensemble, car alors on a deux sous liés (souliers).

Quelle est la salade préférée des marins?

R.—La chicorée, parce qu'ils ont du goût pour la mer (l'amer).

Quand est-ce qu'on a l'air élégant?

R.—Quand on porte des gants troués (l'air et les gants).

"Les dépressions sont, pour une bonne part, causées par l'ignorance que seule l'instruction peut dissiper", a-t-il déclaré. Le docteur J. Percival, directeur de l'Instruction protestante dans la province de Québec, a parlé de l'importance de l'école dans la société.

NOTES ET CROQUIS

PAYSAGES D'ETE

Comme d'un énorme entonnoir, de ce ciel au-dessus de nous serré entre deux pans de montagne, le souffle de la nuit fond sur la route où nous marchons, oppressés par la lourdeur de l'air, étouffés jusqu'au cœur par le poids de ce souffle nocturne, plein d'âmes en peine, que le vent balance et que berce le chant du grillon.

Au fond de ce ravin montant, cette nuit s'accumule entre les parois végétales, jetée d'une grande bouche qui doit s'ouvrir là-haut, à la bordure de cet horizon où commence le ciel vert. Chaud souffle, dolente haleine, opprimée par trop de souvenirs, dégagée à peine d'un jour trop brûlant, fatigue de cette forge qu'a été toute une semaine cette terre attisée sans répit par la main du mois d'août. La nuit est insoutenablement épaisse.

Une étoile luit dans la fourche d'une branche. Tout ailleurs est clos, sauf ce trou dans le ciel. Tout est fermé, sauf ce chemin du vent nocturne par lequel les âmes mortes, vagabondes habituelles des nuits sans lune, arrivent en errant jusque sur nous et s'appuient sur notre poitrine, sanglotant tout d'un coup d'un chagrin qui est le nôtre. Voici un des soirs les plus accablants de la vieillesse du monde, une nuit où cette tête lasse, repue de joie, de travail et de douleur, s'en va coucher en trébuchant. Le monde est presque mort. Sur ses membres disloqués la couverture des ténèbres retombe ; le vent glisse parfois ce lourd manteau du firmament nocturne, puis il sombre sur nous à nouveau, nous enfermant dans notre secrète communication avec la pensée des morts : de tous ces morts qui nous ont précédés au sein des mêmes montagnes entrecroisées. La route monte toujours. Quand arriverai-je à la maison non désirée ? La nuit est muette sauf l'aboi de deux chiens, sauf, l'allégresse aiguë et merveilleusement augmentante, avec la profondeur de la nuit, sauf la lueur de cette étoile, et, dans mon cœur, cette autre clarté parce que, malgré tout, pour une nuit encore, je suis admis à vivre...

E. Sainte-Marie PERRIN

Dédié à Miloula

1.—Pourquoi le roi de France portait-il des bretelles bleue blanc, rouge?

Pour tenir ses culottes.

2.—Qui est-ce qui peut porter cent cordes de bois et qui ne porte pas une épingle?

La rivière.

3.—Quel saint l'ivrogne aime-t-il le plus ?

Le saint demiards (cinq demiards)

4.—Quel est lle saint le plus lourd ?

C'est le Simplon.

5.—Pourquoi a-t-on mis le bénitier dans l'église?

Parce qu'on n'était pas pour mettre l'église dans le bénitier.

Dédié à Fée des fleurs

SUR LA PLAGE

Lili.—Oh! comme la mer est basse

Jeannot, inquiet.—Espérons que cela ne va pas durer.

VANITE FRATERNELLE

—Alors Toto, ton grand frère a son permis de conduire à présent?

—Je crois bien, même qu'il a déjà eu quatre accidents!

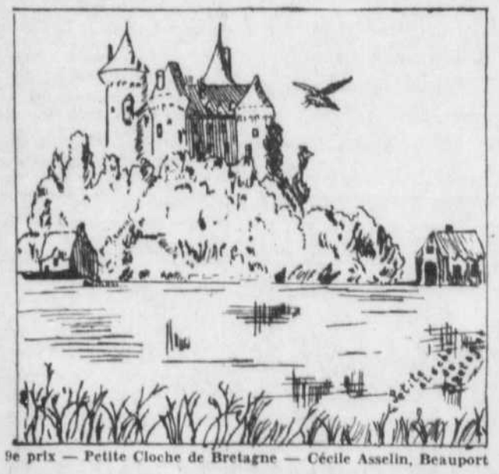

9e prix — Petite Cloche de Bretagne — Cécile Asselin, Beauport

St-Siméon

Cours d'art domestique

Le 23 dernier avait lieu l'ouverture des cours d'art domestique donné pendant 3 jours par une conférencière officielle.

Les dames et demoiselles ont suivi ses cours en grand nombre.

Plusieurs de ceux qui produisent leur laines pourront maintenant faire de la "flanelle" qui sera employée dans la confection des habits, tel qu'ils ont pu l'apprendre pendant ces quelques jours.

M. l'abbé K. Lefebvre était en visite la semaine dernière chez son frère le docteur J. Lefebvre.

—Mlle Jeanne Foster est de retour d'un voyage à la Baie St-Paul.

—Mlle Jeanne-d'Arc Foster, de la Malbaie, est en vacance chez son oncle M. John Foster.

—Mme Edgar Girard ,barbier, est partie pour l'hôpital de Québec y suivre un traitement.

—Mlle Cécile Valère, Ile-aux-Coudres, est en visite chez son oncle M. Augustin Lapointe.

L'ouverture des classes de notre couvent sous la direction des Petites Franciscaines de Marie a eu lieu le 29 août.

La Révérende Sœur Marie Didace a été nommée supérieure de cette communauté.

—M. le professeur J.-B. Beaulieu prend encore cette année la direction de la classe des garçons.

Diplômées

Parmi les élèves finissantes, ont reçu leurs diplômes Mlles Anne-Marie Hébert et Simonne Boies.

Baptêmes

A été baptisée Marie-Yvette Fernande enfant de M. et Mme Paul Tremblay. Parrain M. Charles Dufour, marraine Mlle Yvette Hébert, portait l'enfant Mlle A.-Marie Hébert.

L'Anguille Electrique.

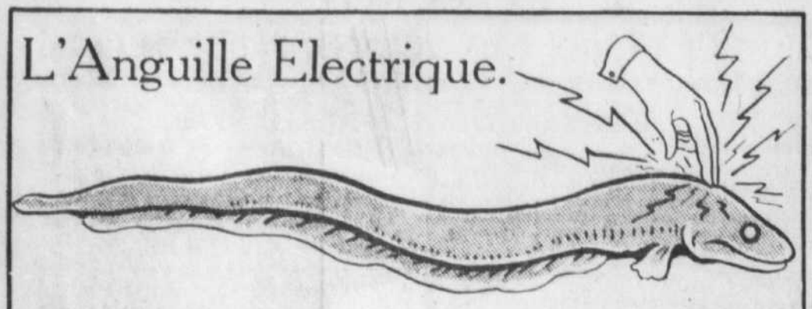

Cette anguille électrique de l'Amérique du sud nage à la surface des eaux, dans une position horizontale.

Ce monstre marin jouit en outre de curieuses mais réelles propriétés; ainsi, si on touche, soit avec la main, le pied ou tout autre partie du corps, on ressent instantanément une secousse électrique d'une grande violence.

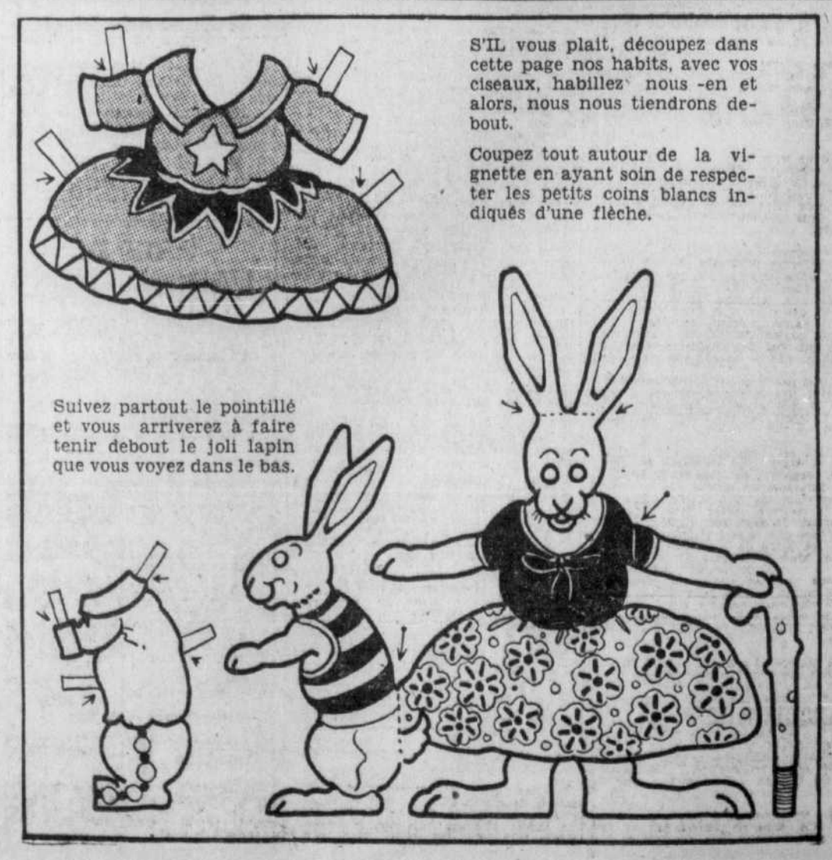

Page Féminine

Les réponses aux questions

Q.—Je suis sourde depuis l'âge de sept ans et j'ai maintenant dix-huit ans. Pourriez-vous me dire où mes parents pourraient me placer sans que cela coûte trop cher. 2.—Quel est le poids normal d'une jeune fille de 18 ans mesurant 5 pds 5 pcs.—**Fleur de Mai.**

R.—Est-ce que vos parents ne peuvent pas vous garder chez vous, il me semble que c'est encore dans la famille que vous serez mieux puisque votre infirmité ne vous empêche pas de travailler.—2. 123 lbs.

Q—Le paletot de demi-saison est-il porté pour un marié à la fin de septembre? La mariée qui porte un bouquet lorsqu'elle ne fait pas de voyage, doit-elle le distribuer au diner qui sera servi après le mariage ou dans la soirée? 2—Les pyjamas remplacent-ils la robe de nuit ou la robe de chambre et sont-ils pratiques?—**Une réponse aussitôt que possible.**

R.—Il peut se marier en habit, ou s'il fait très froid avec ce paletot de demi saison? Si elle ne fait pas de voyage, la mariée peut garder son bouquet ou le distribuer après le diner entre ses amies. 2—Ils peuvent remplacer l'une ou l'autre et sont moins ha illés que cette dernière, c'est une question de préférence personnelle, et d'éducation.

Q.—Je suis courtisée par un jeune homme de vingt ans et je n'ai que 17 ans. Un autre jeune homme aimerait à sortir avec moi. Ils me plaisent tous les deux. L'un demeure au loin et l'autre dans notre village. Que me conseillez-vous de faire. 2.—A quel âge peut-on être courtisée sérieusement ? —**Une qui aime beaucoup votre courrier.**

R. Si vous qui les connaissez ne pouvez choisir entre les deux, comment le pourrais-je, puisque je ne les connais pas du tout ? 2.—Quand on a l'âge d'être épousée.

Q.—Auriez-vous la bonté de me dire comment il se fait que le vin de cerises ne fermente plus rendu à la moitié du temps?—**Une qui veut du bon vin.**

R.—Je suppose que la fermentation est finie, mais je ne suis pas un expert dans la fabrication du vin. Si quelqu'un veut me renseigner, je vous transmettrai volontiers son opinion.

Q. —Les manteaux bleu-marin et brun seront-ils portés et doit-on les porter avec des chapeaux de la même teinte?. 2. Il y a un jeune homme que je rencontre souvent et qui est très aimable pour moi. Je lui ai fait demander s'il m'aimait. Est-ce que j'ai eu tort de faire cela. Il est déjà sorti avec une autre jeune fille et elle n'aime pas que je lui parle?—**Fleur d'amour.**

R.—Il y aura sûrement des manteaux bleu marin et brun et ils doivent être portés autant que possible avec des chapeaux de la même teinte. 2.—Vous ne devez pas poser de ces questions aux jeunes gens, vous les exposez d'abord à vous mentir et ensuite vous vous dépréciez à leurs propres yeux. Cette jeune fille qui n'aime pas que vous parliez à son amoureux ne manquera pas d'exploiter cette démarche contre vous.

Q.—Une mère a-t-elle le droit de se faire payer par son gendre lorsqu'elle va soigner sa fille? Il ne dit pas d'avance qu'il la paiera et elle ne le demande pas non plus, mais maintenant, elle veut être payée. Est-ce qu'elle a le droit et combien peut-elle exiger?—**Une maman qui veut se faire rembourser**

R.—A moins d'un arrangement fait à l'avance et d'un montant spécifié, je ne crois pas qu'une mère puisse faire payer les soins qu'elle prodigue à sa fille, surtout quand elle n'a jamais rien demandé. Le gendre est justifiable de croire qu'elle le fait par affection pour sa fille.

Q.—Je me permets de vous donner le moyen de détacher des étoffres de coton, de laine ou de soie, tâchées par des cerises à grappes: Couvrir la tache avec du peroyide d'hydrogène.—**Ménagère.**

R.—Je vous remercie pour le renseignement, qui fera le bonheur de la correspondance qui l'a demandé la semaine dernière.

Q.—Que pensez-vous d'un jeune homme avec qui je sors depuis près de cinq ans. Il me reproche de sourire trop souvent à un autre garçon que je connais très bien. Il va jusqu'à vouloir me faire assermenter mes paroles, pour être plus sûr de lui. Quel conseil me donnez-vous?—**Inquiète.**

R.—Cela veut dire qu'il est jaloux, et s'il n'a pas confiance maintenant qu'il est amoureux, qu'est-ce que ce sera quand vous serez mariés. A votre place, je lui dirais de vous laisser la paix, que vous n'êtes pas engagé envers lui et que vous êtes libre de sourire qu'en vous voudrez. Le pire qui puisse vous arriver, c'est qu'il vous laisse et ce sera un bonheur dans ces conditions.

Q.—Quel jour était le 4 juillet 1912 et le 27 septembre 1917?—**Amoureuse de vingt ans.**

R.—Le 4 juillet 1912 était un jeudi et le 27 septembre 1917 était un mercredi.

Q.—Mon frère se mariant à la fin de septembre que devous nous servir pour le déjeuner qui se prendra chez nous, ma belle-sœur étant orpheline.

Nous avons l'intention de donner une santé, vu qu'ils partent presque tout de suite après la cérémonie?

Désireuse de savoir

R.—Vous pourriez vous arranger, en avançant l'heure de la messe pour que les mariés partagent le déjeuner à la fourchette et dont le menu pourrait être comme suit: Une tasse de bouillon, une salade ou galantine de poulet, une crème à la glace, des petits gâteaux, des bonbons des amandes salées, et le traditionnel gâteau de noces avec un verre de vin mousseux ou de champagne. Vous pourriez servir des tartines avec la salade ou la galantine qui peut aussi se faire à la langue, et du café.

Q.—Je fréquente une jeune fille depuis trois mois et elle part pour la ville. Je suppose que nous nous écrirons, est-ce à elle ou à moi de commencer?

2.—Quel est le poids normal d'un jeune homme de 15 ans mesurant 5 pds?

Coeur aimant

R.—Vous pouvez lui demander de vous écrire et de donner son dresse, ou si vous la savez d'avance, lui cécrire le premier.

2.—96 lbs. Si vous n'avez que quinze ans, vous n'êtes pas à l'âge de fréquenter les jeunes filles. Vous feriez mieux d'aller à l'école.

Q.—Croyez-vous que le couvent de Kingston, Ontario, dirigé par les RR. MM. de la Congrégation Notre-Dame soit un bon endroit pour apprendre l'an lais?

2.—Peut-on faire des œillades aux jeunes gens dans une soirée sans passer pour mal élevée?

Alfreda

R.—C'est sûrement un bon endroit, comme tous les couvents d'ailleurs où l'on parle l'anglais, exclusivement. Ce qui empêche les jeunes filles de bien apprendre l'anglais dans nos couvents de la province de Québec, cen n'est pas qu'on l'enseigne mal, c'est parce qu'étant avec des compagnes qui parlent le français, même les anglaises qui viennent d'ailleurs, elles ne le pratiquent pas en dehors des heures de classe.

2.—Je n'ai pas trop compris la question. Cela veut-il dire faire des avances à des jeunes gens que vous ne connaissez pas, ce qui ne serait pas un indice de bonne éducation.

Q.—Ayant eu l'occasion de vous consulter déjà et étant très satisfaite des conseils que vous m'avez donnés, je reviens vous en demander un autre.

Pourriez-vous me dire quelle genre de coiffure je devrais porter pour ménager mon chapeau de deuil sur lequel je porte une pleureuse que je ne voudrais pas mettre dans les jours de mauvais temps de l'automne. Mon deuil date de trois mois.

Affligée

R.—Vous pourriez avoir une pleureuse de moins bonne qualité pour porter avec ce second chapeau, comme c'est sutrout l'indice de votre deuil, ou encore, mettre un chapeau recouvert de crêpe mat sans pleureuse.

Q.—Je suis sortie avec un jeune homme, il y a deux ans, comme alors j'étais très jeune, je ne m'occupais guère des jeunes gens et je me suis trouvé une raison pour qu'il ne revienne pas. Depuis deux mois, j'ai recommencé à sortir avec ce jeune homme il dit qu'il a eu beaucoup de peine quand je l'ai renvoyé et qu'il n'a pu m'oublier et qu'il m'aime. Puis-je le croire?

2.—Quel est le poids normal d'un jeune homme de 21 ans qui mesure 5 pds 6 pcs?

LL.

R.—Si c'est vous qui l'avez renvoyé la première fois, vous ne pouvez pas lui en faire un grief et vous avez des raisons de croire à sa sincérité. Vous pourrez d'ailleurs constater s'il persévère dans ses attentions.

2.—144 lbs.

Q.—J'ai connu un jeune homme, il y a un an. Il demeure en ville, mais il passe chez nous ses vacances. Quand il est dans notre village, nous nous voyons tous les jours. Le reste du temps, nous correspondons. Il a une bonne position et il dit m'aimer beaucoup, mais je ne le vois pas assez longtemps pour découvrir ses défauts. Peut-on faire l'amour seulement par correspondance. Je vous dirai que je suis assez indiférente à son égard.

J'ai une autre ami qui a encore une meilleure position et qui vit dans le même endroit. Je le vois continuellement et il fait de grosses dépenses pour moi. Je l'aime, mais je le trouve trop indépendant, nous nous chicanons et nous raccordons ensuite et c'est plus beau qu'avant, du moins c'est ce qu'il prétend. Lequel croyez-vous, je devrais préférer.

Polo

R.—Vous préférez évidemment le second et il est plus avantageux puisqu'il demeure tout près, mais vous êtes évidemment moins sûre de lui, et c'est l'un des motifs de vos préférences. Il peut être sincère tout en gardant son indépendance. Quant à l'autre, n'amusez pas deux jeunes gens à la fois. Vous pouvez le recevoir poliment, aimablement même, mais n'étalez pas dans vos lettres des sentiments que vous n'éprouvez pas et qu'il vaudrait mieux taire même si vous les éprouviez. Au sujet d'ailleurs de l'ami qui demeure dans votre voisinage, il serait justifiable de manquer de confiance en vous, si vous avez un autre amoureux. Pratiquez la loyauté que vous voulez rencontrer chez les autres.

Q.—Je corresponds depuis un an avec un jeune homme qui me disait être un ami sincère. Sur sa dernière lettre, il me dit qu'il veut cesser de correspondre, que notre correspondance ne sert à rien, puisqu'il est [illegible] travail depuis quelque temps.

Croyez-vous que c'est la vraie raison qu'il me donne. Dois-je lui répondre il me demande de lui écrire encore une fois et comment dois-je m'expliquer?

Un coeur en peine

R.—Votre ami semble agir loyalement en ne vous trompant pas au sujet de son état financier et même si ce n'était pas la vraie raison, votre dignité sera sauvée si vous avez de l'air de croire à sa sincérité. Dites-lui que vous regrettez que les circonstances le forcent à rompre vos bonnes relations et que si elles devenaient meilleures plus tard, que vous seriez heureuse d'avoir de ses nouvelles et que lui souhaitez toutes sorte de bonheurs.

Q.—J'ai vingt ans, mes parents ne me permettent pas encore de sortir avec des garçons ni de les recevoir à la maison. Que pensez-vous de cette manière d'agir Je les trouve bien sévères. Quel conseil pouvez-vous me donner à ce sujet?

2.—Pouvez-vous me donner un moyen pour grandir?

Une qui aime beaucoup vos justes réponses

R.—Ecoutez vos parents même si vous les trouvez trop sévères. Ils agissent dans votre intérêt plus que ceux qui donnent toute liberté à leurs enfants. Essayez de les convaincre que vous pourriez recevoir des jeunes gens et qu'ils pourraient surveiller vos allées et venues. Ne craignez pas pourtant que cela vous empêche de faire un bon mariage, ce sont les jeunes filles les mieux gardées qui parfois se placent le mieux. Les garçons même et surtout ceux qui sont dissipés sont plus particuliers quand il s'agit de choisir une compagne que lorsqu'il n'est que le temps de s'amuser. Ils ne se soucient pas de la marchandise qui a passé entre toutes les mains et souvent s'ils rencontrent une jeune fille qui a vécu en marge des plaisirs et de l'agitation, ils sont trop heureux de la conquérir.

2.—Vous pouvez prendre beaucoup d'exercice physique, faire un peu de gymnastique, cela peut vous développer.

Q.—Voulez-vous me dire le poids normal d'un homme de 35 ans, mesurant 5 pds 4 pcs et d'une femme de 33 ans de 5 pds 3 pcs?

Ginette

R.—137 lbs et 128 lbs.

Q.—Je voudrais un régime pour engraisser. J'ai un assez bon appétit et j'ai un bon estomac. Je me couche tard et je me lève tard et je mange à toutes les heures du jour et avant de me coucher, je ne travaille pas trop non plus.

Cécilia Rêveuse

R.—Il faudrait d'abord que vous preniez d'autres habitudes, un lever et un coucher réguliers et aussi des repas réglés. Il y a des tempéraments qui n'engraissent pas, mais vous pouvez donner dans votre régime une plus grande place aux farineux: aux pâtes alimentaires, céréales. Reposez-vous après vos repas. Ne prenez pas d'exercice exagéré.

Q.—J'ai une laveuse électrique dont la cuve est en cuivre, bien que je la nettoie à chaque lavage avec de l'eau chaude et du savon, elle se ternit où l'eau a coulé, pouvez-vous m'enseigner un moyen pour qu'elle se garde propre, le brasso est-il bon pour le nettoyage?

Brune Hirondelle

R.—Nos grand'mères nettoyaient les bassines de cuivre avec du gros sel et du vivaigre, je suppose que ce remède doit être encore bon, en tout cas, le brasso devrait bien tenir cet emploi et je suis surprise que votre cuivre ne reste pas en son état.

Q.—Je dois me marier en octobre, je suis en deuil, pourrions-nous avoir de la musique à la messe.

X.—Ne donnant pas de déjeûner, nous voulons servir des sandwiches et des gâteaux? Comme nous voudrions faire bien les choses, que pourrions offrir de plus?

Liliane

R.—Il vaut mieux ne pas avoir de musique à l'église.

2.—Vous pourriez aussi offrir des salades, des tartines de pain et beurre, des petits pains chauds, de la crème à la glace, du café et du vin.

Q.—Quelle couleur de gants irait avec un manteau de lapin blanc.

Merci

R.—Des gants blancs.

Q.—J'ai 25 ans et je suis courtisée par un jeune homme que j'aime beaucoup et qui m'aime aussi, mais il n'a pas d'argent, il gagne deux piastres par semaine Dois-je le laisser venir ou le renvoyer?

2.—Quel jour était le 20 août 1906?

L'Amie d'Oberic

R.—Il vaudrait beaucoup mieux demander à ce jeune homme de trouver une position avant de vous attacher à lui. Il empêchera de meilleurs partis d'aller vous voir et vous perdrez votre temps avec lui.

2.—Le 20 août 1906 était un mardi.

Q. Quel est le poids normal d'une jeune fille de 13 ans mesurant 5 pds 2 pcs?

Une qui écrit pour la première fois

R.—97 lbs.

Q.—Je voudrais avoir la recette du vin de carottes?

Ménagère

R.—Si on m'envoie cette recette, je vous la transmetrai volontiers, mais dans le journal, parce qu'ainsi plus de personnes en profitent.

Q.—Y a-t-il possibilité d'enlever des taches jaunes sur des robes blanches faites par des poires et pêches?

2.—Quel est le poids normal d'une femme de 34 ans, mesurant 5 pds 5 pcs?

Salve Ginevra

R.—On me dit que le peroxide d'hydrogène enlève ces taches de fruits.

2.—135 lbs.

Q.—Quelles sont les conditions et les règlements pour faire partie de votre courrier?

2.—Quelles seront les couleurs pour les manteaux et les chapeaux cet hiver?

Gise

R.—Il se portera beaucoup de brun et de rouge foncé, mais je ne vous conseille pas cette dernière couleur pour un manteau d'hiver, vous vous en fatiguerez vite.

R.—Il n'y a pas d'autres conditions que de poser des questions et de se soumettre au jugement de la directrice sur la manière qu'elle juge à propos d'y répondre. Cette colonne est réservée aux questions que l'on publie en même temps que les réponses, celle A mes correspondants à celles auxquelles je ne donne que la réponse, soit que la correspondante le demande ou que je décide qu'il est préférable de le faire. Dans les demandes d'échange de chansons ou de poésies, il faut publier le nom et l'adresse, parce que ce sont les correspondants qui se chargent d'envoyer les paroles de ces chansons et poésies sans qu'elles passent par l'intermédiaire du journal. Ceux et celles qui envoient des manuscrits pour faire publier doivent toujours donner leur nom et leur adresse, un pseudonyme et se fier également à la décision de la directrice.

Q.—J'ai un plant de pivoines que je veux changer de place. Quelle est la meilleure saison pour le faire?

2.—En séparant la plante pour en faire deux eut-ce que je l'expose à périr?

Rose Alice

R.—Je pense que l'automne est plus favorable.

2.—Oui vous exposez si vous ne savez pas la manière de la séparer et si elle n'est pas assez forte pour supporter cette séparation.

Q.—J'ai fait un voyage, il y a quelque temps et j'ai rencontré un jeune homme qui m'a beaucoup plu et qui m'avait promis de venir me voir. Qu'est-ce que je pourrais faire?

2.—Est-ce que les manteaux seront portés longs ou courts cet hiver et quelle couleur sera la plus populaire?

Louisette aux yeux bleux.

R.—Vous pouvez l'inviter si vous le voyez, mais à votre place, je ne ferais pas d'autres démarches.

2.—Il y aura des manteaux longs et des manteaux courts pour le sport et la marche. Des bruns des rouges, des verts et bien entendu il y a toujours du bleu.

Q.—Comment nettoyer un béret de chenille blanche sali par les cheveux?

E. de B.

R.—Passez-le dans la gazoline.

M. Maurice Laliberté, fils d'Arthur, de St-Henri, demande les chansons "O Paris" et "J'ai deux Amours".

Mlle Rollande Poulin, St-Vianney, Matapédia, demande les chansons "Maman n'est pas" (air de Jeanne) et "Toujours t'aimer" (Vous n'avez droit qu'à deux demandes à la fois).

Mlle Rosa Otis, Ste-Félicité, Mtane, demande les chansons "Maman n'est plus" (air de Jeanine) et "Une larme pour un baiser" et enverra en échange "Ferme tes jolis yeux" et l'"Adieu du dernier soir".

Mlle Valéda Langlois, Franklin, demande la chanson "Les Gars de la Marine" et "Le chef d'œuvre de la création". (Votre adresse n'est pas assez complète).

Mlle Lucia Langlois, Mistassini, Lac St-Jean, demande les chansons "Merci grand'mère" et "Scène d'Amour" (notées).

Mlle Geneviève Chouinard, Rimouski, demande les chansons "Les gars de la marine" et la "Sérénade de Tosseli".

Mlle Marie-Anne Langlois, St-Gérard, B. P. Alatante, comté Québec demande les chansons "Viens le soir descend" et "Plaisir du ménage".

Mlle Irène Paul, 1 ruelle Lemieux, Lévis, demande le "langage des fleurs" et "des plantes" et offre en retour le langage des yeux", des tim. res ou du mouchoir".

Mlle M. Fournier, 515 rue St-Cyrille, demande les chansons "Tu vas partir, o ma brune hirondelle" et "Partir c'est souffrir".

Monsieur Jean-Paul Morin, étudiant, 177 Villemay, Lévis, demande les chansons Rosalie et T'en fais pas Bouboule.

Mademoiselle Cécile Imbault, St-Siméon, Charlevoix, demande le langage des timbres et celui du papier à lettre.

Mademoiselle Marguerite Hébert, 92 rue McManamy, Sherbrooke, demande es chansons Maman n'est plus et Bonsoir Chérie.

Mademoiselle Germaine Fournier, Les Boules, Matane, demande les chansons: Maman n'est plus (air de Jeannine) et Une heure près de toi.

Mademoiselle Jeannette Bourret, 297 rue St-Alphonse, Thetford-les-Mines, Mégantic, demande les chansons. "J'ai deux amours" et "O Paris".

Mademoiselle Laurette Brousseau, Petite-Vallée, Gaspé, demande les chansons Le Vallon et Tu diras un bonjour pour moi.

Mademoiselle Thérèse Duchesneau, de Grand'Mère, demande les chansons suivantes: "Le plus joli rêve et Je ne sais pourquoi.

Mademoiselle Clara Bourbeau, 90 St-Mathias, demande la chanson : Mon soleil.

Mademoiselle Marie-Anna Couture, Robertsonville, demande les chansons "O Paris" et "J'ai deux amours" et en enverra d'autres en échange.

Mlle Cécile Giguère, 61 2e avenue, Limoilou, demande les chansons: "Le Tango de Lola et les "Millions d'Arlequin".

Mlle Marie Aimée Hottote, Bo'te Rurale 294 L'Islet demande la chanson "Aimer, c'est forger sa peine" et en enverra d'autres en échange.

M. Jean-Paul Mailhot, Lourdes, Mégantic, demande les chansons: "Maman n'est plus", (air de Jeannine) et "Tu dira: un bonjour pour moi".

Mlle Marie-Paule Pomerleau, Institutrice, Gould, Compton demande les chansons "Maman n'est plus", air de Jeannine et "Good Night Sweetheart".

Mlle Marguerite Bourdages, Bonaventure Est, Bonaventure, demande les chansons: "Maman n'est plus" et "J'ai deux amours".

M. Gilles Montminy, St-Gilles Lotbinière demande la chanson: "Maman n'est plus" et en enverra d'autres en échange. C'est à ceux qui donnent leur adresse qu'il faut envoyer les chansons.

M. Wilbrod Bouchard, Sacré-Coeur, Saguenay, demande les chansons, "C'est y toi qui t'appelles Emilienne" et "Les Gars de la Marine".

Mlle Pauline Nolet, St-Camille Bellechasse, demande les chansons "Une heure près de toi" et "Maman n'est plus", (air de Jeannine). On n'envoie pas les échanges au "Soleil" mais à ceux qui envoient les chansons.

M. Robert Kaine, 5 rue Ste-Ursule demande les chansons "Pourquoi douter de mon amour" et "Pourquoi mens-tu'?"

M. Joseph Kaine, 5 rue Ste-Ursule demande les chansons, " Une heure près de toi" et "Petite Mone".

M. George Kaine 5 rue Ste-Ursule de-

(Suite à la page 7, 2e col.)

L'ART DE DISPOSER DES REVUES ET MAGAZINES

Le problème d'utiliser les revues et les magazines et de les garder en ordre incombe à la ménagère dont la famille aime la lecture. C'est elle qui doit ramasser les pages disséminées par le lecteur négligent ou arranger sur la table les magazines mis de côté lorsqu'on les a lus. C'est encore à elle de décider quand et où on doit les mettre de côté, mais de façon à les retrouver si on les redemande. Et c'est encore à elle à voir que la chambre n'ait point l'air encombrée tant qu'ils sont en usage.

Une bonne manière c'est de les ranger sur une table comme à l'étalage d'un libraire, chaque revue reposant sur l'autre, mais permettant de lire le nom. De cette façon, elles deviennent une décoration sur la table de la bibliothèque ou du vivoir et donne un air vivant à la chambre où des chaises confortables semblent inviter le lecteur à s'approcher et à y puiser pour son compte.

On revoit les étagères sur le mur où l'on peut déposer les journaux du jour et ceux de la veille, mais revues et journaux doivent être soigneusement pliés et rangés. Une table tournante permet de garder une tablette pour chaque revue, mais le dessus de la table doit rester libre pour que le lecteur y étale son livre ou sa publication favorite.

Des rayons de bibliothèque servent très bien pour les revues de petit format. Les grands formats ne logent guère que sur des tablettes ou des supports sur le mur. Quand on n'a ni les uns ni les autres, on les place dans une armoire ou garde-robe, mais les revues du présent mois devraient rester en usage jusqu'à l'apparition des autres.

L'HEURE QUI PASSE

Une correspondante nous écrit : "J'ai une lourde tâche à accomplir et je me sens parfois découragée. Un mari intelligent et bon et qui m'a rendue très heureuse, m'a laissé en mourant, huit enfants et très peu de ressources. Bien que la Providence m'ait été secourable et que jusqu'ici, nous n'ayons pas manqué du nécessaire, je me demande comment je parviendrai à les élever, à les établir tous ? Les verrais-je grandir ou devrais-je les laisser avant qu'ils aient la force physique et l'énergie morale nécessaires. Cette crainte me paralyse et m'enlève mon courage. Vous qui savez trouver de bonnes paroles pour toutes les misères, donnez-moi un conseil ?"

Au lieu de regarder votre tâche tout entière, pourquoi ne pas seulement vous attacher à regarder le jour qui passe ? Cherchez à faire aujourd'hui tout ce que vous pouvez pour le bien matériel et pour l'avancement moral de vos enfants. Utilisez bien toutes ces heures, n'en négligez aucune, mais au nombre de vos devoirs envers les vôtres, faites entrer un peu de repos, une heure de tranquilité, un peu de distraction qui gardent votre système nerveux en équilibre.

Le temps passe doucement et silencieusement. Il ne nous avertit pas de sa venue, il ne touche pas à l'épaule en s'enfuyant. Nous ne pouvons pas le retenir d'une fraction de minute. C'est le présent, il est vôtre, mais il sera bientôt le passé, il ne vous appartiendra plus. Il n'est pas pressé et il est toujours mesuré, et en cela nous devrions nous modeler sur lui, car c'est parfois en nous hâtant que nous faisons une grave erreur ou en essayant de faire trop de choses à la fois.

Il y a deux façons profitables de travailler : en gardant toujours la même activité et en faisant entrer dans son labeur assez de distractions pour contrebalancer l'effort, ou en dépensant ses forces dans un temps relativement court et en se reposant ensuite pour emmagasiner de nouvelles forces pour une autre période de travail.

Quelle que soit la manière que vous adoptiez, chaque minute doit vous laisser la satisfaction de l'avoir utilisée de votre mieux. Vous devez avoir fait quelque chose pour le bien-être matériel et pour l'avancement moral de vos enfants. Puis, confiez-les à la Providence Divine dont vous reconnaissez avoir été comblée, pourquoi leur serait-elle moins bonne et moins secourable ?

La bonne réputation et le souvenir d'un père honnête et attaché à son devoir leur seront plus précieux qu'une fortune qui les déviserait sans leur apporter tous ces dons que l'adversité a développés en eux. L'heure présente doit vous réconforter et chasser les fantômes. L'avenir est à Dieu et il est rarement tel qu'on se le figure. Vos enfants auront les grâces d'état pour lutter comme vous les avez eues vous même. Pourquoi seraient-ils plus malheureux que vous. Il y a encore de bonnes gens par le monde et les orphelins sans fortune parviennent quelquefois mieux que les enfants de parents riches et influents. Ayez confiance et ne gâtez pas les bonnes heures que Dieu vous donne dans un foyer rempli de chaudes affections.

Gimena

L'HOLOCAUSTE

(A la mémoire de Jean-Louis Guay, pieusement décédé à l'Hôpital Laval le 26 juillet à l'âge de 29 ans.)

Que l'action de grâce achève mon adieu !
(Mgr Baunard)

Tandis que l'aube rose envahit les lointains
Que sourit dans l'air pur la grâce du matin
Que l'ombre et ses terreurs ont fui comme un mensonge
Et qu'enfin la douceur de vivre se prolonge
Pour tant d'autres humains aux espoirs radieux,
Voici que d'un mourant se consomme l'adieu...
Un blanc lit d'hôpital.... Deux ou trois coiffes grises
Près d'un malade cher qui, très pâle, agonise...
Rien n'a pu retarder la marche de la mort :
Elle vient à pas sûrs réclamer le trésor
Vers qui depuis longtemps convergeaient ses menées,
Mais, quand même, il aura vécu bien peu d'années !
Une longue existence eût-elle été de trop
Pour qu'il réalisât son grand rêve si beau ?
Quand vers tant d'horizons l'avenir nous invite
Il avais su choisir : Jean-Louis serait lévite.
Un apôtre germait dans ce collégien
Qui devait revêtir le froc dominicain...
Le bac était passé. Plus rien qu'une vacance
Avant la grande paix du cloître...
Et la souffrance
Connaissant du Seigneur les desseins triomphants
En sa livrée austère attendait cet enfant...
Qu'a-t-elle su lui dire en son langage auguste
Pour en faire un héros ? Qu'elle est divine et juste;
Qu'elle est louange, hommage, et prière à la fois
Et que servir Jésus, c'est embrasser sa croix...
Toujours allègrement Jean-Louis porta la sienne
Il gardait devant tous sa belle âme sereine
Où se lisaient la joie et l'exquise bonté...
A plusieurs il donna des leçons de gaieté !
Et comme il est permis d'espérer que l'on vive
Comme, en sa guérison, sa foi restait active !
Enfin des jours meilleurs allaient naître pour lui !
Et pour charmer l'attente et pour tromper l'ennui
"La nature et son coeur" comme il l'a dit lui-même
Inspirèrent sa muse... O les jolis poèmes
Qui marquèrent l'éveil de son jeune talent
Au prophétique anonymat : Le Pélican !
Plus tard, affermissant les cordes de sa lyre
Et sentant sourde en lui —mystérieux délire—
De nouveaux flots sacrés d'harmonie et d'amour,
Il chanta longuement son dernier chant du jour...
Parcourant d'un regard immense qu'on envie
Tout le cycle de l'âge, il fit "Moisson de Vie"
Celui dont le destin tôt briserait l'essor
Se hâtait de nouer de riches gerbes d'or...
Legs cent fois précieux de la reconnaissance !
Tout n'aura donc été dans sa courte existence
Que symbole, présage et poétique attrait !

Il n'est plus avec nous ! Ce matin de juillet,
Tandis que de sainte Anne on célébrait la fête,
Bénissant du mourant l'émouvante requête
L'aïeule du Seigneur appelait son élu
Pour là-haut le conduire où ne se quittent plus
Ceux qui se sont aimés saintement sur la terre;;
Où nous serons un jour nous aussi, je l'espère !
Avant le grand départ — ô suave bonheur !—
Dans son coeur oppressé descendit le Sauveur
Et celui qui jadis rêvait d'être une hostie
S'inclina lentement, victime enfin choisie...
Prêtre de la souffrance, il saluait l'autel
Qu'il gravissait déjà pour sa messe du ciel...

Louise MARIE

Québec, 1932.

LA SURPRISE DE LA CIGOGNE

C'est tout naturellement le don d'une layette que les amies d'une jeune maman. — La réception se fait également chez une amie afin de garder tous les charmes de la surprise. Il vaut mieux s'assurer à l'avance de ce que chacune compte donner afin qu'il n'y ait pas trop d'objets semblables. Cela ne veut pas dire que l'on ne donnera qu'une paire de bas ni qu'une couverture, mais que les dons seront assortis.

Une souscription de plusieurs ou de toutes servira à acheter un moïse dans lequel on cachera tous les autres objets. Ce moïse peut être un véritable berceau acheté tout garni dans un magasin à rayons ou ce peut être un simple panier que la plus adroite garnira de conton mercerisé ou de soie en dehors et en dedans et de mousseline suisse ou d'organdie. Une personne peut donnr l'oreiller, une autre les taies grodées, une troisième le matelas, d'autres les couvertures.

On peut, si l'on a assez d'argent, donner un panier à plusieurs étages destiné à serrer la layette, ce qui serait une autre charmante façon de l'offrir. Un bain portatif en caoutchouc est aussi un joli cadeau à offrir et l'idée de l'eau qu'il évoque est toute indiquée pour un "shower".

"Le bateau des rêves" convient particulièrement à une couverture de bébé. Dans chacun des carrés brodés ou tricotés on voit un bateau avec ses voiles. On peut alterner des carrés blancs et bleus, ou roses et blancs. On voit sur d'autres couvertures de petits canards ou des poulets.

Le centre, pour la table à thé, sera un jouet d'enfant ou un groupe de petits objets. On les offrira ensuite à la petite maman qui croira que c'est là toute la surprise et c'est alors qu'on apportera le moïse et son contenu.

VAILLANTE JEUNESSE

Ce titre est celui de l'une des nombreuses revues qui nous viennent de France. La première fois qu'elle me parvint, je fus un peu surprise et je feuilletai avec une vive curiosité ses pages peu volumineuses mais bien remplies ainsi que je le constatai très vite.

Ce n'est pas une publication mondaine, cependant elle n'en est pas moins intéressante. J'emprunte à l'**His oire de Vaillante Jeunesse** (2) quelques notes sur ce périodique catholique, ses débuts, ses raisons d'être et son évolution qui est intéressante à suivre.

"Le difficile pour une revue ce n'est pas de naître, c'est de durer". Sur ce point **Vaillante Jeunesse** a donné ses preuves car voilà vingt-huit ans qu'elle existe.

Elle fut fondée par Mme Yves d'Isné dont les ouvrages sont bien connues au Canada, principalement un volume de méditations à l'usage des gens du monde. (Dix minutes à Dieu).

"**Vaillante jeunesse,** écrivait en 1929 sa fondatrice, était en germe dans une revue humble toute humble et modeste qui font fondée par les Salésiens il y a une trentaine d'années et qui connut un brillant succès. "C'était l'**Ami du Catéchisme.**

Jeunesse Française fit son apparition en 1904 avec les mêmes collaborateurs et le même esprit que la revue sus-mentionnée. Elle paraissait tous les quinze jours et offrait à ses lecteurs des causeries scientifiques, des poésies, des nouvelles signées d'auteurs connus dans le monde littéraire : Ctesse de Flavigny, Marquis Costa de Beauregard de l'Académie Française, François Coppée, Botrel, René Bazin, etc.

Pour des raisons particulières, la revue changea de nom et devint **Jeunesse de France,** mais ce titre se raprochait trop de celui de certaines publications et pouvait prêter à confusion. Il dût être une fois de plus modifié : **Vaillante Jeunesse** naquit qui a grandi et vécu jusqu'à ce jour.

Elle a poutant essuyé bien des revers mais, de chaque épreuve nouvelle, elle sortit avec un regain d'activité et de vaillance, grâce à l'impulsion donnée par sa directrice et le dévouement de ses collaborateurs.

Vers la fin de l'année 1907, Yves d'Isné fut immobilisée par la maladie qui la tient allongée depuis lors. Cependant elle n'en continua pas moins sa régulière collaboration et demeure encore aujourd'hui l'âme de la publication qu'elle a fondée.

Avec la guerre les épreuves redoublèrent mais pouvaient-elles abattre des "Vaillants" ? Aussi malgré que ses ressources fussent affectées par la hausse d'après-guerre, la revue lutta et survécut à la tourmente qui en a englouti tant d'autres.

Enfin en 1925, M. le Chanoine Cordonnier en prenait la direction qu'il assume encore et qui a acquis à Vaillante Jeunesse une vie nouvelle, quoiqu'elle ne paraisse plus maintenant qu'une fois par mois.

Elle a eu successivement pour collaborateurs : Mme de Villedieu, Mlle Morel de Teincey, Mme Dourliac, la Ctesse Clo, Emile Faguet, Cte de Mun, Camille Bellaigue, P Lhande, Mme Jean de la Brète etc. Plusieurs parmi les amis de la première heure ne sont plus. D'autres ont pris leur place : Godefroy Boutard, Guy d'Aveline, etc. qui viennent tout à tour à prêter à cette publ cation le concours de leur talent et de leur esprit.

En 1906 Mgr Delamaire archevêque de Cambrai, écrivait à la direction, "Vous défendez toutes les vérités, vous guerroyez contre toutes les erreurs. A Vaillante Jeunesse on est énergique, on tranche dans le vif de nos vilains travers." La revue est restée fidèle à ce programme.

Le but de Vaillante Jeunesse qui s'adresse surtout aux jeunes mais qui intéresse également ceux qui ne le sont plus tout à fait, peut se résumer ainsi : "Développer dans les jeunes, les trésors de leur âge, leur apprendre à utiliser leurs richesses de coeur et d'âme au profit de ceux qui les entourent et les préparer à servir Dieu et le prochain dans les oeuvres sociales."

"Elever, instruire, intéresser et amuser, tel est le but de Vaillante Jeunesse" qui a fait son tour du monde car plusieurs Vaillants sont aujourd'hui missionnaires de N.-D. d'Afrique.

Sa valeur littéraire, ses rédacteur, suffisent à la recommander et il serait vivement à souhaiter qu'on mette entre les mains des jeunes une revue aussi édifiante plutôt que ces publications malsaines auxquelles on ouvre trop facilement la porte de ses foyers et qui ont sur l'âme de leurs lecteurs une si néfaste influence.

Vaillante Jeunesse n'est pas canadienne, il est vrai, mais c'est tout comme... Elle a même esprit et même coeur car... c'est une petite cousine qui vient de France !...

ARIANE

(1) Vaillante Jeunesse, (revue mensuelle). Directeur : M. le Chanoine Ch. Cordonnier, 198 rue de Vaugirard, Paris, (XVe) France.

(2) Histoire de Vaillante Jeunesse (Yves d'Isné).

A mes correspondants

MUSCADINE.—Je me réjouis, après tout de ces nécessités qui vous ramènent au moins de temps à autre. Je ne puis qu'être très indulgente pour celles qui n'ont pas le temps d'écrire.

Je n'ai jamais entendu parler du roman auquel vous faites allusion et je prendrai les renseignements nécessaires, de même qu'au sujet du second. Je souhaite que ces démarches réussissent.

Quand vous aurez des loisirs, l'automne ramènera les longues soirées au coin du feu, j'espère que vous viendrez causer longuement comme au temps jadis.

BRUNE BERGERONNETTE.— Votre lettre m'a enlevé un souci, je me demandais si le message vous avait été fait en temps et surtout s'il vous était parvenu. J'ai bien regretté de n'avoir pas le temps de faire cette petite fugue, les vacances ont été rayées de mon calendrier, cette année, je les ai consacrées à une besogne très agréable, mais je n'ai pu profiter de la bonne hospitalité de mes amies. Il y en a à qui je promets tous les ans d'aller les voir et tous les automnes, il me faut faire les mêmes excuses et exprimer les mêmes regrets.

Nous nous reverrons quand vous serez revenue, et cela viendra vite, mais ces journées de septembre sont délicieuses.

UNE MARGUERITE BLEUE.— Il n'y a qu'à envoyer les articles et à se soumettre au jugement de la directrice qui en dispose suivant les meilleurs intérêts des collaboratrices. Je n'écris pas de lettres personnelles sans des raisons spéciales, mais je réponds volontiers dans le journal et si on le préfère, je ne publie que la réponse.

SOUCIEUSE.—Si vous aviez l'occasion de venir dans mon voisinage, je serais heureuse de causer avec vous pour éclaircir certaines parties obscures de vos lettres. Aucun des mes articles ne vous concerne ni directement ni indirectement, et je ne connais rien des ennuis dont vous paraissez vous plaindre ni des raisons qui ont pu les motiver. Je n'ai pas de misère à vous lire, mais plutôt à vous comprendre, tout cela est du grec pour moi.

TOUJOURS CANADIENNE.— Que devez-vous penser, me croyez-vous malade, mais la vue de cette page doit au moins avous rassurer. Est-ce que vous ne comptez pas venir au cours de l'automne, je suis certaine que vous vous réacclimateriez vite, et peut-être ne voudriez-vous plus laisser le vieux Québec, vous êtes demeurée tellement canadienne et québecoise. Nous avons une température magnifique et nos arbres ne sont pas encore touchés par l'automne, et les pluies continuelles les ont gardés bien verts.

BERRANGERE DE KERMARIOU.— J'ai bien reçu le manuscrit et je vais vous demander de la patience j'en ai plusieurs ainsi que des livres nouveaux à examiner. Lorsqu'il sera examiné, je vous en avertirai et avant de le réclamer, vous téléphonerez à 6532 et vous viendrez le chercher lorsque j'aurai un moment pour vous recevoir. Il faut reprendre l'habitude de me faire de petites visites au courrier, en attendant celle-là.

CLAUDE.—Il ne faut pas désespérer de recevoir votre volume, j'attends toujours les loisirs pour le parcourir en entier.

M. S. M.—Je ne prévois pas que je pourrai vous écrire une lettre particulière, cette semaine, et je voux donner au moins signe de vie.

Je ne crois pas qu'il y ait d'inconvénient à ce que vous téléphoniez à ce jeune homme pour lui dire que vous regrettez de n'avoir pas été chez vous l'autre jour et pour l'inviter à venir chez vous lorsque cela lui sera agréable.

Les habitudes d'aujourd'hui autorisent ces sorties, mais il ne faut pas en abuser ni même accepter toutes les invitations.

NORD.—Je voudrais que vous preniez l'habitude de venir me faire de petites visites au courrier, il y a des parentés d'esprit qui se manifestent ainsi et qui ne manquent pas de douceur. Nous avons les mêmes goûts et je vous crois éprise de tous les bons et beaux mouvements, bien que votre activité se manifeste dans d'autres domaines.

Nous avons toutes des croix à porter, taillées à la mesure de notre épaule et voulues par la Divine Providence. S'il nous était donné de les changer, nous en choisirions de moins méritoires et peut-être de plus dures, puisque nous n'aurions plus la résignation et la grâce d'état pour nous aider à les porter. Elles crucifient ce qui nous tient le plus au cœur, autrement, elles ne seraient plus des épreuves. Revenez si vous en avez le goût et le temps.

ARAGO.—Je ne puis faire ce genre de publicité.

SOUCIEUSE.—Oui j'ai reçu vos dernières, mais je ne pourrais fournir à y répondre et je veux pas écrire dans le journal des choses qui vous feraient recon-

(Suite à la page 7, 2e col.)

Metamorphose

Pas de massages malpropres ni de traitements exténuants. Votre peau change d'aspect à la première application de Crème Orientale; elle devient souple, attrayante, d'un ton ivoire. Cette Crème adhère et ne s'efface pas, ni ne laisse voir de stries ou marques crayeuses. Son action blanchissante, astringente et antiseptique est très efficace contre taches, flaccidité, rides, rousselures et décoloration du teint. Ayez recours à la Crème Orientale dès aujourd'hui; elle transformera votre teint.

CRÈME ORIENTALE
de GOURAUD

Maintenant fabriquée sous forme solide à $1.00 le pot.
Si votre vendeur n'en a pas, écrivez-nous directement.
Envoyez 10c pour échantillon
Gouraud, 427 St. Francois Xavier Street, Montreal

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

L'EGLISE ! TOUJOURS L'EGLISE !

Le gouvernement espagnol, contre toute évidence, veut aussi accabler l'Eglise de tous les maux de la République. Quoi qu'il arrive, c'est l'Eglise. Laisse-t-il, par froid calcul, mûrir à son aise un complot une grève, des troubles quelconques, il dégage sa responsabilité en faisant accuser l'Eglise.

Une mise au point a paru dans l'Osservatore Romano. Nous tenons à donner, à nos lecteurs, cette correspondance de Madrid, qui montre sous son vrai jour le récent complot militaire, et la responsabilité des gouvernants dans cette affaire.

On ne peut affirmer que la révolte militaire du 10 août fût une surprise pour les Espagnols. Depuis l'année dernière, on parlait de complots militaires et, du reste, l'histoire de l'Espagne au dernier siècle est remplie de pareils épisodes et le siècle présent a même sa journée célèbre du 13 septembre 1923.

En octobre de l'année passée, une forte agitation se fit jour dans les provinces basques et en Navarre; mais le gouvernement y mit fin en envoyant sur les lieux quantité de troupes, en séquestrant les armes et en suspendant les journaux.

Tandis que les esprits se calmaient en ces régions septentrionales, le sentiment nationaliste et séparatiste devenait toujours plus aigu et se redressait en d'autres contrées. Les militaires, d'autre part, restaient toujours hostiles au nouvel ordre de choses. Ne se sentent-ils pas offensés par les graves mesures prises à leur égard, comme les congés, les destitutions, les procès, les emprisonnements de généraux? Même la "garde civile" si méritante et si populaire, correspondant aux carabiniers en Italie, souffrait avec mauvaise humeur les humiliations que lui infligeaient les nouveaux maîtres de l'Etat.

Il n'est donc pas étonnant que l'on parle aujourd'hui de coups de main, d'insurrections, de conjurations. Toutefois, un observateur prudent ne se laisse pas tromper par les bruits alarmistes. Il remarque qu'en face des militaires, les seuls éléments décisifs d'une révolte, se trouve, toujours favorable au gouvernement, une masse compacte et populaire, dominée par les partis, tandis que le gouvernement lui-même en en éloignant les gradés hostiles ou suspects et en organisant ce qu'on appelle les "gardes d'assaut", fidèles au nouveau régime et destinés à remplacer graduellement la vieille "garde civile" dont les socialistes et les communistes, ayant de nombreux comptes à régler avec elle, demandent à cor et à cri la suppression.

Du reste, le scepticisme de la masse prend encore plus de consistance du fait que rien de sérieux ne résulte jamais de tant de complots que le gouvernement d'Azana dit avoir découverts. Ainsi les événements du 10 août sont enfin venus donner un peu de raison aux bruits quotidiens de révolution, sans donner un démenti par trop éclatant aux calculs froids de la politique.

On pourrait dire que la révolte est née à force d'en parler, mais comme le **ridiculus mus d'Horace.** D'ailleurs, la saison des chaleurs, toujours propice en Espagne, aux événements exceptionnels, y eut également sa part.

Le gouvernement n'a pas eu beaucoup de peine à éventer l'essai de révolte, ayant des confidents et des informateurs dans toutes les phases du complot. Il en connaissait à temps les trois objectifs principaux et avait eu tout le temps d'organiser une défense puissante: le ministère de la Guerre, le palais des postes et le faubourg de Madrid: Tetouan des Victoires, d'où devait partir la marche sur la capitale. Il était donc facile d'exercer une forte surveillance, et on attendait avec confiance l'attaque, qui fut, en réalité, moins bien menée qu'on aurait pu s'y attendre.

Comme on le sait, à Madrid, tout se réduisit à une expédition d'auto-cars avec quelques fusillades. Le résultat en fut sept morts, de nombreux blessés et une rafle parmi les insurgés surpris dans leur quartier général.

A Séville, ce fut un peu plus sérieux parce qu'il y avait une tête: le général Sanjurjo, qui s'était beaucoup distingué au Maroc en y gagnant les plus hautes distinctions militaires ainsi que le titre de marquis du Riff. Déjà peu enthousiaste envers la monarchie au temps de son déclin, nullement opposé à la République, il continuait à occuper sous le nouveau régime de très importantes charges militaires.

Personne ne pensera qu'il avait l'intention de restaurer la monarchie; lui-même déclara combattre le gouvernement et non le régime républicain. Il avait dressé son plan d'attaque: plusieurs colonnes militaires de garnisons différentes devaient marcher sur Madrid recevant le long de la route le renfort d'autres troupes. Mais le tout fut déjoué par la résistance du syndic et du Conseil municipal de Séville. Le général séditieux devait fuir seul, vers la frontière portugaise, et il suffirait d'une simple sentinelle pour l'arrêter...

Tous les bien pensants ont jugé comme elle méritait cette révolte qui avait la prétention de renverser le gouvernement républicain avec un gouvernement de la garde civile et 200 soldats de la garnison de Tetouan des Victoires : dessein présomptueux jusqu'à en être ridicule.

La révolte du 10 août a donc un caractère trop bien défini pour qu'on puisse le déformer au détriment de l'Eglise et des catholiques, comme le voudraient certainement ceux qui profitent de tout pour leurs visées sectaires. La responsabilité du chef, le général Sanjurjo, qui est loin d'être catholique dans ses principes et ses habitudes, suffirait à rendre vaines des tentatives aussi injustes et odieuses.

Tout le monde, au contraire, peut témoigner que l'épiscopat, le clergé, les Ordres religieux, nos associations et tous ceux qui ont quelque influence dans la vie catholique, furent absolument étrangers à toute action séditieuse en donnant la preuve qu'ils savent souffrir et chercher le remède aux maux immenses dont souffre l'Eglise en Espagne, uniquement dans les voies justes et légitimes tracées par le Souverain Pontife.

Espérant, en premier lieu dans la divine Providence qui permet les épreuves les plus dures pour préparer les triomphes les plus éclatants, ils ont toujours confiance dans le sentiment de loyauté et de justice qui est gravé dans l'âme chevaleresque des Espagnols, et qu'aucun préjugé de parti pris ne pourra jamais voiler et moins encore effacer. Nos journaux eux-mêmes, dans le tourbillon des polémiques, ont toujours nettement distingué la défense des principes religieux de toute agitation de parti politique, reconnaissant loyalement le devoir des catholiques d'obéir à l'autorité constituée.

Puisque la suspension des journaux n'est venue qu'**après l'écrasement de la révolte,** c'est un signe que la surveillance secrète des autorités et les adversaires politiques n'aient trouvé jusque-là aucune excitation contre l'ordre public et l'existence de la République espagnole.

L'ordre de suspension de tous les journaux a surpris justement même de nombreux non-catholiques. Cet ordre paraissait tellement arbitraire qu'il ne pouvait se justifier que comme une mesure de précaution de la part de ceux qui ne connaissent pas parfaitement les principes catholiques en cette matière ou par la confusion bien compréhensible et pardonnable qui se produit au moment des révoltes. Il est donc permis d'espérer que cet ordre sera rapporté aussi vite que possible.

En faisant cet acte de justice, les autorités sépareront leur propre responsabilité des agissements des extrémistes qui ont profité des récents événements pour se ruer une fois de plus contre nos établissements.

En fait les incendies d'églises ont recommencé à Séville, à Grenade et ailleurs.

A Grenade, on mit le feu à l'église de Saint-Nicolas et au couvent des Adoratrices. Ces incendies s'étendirent et causèrent de graves dommages. Quel rapport y a-t-il entre les Soeurs Adoratrices de Grenade et le général Sanjurjo. Personne n'a jamais pu le dire.

Espérons toutefois que ces tristes lueurs d'incendies sacrilèges finiront par illuminer les voies obnubilées de la justice, pour la bonne renommée de l'Espagne et pour le bonheur de ce grand peuple.

Le comte Dalla Torre, dans l'article qui précède cette correspondance de Madrid, après avoir rappelé que la République espagnole se défend par les moyens que ses partisans reprochaient à la monarchie, a donc raison d'écrire :

Un groupe de militaires dont les chefs, dans leurs idées et leur conduite, n'ont rien de commun avec la pensée et la morale catholiques, dont les buts et les moyens ne sont pas seulement différents de ceux de l'autorité ecclésiastique, mais sont encore en contraste ouvert avec ses exhortations à la paix, à la charité et à l'obéissance aux pouvoirs constitués, une poignée de soldats organise le "pronunciamento" le plus inconsistant, le plus aventureux et le plus ridicule. Le gouvernement qui sait tout à temps, qui suit tout et laisse mûrir jusqu'au bout l'abcès pour mieux intervenir; le gouvernement qui sait tout et sait donc le pouquoi et le comment de l'agitation, sait donc qu'il n'y a pas le moindre nuage d'idéalisme religieux, idéalisme trop incompris et trop élevé, pour la bassesse commune de personnages ambitieux. Il sait que ce n'est pas un individu, ni une organisation, ni une association ou journal et moins encore des évêques ou des prêtres, esprits dirigeants et responsables dans le domaine catholique, qui ont un rapport quelconque avec ces conjurés...

La populace bolcheviste se met-elle en mouvement? C'est le prêtre et le journal catholique qui l'ont provoqué. A bas le prêtre, à bas le journal !

S'agit-il d'une giunta militaire ? parle-t-on d'un pronunciamiento ? Vite le feu aux églises de Séville, le feu au couvent des Adoratrices.

Les débris monarchistes se rassemblent-ils, ou un tel élève-t-il le drapeau pour cacher ses intérêts personnels ? Le feu aux autels de Grenade.

Des grèves ? C'est l'Eglise.

Du séparatisme ? L'Eglise.

Des crises ? L'Eglise. Toujours l'Eglise la **delenda Carthago** de tous les prévaricateurs de toute moralité civile et sociale cachés sous le masque de Caton...

Toujours l'Eglise, la religion, le catholicisme, ses ministres, ses fidèles.. L'Eglise, reste comme la base de tout ce que la révolution laïcisatrice et socialiste peut exterminer.

Les catholiques espagnols résistent et ne plient pas.

Les catholiques de tout l'univers dénoncent ces méthodes, vieilles il est vrai, mais qui dans le gouvernement actuel de la République espagnole semblent ignorer la condamnation qu'elles ont toujours méritée. Elles se renouvellent plus incongrues et plus haineuses.

Le Pape exhorte les catholiques à se servir du cinématographe

Dans une lettre adressée par le cardinal Pacelli, au nom du Saint-Père, à Mgr Janssen, archevêque d'Utrecht, Pie XI exhorte les catholiques à se servir du cinématographe pour la diffusion de la foi chrétienne et Il envoie sa bénédiction pour l'entreprise cinématographique des catholiques hollandais.

LE CENTENAIRE DE M. EMERY

SULPICIENS DE FRANCE EN AMERIQUE

L'abbé Emery, qui naissait au pays de Gex le 26 août 1732, et dont la Compagnie de Saint-Sulpice commémore le second centenaire, fut pour le clergé de France, durant la Révolution française, durant le premier Empire, un admirable directeur de conscience. Au jour le jour, avec un harmonieux mélange de fermété et d'esprit de conciliation, avec une vaillance que lui firent deux fois expier les prisons de la Terreur, il sut résoudre les questions délicates que soulevaient les exigences jacobines, définir les intransigeances qui s'imposaient, suggérer les concessions qui pouvaient être faites. Expert à ces souplesses de bon aloi qui, chez les personnalités d'Eglise, sont une forme de la charité, on ne le vit jamais faire bon marché des droits inflexibles de l'Eglise, mais jamais refuser, non plus, les compromis nécessaires, lorsqu'ils lui semblaient requis par les exigences souveraines de la vie des âmes. On pourrait tirer, des actes mêmes de ce saint prêtre, tout un bréviaire d'action ecclésiastique, nettement indépendante et volontairement détachée des partis politiques; on pourrait tirer, de sa biographie même, de saines et sûres méthodes de pacification religieuse.

Mais ce n'est pas seulement en France que la mémoire de M. Emery mérite un tribut de gratitude, et l'heure nous paraît propice pour redire ce que durent les Etats-Unis à ce supérieur général des Sulpiciens français. Il avait pressenti, dès les débuts de la Révolution, les périls qui menaçaient la Compagnie de Saint-Sulpice; et se souvenant qu'autrefois les beaux songes apostoliques de son fondateur, M. Olier, émigraient volontiers vers le Canada, il pensait à tous ces Canadiens déracinés qui vivaient dans l'Ohio, dans l'Illinois, sur les bords du lac Michigan et sur les rives du Mississipi, et qui certainement avaient besoin d'un sacerdoce; et ses rêves, s'élargissant, lui représentaient que dans l jeune République des Etats-Unis il y aurait pour les Sulpiciens un fort beau champ d'action. "Je voudrais moi-même, écrivait-il dès 1790, aller aux Illinois, dans ce diocèse en friche de Baltimore, qui a quinze cents lieues de long sur huit cents de large. J'ai toujours désiré finir mes jours sur le Mississipi, et si des considérations d'un plus grand bien ne m'avaient point arrêté, je serais déjà au delà des mers."

Il ne put s'y rendre lui-même; mais un jour d'août 1790, Mgr Carroll, pour qui le pape venait de créer le siège épiscopal de Baltimore, voyait entrer chez lui, envoyé par M. Emery, un Sulpicien qui s'appelait M. Nagot. Quelle heureuse fortune pour ce prélat, qui n'avait pas encore de séminaire et qui ne disposait que d'un clergé bien restreint! Les Sulpiciens se mettaient à sa disposition pour poser les assises du catholicisme américain.

L'accord fut conclu, et dès le mois de mars de 1791, quatre Sulpiciens passaient l'Océan, puis trois autres en 1792, et deux encore un peu plus tard. Ne pas former là-bas un clergé suffisant pour desservir l'Eglise catholique américaine, un clergé vraiment indigène, ce serait risquer de n'aboutir à rien, disait en substance M. Emery. Il prévoyait que l'Europe allait souffrir d'une crise de vocations; il fallait donc que l'Amérique pût bientôt se suffire à elle-même, et ce serait le rôle des Sulpiciens de la préparer à se passer des prêtres d'Europe. Il leur demandait, même, de recruter là-bas, en terre américaine, d'autres Sulpiciens. Toute l'espérance de la religion dans les Etats-Unis, proclamait-il, réside dans le séminaire.

Combien il eût voulu faire à son tour la traversée pour diriger lui-même les premiers efforts! Mais Pie VI lui faisait dire: "Votre présence peut-être plus utile à la France." Au delà de l'Océan, pourtant, c'était bien l'esprit de M. Emery qui soufflait et qui planait. Lorsque la paix de l'Eglise, rétablie par le Premier Consul, permettra la réouverture de nos grands séminaires, Pie VII exigera que Baltimore garde ses Sulpiciens. "Laissez subsister ce séminaire-là, écrira-t-il à M. Emery; il portera son fruit. En rappeler les directeurs, pour les employer en France dans d'autres maisons, ce serait dépouiller saint Pierre pour revêtir saint Paul."

Saint-Sulpice devenait en Amérique une institution durable, et du vivant même de M. Emery, c'est chez les Sulpiciens d'au delà les mers que Rome prenait un évêque—un Français d'origine, M. Flaget—pour occuper le nouveau siège épiscopal de Bardstown. "Ces contrées des Illinois, avait annoncé M. Emery, seront comme un noyau de religion." Lorsque mourra Mgr Flaget, il y aura, tout autour de son évêché, sept sièges épiscopaux; la prophétie de M. Emery s'était réalisée.

Ainsi le catholicisme américain commençait-il ses destinées glorieuses; une initiative française leur avait donné le branle. C'est le propre de la France religieuse, de faire bon usage des périls mêmes auxquels sur son propre sol, est momentanément exposé son **Credo**; elle le transporte ailleurs, et là-bas elle sème, là-bas elle récolte, jusqu'à ce qu'en France mêmes d'autres germes s'épanouissent en nouvelles moissons. La spiritualité française ne peut mener longtemps une vie catacombale; on l'y croyait enclose, anémiée, oppressée: et déjà, s'évadant vers l'autre hémisphère, elle y fait besogne créatrice.

Georges GOYAU

(Figaro)

Les catholiques anglais et la question scolaire

Pendant la période de la crise économique et financière qui sévit en Angleterre, les catholiques anglais n'ont pas jugé utile de mettre en avant leurs revendications. Et, cependant, les mesures d'économies proposées par le gouvernement ont fait beaucoup de tort à leur politique scolaire. En effet, c'est près de 6 millions de livres d'économies que le gouvernement fait subir à l'instruction publique ; écoles et instituteurs ont en donc à subir les contre-coups. Malgré cette situation, 11 écoles catholiques nouvelles ont été ouvertes au cours de l'année écoulée, alors qu'il y en avait eu 20 en 1928, 14 en 1929 et 18 en 1930. La moyenne générale pour les quatre dernières années n'est donc pas mauvaise. En ce moment, il y a 1.183 écoles primaires en Angleterre avec 436,696 élèves, et 87 écoles secondaires avec 22,510 élèves. Mais de nouveaux dengers se dessinent pour l'avenir. Afin de faire de nouvelles économies, il serait question pour le gouvernement de relever de 5 à 6 ans l'âge d'entrée à l'école et d'abaisser de 14 à 13 ans l'âge de sortie. Si cette mesure est adoptée, il y aurait environ un million d'enfants qui seraient atteints, avec 20,000 instituteurs en moins à payer. Comme il a été calculé que chaque enfant coûte annuellement à l'Etat un peu plus de 13 livres, on voit que l'Etat économiserait par cette mesure, si elle vient à être adoptée, plus de 14 millions de livres. Et parmi ce million d'élèves et d'instituteurs qui seraient affectés, il y a, naturellement, une proportion importante de catholiques. Il faut espérer, cependant, que la situation générale du pays, en s'améliorant, éloignera ce danger de nos écoles. Dans tous les cas, dès que les signes de redressement du pays seront plus visibles, les catholiques anglais reprendront avec plus d'intensité leur juste apostolat scolaire.

UN COMTE PERSAN SE FAIT PRETRE

L'abbé Nicolas Markaroff a célébré sa première messe à Vienne (Autriche). Il est le fils du comte Markaroff qui appartenait à l'Eglise arménienne, mais sa mère était catholique. Comme il était âgé de douze ans, sa mère fut massacrée sous ses yeux par des soldats turcs. Des amis le confièrent à un monastère russe. L'enfant inclinait à se convertir à la religion de sa mère . En effet, Nicolas Markaroff devint catholique et, après avoir fait ses études dans un séminaire autrichien, il entrait dans le sacerdoce.

La vie, comme l'eau de mer, ne s'adoucit qu'en s'élevant vers le ciel.

L'HITLERISME ET LA JEUNESSE CATHOLIQUE ALLEMANDE

Résumons les faits acquis.

On nous avait annoncé la dictature militaire en Allemagne. Il n'y a jamais eu en Allemagne de dictature militaire. Il y a eu des monarchies militaires. Et c'est l'opposé. On nous a dit ensuite que von Papen mettrait Hitler dans sa poche, en lui offrant dans son cabinet deux ou trois ministères *secondaires*. Von Papen a offert à Hitler la présidence en Prusse, la vice-chancellerie et le ministère de l'intérieur, c'est-à-dire trois postes très importants et Hitler a refusé.

On nous a prédit un régime de coups d'Etat. Von Papen, disait-on, congédiera le Reichstag et gouvernera sans lui, après avoir été mis en minorité. Pour réussir les coups d'Etat, il faut de la poigne. Aujourd'hui, on en vient à la solution que nous-mêmes avons toujours envisagé: la démission de von Papen, et la constitution d'un ministère hitlérien avec la collaboration de von Schleicher et... l'appui du centre, soit une dissolution du Reichstag.

Cette dissolution est légale à une condition, c'est que le motif invoqué ne soit plus le même qu'il y a trois mois.

Le Reichstag précédent avait été dissous "parce qu'il ne correspondait plus à la volonté du pays". C'est comme "incapable de fournir une majorité" que le Reichstag actuel serait renvoyé.

Mais si le centre et les hitlériens s'entendaient, ce prétexte ne serait plus valable.

En réalité, tous les renseignements donnés au début nous venaient de la Wilhelmstrasse et l'ancien président du Deichstag Loebe nous en a donné le secret...

"Von Papen a cru, nous dit-il, qu'il durerait quatre ans et que pendant ces quatre ans il serait soutenu par Hitler. C'était assez naïf de sa part."

Notre vision des choses a été et reste celle-ci :

L'Allemagne est en plein chaos économique ; elle est au bord de la guerre civile et elle n'en sortira très probablement que pour restaurer les Hohenzollern après la démission de Hindenburg et un court passage d'Hitler au pouvoir (si toutefois son déséquilibre évident n'a pas dégénéré en folie complète).

Le chaos c'est l'état naturel de l'Allemagne. Il a duré presque sans interruption jusqu'à Bismarck et a pris deux formes, celle de l'anarchie complète, et celle de la lutte entre puissances allemandes rivales.

Nous revenons en ce moment vers l'anarchie complète qui a rempli dix siècles d'histoire contre soixante ans d'équilibre, imposé par Napoléon et par Bismarck.

Notre éminent confrère Lautier rappelait le mot amusant, cité par Mirbeau :

"En Prusse, il y a Dieu le père, et puis le Kaiser, et puis... l'officier de cavalerie... Et puis il n'y a rien... Et puis il y a l'officier d'infanterie."

C'était vrai autrefois. Mais aujourd'hui il n'y a presque plus d'officiers de cavalerie en Prusse et les officiers d'infanterie ne sont plus nobles pour la plupart. Ce sont des fils d'instituteurs ou de petits fonctionnaires. Ils n'en sont pas moins désagréables sans le monocle.

L'armée n'est plus composée de niais brutaux, de vingt et un à vingt-trois ans.)Nos recrues sont véritablement des brutes, me disait un officier prussien en 1910). Elle est composée de mercenaires plus âgés.

Ils obéissent aveuglément. Mais à qui ? A von Schleicher ? Peut-être. Mais s'il est mis en accusation ? Ils ont maté les monarchistes en révolte. Materont-ils les hitlériens ? Ceci dépend de leurs officiers — et leur attitude est suspecte.

Enfin, cette armée n'est vraiment pas nombreuse (soixante mille hommes en Prusse) pour dompter deux ou trois millions d'hommes jetés dans la rue, et pour battre en même temps les Etats du Sud.

C'est le désordre, la lutte de tous contre tous, comme au bon vieux temps, et von Papen n'est pas de taille à les dominer.

L'Allemagne va nous servir un plat de sa façon, c'est-à-dire une sorte de communisme militariste et revanchard qui ne sera pas agréable à déguster, et la seule planche de salut qui reste au gouvernement allemand actuel, c'est de multiplier les diversions, les incidents et les insolences, tout en ayant l'air d'aborder quelques réformes sociales.

Une chose m'a profondément surpris, dans cette situation qui s'est déroulée en général d'une façon conforme à mes déductions, c'est l'attitude prise par le centre catholique.

Manoeuvrent-ils, ces fins diplomates ? Ou bien sont-ils vraiment disposés à collaborer avec Hitler qui est leur pire ennemi ? C'est qu'alors la position de l'Allemagne leur paraîtrait plus tragique encore qu'à moi-même.

Dans une étude extrêmement fine, modérée et nuancée, sur **l'hitlérisme et la jeunesse catholique allemande,** qui a paru dans les **Etudes,** M. Robert d'Harcourt nous montre la jeunesse catholique prise dans le champ magnétique d'Hitler. "Elle n'a pas tout entière succombé... mais beaucoup ont cédé. Ils ont cédé sans d'ailleurs pouvoir se dissimuler que l'évangile d'Hitler n'était pas l'évangile du Christ et que sur bien des points il en représentait la négation. Trop patentes étaient les directives, trop criants les blasphèmes pour qu'ils pussent tout à fait s'aveugler.

L'HITLERISME 3 Le 3

Mais ils ont essayé de faire taire en eux les voix qui leur montraient le danger en tentant de leur opposer les côtés de noblesse du racisme : la lutte pour l'assainissement de la rue, la campagne contre l'immoralité juive et socialiste. Ils ont cru à l'avènement d'une grande vague de pureté. Ils ont cru à la Haine sainte, oubliant que tôt ou tard toute haine sépare du Christ. A l'école des racistes, ils ont perdu le respect de l'église. Les décombres ont été immenses."

Mais derrière l'élite qui s'est enfuie, préférant "les tambours de Hitler à la voix des pasteurs catholiques", les masses ouvrières et paysannes demeurées fidèles ne seraient-elles pas à la veille d'être ébranlées ?

"Hitler, nous dit M. Robert d'Harcourt ,est un maître en propagande massive. Il a compris qu'il fallait "voir avec les yeux de la masse", "s'ajuster à la bêtise du public".

"Plus large est la masse à laquelle s'adresse l'orateur, plus le niveau de la pensée devra être bas."

Et c'est ainsi qu'Hitler a dressé devant nous la statue caricaturale d'un monstrueux et féroce imbécile qui est le peuple allemand.

Ce que nous imaginions être pauvreté de vues, maigreur de pensée, médiocrité de raisonnement, banalité écoeurante, c'était (comme nous l'avons supposé un instant) le calcul ambitieux que le mépris inspirait. Mais l'autre hypothèse reste vraisemblable. C'est pour masquer sa propre indigence qu'Hitler a érigé en dogme le programme de la stupidité, car il n'est pas plus subtil dans l'intimité qu'en public.

Tout cela n'est pas très flatteur pour le peuple allemand. Pour lui plaire on lui parle comme à une brute épaisse et féroce, assoiffée de sang juif, français ou polonais. C'est à mon sens le calomnier.

Le peuple allemand est, en ce moment, un malade qui cherche un docteur. Un charlatan s'est présenté, qui lui a promis santé et richesse. Il a tout lâché pour le suivre. Mais ce qui rend la situation si grave, c'est que parmi les remèdes préconisés par le vendeur d'orviétan, il en est qui ne pourraient pas être repoussés par les socialistes, par les communistes, en sorte que la réforme d'Hitler peut débuter par un véritable bouleversement social.

C'est peut-être la raison qui pousse les catholiques d'Allemagne, irrités, d'ailleurs, par la campagne luthérienne qui accompagne les roulements de tambour, à galoper derrière Hitler pour rattraper leurs fidèles, et à combattre les junkers, condamnés d'avance par le verdict populaire.

Mais peut-être aussi manoeuvrent-ils pour discréditer leur rival et pour sauver la Constitution allemande.

Charles Bonnefon.

(Echo de Paris)

DEUX GRANDS CENTENAIRES DE LA CHAIRE

BOURDALOUE

Le 29 août 1632, Louis Bourdaloue, fils d'Etienne, doyen du Presidial, et d'Anne Lelarge, était baptisé à Bourges. Dès aujourd'hui, comment ne célébrerions-nous pas un centenaire qui honore autant l'Eglise de France que la Compagnie de Jésus? L'enfant qui vient de naître, en ce jour d'été du XVIIe siècle, dont Fléchier est à peine l'aîné, deviendra un jour le prédicateur le plus illustre de Paris. Il fera se précipiter à ses sermons le peuple comme la Cour, Lamoignon et Condé, aussi bien que cette vive marquise de Sévigné, qui ne tient pas en place lorsqu'il s'agit d'aller entendre, une fois de plus, celui qu'elle appelle "le grand Pan". Mme de Maintenon sollicitera vainement qu'il devienne son directeur. Et Louis XIV, dans toute sa gloire, ira s'incliner devant la gloire de Bourdaloue

Il n'a point cependant les grâces que nous trouverons à Fléchier. De ses premières années, nous savons seulement qu'il fut un élève excellent du collège de Bourges. Et l'on pourrait dire que toute sa vie a l'ordre réfléchi, volontaire, de ses sermons, une merveille d'ascèse.

Dès quinze ans, il voulut entrer chez les Jésuites. Mais ceux-ci n'acceptèrent point de le recevoir sans le consentement paternel Ce n'est que l'année suivante, en 1648, qu'Etienne Bourdaloue céda aux supplications de son fils et le conduisit lui-même au noviciat de la rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, dont une plaque, encastrée dans un immeuble de l'actuelle rue des Canettes, à l'ombre de l'église de Monsieur Olier, rappelle le souvenir.

Plusieurs années se passèrent dans l'étude et l'enseignement, comme il est d'usage dans la Compagnie. En 1667, Bourdaloue fut "confesseur à la Congrégation et prédicateur" dans la ville d'Amiens; en 1668, à Rennes, où il prononça le panégyrique de saint François de Sales; en 1669, enfin, à Paris, où il donna l'Avent à la maison professe de Saint-Louis.

Dès lors, le voilà fixé. En 1670, c'est le premier Avent: en 1672, le premier Carême à la Cour. Toutes les grandes chaires de Paris se flatteront de l'entendre durant plus de trente ans. Il ne s'absentera guère que pour prêcher un Carême à Roen en 1677: un autre, en 1686, à Montpellier.

On prétend qu'il parlait les yeux fermés, les bras croisés sur la poitrine. L'une des rares plaisanteries qu'il s'est permises dans sa correspondance si restreinte, est de raconter à Mme de Caumartin qu'un laquais de M. l'abbé de Caumartin l'a pris pour dom Blampin, bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et qu'un autre jour, une bonne femme du faubourg Saint-Antoine s'était adressée à lui comme à un carme. Cela ne dépasse pas, on le voit, les plus décentes limites de l'esprit ecclésiastique.

Mais une flamme d'apostolat animait la logique impeccable de ses discours. Cette droit vie était profondément nourrie du lait de la tendresse chrétienne. M. Henri Bremond, dans la magnifique partie de la **Métaphysique des Saints** qu'il a consacrée à l'**Angoisse de Bourdaloue**, n'hésite pas à nous parler de sa "sainteté" (**Histoire littéraire du sentiment religieux,** VIII, 2 p. 182). Et dans le chapitre sur la spiritualité de ce grand sermonnaire qui clôt le volume, M. Bremon peut même en tracer ce portrait :

" ...Délicieusement tendre, dans ses rapports avec les hommes, et plus encore avec Dieu ; **Nemo mihi fuit amicior,** lisons-nous de lui, dans l'autobiographie de Huet.... Aussi ne paraît-il jamais plus admirable que lorsque, attendrissant sa dialectique, ou l'oubliant tout à fait, il se laisse aller avec une candeur émouvante aux mouvements de son coeur. Ni avocat, ni même prédicateur, au sens inquiétant de ce titre. Poète, bien plutôt, et mystique. Rappelez-vous le splendide passage. "Mon Dieu, "je suis content de vous ..., " Ni chez Bossuet lui-même, ni chez Lacordaire, je ne trouve rien d'aussi beau, rien non plus qui ait à ce point la valeur d'une confidence." (**Id., ibid., pp.**313, 314)

L'angoisse de Bourdaloue est celle de tant de nobles esprits, qui, toujours dans la crainte de donner des armes aux faux mystiques "supposent toujours la primauté de l'ascèse sur la prière", alors que toute leur vie intérieure propre ne cesse de leur témoigner le contraire. Ainsi, dès le XVIe siècle, le R. P. Balthazar Alvarez s'était imposé et avait imposé à sainte Thérèse d'Avila une dure contrainte.... Malgré eux, cependant, la splendeur mystique de la grâce qui les envahit ne laisse pas d'éclater. M. Bremond le dit expressément de Bourdaloue : "Simplement mystique, dès qu'oubliant sa courte philosophie de la prière — que d'ailleurs il a reçue toute faite de son milieu et qu'il n'a jamais contrôlée — il ne laisse parler que sa prière vécue. Et voilà pourquoi, malgré son antimysticisme spéculatif, Bourdaloue peut et doit rester particulièrement cher aux spirituels les plus exigeants."

Des spirituels les plus exigeants était sans conteste la Mère de Rosen, visitandine du monastère de Nancy, dont nous parle le R. P. Daeschler, S. J., dans un petit livre excellent sur **La spiritualité de Bourdaloue** (cité par Henri Bremond). Fille spirituelle du P. de Caussade, à ce point que plusieurs pages du **Traité de l'Abandon à la Providence divine** furent écrites pour elle, la Mère de Rosen écrivait en 1737: "Je vous envoie trois tomes des **Pensées** du P. Bourdaloue... qui sont ravissantes... Je vous prie de lire, dans le premier tome, tout ce qui est marqué de la **simplicité évangélique**". Citons simplement le fameux passage de Bourdaloue dont a parlé M. Bremond :

"... Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grâce et digne d'amour, permettez-moi, néanmoins, Seigneur, de faire cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas ; mais, pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous et que

(Suite à la page 7, 1ère col.)

FLECHIER

Dans cette admirable collection de Science et Religion, qui, avec celle de la Pensée Chrétienne, a constitué, avant guerre, à la librairie Bloud et Gay, un trésor de littérature spirituelle dont la place demeure toujours aussi importante—à côté même de ces très remarquables collections nouvelles, Bibliothèque Catholique des Sciences Religieuses ou grandes encyclopédies catholiques, Le Christ, par exemple, ou Ecclesia — M. Henri Bremond a publié en 1911 quelques oeuvres choisies de Fléchier, en tête desquelles il a écrit une introduction d'une telle mesure et d'une telle plénitude qu'il est bien permis de l'égaler aux plus beaux chapitres de l'Histoire littératire du sentiment religieux. Mais, dès le seuil, le savant apologiste de Newman et de Fénelon ne pouvait s'empêcher de faire entendre une juste plainte:

"Nous avons, disait-il, laissé mourir la précieuse mémoire de Fléchier. Ni l'Eglise, ni le monde lettré n'ont songé chez nous à célébrer le second centenaire (16 février 1910), de cet écrivain presque parfait, qui fut aussi l'un des Evêques les plus considérables de l'ancienne France."

En 1910, c'était le second centenaire de la mort de Fléchier. L'année 1932 a amené le troisième centenaire de sa naissance et M. Bremond peut se réjouir : ni l'Eglise, ni le monde lettré n'ont oublié l'écrivain, ni l'Evêque. Dès le 30 mars dernier, devant la cathédrale de Nîmes, par un beau soir languedocien, M. Hubert Morand, cet humaniste si délicat et dont nul n'aurait pu croire la fin si proche, parlait de Fléchier aux congressistes de l'Association Guillaume Budé : on se plaît à penser que l'hôte savant de Mlle de Scudéry et de Mme Deshoulières, qui composa tant de poésies latines, eût aimé ce premier hommage ; on l'imagine, répondant en de belles cadences virgiliennes, aux compliments de ses admirateurs.. Mais ici, à la Vie Catholique, il convient sans doute de songer d'abord au prêtre exemplaire qui fut une gloire de l'Eglise de France et dont l'enseignement évangélique n'a rien perdu de son actualité. Rue Garancière, nous sommes presque à son ombre, si j'ose dire, puisqu'il siège sur la fontaine monumentale de la place Saint-Sulpice, avec Bossuet et Fénelon... Il est digne de leur compagnie, quoique différent d'eux, plus simple peut-être, et plus précis, jusque dans sa préciosité même. "...Je préfère aux grands discours de Fléchier, a écrit excellemment M. Bremond, les simples homélies qu'il adressait à ses diocésains, notamment son homélie sur le Bon Pasteur, vraie merveille de tendresse persuasive, et son admirable mandement sur la croix de Saint-Gervais." Ces lignes, qu'il me soit permis de l'avouer, je les transcris avec allégresse. Il m'a été donné, dès mon enfance, de lire les mandements, d'entendre les homélies du plus attique de nos Evêques d'hier, je veux dire du cardinal de Cabrières. Lui aussi, d'un parler lent et comme réfléchi, avec de brusques saillies dont l'esprit était toujours enveloppé de bonté, me tromperais-je en imaginant qu'il m'aide à comprendre Fléchier ? Non, vraiment, je ne crois pas. Tant de politesse, tant de mesure, une si attentive recherche de l'exactitude et qui ne froisse personne, cela devait nous ramener chez l'Evêque de Montpellier, à ce que fut son illustre voisin de Nîmes. Et volontiers, je citerais Bremond encore, lorsqu'il vient à parler de la fameuse Oraison funèbre de Turenne: "A Dieu ne plaise, écrit-il, que je fasse fi de cette pièce magnifique, je crois pourtant qu'on ne connaît pas Fléchier lorsqu'on n'a parcouru que le plus somptueux de ses discours. Qu'on me pardonne ce paradoxe, le Fléchier des autres Oraisons funèbres, celui des Sermons, des Panégyriques, des Mandements, bref le Fléchier de tous les jours, est simple, sobre d'ornements, peu soucieux de sonorités saisissantes. Il écrit bien—c'était une de ses manies—mais avec un sens très juste des convenances et sans jamais sacrifier le devoir d'instruire au désir de plaire. Sa phrase, le plus souvent, ne charme l'oreille que parce qu'elle ne la blesse point." Et plus loin : "...Le tort de Fléchier n'est pas de parler pour ne rien dire, mais au contraire de ne pas assez amplifier ce qu'il dit, et pour parler sa langue, s'il paraît à plusieurs ne pas penser, c'est peut-être qu'il pense trop. Son discours ne ressemble ni à un torrent, ni à un fleuve, et, par suite, n'est pas un discours. L'orateur ne se laisse pas entraîner par le mouvement de sa thèse. Il s'arrête à chaque pas... La préciosité est une maladie de l'esprit beaucoup plus qu'une maladie du style, ou, si vous aimez mieux, elle n'affecte le style que par suite de la discipline trop gênante, trop divertissante, trop exigeante, qu'elle fait subir à l'esprit. Sauf quelques défauts qui en soi n'auraient aucune importance, phrase à phrase, la plupart des précieux écrivent parfaitement, et voilà pourquoi les amateurs leur restent fidèles, eux qui tiennent avec le poète anglais que a thing of beauty is a joy for ever..." Que l'on songe à nos précieux modernes—toutes réserves faites expressément du point de vue moral sur leurs oeuvres et compte tenu de ce qu'il y a chez eux de jeu gratuit—à un Proust, par exemple, ou à un Giraudoux, ou à un Valéry-Larbaud, on admirera combien est juste cette expression de discipline "trop divertissante" appliquée par M. Bremond à la préciosité.

Le goût de notre époque me semble revenu à l'exactitude, même subtile, dans l'art d'écrire. Et par là même, par cette qualité—ou par ce défaut—par cette qualité compliquée d'un défaut, il me semble que Fléchier doive atteindre un nombre considérable de nos contemporains. De graves critiques, trop graves lui ont-ils assez reproché sa correspondance avec Mlle Deshoulières ? Que ne se sont-ils rappelé à temps que l'Evêque de Nîmes avait une soeur, religieuse de Sainte-Claire, au monastère de Béziers? Ce monastère,

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Pourquoi

de si nombreux maux se soumettent-ils à la douce influence d'une simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce qu'il agit d'une façon bienfaisante sur les fonctions des organes de digestion et d'élimination. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et il est en usage depuis plus de cent ans.

Ce n'est pas un remède de droguiste, car il est fourni directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Délivré libre de tous droits au Canada)

Quand la Sciatique Fait Rage --- AREX Soulage

La sciatique n'est pas une visiteuse aimable. Arex vous aidera à vous en débarrasser. Ce composé, fruit des recherches du Dr Weil, a une efficacité particulière dans les cas de sciatique.
Arex est indiqué dans le rhumatisme, la goutte, la névralgie, la migraine et l'insomnie.
Dans toutes les pharmacies

$1.00—Dans toutes les pharmacies.

THE AREX COMPANY

AREX CONTRE LE RHUMATISME

ÉPUISEMENT NERVEUX

C'EST un état dangereux, qui peut conduire à des troubles du cerveau ou à une prostration complète.

Il se manifeste quelquefois par une fatigue extrême et une répugnance à se livrer au moindre effort, physique ou mental. D'autres cas sont accompagnés d'irritabilité, d'impatience, d'agitation, d'insomnie, d'une sensibilité anormale, de névrite, etc.

Le Sirop Fellows donne de remarquables résultats dans les cas d'épuisement nerveux.

Il contient, sous leur forme la plus pure et dans de justes proportions, des éléments précieux—chaux, fer, phosphore, quinine, sodium, potassium, manganèse—dont plusieurs jouent un rôle important dans le traitement de la neurasthénie.

Exigez le Sirop Fellows—fabriqué au Canada—dans toutes les pharmacies. 81 F

Boutons sur la figure. Cause de perte de sommeil. Soulagé par Cuticura.

"Des boutons se développèrent sur ma figure. Ils n'étaient pas très gros mais très rouges et enflés. Ma figure était très sensible, et la démangeaison et le brûlement me faisaient perdre beaucoup de repos. J'essayai à peu près de tout mais sans réussir à m'en débarrasser. J'en étais affecté depuis environ un an quand je commençai à faire usage de savon et d'onguent Cuticura. En moins de vingt-quatre heures ils éliminèrent la démangeaison et le brûlement, et après les avoir utilisés pendant environ trois semaines, je fus parfaitement rétabli". (Signé) Stanley Watling, 9212-109-A. Ave., Edmonton, Alta.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. En vente partout. Dépositaires canadiens: Lyman Agencies, Limited, 286, rue St-Paul ouest, Montréal.

Bourdaloue

(Suite)

je le suis parfaitement... Après tout, c'est le témoignage le plus glorieux que je puisse vous rendre; car dire que je suis content de vous, c'est dire que vous êtes mon Dieu, parce qu'il n'y a qu'un Dieu qui me puisse contenter.''

On comprend que l'auteur de l'**Histoire littéraire du sentiment religieux** puisse ajouter encore : "Dans un recueil où l'on réunirait les textes religieux les plus "réels", les plus denses, les moins suspects de psittacisme, cette page, placée à côté du **Mémorial**, ne souffrirait pas du voisinage... Si j'étais incrédule, le "je suis content" me donnerait plus à réfléchir que "joie, joie, pleurs de joie"... "Feu !" l'expérience de Pascal est un météore entrevu, pendant de brèves secondes ; celle de Bourdaloue, une étoile quotidienne, attendue avec autant de certitude que la Grande Ourse," (**id., ibid.**, pp. 348, 349). On comprend que l'abbé Griselle dans sa préface de la belle édition critique des Oeuvres complètes de Bourdaloue publiée chez Bloud et Gay (1919)—et à laquelle nous avons emprunté plus d'un trait—parle du "feu" et du "charme", de la verdeur et de la vie qui fit "courir" jadis" aux sermons de Bourdaloue et qui maintient son oeuvre, malgré son apparente froideur, comme une haute flamme de joie et d'amour sur les sommets de l'éloquence chrétienne et française.

Jean SOULAIROL
(La Vie Catholique)

Flechier

(Suite)

celui qui écrit ces lignes l'a connu depuis toujours. Sa famille maternelle a gardé le souvenir d'avoir, durant la Révolution française, caché et conservé précieusement une vieille statue de la compagne séraphique de saint François, due à un artisan maladroit et pieux du XVIIe siècle qu'elle rendit aux moniales à la fin de la tourmente et qui orne encore leur chapelle. La fête de sainte Claire est populaire, à Béziers, depuis des siècles. On peut croire qu'au XVIIe siècle, comme aujourd'hui, les usages étaient les mêmes et que les pauvres Clarisses avaient accoutumé d'offrir à leurs amis de menus cadeaux tissés ou tressés de leurs saintes mains, comme cette cage de perles en verrerie bleue dont je me rappelle avec délice, et qui contenait une colombe de cire... Les lettres de Fléchier à Mlle Deshoulières sont pareilles à cette cage; dans leur chatoiement, sous une apparence parfois enfantine, brille la colombe de l'esprit chrétien. Lorsqu'il s'agit pour la jeune et savante jeune fille d'entrer en mariage, son spirituel ami lui mande (1686): "Ma soeur vient de m'écrire qu'il y a plusieurs saintes qui prient avec affection, selon mes souhaits et les vôtres, et me fait entendre qu'elle espère que Dieu exaucera leurs prières..." L'esprit d'enfance qu'a tant mis en honneur de nos jours, et si justement, le culte de la carmélite sainte, Thérèse de l'Enfant-Jésus, ne doutons pas qu'il soit en Fléchier et que, plus que son style encore, il nous le rende actuel.

La plupart des lettres à Mlle Deshoulières ou à Mlle de la Vigne sont, tout simplement—comme, d'ailleurs, pour une bonne part, les Mémoires sur les grands jours d'Auvergne—une récréation tour à tour brillante et charmante. Et cela n'empêchait point Fléchier de se plaire dans la solitude. Bien au contraire. De Fontainebleau ou de Dunkerque, il écrit des lignes qui chantent les bienfaits de la retraite, d'une manière aussi pure et aussi sensible que l'incomparable élégie de La Fontaine, dans le Songe, d'un habitant du Mogol, "Pour moi, je suis point ennuyé..." On voudrait tout citer. "Il était... méditatif, peut-être aussi rêveur que La Fontaine", a dit M. Bremond, qui le compare aussi justement à Fontenelle et à Joubert. Et encore: "Je m'arrête, non seulement avec beaucoup d'amitié, mais avec respect, devant cette vie intérieure très discrète, très pure, très noble... Ce grand promeneur compose en se promenant... compose en rêvant, sans livres ni papier, les manuscrits de Fléchier semblent montrer que telle était bien sa méthode habituelle.'' Mais ses méditations le conduisent vite au centre de la vie chrétienne et sacerdotale. Que ne puis-je citer ce qu'il dit de la Messe dans son homélie sur le Bon Pasteur, ou des miracles dans sa lettre pastorale sur la Croix de Saint-Gervasi?... Un bref article ne saurait se flatter de peindre exactement tous les traits de ce grand Evêque. Parmi tant de pages qui nous le rendraient si actuel que nous pourrions les publier comme écrites par un de nos contemporains, je ne me tiens pas cependant de m'arrêter au sermon sur l'obligation de l'aumône. "La pensée chrétienne sur les droits des pauvres, écrit M. Bremond, fut rarement formulée avec moins de ménagements, avec une hardiesse plus sainte. " C'est dire que les excès et les abus du capitalisme ne s'y trouvent pas moins combattus et qu'un pareil sermon rejoint, à l'avance, les Encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno... En nos temps de crise et de chômage, l'apostrophe de Fléchier ne s'adresse-t-elle pas à quelques-uns ?

"...Vous , qui vous plaignez que les temps sont mauvais et que les charges sont extrêmes, et qui, ne trouvant pas que ce soit une raison pour diminuer votre luxe, en faites pourtant un prétexte pour retrancher de vos aumônes..." Et Fléchier de montrer qu'il y a une stricte oblifation à rétablir le plus possible la justice originelle:

...Il est certain que Dieu créa le monde, avec cet ordre que toutes choses fussent communes; et que cette police se serait maintenue dans la nature, si les hommes se fussent conservés dans leur innocence. Comme ils seraient nés dans une même condition, ils auraient tous eu la même fortune. La terre leur aurait servi de patrimoine universel, où tous avaient droit, et où chacun aurait eu part également. Ils auraient borné leurs désirs à la simple nécessité de la nature, qui se contente de peu, et qui d'elle-même, n'est ni ambitieuse, ni intéressée. Vivant ainsi dans une honnête et innocente frugalité, sans être en peine ni de chercher le nécessaire, ni de se passer du superflu, ils auraient joui paisiblement des biens de Dieu et n'auraient eu ni la sollicitude des richesses, ni les chagrins de la pauvreté.

Mais cette police ayant été renversée par le péché, l'inégalité des biens et des conditions s'est introuduite parmi les hommes...

...Or, il y aurait de l'injustice en ce partage inégal; il serait contraire à l'ordre et à la raison naturelle, et au dessein de Dieu même, si les uns possédant tout, les autres ne possédaient rien. Ce serait une espèce de tyrannie d'avoir ainsi dépouillé les pauvres de cette possession qu'ils avaient commune avec le reste des hommes. Si cette division s'est faite pour la justice et pour l'utilité commune, il est aisé de conclure que tous les biens superflus, encore que par le droit des gens ils soient aux riches qui les possèdent quant à l'administration et à la propriété, appartiennent de droit naturel, quant à l'usage, aux pauvres qui sont dans la nécessité, afin, dit saint Paul, que l'égalité se rétablisse en quelque sorte, ou que, du moins il n'y ait pas entre eux une si prodigieuse différence.

Il faudrait pouvoir montrer encore combien Fléchier examine sévèrement "ces plaintes qu'on a souvent dans le monde. Notre revenu nous suffit à peine", et la confusion que l'on fait de "la necessité réelle de la raison, et de l'équité avec une nécessité imaginaire de l'orgueil et l'ambition"...

Voit-on assez l'actualité de Fléchier? Oui, sans doute, c'est, comme le dit Bremond, de la "noble musique d'église", comme le disait l'abbé Jarry, "une de ces voix harmonieuses qui consolent l'homme dans l'ennui de son exil". Mais cette voix, cette musique, portent les hautes pensées et les fermes leçons dont il se pourrait bien que les hommes aient plus que jamais besoin.

Jean SOULAIROL
(La Vie Catholique)

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé Calixte Ferland, directeur spirituel au Collège de Lévis, ainsi que son frère, le Révd Père Stanislas, supérieur du Couvent des Franciscains, à Québec, étaient dernièrement en promenade chez M. P. de Launière, au Lac Bouchette et se sont aussi rendus à Chambord.

Mme J.-T. Larochelle, de Lévis, qui fut victime d'un sérieux accident d'automobile récemment, près de St-Lazare, et fut blessée à la figure et à la tête, continue à prendre du mieux à l'hôpital de Lévis où elle fut transportée après l'accident.

Mlles Alice et Lucette Blais, de St-Paul-du-Buton, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme J.-E. Carrier, à Beaumont.

Mme J.-A. Gosselin, de La Durantaye, qui a subi récemment une grave opération chirurgicale à l'hôpital de Lévis, va mieux et pourra prochainement aller compléter sa convalescence dans sa famille.

M. Ernest Fournier, de Lévis, était dernièrement en promenade chez M. Jean Beaulieu, à Chambord.

Il a dû se faire amputer un pied

M. Henri Fortin, un jeune homme de Ste-Philomène, a été victime, ces jours derniers, d'un sérieux accident. Il était occupé à couper du grain dans un champ avec une faucheuse lorsqu'à un moment donné la machine aratoire arriva sur une grosse roche. Le choc projeta M. Fortin sur le sol et il eut un pied horriblement mutilé. On le conduisit à l'hôpital de Lévis où M. le Dr Joseph Leblond dut faire l'amputation du pied pour éviter l'empoisonnement du sang.

L'heureuse gagnante

Une magnifique horloge travaillée à la main, mise en rafle par M. Langlois, de Bienville, vient d'être tirée et l'heureuse gagnante fut Mme Edouard Barras, avenue Botrel, à Lauzon-Ouest, avec le No 45. Nos félicitations.

Des cas de paralysie infantile à Beaumont

La paroisse de Beaumont n'a pas été épargnée de la paralysie infantile et on signale présentement quatre cas de cette maladie dont deux assez graves. Les plus grandes précautions doivent être prises pour que cette maladie ne se propage pas.

Neuvaine en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens

Demain en l'église Notre-Dame de Lévis commenceront les exercices d'une neuvaine en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens. Les paroissiens voudront bien suivre régulièrement les exercices de cette neuvaine pour obtenir les grâces nécessaires à l'occasion des grandes retraites paroissiales qui auront lieu le mois prochain.

Mlle Laurette Langlais

Informe le public qu'elle recevra en tout temps les élèves qui donneront encore leur nom. Une classe privée. Vous avez toutes les sûretés pour votre enfant, 150, rue St-Joseph, Lauzon-Ouest.

Les retraites scolaires à Lévis et à Lauzon

Demain matin les élèves du Collège de Lévis termineront par la communion générale leur retraite scolaire commencée mercredi dernier. Les prédicateurs ont été les Révds Pères Decelles et Bouchard, oblats. Lundi prochain les élèves commenceront leur année scolaire pour de bon.

Ce matin est commencée au Collège de Lauzon la retraite scolaire des élèves de cette maison d'enseignement. Le prédicateur de cette retraite qui se terminera mardi prochain est M. l'abbé Albert Bélanger missionnaire diocésain.

Assemblée de la Commission Scolaire de Lévis lundi soir

Une assemblée de la Commission Scolaire de Lévis sera tenue lundi soir prochain, à 8 heures, en la salle de l'Ecole de la rue Wolfe. Plusieurs questions intéressantes seront discutées.

Une belle fête intime

M. Albert Robidoux, de Montréal, a été, ces jours derniers, l'objet d'un beau témoignage d'estime de la part de ses parents et amis, à l'occasion de son passage chez sa tante, Mme Elzéar Latulippe, à Lauzon. Il y eut chant, musique, sauterie et à minuit un succulent goûter fut servi à tous les invités.

Etaient présents : Mme Elzéar Latulippe, Mlles Madeleine et Rita Latulippe, Mlles Antoinette et Germaine Latulippe, de Bienville, Mlles Fernande et Georgette Leclerc, Mariette Carrier, Marie-Ange et Marie-Anne Lagueux, Annette Carrier, Dorothy Ruel, Bertha et Simone Ruel, MM. Albert Robidoux, de Montréal, Earle Latulippe, Paul Latulippe, de Bienville; Antonio Rousseau, de Lévis; Marcel et Jean-Marie Turgeon, de Bienville; Roland Bussières, de Lauzon; Laetare Carrier, Jean-Paul Carrier, Rigobert Ruel, Gérard Lagueux, Léopold Perron, Georges et Marcel Ruel, Charles Bégin.

Un invité

Grande séance de boxe $ Bienville lundi soir prochain

Le programme de la grande bataille de boxe qui doit avoir lieu lundi soir prochain, dans la salle paroissiale de Bienville, vient d'être dévoilé au public, et nous apprenons que la finale qui sera de six rondes mettra aux prises Philippe Gagné, 145 livres, le populaire boxeur de Lévis, et Bernier, 145 livres, boxeur bien connu des centres québecois.

En plus de cette rencontre qui sera d'un grand intérêt pour l'assistance, il y aura une semi-finale qui ne manquera pas d'activité. Roger Soucy, 154, et Edgar Bégin, 145, se disputeront le titre de champion poids-léger pour Lévis. Ces deux boxeurs ont déjà donné de brillantes exhibitions sur l'arène locale.

Les autres combats qui sont actuellement connus, puisque deux autres engagements doivent se bâcler, sont les suivants :

Maurice Lemieux, 115, vs Oliva Coulombe, 116, tous deux de Lévis, 4 rondes.

Henri Leblanc, 133, vs Alphonse Couture, 138, tous deux de Lévis, 3 rondes.

Paul Couture, 175, de Sorosto, vs Léon Godbout, 172, de Lévis, 4 rondes.

Tous ces figurants ont déjà paru sur l'arène et ont reçu de nombreux applaudissements du public lévisien. C'est dire que leur apparition, en cette occasion, sera vivement appréciée.

Comme nous l'avons déjà dit, des prix d'entrée seront demandés pour l'admission du public. Les prix sont de 35 sous et 25 sous et 10 sous pour les enfants. On ne doute aucunement du succès que remportera cette première bataille officielle sur l'arène lévisienne.

MM. les maires ainsi que MM. les échevins, de même que les journalistes, sont cordialement invités à assister à cette représentation. Des sièges leur seront tout spécialement réservés.

Collecte demain par les Enfants de Marie de Bienville

Demain matin, en l'église de Bienville, sera faite une collecte par les demoiselles Enfants de Marie de Bienville en faveur de leur Confrérie qui s'occupe d'oeuvres paroissiales. On demande aux paroissiens de donner généreusement.

Assemblée des Forestiers Canadiens lundi soir

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, de l'Ordre Canadien des Forestiers, sera tenue lundi soir prochain, à 8 heures, dans la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. M. Eugène Gauvin organisateur de l'Ordre, sera présent. On demande à tous les membres de se faire un devoir d'être présents vu que des questions importantes seront discutées.

Les cours de solfège à Lauzon

C'est demain après la grand'messe et après les vêpres qu'aura lieu, à Lauzon, l'inscription pour les cours gratuits de solfège Ces cours donnés, grâce à la générosité de l'hon Athanase David, secrétaire de la province, sont une véritable aubaine pour tous ceux qui aiment la musique

Si le solfège est utile à tous, il est indispensable au chanteur quelque peu averti Les membres des différentes chorales sont donc spécialement invités à suivre ces cours qui sont sous la haute direction de M. J.-B. Dubois, de Montréal et qui seront donnés à Lauzon par Mlle Marie-Blanche Bégin.

Après le succès qu'a remporté le cours de l'an dernier, tous les anciens élèves devraient s'inscrire avec empressement et il est à espérer que les nouvelles inscriptions seront nombreuses.

Naissance

M. Arthur Lamontagne et Mme Lamontagne, née Jeanne Trudel, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 2 septembre et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Alma-Pierrette-Denise. Parrain M. Falconio Hamel, cousin de l'enfant. Marraine, Mlle Alma Bouchard. Porteuse, Mme Albert Hamel.

Funérailles à St-David ce matin

Ce matin, à 9 heures 30, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, en l'église de St-David, ont eu lieu les funérailles de M. Louis-Philippe Samson, époux de dame Elmire Laliberté, décédé jeudi dernier, à sa résidence, à l'âge de 49 ans et 7 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 8 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de St-David, les funérailles de dame Mary Cox, épouse de feu M. Joseph Roberge, décédée jeudi dernier, à la résidence de son gendre, M. Joseph Odesse, à l'âge de 96 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Prières spéciales demain par les enfants de Lauzon

Une heure spéciale de prières en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus sera faite demaine après-midi, de 3 à 4 heures, en l'église de Lauzon, par les enfants de la paroisse. On sait que le mercredi, il y a des prières de 8 heures du matin à 7 heures du soir, en cette église, en l'honneur de St-Joseph et le vendredi après-midi, de 2 à 3 heures, en l'honneur du Sacré-Coeur Toute la paroisse prie avec ferveur et confiance le Divin Coeur de Jésus et le grand St-Joseph afin d'obtenir la cessation du chômage et du travail pour les pères de famille.

Communion des Enfants de Marie demain

Demain matin, en l'église Notre-Dame, aura lieu la communion générale des Enfants de Marie de Lévis et demain après-midi aura lieu leur assemblée mensuelle.

Funérailles de M. Johnny Gagné

Lundi matin, le 12 septembre, à 9 heures au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Johnny Gagné, décédé accidentellement, le 8 septembre, à La Tuque, à l'âge de 59 ans et 5 mois.

M. le curé Carrier présida la levée du corps et chanta le service funèbre assisté de MM. les abbés Gérard Emond et T. P. Cloutier, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Emile Morency et Jos. Nadeau, du Collège de Lévis.

Le chant fut exécuté à l'orgue par la chorale Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers . M. C. Gagnon touchait l'orgue.

Les porteurs étaient les suivants : la croix, M. Ph. Roberge; la dépouille mortelle: MM. Edmond Côté, Jos. Mecteau, Eugène Bouchard et Napoléon Gagné.

Suivaient le deuil : M. Maurice Gagné, fils du défunt ; MM. Jos. Giguère, Ferdinand Guillemette, de Québec, ses beaux-frères; M. Louis Mercier, son oncle; MM. Henri, Albéric, Marcel et Roland Guillemette, ses neveux.

Un grand nombre d'amis avaient pris place dans le cortège funèbre. On remarquait notamment : M. le Dr J.-E. Dussault, M. J.Amédée Gagnon, gérant du "Quotidien", les employés du "Quotidien", MM. Jean Mekess, de Québec: Alfred Mercier, Philéas Nolin, J.-A. Lecours, Alfred Laverdière, J. St-Laurent, Joseph Lapointe, Claudias Mercier, Willie Couture, Désiré Ferland, Arthur Hallé, Pierre Guay, Emile Guay, Chs-Edouard Carrier, A. Larrivée, Napoléon Audet, Laurent Lemieux, Léo Bégin, Robert Bégin, C. Blais, Ferdinand Haince, J.-A. Guénette, Albert Pouliot, de Québec; Peter McKay, Louis Carrier, Wilfrid Lemieux, Dr A. Rousseau, M. V., Noe Gosselin, Albert Gosselin, P.-A. Laliberté, Ferdinand Demers, Pierre Guay, Marie-Ephrem Lemieux, L. Marceau, Charles-Henri Poliquin, Alexandre Bégin, Alexandre Cadrin, Antoine Guay, Edouard Carrier, P.-A. Guay, Etienne Côté, Emile Guay, Eugène Gagnon, A. Gosselin, Charles Maranda, Noel Bégin, Léo Pelletier, Gédéon Beaudoin, Donat Bégin, Joseph Carrier, Gédéon Boldue, Albert Roy et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laval-Ed. Fortier, de Lévis.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Un cultivateur de St-Henri blessé par une batteuse

M. A. Blanchet, cultivateur, de St-Henri-de-Lévis, a été victime d'un douloureux accident mercredi dernier. M. Blanchet, avec d'autres cultivateurs, travaillait au battage de l'avoine lorsqu'il fut soudainement frappé par une pièce de la batteuse et eut les intestins perforés à deux endroits. M. le Dr Paradis fut demandé et jugeant le cas grave, ordonna son transport immédiat à l'hôpital de Lévis où il est sous les soins de M. le Dr Roméo Roy. Le blessé a pris un peu de mieux et le médecin espère lui conserver la vie.

Joute de crosse demain à Lauzon

Une partie de crosse qui ne manquera certainement pas d'être intéressante sera celle qui aura lieu demain après-midi, à 2 heures 30, à Lauzon, probablement sur le terrain de M. Murphy. Cette partie d'exhibition aura lieu entre des joueurs de Lauzon et de Lévis. Le club "Lévis" se divisera pour la circonstance et deux bonnes équipes seront formées.

Trois mortalités à Lévis hier

Un jeune homme de 17 ans, François Côté, élève de l'Ecole Apostolique de Lévis et étudiant au collège de Lévis, est décédé hier après-midi, à l'Ecole Apostolique. Le corbillard-automobile de M. Laval Fortier, de Lévis, a transporté les restes mortels à la résidence de M. Cyrille Côté, à Ste-Claire-de-Dorchester où auront lieu les funérailles.

Un jeune homme de 19 ans, Emilio Gagnon, de St-Simon-de-Rimouski, est décédé avant-hier soir, à l'hôpital de Lévis. Les restes mortels ont été expédiés ce matin par le train, par M. J.-P. Thibault, de Lévis, à St-Simon, où auront lieu les funérailles.

Une fillette de 10 ans, Hélène Gagné, enfant de M. Omer Gagné, de St-Théophile-de-Beauce, est décédée hier matin, à l'hôpital de Lév... fourgon-automobile de M. J.-P. Thibault, de Lévis, a transporté les restes mortels à St-Théophile où auront lieu les funérailles.

Nous présentons aux familles de ces regrettés défunts nos plus vives sympathies.

Une assemblée des sans-travail à Lévis hier soir

Une grande assemblée des sans-travail de Lévis et des paroisses environnantes, organisée par MM. J.-B. Carrier et Napoléon Fortin, de Lévis, a été tenue, hier soir, à la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis.

On remarquait sur l'estrade, M. le Dr Joseph Leblond, maire de Lévis, M. le Dr Emile Fortin, député du comté au fédéral et M. l'avocat Arthur Bélanger, député du comté au provincial, ainsi que MM. les échevins J.-T. Larochelle, L.-B. Pelletier et Sylvio Durand.

La salle Dion était remplie à sa pleine capacité et il y avait une assistance d'au moins 500 personnes. Tout fut paisible et les sans-travail de la rive sud et de Lévis en particulier méritent des félicitations pour leur bonne conduite et pour ne pas se laisser monter la tête comme la chose s'est faite dans d'autres endroits

M J.-B. Carrier fut choisi président de l'assemblée. Il l'ouvrit en disant que le but de cette réunion était de rencontrer les autorités municipales, fédérales et provinciales pour leur faire connaître leurs besoins et leur faire leurs demandes. C'est ce qui se fit et les assistants après ... laient ... MM. ...

... The Pa... Publix Corporation a subi ...te nette de $5,900,000 sur ses ...rations durant le trimestre finissant le 2 juillet 1932. La charge totale contre le surplus gagné a été, durant la période de $7,690,000.

Les réponses aux questions

(Suite)

mande les chansons "Le soir quand on est deux et Doudou".

M. Edouard Kaine, 5 rue Ste-Ursule demande les chansons "C'est comme ça que tout le pays l'a su" et "Souviens-toi".

Mlle Jacqueline Gauthier St-Irénée, Charlevoix, demande les chansons, "O Paris" et "C'est y toi qui t'appelles Emilienne". Vous n'avez droit qu'à deux demandes.

Mlle Eva Therrien, St-Patrice de Beaurivage Lotbinière, demande les chansons, "Partez Ernest" et "J'avais cru d'être aimée".

Mlle Yvonne Noel, Pont de Québec, demande à échanger des poésies et la chanson "Les Gars de la Marine".

Mlle Jeanne Lapointe Grandes Bergeronnes Saguenay, demande le Monologue "Le Coussin de Bonne Maman" et "la prière d'une petite paresseuse". Vous n'avez droit qu'à deux demandes.

GINEVRA

A mes correspondants

(Suite)

naître. Il n'y a pas d'inconvénients dans un article à mettre un mot pour un autre qui a la même signification. Ne vous fatiguez pas à trouver un sens caché à tout ce que vous lisez, Dieu seul est le juge des intentions, pourquoi se troubler de ce que les uns ou les autres pensent. Faire son devoir suffit.

FETE DE V NGT ANS.—Il est toujours difficile d'établir de ces sortes de relations quand elles ne sont pas basées sur une connaissance régulièrement faite, mais je comprends que ce jeune homme appartient à la même classe de gens puisque vous l'avez rencontré dans une soirée. Cela vous montre aussi l'inconvénient de correspondre avec des jeunes gens que vous n'aimez pas on les croit plus en amour qu'ils ne sont et l'on n'ose pas se présenter.

Si vous décidez d'inviter ce jeune homme, que ce soit très brièvement, par exemple en spécifiant que c'est sur sa demande que vous l'invitez. N'ayez pas l'air non plus de courir après lui, à l'église ou ailleurs. S'il va chez vous, vous pourrez l'inviter de nouveau.

YVETTE.—Vos parents ont tort de garder chez vous cette étrangère qui vous donne un si mauvais exemple, pourquoi ne pas leur expliquer les inconvénients de sa présence pour vous et pour vos frères. Demandez l'aide de votre père si votre mère ne semble pas se soucier de ces avertissements. Au lieu de vous démoraliser et de pleurer, vous feriez beaucoup mieux de vous distraire et de travailler, c'est la grande ressource contre les épreuves.

2.—Le 23 septembre 1917 était un dimanche.

BRUNE HIRONDELLE.—Vous n'avez pas d'autres obligations et les questions strictes d'étiquette ne se posent pas entre soeurs.

VOULEZ-VOUS
Un bon s'rop pour le rhume
PRENEZ DU
SAPINOL DES MONTAGNES
arrête la toux
réchauffe et débarrasse l'estomac
Grosse bouteille 35c
LA CIE CANADA DRUG
857, St-Maurice - - - Montréal

Mlle ... Sunw... se pr... avec M...

17.00 / 19.00 / 2.60 / $12.00 / 11.00 / 9.00 / 9.00
Libres .34 .33 .25 .16
0.21½ à .22½ / .24 / .25
$0.10½ à .10⅝ / $0.10⅝ à .10⅞
$0.50 à 60
"A" "B": 18-.22 .16-.20; -.29 -.26; -.19 -.14; .20-.26 .18-.24; .20-.21 .18-.19; .22-.24 .20-.22; lait .28-.30 .26-.28; .24-.26 .22-.24; -.16 -.13; -.15 -.12

... a subi une perte ...t le deuxième tri... lieu d'un profit de ... même trimestre de

...ke Shoe & Foundry ...dividende trimestriel ...nts par action ordi-

...OUSSEAU
...écoupeur, Meublier — Tél. : 4-4366
...CIALITE
...r véranda, escalier, ...te arche.
... sur ordre. Modèles ... machineries

...ois de ...truction
...iment le plus ...able à Québec
...alifour Inc.
...uiserie de Qualité ...uébec

...UCTION

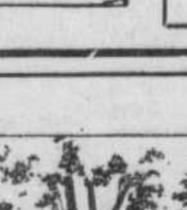

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"

Une série de dessins hebdomadaires par des architectes canadiens

Copyright 1932

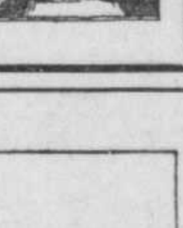

DE CARACTERE ANGLAIS

J. HUNT STANFORD & FILS, architectes

IL N'Y A PAS à s'y méprendre sur le style de cette maison aux pignons ornementés à demi-bois et à clin. La pierre et le stuc des murs font ressortir en pleine lumière le brun foncé du travail en bois et le rouge foncé du bardeau.

Les caractéristiques intérieures qui attirent l'attention sont nombreuses. Un item d'intérêt c'est la manière dont le garage avoisine la cuisine, bien qu'il n'y ait aucune communication directe entre les deux.

La boiserie du vestibule, du passage, du vivoir et de la salle à manger est en gommier au fini noyer. Le reste de la maison est boisé en tilleul émaillé. Par toute la maison les planchers sont en chêne, sauf dans les chambres de bain et dans le vestibule.

$8,500 est le coût approximatif de la construction de cette maison.

Les lecteurs désirant de plus amples renseignements sont priés de communiquer avec MM. J. Hunt Stanford & Fils, 57 rue Queen Ouest, Toronto, Ontario, en mentionnant le dessin No 329. Droits d'auteurs réservés 1932.

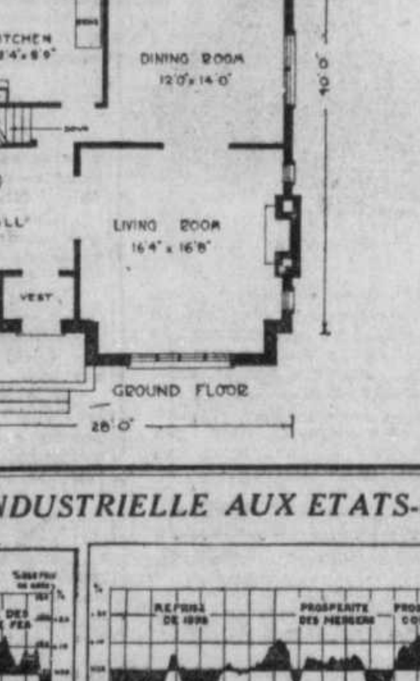

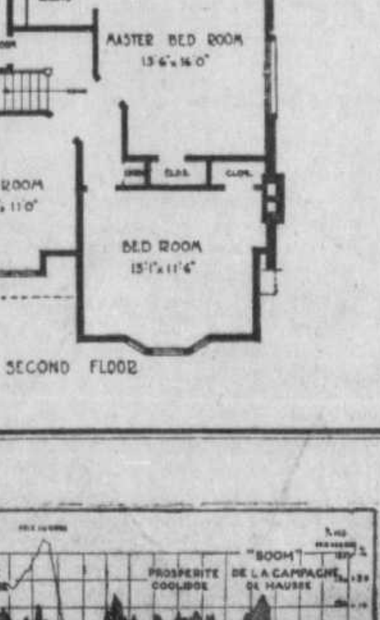

HAUTS ET BAS DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE AUX ETATS-UNIS DEPUIS 1854

(Document gracieusement fourni par le colonel Leonard-P. Ayres, vice-président du Cleveland Trust).

DANS NOS THEATRES

AU FRANCAIS

"Camp volant" à l'affiche

Cette vue traite de la vie des cirques et les scènes qui se déroulent du commencement à la fin de la représentation, transportent les spectateurs en plein milieu d'événements terribles dont la répercussion se fait sentir jusqu'à la dernière scène, qui amène un dénouement tout autre que celui attendu. Les principaux interprètes sont d'excellents acteurs français: Thomy Bourdelle dans le rôle de Cesare Santi, le maître du cirque, Ivan Kowal-Samborski, dans celui de Marco le clown, Jenny Luxeuil, celui de Senta Santi, la femme de Cesare, Roberto Rey, rôle d'un jeune Américain employé du cirque, Berthe Ostyn, rôle de Lydia, partenaire du précédent, et Meg Lemonnier, Gloria, la fille de Cesare.— (Communiqué).

VICTORIA

Aujourd'hui à Mardi

2 GRANDES VUES

LEW AYRES

MAE CLARKE, BORIS KARLOFF, Hedda Hopper, dans une histoire de choses qui se passent au coeur de la nuit, par P.-J. Wolfson et Allen Rivkin.

NIGHT WORLD

Autre Attraction

"The Man Called Back"

Avec CONRAD NAGEL, DORIS KENYON

AU VICTORIA

DOROTHY REVIER *et* BORIS KARLOFF, *dans* "NIGHT WORLD", *une PRODUCTION "UNIVERSAL"*, qui sera montrée au Théâtre Victoria à partir d'aujourd'hui jusqu'à mardi, en même temps que "The Man Called Back", avec comme étoiles Conrad Nagel et Doris Kenyon.

A L'IMPERIAL

Deux grands artistes et deux grands films sur un même grand programme. Harry Baur dans "Le Remords du crime" et André Baugé, dans "Rondes des heures".

Deux grands films des studios Jacques Haik prennent aujourd'hui l'afficeh de l'Impérial : "Le Remords du du crime" (Le Juif Polonais) et "Ronde des heures". Harry-Baur, le puissant artiste dramatique, est le principal interprète du premier film et André Baugé le célèbre chanteur de l'Opéra-Comique, celui de "Ronde des Heures".

"Le Remords du Crime" renferme un beau sujet, simple et tragique. Le cabaretier Mathis, devenu bourgmestre de son village, a tué autrefois un Juif Polonais pour payer une échéance et assurer le confort de sa femme et sa fille. Le remords le hante après quinze années, l'enquête étant réouverte ,et il marie sa fille au lieutenant de gendarmerie espérant ainsi museler sa propre inquiétude. Mais le remords l'étouffe et, au cours de la nuit du mariage, il succomba après un cauchemar où il se voyait condamné à mort par les juges.

"Ronde d es Heures" est une production Jacques Haik. Un jeune chanteur, André Frénoy, a épousé la fille de riches bourgeois qui ne pardonnent point à leur enfant ce qu'ils estiment être une mésalliance. Très épris l'un de l'autre, les deux jeunes gens se soucient peu de cette hostilité. Ils ont une enfant de quelques années qu'ils adorent et la carrière de Frénoy semble devoir être très belle. En effet, chantant pour la première fois dans un grand théâtre lyrique le rôle de Figaro du "Barbier de Séville" il y obtient un succès considérable ; mais le même soir il a contracté en sortant de scène une congestion pulmonaire, dont sa robuste constitution ne triomphe qu'avec peine. Mais il ne pourra plus chanter. C'est la misère. André, en présence de sa femme et de son enfant qui souffrent, préfère laisser son épouse retourner chez ses parents. Seul, il essaie dé se débrouiller et devient clown dans un cirque ambulant. Mais sous le pseudonyme d'Yrénof il devient célèbre et le hasard l'appelle chez ses beaux-parents où doit avoir lieu la répétition d'un spectacle de charité. Le film se termine par la réunion touchante des trois êtres que le malheur avait séparés.

Le programme du Cinéma Impérial comprendra en outre les dessins animés en musique, les actualités France-Canada, ainsi qu'une comédie parlée en français.—Communiqué.

AU CANADIEN

Québec se voit accorder l'honneur d'une grande Première canadienne de "La Tragédie de la Mine", la sensationnelle production Gaumont-Franco-Film-Aubert.

Toutes les grandes catastrophes de la nature ont eu leurs ihstoriographes Sinistres maritimes, accidents de montagne, conflits guerriers, drames de l'air ont été, tour à tour, retracés par les écrivains et les poètes, ou ont inspiré les maîtres de la peinture. Le Cinéma, avec son admirable puissance d'évocation, n'a pas manqé de tirer de ces mêmes sujets la matière de films souvent émouvants.

La vie obscure des mineurs, les périls constants que leur fait courir la traitrise de la mine devaient, un jour ou l'autre, tenter les metteurs-en-scène. Et c'est ainsi que G.-W. Pabst, le grand réalisateur d'outre Rhin, à qui l'on doit "Quatre de l'Infanterie" et "L'opéra de Quat'sous", s'est attaché à évoquer dans "La tragédie de la Mine", un épisode dramatique de l'existence de ces hommes qui, à six cents mètres sous terre, extraient le charbon, indispensable aliment de la vie industrielle moderne.

"La Tragédie de la Mine", c'est l'histoire d'une de ces catastrophes qui, en dépit d'incessantes précautions, dévastent soudain la mine : un coup de grisou. L'incendie s'étend, les coffrages cèdent, les galeries s'éboulent dans le fracas des explosions, l'eau déchaînée envahit tout, et les mineurs — ceux du moins qui ont échappé à l'asphyxie et à l'incendie — succombent lentement si on n'a pu, en temps utile, parvenir jusqu'à eux.

L'admirable dévouement des sauveteurs, affrontant les pires dangers pour secourir leurs camarades, la solidarité des mineurs des exploitations voisines, situées au delà des frontières, l'angoisse et la lente agonie des rescapés bloqués dans les galeries qu'a épargnées la catastrophe, toutes les phases de ce drame grandiose sont retracées de main de maître par G.-W. Pabst avec un réalisme et une vigueur sans précédent au cinéma, une sensibilité profonde, empreinte d'humanité et de la plus noble inspiration.

"La Tragédie de la Mine", qui sera à l'affiche du Canadien, commençant aujourd'hui, est un film qu'il faut voir. C'est une oeuvre probe, sincère qui fait réfléchir, et saura émouvoir les plus sceptiques.

Le Canadien présentera en outre les actualités, les dessins animés et plusieurs autres courts sujets de plus intéressants.

Communiqué

AU CARTIER

Deux bonnes vues de demain à mardi : "What Price Hollywood" et "His Last Call"

Il faut toute sorte de gens pour faire un monde — et il y en a des plus étranges de ressemblés à Hollywood. Pour l'étudiant de curiosités humaines, il n'y a pas d'endroit comme la capitale des films, car il y abonde des spécimens qu'on ne saurait trouver nulle part ailleurs au monde.

Ces étranges types particulier à la ville des vues animées sont mis en étalage dans leurs antres naturels au cours de la représentation de "What Price Hollywood", la vue RKO-Pathé dont l'étoile est Constance Bennett. Mlle Bennett joue le rôle de la Cendrillon de la cuisine où elle rêve à la gloire et à laquelle elle monte en servant le bouillon aux affamés. On voit encore le producteur qui agit avec toute la stratégie de Napoléon.

" LA TRAGEDIE DE LA MINE "

Une scène dramatique de "LA TRAGEDIE DE LA MINE", la merveilleuse production qui passe à partir d'aujourd'hui en exclusivité au Cinéma Canadien.

AU RIALTO

"Quand on est Belle" et "His Woman" sont à l'affiche

La direction du cinéma Rialto a mis à l'affiche pour quatre (4) jours à partir d'aujourd'hui un fort et intéssant programme double : "Quand on est Belle" avec Lily Damita et André Luguet, et "His Woman" avec Claudette Colbert et Gary Cooper.

Quand on est belle, il semble que le luxe soit tout naturel. La beauté est un joyau destiné à un écrin. Doit-on l'accepter ? La richesse vaut-elle l'amour et qu'advient-il quand la misère commence à paraître ? Il est question de tout cela dans "Quand on est Belle".

La seconde vue, "His Woman", est inspirée du roman de Dale Collins, qui est l'histoire d'un vieux garçon aventurier et d'une jeune fille téméraire qui se rencontrent par suite de circonstances curieuses. La jeune fille Claudette Colbert, est la seule femme de toute la région, et le vieux garçon, Gary Cooper, doit défendre son amour avec une rudesse qui ne lui est pas commune.—Communiqué.

Bien qu'il ne soit pas aussi commun que Cendrillon, ce type est habilement personnifié par Gregory Ratoff.

La seconde vue au programme porte le titre de "His Last Call", avec Leo Carillo, Lola Lane et Lloyd Hughes. C'est la suprême histoire d'amour d'aujourd'hui — sur le fond de tableau le plus moderne — le monde des apaches. (Comm.)

THEATRE RIALTO

LE THEATRE DES FAMILLES

4 jours commençant AUJOURD'HUI

Programme double spécial

Lily Damita et André Luguet

QUAND ON EST BELLE

Le roman émouvant, merveilleux et réaliste d'une âme et d'une beauté.

Aussi Claudette Colbert et Gary Cooper dans

HIS WOMAN

Actualités et comédie.

LISEZ LES ANNONCES

Faites valoir votre dollar.

AU CAPITOL

Ils ont perdu leurs premiers noms respectifs

Arthur, Julius, Leonard et Herbert Marx sont quatre des comédiens les mieux connus du monde, mais vous n'en avez peut-être jamais entendu parler.

Ils vous sont connus sous les sobriquets respectifs de Harpo, Groucho, Chico et Seppo. Collectivement ce sont les Quatre Frères Marx, et vous pourrez les voir dans "Horse Feathers", leur toute dernière vue qui passe au Capitol à partir de demain.

C'est à Galesburg, Illinois, qu'Arthur, Julius et Leonard sont subitement devenus Harpo, Groucho et Chico.

Art Fisher, un des premiers monologuistes de vaudeville, jouait au poker avec eux après la représentation un soir. Et il leur donna leur nom—Groucho, parce que Julius avait toujours l'air sérieux; Harpo, parce qu'Arthur pinçait tout le temps la harpe; et Chico, à cause de l'habileté bien connue de Leonard à disposer des poulets (chicken) frits.

Le quatrième Frère Marx était alors Milton, qui s'est retiré durant la guerre et auquel a succédé Herbert. Milton avait été affublé du sobriquet Gummo, parce qu'il portait toujours des bottes en gomme de caoutchouc. Et lorsque Herbert a pris la place de Gummo, on l'a appelé Zeppo.

Un beau morceau de service de toilette sera remis à chacune des dames ce soir.—Communiqué.

AU PRINCESS

Un programme sensationnel

La direction du théâtre Princess offre une superbe représentation de vaudeville exceptionnel. Cinq grands numéros : le trio Ruloff Elton, venant directement du théâtre Paladium, de Londres, Angleterre ; Ned Norworth, le plus grand comédien "hokum" de l'Amérique et son piano, venant de terminer un engagement au théâtre Palace de New-York ; Velle et Lee, danseurs internationaux ; Ollie Tate avec sa splendide troupe de chiens acteurs, pour la première fois au Canada ; et Mlle Bee Corbin, jolie et talentueuse acrobate, danseuse, etc., etc.

La direction désire attirer une attention particulière à ce splendide programme et elle vous invite de venir au Princess cette semaine. Ruloff et Elton présentent un numéro d'adagio et de danse acrobatique inégalé par aucun autre. C'est une véritable sensation. Ces numéros sont au Princess à partir de vendredi et jusqu'à jeudi prochain.

En outre, deux belles vues sont au programme : la première, "The Command Performance", la toute dernière vue de James Cruze pour Tiffany, sous la direction de Walter Lang. On sait que Lang est un grand collectionneur d'antiquités, peintures, meubles, bijouteries, tout en un mot de ce qui est très vieux.

La seconde vue porte le titre de "The Fighting Marshall", dont l'étoile est la fameuse Mary Carr, qui joue admirablement un rôle de mère et qui soutient fort habilement sa réputation d'actrice de tout premier ordre. Dorothy Gulliver, Matthew Betz, Par O'Malley et autres populaires acteurs font partie de la distribution de la nouvelle sensation de Tim McCoy, réalisée sous la direction de D.-Ross Lederman. — Communiqué.

Pour éprouver la modestie, faites semblant d'y croire.

On ne peut rien recommencer, on ne peut rien effacer ; la vie passe implacable.

CLASSIC

LE THEATRE POUR EXCELLENCE

Commençant aujourd'hui

Grand Programme Double

Film Parlant Français

Jean Murat dans

"77 RUE CHALGRIN" avec

Léon Bary et Suzy Pierson

aussi Film Parlant Anglais

Sylvia Sidney dans

"LADIES OF THE BIG HOUSE" avec

Gene Raymond et Wynne Gibson

Autres sujets courts

Chronique de la Crèche

Adoptions.—16 placements depuis le 1er septembre, 171 depuis janvier.

Ceux qui paient.— Odette Oligny dirige la page féminine au "Canada". Elle résume, dans une récente chronique, une conversation avec Soeur Paradis du Bureau d'Adoption de la Crèche de Liesse et fait ses réflexions sur le sort des enfants abandonnés ainsi que sur les responsabilités de ceux qui les abandonnent. Après avoir, elle aussi, déploré le défaut de surveillance, le défaut de formation et les mille et une circonstances de la vie moderne qui facilitent toutes les promiscuités et tous les désordres, elle en vient aux conséquences :

'Alors, sans que rien ne mette de barrière, deux instincts se joignent et le mal triomphe. Le plus douloureux, c'est que celui qui paie est celui qui n'a rien fait. C'est le tout petit, le bébé rose et potelé qui arrive et qu'on rejette et dont on se débarrasse parce qu'il fait honte."

Mais le père et la mère illégitimes ont chacun une mère :

"Les deux mères ne veulent pas admettre que c'est là leur petit-fils. Cette fleur humaine, qu'elles auraient adoré, paré, gâté, s'il eût été légitime, elles n'en ont cure, ce n'est pas plus qu'une bête.

Etrange aberration. Le plus souvent, et c'est probablement la revanche de la destinée, ces enfants-là sont beaux, pleins de santé, intelligents. S'ils avaient l'ambiance affectueuse et morale d'un foyer, s'ils trouvaient des bras où se blottir, ils deviendraient peut-être grands ! Mais ils demeurent gouttes d'eau dans l'océan et traînent une vie à laquelle deux êtres insouciants les appelèrent."

Où donc est le sens des responsabilités ? On ne le trouve pas chez les grands-parents des enfants de la Crèche. Se rencontrera-t-il chez leurs parents ? La chroniqueuse essaie de le réveiller chez ceux qui d'aventure liront sa sympathique prose :

"Ce que je comprends mal, c'est qu'un jeune homme puisse épouser, plus tard, une jeune fille honnête et regarder ses "vrais" enfants, quand il sait pertinemment qu'un autre être issu de lui est destiné aux emplois inférieurs, après avoir eu l'enfance douloureuse des petits abandonnés. Je ne comprends pas comment une jeune fille peut ne pas tout braver pour garder et élever l'enfant à qui elle a donné le jour. Mais il y a ce qu'on appelle le scandale, et tout le monde ne considère pas la charité chrétienne et la morale sous le même angle.'

La conclusion est émouvante ; car l'appel au public charitable de Montréal, la chroniqueuse est la première à y répondre :

"Quoi qu'il en soit, c'est une grande chose que d'aider un de ces petits malheureux, et de se rendre responsable de sa vie, de son bonheur, de son avenir. Jamais je ne l'avais compris comme aujourd'hui, et je suis lucide au point de me demander si le bon Dieu n'a pas voulu me donner de fils exprès pour me laisser le plaisir d'aller, quelque jour, en demander un à Soeur Paradis. . ."

La Crèche de Liesse, à Montréal, la Crèche S.-Vincent-de-Paul, à Québec, sont remplies à déborder. On y refuse des admissions.

D'autre part, à la Crèche de Québec, il y avait au premier septembre, cinquante adoptions de moins que l'année dernière à la même date.

Est-ce que la pitié va diminuer pour une misère qui ne diminue point? Est-ce que personne ne viendra plus faire sa part pour alléger le fardeau des religieuses du Bon-Pasteur et de l'Assistance publique ?

L'hopitalisation des enfants illégitimes est devenue l'un des plus graves problèmes sociaux de l'heure présente dans notre province. L'enfant qui embarrasse et qu'on ne sait où placer, que devient-il ? L'enfant mis en pension, le jour où cessent les paiements, le jour où font défaut ceux qui l'avaient mis en pouponnière, où va-t-il ?

Les personnes charitables qui adoptent un enfant de la Crèche ne savent pas les vies qu'elles sauvent, les baptêmes qu'elles assurent, les crimes qu'elles exemptent par leur geste si méritoire.

Vous tous, amis lecteurs, vous tous qui pouvez nous aider, ah ! de grâce ! faites de la place pour les enfants qu'on nous offre. Prenez un enfant à votre foyer.

"Celui qui reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même," dit Notre-Seigneur.

AVIS : Visite de la Crèche tous les jours de 2 heures à 3.

On ne peut obtenir d'enfant en adoption que sur recommandation de son curé.

Concert sur la Terrasse

Si la température est favorable, la Fanfare "l'Harmonie de Limoilou" avec le choeur de chant de "l'Harmonie de Limoilou" exécuteront demain dimanche 18 courant à 3 h. 30 précises de l'après-midi, le programme suivant :

1—Marche Triomphale, fanfare G. Fabre
2—Marche, "On the Mail", avec chant et gazous E.-F. Goldman
3—Ouverture, "La Croix d'honneur, fanfare ..... Bléger
4—Fantaisie, "Le péricole", avec chant ..... Offenbach
Les solos seront chantés par Mme J.-E.-A. Martineau et M. Jos. Leveau accompagnement par la fanfare.
5—Sur demande. Valse, "La vallée d'Ossau, fanfare ..... G. Benoit
6—Polka du Moulin chant et fanfare ..... G. Taillard
7—Gavotte Favorite, fanfare... J. Bouchel
8—Sur demande Fantaisie, le Mascotte... Ed. Audran
Plusieurs extraits seront chantés par le choeur de chant, divers solos seront interprétés par Mlle W. Boudreault et M. Jos. Lebeau accompagnement par la fanfare.
9—Les trois souris aveugles fanfare ..... A. Lotter
Pièce humoristique avec variations
10—Les gars de la Marine, avec chant, arrangement par ..... L. Lefebvre
11—La paloma, fanfare ..... Corbin
12—Sur demande Valse, "Le Beau Danube bleu ..... G.-S. Strauss
Choeur à quatre voix acompagné par la fanfare
O Canada—Dieu sauve le Roi

Le Directeur,
Léon Lefebvre

Des sympathies

A une assemblée des membres de la Fanfare des Cadets St-Jean-Baptiste de Québec, tenue le 12 septembre 1932, il a été proposé et résolu à l'unanimité : —

"Que les Membres de la Fanfare des Cadets St-Jean-Baptiste de Québec ont appris, avec une douleur profonde, le décès, survenu le 11 septembre courant, de leur confrère et ami, Willie Poulin, membre-fondateur et ex-président de leur Association."

"Que, répondant au seul appel de laborateur a creusé un grand vide au sein de leur fanfare à laquelle il a toujours apporté son concours précieux et un dévouement incessant".

"Que, répondan tau seul appel de leur amitié envers lui, ils rendent hommage à la mémoire de leur dévoué confrère, feu Willie Poulin, et prient son père, Monsieur S.-D. Poulin, ainsi que tous les membres de sa famille, plongés dans la douleur par cette disparition si soudaine, d'agréer l'expression de leurs plus vives et plus sincères condoléances".

Il est, de plus, proposé et résolu à l'unanimité :

"Que, le jour des funérailles, tous les Membres de la Fanfare soient présents en uniforme".

"Que les honoraires de deux grand'messes soient votés pour le repos de l'âme de M. Willie Poulin".

"Qu'un tribut floral (lyre) soit déposé sur sa tombe".

"Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et publiée dans les journaux".

L'assemblée s'ajourne en signe de deuil.

LUCIEN FOURNIER,
Secrétaire-Correspondant.

L'amour commence par l'amour et l'on ne saurait passer de la plus forte amitié qu'à un amour faible.

Pas un mouvement sans contrepartie dans la comptabilité de sa durée organique.

FRANCAIS DEMAIN et LUNDI

Vue Parlante Française

Meg. Lemonnier dans "CAMP VOLANT"

aussi

Tim McCoy dans "THE ONE WAY TRAIL"

Dernière Fois Aujourd'hui

Frederic March dans "STRANGERS IN LOVE"

aussi

Wallace Beery dans "BILLY THE KID"

Aujourd'hui Mat. 10c. Soir. 15c

Bientôt: Maurice Chevalier dans "UNE HEURE PRES DE TOI"

Aujourd'hui: Sylvia Sidney et Chester Morris dans "The Miracle Man" ; Ruth Chatterton dans "To-Morrow & To-Morrow" et comédie "Flirty Sleepwalker"

A PARTIR DE DIMANCHE DEUX BONNES VUES

Constance BENNETT

dans une histoire du monde, de la vie et des vues animées

"WHAT PRICE HOLLYWOOD"

LOWELL SHERMAN NEIL HAMILTON

GREGORY RATOFF

RKO PATHE Picture

David O. Selznick Exec. Producer

AUTRE ATTRACTION

"HIS LAST CALL"

avec Leo Carillo, Lola Lane et Lloyd Hughes

- CARTIER -

CAPITOL

MATINEE TOUS LES SIEGES 26¢

A PARTIR DE DIMANCHE

Continu de 1.15 à 11 p. m.

DEMAIN LA VILLE TOUTE ENTIERE VA ECLATER DE RIRE !

ADIEU LES BLEUS — LES BEAUX JOURS SONT REVENUS !

Les joyeux zigues que sont les frères Marx sont arrivés avec leur plus étourdissante comédie

The 4 MARX BROS. dans "Horse Feathers"

avec THELMA TODD

Autres Attractions

RUDY VALLEE dans "THE MUSICAL DOCTOR"

MICKEY HOUSE dans "Mickey Nightmare"

DERNIER JOUR

à 1.15-2.50—7 et 8.55

'WHITE ZOMBIE'

avec BELA "DRACULA" LUGOSI

"Dresserware" Gratis ce Soir

LES CINEMAS DE FRANCE-FILM

★ Canadien ★

Commençant Aujourd'hui

LE GRAND DRAME DE G. W. PABST

(Gaumont - Franco Film - Aubert)

"La Tragédie de la Mine"

UN DRAME GRANDIOSE---UNE CATASTROPHE HORRIBLE

★ Impérial ★

HARRY BAUR DANS

"LE REMORDS DU CRIME"

UN FILM HAIK

—avec—

Mady Berry --- Simone Mareuil --- La Cressonnière

AUSSI AU PROGRAMME

UN FILM HAIK

ANDRE BEAUGE dans "RONDES des HEURES"

L'histoire émouvante d'un chanteur d'opéra

THEATRE PRINCESS THEATRE

D'AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI INCLUSIVEMENT

Programme Sensationnel de VAUDEVILLE

5 Grand Actes 5

1. RULOFF et ELTON TRIO, direct du Théâtre Paladium Londres.
2. NOLLIE TATE et ses CHIENS SAVANTS
3. VALLEE et LEE — DANSEURS MODERNES
4. MLLE CORBIN — ACROBATIQUE
5. NED NORWORTH, et Cie, Comédien célèbre de Broadway.

2 GRANDES VUES PARLANTES 2

Changement complet de vaudeville vendredi.

SOIREE D'AMATEURS vendredi

VUES DEMAIN — Tim McCoy — The Fighting Marshall.

Lun., Mar.— "The Command Performance.

MATINEE—Dames, 12 sous. Messieurs, 25 sous.

SOIREE—25 et 30 sous.

LOUIS GRAVEL
PROFESSEUR DE CHANT
Studio et Résidence } 75 rue St-Louis
Tél: 2-3473

St-Laurent, I.-O.

Va-et-vient

Mlle Fernande Jobin, de Québec, en visite chez des amis à St-Laurent.

—M. l'abbé Léon Delisle, Mme Alfred Turgeon ainsi que M. Rodolphe Turgeon et Mlle Charlotte Turgeon, en voyage aux Etats-Unis.

—M. Jean-Paul Bouffard et Mlle Hélène Dupont, de Québec, en visite chez M. Pierre Bouffard, récemment

—Mlle Jeannette Coulombe, en promenade à Québec, dernièrement.

—M. Eugène Pouliot, de Québec, en promenade dans notre paroisse, l'invité de Mlle Jeannette Coulombe.

—Mlle Marie-Thérèse Dumas, en promenade à Québec la semaine dernière.

—Mlle Thérèse Pouliot, de Québec, en promenade à St-Laurent, récemment.

Seule la médiocrité n'a pas de jaloux.

L'enfant, comme la vigne, a besoin de support.

DEMANDEZ CES FAMEUSES SOUPES PREPAREES CHEZ VOTRE EPICIER

Quelques-unes des 57

Les Soupes Heinz possèdent cette saveur caractéristique des soupes faites à la maison parce qu'elles sont préparées en petites quantités a la fois.

Une ébullition constamment surveillée, dans des rangées de marmites d'une méticuleuse propreté, fait ressortir cette succulente saveur propre aux légumes frais canadiens. Un assaisonnement habile en relève ensuite le goût, tandis que l'addition de crème véritable les rend encore plus nourrissantes. Elles sont prêtes à servir, et *non pas condensées.*

Vous ne sauriez mettre le temps nécessaire pour préparer de pareilles soupes. Offertes à très bas prix chez votre fournisseur.

FABRIQUEES PAR HEINZ A LEAMINGTON, ONTARIO
6-33F

SOUPES COMME CHEZ SOI HEINZ PRETES A SERVIR

La Vie Sociale

Monsieur et madame Paul Lacoste, de Montréal, sont de passage à Québec.

— o —

Madame Veverka, épouse du ministre de la Tchecoslovaquie aux Etats-Unis, est enregistrée au Château-Frontenac.

— o —

Madame E. de B. Panet, de Montréal, est actuellement en ville.

— o —

Mademoiselle May Pelletier passe quelque temps à Notre-Dame-du-Portage, chez sa soeur, madame Braun Langelier.

— o —

Madame George-W. Cook et mesdemoiselles Dorothy et Audrey Cook sont reparties pour Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, les invitées du lieutenant-colonel et madame J.-S. O'Meara.

— o —

Le docteur et madame J.-B. Trudelle, de Régina, Sask., et leurs trois fils, se sont embarqués, hier soir, sur l'"Alaunia" en route pour Paris où ils séjourneront un an.

— o —

Madame Joseph-M. Paré et son fils Marcel sont retournés à Hartford, Conn., après des vacances de plusieurs semaines chez madame Marcel Goudreau, à Saint-Henri de Lévis.

— o —

Mademoiselle Juliette Goulet, de Monument, recevait, ces jours derniers à un shower de toile en l'honneur de mademoiselle Marielle Massicotte, dont le mariage avec monsieur Georges-Emile Bérubé sera béni prochainement.

— o —

Mademoiselle Géraldine Lamontagne, de Saint-Fidèle de Limoilou, est de retour dans sa famille après un séjour de sept semaines à Saint-Vallier de Bellechasse, chez le docteur et madame Bernardin Roy.

— o —

Monsieur Adélard Noël fait un court séjour à Montréal, enrégistré à l'hôtel Windsor.

— o —

Mademoiselle Irène Guy, de Les Falaises, Beauport, a reçu, samedi dernier, le dix septembre, à un shower de verres en l'honneur de mademoiselle Marielle Massicotte, à l'occasion de son prochain mariage avec monsieur Geo.-Emile Bérubé.

— o —

Madame J.-Ludger Marier annonce le mariage de sa fille, Madeleine, avec monsieur Gaston Montreuil, fils de monsieur et madame I. Montreuil, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 26 septembre courant en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier.

— o —

Mademoiselle Jeanne Côté est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours l'invitée de mademoiselle Gaby Roy.

— o —

Samedi, le 10 courant, en l'église de Saint-Malo, a été bénit le mariage de mademoiselle Florida Saint-Clair, de Val-Briant, avec monsieur J.-Eugène Letarte. Le R. Père Normand présidait la cérémonie. Monsieur Eustache Chouinard accompagnait sa belle-soeur et monsieur Dollard Guy servait de témoin au ma rié. Paul-Henri et Camille Guay servaient la messe. Pendant la cérémonie un magnifique programme musical fut exécuté: "Noël du mariage", mademoiselle Anne-Marie Giguère ; "Sancta Maria", de Faure, M. Lucien Paquet ; "Notre Père", Mlle Alberta Cantin ; "Je vous salue Marie" et "Souhait Nuptial", M. Oscar Paquet.

La mariée portait une robe de georgette et tulle brun moka, modèle Lelong, et chapeau brun et fourrures de martres de roche. Son bouquet était fait de roses-thé et de muguet. Les nouveaux époux partirent à l'issue de la cérémonie pour un voyage à Montréal et Fall-River. Pour le voyage madame Letarte portait un costume tailler bleu, chapeau de même ton, Blanche et Simone, et fourrures de martres de roche.

— o —

Monsieur Gérard Maltais était de passage, ces jours derniers, chez son oncle, monsieur Eustache Leclair, à Sainte-Félicité.

—o —

Monsieur Kenneth Girard, de San Francisco, Californie, est actuellement de passage à Québec, chez son oncle et sa tante, monsieur et madame L. Doyon.

— o —

Mademoiselle Yvonne Boissonnault est de retour à Québec de Tourville où elle a passé plusieurs semaines, chez sa tante, madame Samuel Ferland.

— o —

Monsieur Frédéric Rocheleau, des Trois-Rivières, est de passabe à Québec, chez sa fille, madame Tellier, de la rue d'Aiguillon.

—o —

En l'église de Saint-Esprit, le treize septembre, le mariage de mademoiselle E. Donaldson, fille de monsieur Jacques Donaldson et de feu madame Donaldson, avec monsieur R. Dallaire, de Québec. La mariée accompagnée de son père, portait une toilette bleu-horizon, une toque de velours noir et des souliers assortis. Elle portait aussi des fourrures de martres de roche, cadeau du marié. Sa gerbe se composait de roses-thé. Un joli programme musical fut exécuté pendant la cérémonie : "A vos pieds", Mlle Thérèse Gagnon ; "Je crois en Dieu", M. Jos. Goulet ; "Mon âme que rendre au Seigneur", M. Paul Gagnon ; solo de violon, "méditation", mademoiselle Germaine Faucher. Monsieur Omer Létourneau présidait à l'orgue. Après la messe du mariage, une réception eut lieu et les époux partirent pour Montréal et Ottawa. Ils résideront 73, avenue Renaud.

— o —

Mademoiselle Françoise Paquet est revenue de Château-d'Eau où elle a passé les vacances chez sa soeur, madame Gabriel Boucher.

—o —

Monsieur Euclide Normand et madame Normand, née Simonne Lapointe, de Rimouski, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 31 août, et baptisée le 1er septembre, sous le nom de Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Normand, de L'Islet, grands-parents de l'enfant.

—o—

M. Edouard Fortin, député de Beauce à la Législature de Québec, et madame Fortin célèbrent aujourd'hui, à Beauceville, dans l'intimité de leur famille, leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. A cette occasion, M. l'abbé Alfred Simard, professeur d'histoire au Séminaire de Québec, bénira les fiançailles de mademoiselle Marcelle Fortin, fille aînée de M. et madame Fortin, à M. Albert-E. Jacques, de Québec, fils de M. et madame S. Jacques, de Penetang, Ont.

— o —

M. et Mme A. Deslauriers, de Québec, annoncent pour le 1er octobre prochain, le mariage de leur fille Irène, avec M. le Dr Berchmans Paquet, fils de M. et Mme Eugène Paquet, également de cette ville.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église N.-D. de Jacques-Cartier, à 9 heures. Pas de faire-part.

— o —

Pour faire suite au compte rendu du déjeuner offert à madame Chs Frémont, par l'Association des Dames Conservatrices de Québec, nous avons omis bien involontairement le nom de Mme Horace Cimon, présidente de l'Association Conservatrice de Rivière-du-Loup, Madame Cimon a offert d'ailleurs les voeux et les hommages de l'Association de la Rivière-du-Loup à la distinguée déléguée. M. Cimon assistait aussi au déjeuner.

— o —

M. et Mme Roland Ruel (née Lucienne Fleury), de Giffard, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 12 courant, sous les prénoms de Marie-Lucienne-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Félix-D. Fleury, grands-parents. Mlle Suzanne Fleury, institutrice, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

— o—

Madame J.-A. Chabot, Mlles Marie-Louise et Eugénie sont de retour à la ville, après avoir passé la belle saison à Natre-Dame-des-Laurentides.

—o —

MONTREAL

Sir Montagu et lady Allan sont revenus de Cacouna où ils ont occupé leur villa pendant toute la saison.

— o —

M. et Mme Théo. Gohier s'embarqueront samedi, à Québec, à bord de l'"Empress of Britain" pour un voyage de quelques mois en Europe.

— o —

M. et Mme Jules Poivert et Mme Olivar Asselin sont revenus des Trois-Pistoles.

— o —

M. André Montpetit ira à Ottawa pour le mariage de Broin-Faribault.

— o —

Mme S. Tack-Ryan retourne ce soir à York Harbour après avoir passé quelques jours en ville.

— o —

Mme H.-A. Lafleur et sa famille sont de retour de Metis Beach.

— o —

Mme J.-A. Jarry et Mlle Thérèse Jarry iront à Québec pour le mariage Samson-Saint-Laurent.

— o —

Mme D'Arcy McMahon est retournée à Ottawa après avoir passé quelque temps en ville, chez sa fille, Mme Jean Belcourt.

— o —

Mme Reginald Wingate et ses enfants sont revenus de Notre-Dame du Portage.

— o —

M. Gaëtan Jarry est arrivé d'Europe, samedi, à bord du "Montclare".

— o —

Mme Hector Authier et Mme Gustave Duguay sont revenues dernièrement à bord de l'"Aurania" d'un voyage en Europe.

— o —

M. J.-Arthur Saint-Pierre, N.P., et Mme Saint-Pierre sont revenus d'un voyage de quelques semaines à Paris.

— o —

Mlle Jeannine Prud'homme, fille de M. et de Mme J.-Alexandre Prud'homme, est au nombre des débutantes de la saison.

— o —

Mlle Madeleine Carignan, fille de M. et Mme Raoul Carignan, fera son début au cours de la prochaine saison.

— o —

OTTAWA

L'honorable et Mme Robert Manion sont partis pour London, Ont., où ils passeront quelques jours.

Sir George Perley est parti pour Echo Beach.

— o —

L'honorable et Mme W.-D. Herridge retourneront à Washington, à la fin de septembre.

— o —

L'hon. M. et Mme Hugh Guthrie sont de retour d'un voyage à Atlantic City.

— o —

L'hon. et Mme C.-H. Cahan s'embarqueront le 17 septembre pour Genève.

— o —

Mme J.-G.-H. Bergeron et sa soeur, Mlle Wall, de Détroit, Michigan, sont les invitées de Mlle Nettie Hunter.

— o —

Mme Albert Saint-Jean a reçu ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Blanche Saint-Jean, dont le mariage aura lieu prochainement. Mme T. Mavis servait le thé, aidée de Mlles Bernadette Malette, Régina Saint-Jean et Flossie Lafontaine.

— o —

En l'honneur de Mlle Pauline Faribault, dont le mariage aura lieu le 24 septembre, Mlle Gabrielle Pagé a reçu intimement hier et Mlle Simone Parent offrira un déjeûner le jeudi 21 septembre ; Mlle Marguerite Gauthier donnera un souper dansant au Château-Laurier, samedi prochain, pour Mlle Pauline Faribault et son fiancé, le comte Jacques de Broin.

RETENEZ L'ADRESSE

Mademoiselle Alice Boulanger, autrefois du Salon des Roses, s'occupe toujours d'étampage et de broderie à la main à sa résidence privée, 500, rue St-Jean. Elle sollicite l'encouragement des amateurs de ces ouvrages. Tél. : 6833.

Noces d'argent de M. et Mme Eugène Bergeron

Dimanche le 11 septembre a la salle paroissiale de St-Malo, un groupe de parents et amis se réunissaient pour fêter le 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène Bergeron de la paroisse des Saints-Martyrs, Qué.

A l'arrivée des jubilaires une jolie adresse est lue par leur fille Mlle Géraldine Bergeron, et une gerbe de fleurs est présentée à Mme Bergeron par sa nièce, Mlle Lucille Bergeron, tandis que M. Hilaire Bergeron neveu des jubilaires, leur offre de magnifiques cadeaux. Un succulent banquet est ensuite servi; la bénédiction des tables est donnée par M. l'abbé Adolphe Laberge, curé des Saints-Maryrs Canadiens.

A la table d'honneur ont pris place à côté des jubilaires, M. Eugène Giroux, président du banquet, M. l'abbé Adolphe Laberge, curé, M. l'abbé Henri Laberge, Inspecteur des écoles, M. l'abbé Eugène Delisle, aumônier des syndicats catholiques, M. J.-H. Levasseur, assistant surintendant du Quebec Railways, Mlle Géraldine Bergeron, fille des jubilaires, M. Gustave Blais, Mme Vve Alphonse Bergeron, Mme Lucien Bertrand, de Montréal, M. et Mme Thomas Bergeron, de St-Antoine, M. et Mme Joseph Bergeron, M. et Mme Joseph Bédard, M. et Mme Jovite Leclerc, de St-Antoine, M. et Mme Alcide Leclerc, M. et Mme Thomas Auger, de St-Edouard, M. et Mme Ovide Leclerc, de Montréal, Mlles Eva et Irène Leclerc; M. Jos. Guilbault, inspecteur du Quebec Railway et Mme Guilbault, M. Napoléon Pouliot, insp. et Mme Pouliot, M. Raoul Bédard, insp. et Mme Bédard, M. Hector Allard, insp., et Mme Allard, M. et Mme Sévérin Houde, M. et Mme Pierre Gosselin, M. et Mme Jos. Brousseau, M. et Mme Emile Lavoie, M. et Mme Ernest Côté, Mme S. Dionne, M. et Mme E. Doré, M. et Mme J.-S. Gagnon, M. et Mme A. Dumont, M. et Mme C. Dubuc, M. et Mme E. Lelièvre, M. et Mme J. Vermette, M. et Mme A. Lyonnais, M. et Mme Edouard Bergeron, M. et Mme L. Toupin, M. et Mme O. Caouette, M. et Mme O. Labbé, M. et Mme A. Lapointe, M. et Mme E. Beaulieu, M. et Mme S. Roberge, M. et Mme H. Marty, M. et Mme A. Tremblay, M. et Mme H. Laroche, M. et Mme Aug. Thibault, M. et Mme J.-M. Blouin, M. et Mme E. Girard, M. et Mme O. Drolet, M. et Mme Jos. Emond, M. et Mme A. Chabot, M. M. Guilbault, Mlle Jeanne Giroux, M. E. Defoy, et plusieurs autres parents et amis dont les noms nous échappent.

A la fin du banquet plusieurs santés furent proposées; d'abord, la santé du Pape, à laquelle répondit M. l'abbé Delisle; la santé du Quebec Railmay, est proposée, M. J.-H. Levasseur y répond, M. Henri Marty répond à la santé des dames, M. Raoul Bédard, à la santé des organisateurs, M. Eugène Giroux, à la santé des jubilaires et M. Eugène Bergeron, président de la Fraternité catholique des employés de Tramways, répond à la santé des invités.

La salle du banquet avait été magnifiquement décorée pour la circonstance.

L'orchestre, sous la direction de M. Charles Verret, avait préparé un beau programme musical. Il y a eu aussi déclamation, chant et musique.

Les invités se sont retirés à une heure assez tardive, tous enchantés d'avoir passé une si agréable soirée.

En somme, les organisateurs de cette fête ont remporté un franc succès; ce sont : M. J.-H. Levasseur, président d'honneur, M. Eugène Giroux, président, M. E. Doré, M. Raoul Bédard, M. A. Dumont, M. Jos. Bergeron, M. Ernest Côté, M. Omer Drolet, M. Raoul Leclerc.

Si vous avez un Bébé
Lisez ce que les Mères disent au sujet des Poudres STEEDMAN

S'il est fiévreux ou maussade
"Depuis deux ans je fais prendre à mon petit garçon vos poudres pour la dentition et j'ai pensé qu'il vous ferait plaisir de connaître mon opinion à leur sujet. Le soir, s'il est fiévreux et maussade, je lui donne une poudre et le lendemain il se réveille joyeux et de bonne humeur. Je considère vos poudres comme étant ce qu'il y a de mieux." Cette lettre nous a été adressée par une mère de Régina, Sask.

Depuis deux générations
Une mère de Gabarous, N.-E., dit: "Durant des années ma mère a eu recours aux Poudres Steedman et je suis son exemple."

En donne à son troisième bébé
"J'ai toujours fait usage de vos poudres à dentition et mon troisième bébé commence à faire ses dents."—Extrait d'une lettre d'une mère de Montréal.

BROCHURE GRATUITE "Suggestions aux Mères"
Ecrivez à
JOHN STEEDMAN & COMPANY
304, Blvd St-Laurent. Montréal.

LE DOCTEUR GAUDREAU

Le docteur S. Gaudreau, dentiste, 98 rue St-Joseph, est de retour de la campagne et sera à son bureau, tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures du soir, les samedis exceptés.

Roméo Jobin, Tenor
De l'OPERA de Paris
LECONS DE CHANT
Studio: Tél.: 5681 164, Ave. Maisonneuve

Téléphone : 4-1252 - Résidence : 8202
Dr Donat Roy
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau { 9 h. à 12 a. m. / 2 h. à 5 p. m.
Le soir : Lundi, mercredi et vendredi 7 à 9 h. p. m.
173, 3e Ave, Limoilou, Québec

BOSTON CAFE
171 rue St-JEAN, Québec
Ouverture Lundi, 19 Sept.
Nous invitons respectueusement tous les messieurs et dames de Québec à venir goûter nos repas — servis par une cuisine excellente.
PRIX SPECIAUX sur carte hebdomadaire

L'EAU MERVEILLEUSE
EAU DE JAVEL
NETTOIE EN DESINFECTANT
DEMONTIGNY & PONLOT
TELEPHONE : 4-2661

DIPLOMEE

Mlle JEANNETTE PARADIS, nièce adoptive de M. et madame J.-Alp. Demers, de Québec, élève finissante des R. SS. St-Joseph de St-Vallier, après avoir obtenu l'an dernier, son brevet d'enseignement du Bureau, vient de recevoir son diplôme Supérieur Complémentaire, avec grande distinction. Nos félicitations à cette jeune élève.

St-Romuald

Au pont Garneau

Le public en général et notre population locale en particulier apprendront avec plesir que les travaux de redressement du chemin au pied de la Côte du Pont Garneau à New-Liverpool, vont être terminés incessamment. Il avait d'abord été décidé que ces travaux seraient complétés plus tard, mais après plusieurs démarches préliminaires, une importante délégation composée de M. l'avocat Arthur Bélanger, C. R., député du comté au Provincial, de S. H. M. le maire Raoul Demers, N. P., de M. G. Anderson, maire de Breakeyville et préfet du comté de Lévis, de M. S. Atkinson, industriel, de M. Murray, gérant de The Gravel Lumber Co., de M. Henri Lemelin, entrepreneur et de M. Bisson, ingénieur s'est rendue rencontrer l'Honorable Ministre et après avoir exposé la situation, la délégation fut assez heureuse de voir sa demande accordée. Les travaux doivent commencer dès la semaine prochaine, nous dit-on. Nos ouvriers seront vivement intéressés, car cela procurera de l'ouvrage à plusieurs pendant un certain temps. Le public voyageur de son côté appréciera hautement aussi ce nouveau geste généreux de la part de notre gouvernement Provincial. En remerçiant le Département pour ce beau geste, il nous est agréable de présenter nos meilleures félicitations aux distingués membres de la délégation pour le succès qui a couronné leurs démarches.

Nouvelles usines

Nous apprenons avec plaisir que la nouvelle industrie qui était en train de s'organiser depuis plusieurs semaines, aux usines des MM. Atkinson, a comencé ces jours derniers ses activités. Un certain nombre d'employés y travaillent actuellement et on doit augmenter le nombre sous peu et au fur et à mesure que les besoins commanderont des mains additionnelles. C'est encore une heureuse aubaine pour notre population et il nous fait plaisir de faire nos compliments aux propriétaires pour leur bel esprit d'entreprise et nous leur souhaitons de même tout le succès possible.

Accident d'auto

Un autre accident d'auto s'est produit ces jours derniers sur la côte, au coin des rues de l'Eglise et de la Fabrique, alors que deux machines sont venues en collision. Voilà plusieurs accidents qui se produisent à ce même endroit, qui est dangereux par le croisement de quatre routes et la vision fermée qui existe sur deux côtés. Dans ce dernier accident les dommages matériels sont assez considérable, les voitures s'étant donné une accollade exempte de tendresse, mais heureusement les passagers ne furent pas blessés. On ne saurait donc user de trop de prudence à cet endroit comme partout ailleurs.

Planches indicatrices

Afin de diminuer le nombre d'accidents de machines le plus possible et même les faire disparaître complètement les autorités prennent tous les moyens possibles pour les prévenir. Nous remarquons qu'on vient d'installer à certains coins de rues, réputés dangereux, des grandes planches indicatrices, donnant ordre d'arrêter la voiture avant d'entreprendre le tournant ou de passer la rue transversale s'il s'agit d'un carrefour. En se conformant à ces sages instructions, on peut être sûr qu'il ne se produira pas d'accident, car en arrêtant le conducteur a le temps de voir si la voie est libre et dans la négative les voitures sont sous contrôle de sorte qu'il n'y a pas de collision à craindre.

Tél.: 2-3425 Rés. : 50 Ste-Ursule
Dr Edgar Lemieux
CHIRURGIEN A L'HOTEL-DIEU
Chirurgie Générale *Spécialité:* Voies Urinaires
Moniteur de la Clinique des maladies des Voies Urinaires de l'Hôpital NECKER, Paris
50 Ste-Ursule, Heures de bureau : 2 h. à 3 h. P. M.

Ouverture des Cours de L'INSTITUT de CULTURE PHYSIQUE
pour jeunes filles
Direction : madame Jeanne-H. Duquet, 318 rue St-Cyrille, Québec
Tél. : 3-4019
A la Salle Cartier
73 Ave Cartier
COURS D'ENSEMBLE
Le 29 sept. à 2 hres pour enfants de 4 à 10 ans.
Le 30 sept. à 5 hres pour enfants de 10 à 14 ans.
Le 30 sept. à 7 hres 30. Cours du soir.
NOUVEAUX COSTUMES
Cours privés sur demande.

OXYMEL
Sirop au miel
Rien de mieux que le miel, surtout en temps d'épidémie. Donnez vite aux petits (et aux grands) une bonne dose de sirop Oxymel à l'Eucalyptus, au premier symptôme du mal de gorge, rhumes. Vous jugerez de son efficacité. En vente partout, 50 sous la bouteille ; par la poste 60 sous. P. LaRose, 33, rue Garnier, Québec.
SIROP AU MIEL

Loretteville

(De notre correspondant)

Les Quarante-Heures

Les cérémonies des Quarante-Heures se sont terminés mardi matin. L'égli e St-Ambroise pour la circonstance avait été décorée avec goût, de fleurs naturelles et de lumières. Les fidèles se sont approchés nombreux de la Table Sainte.

Succès

Nos félicitations à M. Joseph-Emile Pepin, âgé de 14 ans, fils de M. Alphonse Pepin, de l'Orme, qui est arrivé premier à l'Académie Commerciale de Loretteville. Ce succès à l'Académie de Loretteville lui permettra de terminer son cours gratuitement, à l'Académie Commerciale de Québec.

Accident

Une automobile portant les plaques H2118, propriétée de M. John Wheelan de Québec, a failli tomber en bas du pont Leclerc, dimanche après-midi dernier. A la suite d'un faux mouvement du conducteur ; l'automobile après avoir tourné le coin à l'encoignure des rues Hamel et Principale, alla frapper un poteau de téléphone du côté sud du chemin, pour ensuite, aller frapper la garde du pont, côté droit qu'elle cassa. L'automobile a subi des dommages assez sérieux, mais les deux occupants de la machine ne furent pas blessés.

Vente de propriété

Monsieur Cyr. Renaud, de la rue Pincourt, vient de vendre sa propriété à M. J.-L. Audet, gérant du magasin Guy ici.

Trois-Rivières

Trois-Rivières, (D. N. C.) — L'activité a repris au Palais de justice, hier, par l'ouverture de l'année judiciaire à la Cour Supérieure. L'ouverture du terme de septembre qui marque la fin des vacances judiciaires fut signalée par une courte allocution de Mtre François Lajoie, bâtonnier du district, qui présenta les voeux du barreau à l'honorable Juge Fortier et lui souhaita la bienvenue au nom du Barreau trifluvien.

L'honorable Juge Fortier remercia en quelques mots disant tout le plaisir qu'il éprouvait en revenant siéger dans notre ville. "Je commence ma huitième année comme juge dans le district des Trois-Rivières, dit-il, et je n'ai que de bons souvenirs à me rappeler, car c'est pour moi un honneur d'administrer la justice au milieu du Barreau des Trois-Rivières. De plus les relations de cordialité et de confiance qui existent entre le Barreau et la Magistrature dans votre district rendent la tâche beaucoup plus facile. Avec la collaboration des avocats et la bonne volonté des juges, je n'ai aucune hésitation à croire que nous entreprendrons une année des plus fructueuses. Je vous réitère mes remerciements pour les souhaits que vous avez bien voulu formuler.

Cette petite cérémonie terminée l'on se mit aussitôt à la besogne avec une ardeur nouvelle. Après la discussion des motions, l'appel du rôle, et une cause ex parte, on passa à la première cause de l'année judiciaire 1932-33. Détail intéressant, cette première cause marquait les débuts d'un jeune avocat, M. Gustave Poisson, maintenant en société avec Mtre Charles Bourgeois, qui l'assista comme conseil.

Elle portait sur des difficultés de famille. Le plaignant M. O. Mongrain, de Saint-Adelphe, poursuivait M. William Francoeur, du même endroit et son épouse, Dame O. Gervais.

Il y a quelques années M. Mongrain s'est donné avec tous ses biens aux deux défendeurs, à la condition qu'ils lui assurent une assistance paisible durant sa vieillesse ainsi que pour son épouse.

Depuis trois ans M. Mongrain a décidé de s'en aller demeurer ailleurs et il réclame maintenant que les défendeurs pourvoient à son existence. Ceux-ci prétendent que le demandeur s'en est allé sans aucune raison, car ils disent lui avoir procuré la vie la plus facile et la plus agréable possible, évitant tout sujet de contrariété et de dispute préférant se taire lorsqu'on sentait s'amonceller les nuages précurseurs de la tempête, ce que l'on a nie du côté de la demande. Les deux parties ont amené des témoins pour y tenter de prouver leurs prétentions.

La demande fonde sa prétention pour demander que les défendeurs assurent la vie des deux époux Mongrain sur certaines stipulations contenues dans le contrat de donation, stipulations que la défense interprète d'une autre façon. Quelle doit être la véritable interprétation, c'est ce que la cour aura à décider.

Mtre A. Désilets, de Grand'Mère, agissait comme procureur du demandeur et Mtres C. Bourgeois et Gustave Poisson pour le défendeur.

Permanent $3.00 EN MONTANT

Salon LIDO
Est le complément de toute toilette, et une jolie toilette exige un beau permanent.
Donnez votre appointement sans tarder avec Mlle Marg. Richard.
84 RUE DORCHESTER Tél.: 9404
Coin St-Joseph et Dorchester.

LE VERITABLE ARTICLE --- EN --- DEMANDE ACTUELLEMENT

ROBE CONFORTABLE

C'est la **Robe Jersey** de laine, tweed mélangé et en tricot de laine et soie. Aussi le Costume 2 et 3 morceaux, dans les mêmes tissus.

La maison **ELIAS THIVIERGE** vous offre ces lignes en forte demande, à des prix spéciaux.

Cette semaine, dans les Robes, 3 prix
$1.98, $2.98, $3.98
Dans les Costumes, 3 morceaux, 4 prix
$3.95-$4.89-$6.49-$6.95
Manteaux pour dames, 4 spéciaux . . .
$9.95-12.95-14.95-19.00
Manteaux pour fillettes . . . . . .
$5.65 à $12.95

ELIAS THIVIERGE
NOUVEAUTE-CONFECTION
458-460 RUE ST-JOSEPH - TEL : 8719

QUATRE GENERATIONS

M. OVIDE ROY, 78 ans, St-Lambert; Mme Alexandre Dubois, (née Exilia Roy), 45 ans, Breakeyville; Mme Ludger Masson, (née Yvonne Dubois), 25 ans, Québec; Marcel Masson, 2 ans.

Mères, Sauvez vos Filles !
Suivez l'exemple de Mme Letendre de Hull. Lisez ce qu'elle écrivait à ce propos :
"Veuillez m'expédier le plus tôt possible trois boites de Pilules FEMOL. Ce traitement n'est pas pour moi, car je suis heureuse de vous annoncer que je suis parfaitement rétablie grâce à votre bon remède, mais pour ma jeune fille qui commence à souffrir du beau mal. Avant d'employer les

PILULES FEMOL
j'avais souffert pendant des années de douleurs atroces, de vertiges, d'épuisement nerveux qui m'affolaient et m'accablaient. Si j'avais connu les pilules FEMOL dès le début de ma maladie, j'aurais évité des années de souffrances inutiles. Ma fille, plus heureuse que moi, ne souffrira pas inutilement, car grâce à votre remède, j'ai confiance, elle se rétablira promptement.
Mme Louis Letendre, Qué.
La femme et la jeune fille sont sujettes à nombre de malaises particuliers à leur sexe et qui, faute de soins appropriés, entraînent des maladies sérieuses difficiles à soulager. Si toutes les mères suivaient l'exemple de Mme Letendre, il y aurait bien moins de femmes invalides, bien moins de souffrances, moins d'opérations. Les pilules FEMOL sont un remède de la plus haute efficacité, employez-le en toute confiance.
Nous vous enverrons, poste payée, suffisamment de pilules FEMOL pour un mois de traitement, ainsi qu'un livre très intéressant sur les maladies des femmes, pour $1.00 seulement. Brochure gratuite.
Les pilules FEMOL sont en vente partout. Exigez-les
INSTITUT CAZO - Place Royale - MONTREAL

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

LE PETROLE RUSSE EN ECHANGE DE L'ALUMINIUM CANADIEN

L'embargo sur le pétrole russe n'existe pas de sorte que les Canadiens peuvent importer ce produit des Soviets — Une nouvelle qui cause une surprise.

Montréal, 16. (Traduit de la Canadian Press.) — L'aluminium du Canada est exporté en Russie en échange de l'huile de ce pays qu'on va raffiner au Canada et écouler sur le marché canadien. Les officiels de l'Aluminum Co'y of Canada annoncent aujourd'hui qu'ils troquent "in effect but not literally" l'aluminium pour l'huile de Russie, sans vouloir fournir d'autres explications. Rumeurs et conjectures à ce sujet battaient leur plein depuis quatre jours parmi les hommes d'affaires ici et à New-York.

Bien que les chiffres officiels fassent défaut, on rapporte que le troc russo-canadien porte sur près de $1,000,000 en produits d'aluminium du Canada, surtout en fils et câbles d'aluminium. On sait que M. Andrew Mellon, ex-secrétaire du trésor américain, est financièrement intéressé dans l'Aluminum Company.

Donnant une nouvelle consistance aux bruits qui circulaient ici et à New-York, l epétrolier russe "Aase Maersk" est rentré dans le port de Montréal mercredi avec une cargaison d'huile prise à Batoum sur la mer Noire. Un rapport inofficiel, que la compagnie n'a pas voulu confirmer, veut que La Refinery Co'y raffine cette huile pour l'Aluminum Company.

Les compagnies pétrolières canadiennes suivent de près cette importation de Russie dans la crainte où elles sont d'avoir à soutenir la concurrence russe sur le marché canadien. Le bruit court, en certains milieux, qu'elles vont chercher à faire mettre l'huile de Russie sur la liste des produits de ce pays déjà atteints par l'embargo.

Ottawa, 16. (Trad. de la C.P.) — Le pétrole russe n'est pas au nombre des marchandises sur lesquelles un embargo a été mis au Canada. On a signalé au département du revenu national ce matin les dépêches de New-York annonçant que l'Aluminum Co'y of Canada avait troqué son aluminium pour l'huile des Soviets, et c'est ainsi qu'on a appris qu'il n'y avait pas d'embargo sur ce produit. L'impression parait s'être répandue que l'embargo a été mis sur toutes les marchandises russes, mais tel n'est pas le cas.

L'embargo est mis sur le charbon, les pâtes de bois et bois à pâte, le bois scié et le bois rond de toutes sortes, l'amiante et les fourrures. Le département du revenu n'est pas sans savoir que le pétrole russe est importé actuellement au Canada, mais on parait y être sous l'impression que nul dispositif ne s'oppose au troc mentionné dans les dernières dépêches, même s'il y avait lieu de s'opopser.

Montréal, 16. (Trad. de la C.P.) — Un membre du personnel directeur de La Salle Petroleum Refinery Co'y a déclaré aujourd'hui que l'huile crue arrivée à Montréal mercredi sur le pétrolier russe "Aase Maersk" était bel et bien expédiée à sa compagnie, mais qu'elle ne lui appartenait pas. On n'a pas voulu en dire plus long en l'absence du chef de la firme.

Il a été question de celle-ci dans une dépêche de New-York la nuit dernière où l'on disait que l'huile expédiée par les Soviets en échange de l'aluminium d'Arvida et de Shawinigan serait raffinée et écoulée par La Salle. L'"Aase Maersk" a apporté de Batoum, mer Noire, entre 900 et 1,000 tonnes d'huile crue.

Montréal, 16. (Trad, de la C. P.)— "Tout en ne voulant pas qu'on rapporte textuellement leurs paroles, les officiels de l'Aluminum Co'y of Canada ont admis aujourd'hui qu'il avaient, "effectivement mais pas à la lattre", troqué l'aluminium du Canada pour l'huile de Russie. Ayant reconnu en peu de mots qu'ils trafiquaient indirectement avec l'U. R. S. S., ils n'ont rien voulu dire au sujet des dépêches de New-York touchant un vaste mouvement d'échanges comportant le troc ci-dessus, le raffinage de l'huile à Montréal et son écoulement sur le marché canadien en concurrence avec le pétrole du pays.

L'impôt sur le revenu

Ottawa, 16. (Trad. de la C. P.) — La rentrée de l'impôt sur le revenu en août dernier a excédé de $1,194,845 celle d'août 1931. On a perçu à ce titre le mois dernier $1,832,040 et en août précédent $637,194. Pour les cinq mois de l'exercice en cours l'impôt sur le revenu a rapporté $49,268,776 contre $47,768,777 pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de $1,499,998.

UNE GREVE MENACANTE AUX E.-UNIS

Braidwood, Ill., 16.— (Traduit de l'Ass'd Press).— Le théâtre des hostilités dans la guerre des mines de l'Illinois a passé du sud au nord de cet état, de nouvelles explosions de violence se produisant non loin de Chicago.

La police routière est sur les dens dans les comtés de Will et Grundy pour prévenir de nouveaux actes de violence comme on en a vus hier avec coups et blessures.

La police routière est sur les dents les mineurs en grève, protestant contre la diminution de salaire acceptée par les United Mine Workers of America, cherchaient à dissuader ceux-ci d'entrer dans les mines de la Northern Illinois Coal Corp'n près d'ici.

Les "piquets", dont le nombre fut estimé à 800, arrivèrent dans le pays hier. Ils venaient de Peoria et annonçaient qu'ils allaient faire fermer toutes les houillères en marche.

Ils barrèrent le chemin ce matin aux mineurs de Braidwood, Coal City et Wilmington, persuadant à la plupart de retourner chez eux. Quelques-uns, cependant, voulurent passer quand même, et il s'en suivit une échauffourée où l'on joua du bâton au grand dam des pare-brise des autos et des membres de plusieurs.

LES OUVRIERS ET L'ASSURANCE-CHOMAGE

On ne s'entend pas au Congrès des Métiers et du Travail au sujet de cette importante question — Plusieurs suggestions sont faites — Une invitation aux corps publics.

Hamilton, Ont., 16. (Trad. de la C. P.)—Le Trades and Labor Congress en convention à Hamilton, essayera d'obtenir des gouvernements, tant provinciaux que fédéral, une contribution plus considérable à l'assistance publique pour les chômeurs, lorsqu'il la croira nécessaire. Il s'y est engagé aujourd'hui par une résolution votée à la suite d'un long débat.

Hamilton, 16.—(P. C.)—Les groupements nationaux et les corps publics du Canada recevront l'invitation de s'unir au Congrès des Métiers et du Travail pour solliciter du gouvernement canadien l'instauration de l'assurance contre le chômage. Le Travail est disposé à apporter sa juste contribution au projet, si le gouvernement y donne suite.

C'est le point le plus saillant des délibérations qui ont eu lieu aujourd'hui à la convention du Congrès des Métiers et du Travail. Le Travail organisé a déclaré qu'il ne veut pas de charité, mais du travail ou une forme de secours à laquelle il aura contribué.

La convention a définitivement abandonné, après des heures de discussion, le projet d'assurance non contributoire, qui rejetterait sur le gouvernements tout le fardeau du système.

Quand les délégués se sont ajournés pour le lunch, la convention était engagée dans une vive discussion. Elle portait sur une résolution présentée par le Conseil du Travail de Winnipeg, par laquelle cet organisme presse la convention d'insister auprès des gouvernement du Canada et des provinces pour que ces administrations prennent entièrement sur elles-mêmes le frais de secours aux sans-travail. Le comité des résolutions a modifié une clause en ajoutant dans le texte "une augmentation satisfaisante" des secours.

Cette modification n'a pas été bien reçue d'un certain nombre de délégués, qui veulent faire adopter la résolution dans son texte original. On a examiné ce point de nouveau pendant la séance de cet après-midi.

Le rapport du Conseil exécutif note que "la convention obtiendra ses meilleurs résultats si elle autorise le Conseil exécutif à solliciter la collaboration des groupements nationaux et des corps publics, sauf ceux qui manifestent de l'opposition au Congrès, qui se sont ralliés aux mêmes formules que le Congrès touchant l'assurance contre le chômage.

"Il est suggéré", lit-on dans le rapport, "que toutes les organisations et tous les corps publics reçoivent l'invitation d'envoyer un nombre restreint de délégués à une conférence qui aurait lieu à Ottawa. Cette conférence aurait pour mission de préparer une résolution pressante pour obtenir l'adoption de mesures législatives établissant une assurance nationale contributoire contre le chômage.

"Cette résolution devrait être présentée de concert avec le Conseil Exécutif du Congrès, au cabinet canadien assez tôt pour que l'on y fasse droit à la prochaine session du Parlement."

On croit que cette conférence aura lieu à Ottawa peu de temps après l'ouverture de la session.

UN MATELOT ACCUSE DE CONTREBANDE

L.-J. Wedge, chauffeur à bord de l'"Empress of Britain" est arrêté par un gendarme fédérale — Henry Howard a plaidé coupable.

Vers 8 heures, hier soir, un officier de la Gendarmerie Royale du Canada arrêta, au quai de l'Anse-au-Foulon, où venait d'arriver et de s'amarrer l'"Empress of Britain", L.-J. Wedge, 40 ans, chauffeur, à bord du grand paquebot du Pacifique Canadien.

A grandes enjambées, Wedge, qui portait une valise (satchel), se hâtait alors vers une automobile stationnée dans le proche voisinage de l'entrée du vaste hangar du quai. L'officier de gendarmerie, arrêtant Wedge, s'empara aussi de la valise de ce dernier. Il y trouva 3,600 cigarettes contenues en un grand nombre de jolies boites rectangulaires et cylindriques.

Wedge devait comparaître, cet après-midi, sous l'accusation d'avoir illégalement importé d'outremer ces cigarettes au Canada.

IL AVOUE

Henry Howard, alias Lamontagne, 26 ans, domicilié à 28 rue St-Nicholas, s'avoua coupable, aujourd'hui, d'avoir extorqué à cinq chômeurs de cette ville des montants formant le total de $15, en leur promettant faussement de l'ouvrage dans les chantiers.

Sentence contre lui sera prononcée, le 20 courant, par M. le juge Demers.

Howard promettait un emploi pour l'automne et l'hiver, dans des chantiers, à raison de $80 par mois. Plusieurs se laissèrent prendre par les promesses de l'individu, qui ajoutait : "Il me faut cependant la somme de $3.50. Avec cet argent, je verrai à payer votre passage dans les trains et à vous assurer tout le confort". Une quinzaine de chômeurs versèrent le montant réclamé. Plusieurs même remirent à l'individu tout l'argent qu'ils avaient en poche.

ZICAT CONTRE BEDARD

Sa Seigneurie le juge Wilfrid Laliberté entendit, ce matin, en Cour Supérieure, une cause née d'une collision survenue, angle des rues Saint-François et Jacques-Cartier, le soir du 21 novembre dernier, entre l'auto de Zicat, tailleur, de la rue Montmartre, en cette ville, et l'auto de Bédard, un citoyen de Charlesbourg.

Zicat réclame de Bédard $140 de dommages.

L'ALLEMAGNE SE RETIRE

Berlin, 16. (Trad. de l'A. P.) — L'Allemagne a notifié au président de la conférence du désarmement qu'elle n'y sera pas lorsque celle-ci se réunira de nouveau le 21 courant, annonce ce soir le gouvernement du Reich.

UN VIOLENT INCENDIE FAIT RAGE AUX ABATTOIRS DE LA METROPOLE

Toutes les brigades de feu de la ville de Montréal ont été alertées pour combattre cet incendie — Nombreuses constructions détruites — Les animaux s'enfuient.

Montréal, 16. (P. C.) — Toutes les brigades de feu de la ville de Montréal ont été alertées aujourd'hui pour combattre un très sérieux incendie qui se déclara dans l'Est de la ville, aux établissements de la Montréal East End Abattoir and Cattle Market. Lorsque les pompiers arrivèrent sur le théâtre du sinistre, tout l'édifice n'était qu'une immense torche, et les flammes montaient dans l'air à une hauteur prodigieuse. Déjà, des ouvriers ainsi que plusieurs personnes du voisinage tentaient de lutter contre l'incendie mais sans boyaux, ils n'osaient se hasarder à s'approcher des bâtiments en bois que le feu transformait déjà en terribles brasiers. Des troupeaux de boeufs, de vaches et de moutons qui avaient été enfermés dans des étables, en attendant d'être abattus, s'échappèrent et se mirent à courir en tous sens, effrayés par les flammes et à demi-asphixiés par la fumée.

Les premiers pompiers qui arrivèrent, se rendant compte de la gravité de la situation sonnèrent immédiatement une seconde alarme, et quelques minutes après, plus de 100 brigadiers entreprenaient une lutte énergique contre l'élément destructeur. Le feu se communiqua par des éteincelles à plusieurs bottes de foin sec entassées dans la cour, et la chaleur devint telle que des centaines de spectateurs accourus sur les lieux furent obligés de s'éloigner à une grande distance. Les étables qui étaient destinées à recevoir les boeufs et les moutons ne tardèrent pas à se consumer entièrement, le feu trouvant un facile aliment dans ces constructions entièrement en bois, remplies de matières éminemment combustibles. Les pompiers voyant qu'ils ne pourraient maîtriser les flammes là où déjà elles faisaient rage, concentrèrent leurs efrts pour sauver ce qu'ils purent des bâtiments et pour empêcher les flammes de se communiquer aux maisons situées dans les rues avoisinantes afin d'éviter une conflagration.

Aux dernières nouvelles, on n'avait pu savoir le nombre d'animaux vivants qui se trouvaient dans les diverses constructions de l'établissement au moment où l'incendie se déclara, mais comme "Le Montreal East End Abattoir and Cattle Market" est l'un des plus gros établissements du genre, qui dessert toute une partie du district et de la ville de Montréal, il est plausible de croire que le nombre des bêtes à cornes et des moutons était très considérable. Plusieurs centaines d'animaux durent périr dans les flammes, car la plupart ne purent s'échapper, même losque les portes des étables étaient ouvertes, car les malheureuses bêtes épouvantées se terraient dans les coins en poussant des mugissements et des bêlements sinistres.

Les établissements de la compagnie étaient situés sur le parcours de la la voie ferrée du Canadian Pacific Railway, au coin de la rue Hibertville et de l'avenue Mont Royal.

Le ministère de l'Agriculture du gouvernement fédéral faisait garder, aux établissements de cette compagnie, certains animaux qui servaient à des expériences. L'origine de l'incendie qui fit sa première apparition dans l'une des étables, n'est pas connue encore. De même, les pertes n'ont pu être évaluées même approximativement, mais elles s'élèveront à plusieurs milliers de dollars.

Mont-Carmel

Notes sociales

M. François Roussel de N.-Y. Etats-Unis, est en visite chez son père, M. Louis Roussel.

Mme Joseph Levesque, était jeudi dernier à St-Pascal par affaires.

—Mme Jos. Dumais est atuellement à Québec par affaires.

—Etaient la semaine dernière à la Riv.-du-Loup, M. et Mme Luc. Boutin, M. et Mme D. Faucher.

—M. et Mme D. Faucher, des Etats-Unis, visitaient dernièrement Mlle Marie Santerre.

—M. le curé F.St-Pierre en visite à St-Pascal chez sa mère Mme St-Pierre.

—M. et Mme X. Chenard, du Lac St-Pacôme, ont passé quelque temps chez des parents.

—M. et Mme Joseph Morin, MM. Léopold Morin et M. Antonio Roussel, ainsi que Mlle Marianne Labrie, étaient dimanche dernier, en visite chez M. Jos. Plourde.

Mariage

Le 24 août, a été béni le mariage de M. Ernest St-Onge, fils de M. Arsène St-Onge, avec Mlle Ernestine Gagnon, fille de M. François Gagnon, de St-Pacôme. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

Les recherches continuent

Rome, 16. (P.A) — La force aérienne d'Italie et le gouvernement continuaient aujourd'hui leurs recherches sur mer et sur terre pour localiser l'avion "American Nurse" disparu avec ses trois occupants, deux hommes et une femme. Ils tentaient la traversée de l'Atlantique.

On a avoué, cependant, qu'il était peu probable que cet avion fût retrouvé. On craint qui soit tombé dans la mer.

MONUMENT

Desenzano, Italie, 16.— (P. C.) Un monument en marbre, commémorant la seconde ascension du professeur belge Auguste Piccard, dans la stratosphère, sera érigé à douze milles de l'endroit où sa gondole sphérique vint atterrir.

Le Conseil National de Recherches, dont le sénateur Guglielmo Marconi est le président, a commandé un tel monument.

Les radios

Ottawa, 16.—(P.C.)— La vente des radios au Canada durant les derniers quatre mois de 1932, s'est chiffrée à 1,210 instruments évalués à $575,802, prix d'usine, d'après un rapport émis par le bureau des Statistiques du Dominion.

L'an dernier, pour la période correspondante, les ventes de radios s'élevaient à 28,092, au coût de $2,217,840.

Un incendie

Les pompiers ont été appelés à la boite 456 ce midi, pour combattre un violent incendie qui éclata chez M. Edouard Vermette, journalier, demeurant à 434, rue Arago, coin de la rue St-Sauveur. Lorque les pompiers arrivèrent sur les lieux, le feu qui avait originé en arrière du poèle dans la cuisine ,faisait rage dans une chambre voisine et au grenier. Cette résidence comprenait un rez-de-chaussée et un petit grenier.

Les dommages sont évalués à $1500. M. Vermette ne portait aucune assurance. Le retour à la caserne fut sonné à 11 h. 22.

NEGRE LYNCHE

Crosett, Ark., 16.—Un nègre, accusé du vol d'un billet de $10, a été lynché ici hier, quelques minutes seulement après qu'il eût tailladé avec un rasoir la gorge d'un gardien en voulant fuir la détention.

AVEC VOTRE VIEUX POELE

Vous Courez la Chance d'En Avoir Un

NEUF GRATUITEMENT

Pendant Notre Grande

VENTE D'ECHANGE

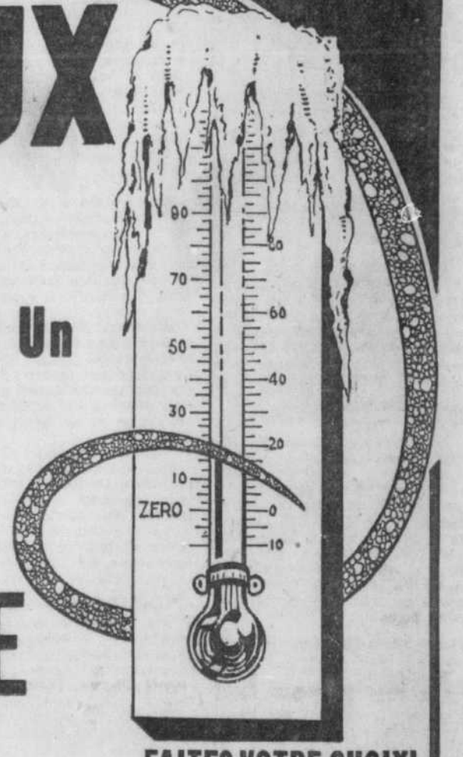

LISEZ ATTENTIVEMENT :

Du 17 au 30 Septembre

QUATORZE JOURS d'Echange, durant lesquels vous pourrez vous débarrasser de votre vieux poêle et en obtenir beaucoup plus qu'en tout autre temps de l'année, en l'échangeant pour un poêle "Legaré", que vous choisirez parmi plus de 200 différents modèles, tous pleinement garantis pour bien cuire et bien chauffer. En plus . . .

Un Poêles Gratis !

NOUS DONNERONS une quittance complète pour le nouveau poêle qu'elle aura choisi, à la personne qui aura échangé le Plus Ancien Poêle, actuellement en usage dans les limites de la ville de Québec. Considérez cette offre ! Un beau poêle neuf, quel qu'en soit le prix, pour le plus ancien poêle. Les juges seront très bien qualifiés et leur décision sera finale.

De Meilleurs Prix !

LA GENEREUSE coopération de nos manufacturiers nous permet de vous offrir une plus forte allocation pour les vieux poêles échangés avant le 30 septembre. Que vous ayez un poêle à bois, au charbon, au pétrole, à gaz ou électrique, voici l'occasion de le remplacer avantageusement pour un nouveau modèle 1932. Rappelez-vous que notre immense pouvoir d'achat vous est une garantie que nos prix défient toute concurrence.

Dés Termes Faciles !

AFIN QUE chacun puisse profiter de cette grande occasion, nous accorderons des conditions très faciles moyennant un léger supplément. Un simple acompte suffit pour vous faire livrer le poêle de votre choix, la balance payable en versements mensuels. Venez dès demain choisir votre nouveau poêle et rendez-vous compte des nombreux avantages qui se rapportent à cette Vente d'Echange.

FAITES VOTRE CHOIX!

Plus de 40 Modèles de TORTUES et FOURNAISES

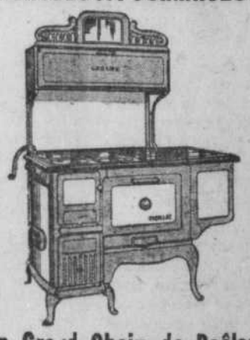

Un Grand Choix de Poêles EN FONTE

Plus de 60 Modèles de POELES A GAZ

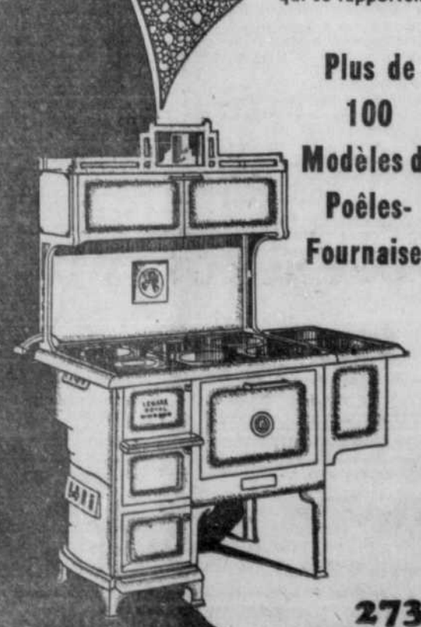

Plus de 100 Modèles de Poêles-Fournaises

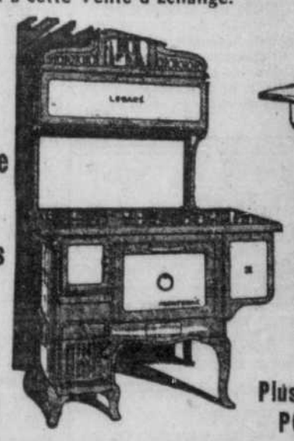

Plus de 10 Modèles de POELES ELECTRIQUES

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

273 RUE ST-PAUL -:- 142 RUE ST-JOSEPH

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE — EN PAGE 17

51e ANNEE—No 222 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1932 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

LA FRANCE DOIT SE FAIRE CRAINDRE, DIT FABRY

Faits divers de partout

ABOIEMENT COUTEUX

Omaha, 17.—L'aboiement de son chien pourrait bien coûter cher à John-T. Novak. Il est en train de perdre sa maison qui doit être vendue pour satisfaire à un jugement de $4.800 obtenu par Mme L.-G. Netusil. Cette dame s'évonoult en entendant aboyer le chien et se brisa, en tombant, un nerf du cerveau, d'où une paralysie partielle.

PILON MEURTRIER

Bucarest, 17. — Depuis quinze ans, la femme de Juon Oncescu se servait comme pilon pour écraser le sel, d'une grenade que son mari avait rapportée de la guerre. Mais, hier, au lieu de replacer cette grenade à sa place habituelle sur une tablette, elle la déposa sur le poêle. Aussitôt la grenade fit explosion, tuant la jeune Oncescu, âgée de 15 ans, et infligeant des blessures à Mme Oncescu et à trois de ses fils.

SEISME

Wehllington, N.-Z., 17.—Un violent rtemblement de terre a recoué une partie de la Nouvelle-Zélande hier matin. On mande de Gisborne que des secousses secondaires ont encore lieu sur certains points, où la terre tremble à des intervalles de quelques minutes seulement. Trois personnes ont été blessées à Wairoa hier.

Rouyn, 17.—(Trad. de la C. P.) —Les procpecteurs se sont précipités hier, pour prendre des claims non loin de la ligne centrale entre l'est et l'ouest de Rouyn, à six milles de la Noranda, où d'impressionnantes découvertes d'or ont eu lieu, à ce qu'on rapporte.

MORT D'UN NOBLE

Pau, France, 17. — William-George-Bradley Vraven ,5e comte de Craven, est décédé à Pau hier, âgé de 35 ans seulement. Il avait hérité son titre en 1921 et fait parler de lui en 1926 par suite de son arrivée aux Etats-Unis avec Vera, comtesse de Cathcart, qui se vit refuser l'entrée du pays. Sa femme lui intenta un procès en divorce à la suite de cette fugue.

CASINO ET REVENUS

Washington, 17. (P.C.) — Une femme riche qui croyait avoir découvert un système par lequel elle pourrait faire d'alléchants profits dans les maisons de jeu françaises, a reçu hier du bureau du revenu interne la permission de déduire ses pertes au jeu en soumettant son rapport du revenu.

Le bureau du Revenu a statué que telles déductions sur le rapport du revenu était légale, si les transactions avaient été faites dans le but de réaliser un profit, et si la personne soumettant un tel rapport sur son revenu pouvait prouver quelque évidence à cet effet. Le montant perdu ainsi que le nom de la personne intéressée n'ont pas été mentionnés.

TEMPERATURE

Toronto, 17. (P. C. — La pression demeure élevée dans Terre-Neuve et l'ouest du continent, et basse vers la baie d'Hudson, avec pluie dans la vallée du St-Laurent.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents du nord, nuageux et frais, averses.

Bas St-Laurent : — Nuageux, averses occasionnelles.

Golfe et Côte Nord : — Nuageux, avec pluie.

Maritimes : — Vens du sud, avec pluie et brouillard.

SOMMAIRE

Deuxième page
Section de l'automobile
Troisième page
Chez les ouvriers
Quatrième page
Page des Enfants
Cinquième page
Page féminine
Sixième page
Le monde catholique
Septième page
Nouvelles de Lévis
Huitième page
Le domaine de l'agriculture
Neuvième page
Finance
La construction
Dixième page
Dans nos théâtres
Onzième page
La vie sociale
Douzième page
Nouvelles diverses
Treizième page
Nouvelles étrangères
Quatorzième page
Feuilleton
Quinzième page
Nouvelles de Québec
Seizième page
Editoriale
Dix-septième page
Nouvelles diverses
Dix-huitième et 19e pages
Sport
Radio
Vingtième et 21e pages
Petites annonces classées
Vingt-deuxième page
Encans
Vingt-troisième page
Naissances et décès
Vingt-quatrième page
Nouvelles hebdomadaires

L'HEROISME D'UN PECHEUR DE LUNENBURG

L ecapitaine Cleveland, de la goélette Mary-H. Hirtle, a raconté hier en arrivant à Lunenburg, une autre tragédie de la mer. — Matelot emporté par la vague.

Lunenburg, N.-E., 16. (Traduit de la Canadian Press) — Désemparée par la tempête qui lui avait pris l'un de ses hommes d'équipage, la goélette "Mary-H. Hirtle" est arrivée, hier, dans le port de Lunenberg à la remorque du vapeur de l'Etat "Arras". L'exposition annuelle des pêcheries battait alors son plein. Les survivants étaient au nombre de 23.

D'après les récits de l'équipage c'est le capitaine Cleveland, maître à bord de la goélette, qui fut le héros de ce drame de la mer. A plusieurs reprises les hommes de l'équipage, épuisés à force de pomper, furent tentés d'abandonner la lutte, mais le capitaine était là pour leur remonter le moral.

Rarement le port de Lunenburg a-t-il entendu une histoire qui fasse plus d'honneur aux pêcheurs qu'il envoie sur la mer. Mercredi, comme la tempête s'était apaisée, le capitaine, muni d'une ceinture de sauvetage, descendit dans la mer, à la poupe de la goélette, où il parvint à aveugler des voies d'eau, contribuant ainsi beaucoup au sauvetage de son vaisseau.

Durant la tempête, au cours de la nuit, le matelot Buckley, de Port-aux-Basques, Terreneuve, fut emporté par une vague. Il actionnait une pompe avec trois autres et avait négligé de s'attacher avec un câble. Les trois autres, qui avaient pris cette précaution, ne furent pas emportés.

Nominations

Par décision de S. Exc. Mgr Villeneuve, MM. les abbés Arthur Nadeau, Alphonse Asselin, Alexandre Gagnon, Louis-Philippe Gravel, Omer Gagné, Henri Charest, Lucien Carrier, nouveaux prêtres et Georges-Léon Pelletier qui a enseigné à Rimouski, ont été nommés professeurs au Séminaire de Québec.

M. l'abbé Florian Jolicoeur, nouveau prêtre, a été nommé professeur au Collège de St-Victor.

M. l'abbé Adolphe Rochette, du Séminaire de Québec, enseignera au Séminaire de Rimouski.

Des jugements

Sir François Lemieux vient de rendre quatre jugements :

Lewis Brothers Ltd vs Security Manufacturing Co. Ltd : action maintenue pour $407.40 avec dépens.

Le Roi vs Security Manufacturing Co. Ltd. : action maintenue pour $490.88 avec dépens. Il s'agissait d'une réclamation pour taxes.

J.-E. Laflamme vs Corporation de la ville de Québec-Ouest, jugement pour $714.65 avec dépens.

Quebec Engineering Supply vs L. Poulin ; jugement pour $1,263.78 avec dépens.

Un suicide

Quincy, Mass., 17.—(Trad. de l'A. P.)—Charles-E. Dubois, bijoutier de Tuckahoe, N.-Y., s'est suicidé hier midi comme l'enquête sur la disparition mystérieuse de sa femme, Edith Dubois, battait encore son plein. Il est mort à l'hôpital peu de temps après avoir commis son acte de désespoir. Il était alors dans la salle de bain d'une maison de logeur où on le connaissait sous le nom de Ralph Anderson.

Expédition par eau

St-Catharines, 17.—(P. C.)—La Ford Motor Company of Canada a avisé ses représentants ici, que les expéditions de ses automobiles se feront désormais par eau, jusqu'à la fin de la fermeture de la navigation. Cette compagnie expédiera ses voitures jusqu'au canal Welland.

Les membres des cercles, maritimes voient dans cette importante décision, la possiblité d'une forte augmentation dans le transport du fret par le canal Welland.

Un miracle ?

Montréal 17 (P.C.)—Un tribunal spécial présidé par S. E. Mgr Gauthier co-adjuteur de Montréal étudiait hier le miracle que l'on dit avoir été accompli par l'intercession de Marguerite Bourgeois la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Montréal sur la R. S. St-Pierre Gonzales. Le miracle doit être utilisé à Rome pour la cause de canonisation. Une autre réunion aura lieu la semaine prochaine.

PRO-MAIRE

M. l'échevin J.-ART. POULIN a été élu pro-maire de la cité pour le terme d'office commençant le 1er septembre. La motion fut proposée par M. l'échevin Emond, secondée par M. l'échevin Gosselin.. M. Poulin a remercié ses collègues de l'honneur qu'on lui a conféré.

L'INDUSTRIE MINIERE DE LA PROVINCE

Au cours du mois d'août, la production de l'amiante, du ciment et des produits argileux a augmenté — Celle de l'or, de l'argent et de la chaux a diminué.

Le rapport statistique pour la production minérale du mois d'août dans la Province de Québec, qui vient d'être publié par le Service des Mines de la province, démontre pour le mois une augmentation dans la production de l'amiante, du ciment et des produits argileux, tandis qu'on enregistre une diminution pour l'or, l'argent et la chaux.

La production d'or pour le mois d'août, est chiffrée à 28,000 onces, comparée à 26,336 onces en août 1931. Comparée à 46,408 onces en août 1931, il y eut durant le dernier mois écoulé une production de 39,663 onces d'argent. Les expéditions d'amiante se montent à 9,331 tonnes, tandis qu'au mois d'août de l'année précédente, elles étaient de 13,079 tonnes. En ce qui concerne le ciment, un chiffre de 267,128 barils fut enregistré, comparativement à celui de 586,247 barils pour 1931. La production de la chaux se monte à 5,331 tonnes comparée à 7,317 tonnes en 1931. La valeur des produits argileux se monte à $109,240, contre 226,500.

Les mines d'amiante continuèrent à travailler d'une façon intermittente, mais les producteurs et les compagnies de prospection et de mise en valeur font des travaux considérables dans l'Ouest de Québec, spécialement dans les gisements aurifères. Nous signalons le fait que deux nouveaux producteurs seront ajoutés à la liste le mois prochain. La mine O'Brien, dans le canton de Cadillac et la mine Bussière, exploitée par la Treadwell Yukon Company, Limited, dans le canton de Louvicourt, commenceront alors leurs opérations.

Un incendiaire

Marcelin, Sask., 17. (Trad. de la C.P.)—A l'enquête préliminaire sur le cas de Fred. Bellefeuille, accusé d'avoir volontairement mis le feu à une grange dans laquelle un journalier nomade a trouvé la mort dans la nuit du 8 août dernier, on a déposé que quelqu'un avait dérangé l'appareil du village pour l'extinction chimique des feux, de sorte qu'on n'avait pu s'en servir cette nuit-là.

Bellefeuille comparaîtra de nouveau pour son procès. Il a été admis à fournir caution ($4,000). Son arrestation comme suspect pour cet incendie remonte à l'enquête du 1er courant sur la mort de Marcovich, le journalier nomade qui en fut victime. Il fut établi alors que le feu avait été allumé par un incendiaire.

La "Morrissey" à Terre-Neuve

St-Jean, T.-N., 17. (P.C.)—La goélette "Morrissey" qui ramène le capitaine Bob Bartlett et ses compagnons aux Etats-Unis, après qu'ils eurent dévoilé un monument à la mémoire de l'amiral Robert-E. Peary, au Groenland, est actuellement à Brigus, Terre-Neuve, d'après un message reçu ici aujourd'hui. Le dévoilement du monument a eu lieu le 21 août dernier.

NOS VOISINS AIDENT AUX NECESSITEUX

La Reconstruction Finance Corporation, a commencé son travail d'assistance — Deux nouveaux, états, l'Arkansas et le Montana ont obtenu des emprunts.

Washington, 17. (Traduit de l'Assd' Press)—La Reconstruction Finance Corp'n a avancé hier des fonds à deux nouveaux états pour leur permettre de venir en aide à leurs nécessiteux, et trois autres états se sont adressés à elle pour obtenir une aide similaire. Les deux états ainsi avantagés sont l'Arkansas, à qui la Corporation a prêté $502,500 pour des besoins du 1er septembre au 1er décembre, et le Montana, qui a pu emprunter $300,000.

Les représentants du Missouri, du Kentucky et de la Floride ont également exposé leurs besoins à la Corporation, tandis que lui étaient demandés des emprunts pour certains projets d'utilité publique comme le pont entre Oakland et San Francisco et les ouvrages du district sanitaire de Chicago.

Les prêts consentis à l'Arkansas et au Montana portent à $21,168,099 le montant distrait par la Corporation de son fonds d'assistance publique de $300 millions.

Le district sanitaire de Chicago demande à la Corporation de lui prêter $36,450,000 pour qu'il puisse se conformer à l'ordre de la Cour Suprême lui enjoignant de réduire de 6,000 pieds cubes par seconde à 1550 pieds cubes pour la fin de 1939 le débit du lac Michigan dans la rivière de Chicago.

Bagnard capturé

Victoriaville, 17. (P. C.) — Les autorités policières de notre ville méritent des félicitations pour la capture d'un bagnard que la police américaine recherchait depuis plusieurs mois. C'est jeudi dernier que le chef Octave Poudrier et M. Albert Bergeron, officier de la circulation mirent la main au collet de cet individu, à Danville. La police avait été avertie qu'un homme qui n'inspirait guère confiance était arrivé depuis quelques jours à Danville et s'occupait à dompter les chevaux sauvages venus de l'Ouest. Le chef Poudrier et le constable Bergeron se rendirent dans ce village, et reconnurent dans cet homme les traits d'une photographie qui leur avait été comuniquée, photo représentant un bagnard du nom de Cooch qui s'était évadé du pénitencier du Montana.

Cooch se laissa arrêter sans difficulté, il avoua avoir été condamné à 60 ans de pénitencier et s'être évadé après 16 mois de détention. Aux Etats-Unis, Cooch était connu sous le surnom de "voleur d'enfants". C'est d'ailleurs à ce triste métier qu'il doit sa condamnation.

La navigation

Le "Duchess of Atholl" du Pacifique Canadien qui arrivait au quai 28 à 6 h. 30 hier soir, a dû retarder son départ pour Montréal à ce matin, à cause de la mauvaise température. Il partait à 5 h. 55 a.m., au lieu de 8 h. 30 p.m., comme il devait le faire hier soir.

Le "New Northland" de la Clarke Steamship est arrivé à 3 h. 30 ce matin, et partait pour Montréal trois heures plus tard.

Les Esquimaux en bonne santé

St-Jean, T.-N., 17. (Trad. de la C.P.) — La santé des Esquimaux est bonne, mais la maladie décime leurs chiens, rapportent les membres de la 11e expédition canadienne annuelle dans les régions arctiques de l'est, arrivés à St-Jean hier sur le steamer "Ungava".

Le voyage de cette année a compris un circuit beaucoup plus étendu que les voyages précédents. L'Ungava a visité les colonies et avant-postes depuis les rivages de la baie d'Hudson jusqu'à Midelsmeleland, dans l'extrême-nord.

"L'Allemagne a le culte de la force, mais elle la respecte aussi chez les autres", déclare M. Jean Fabry—Conversion d'un emprunt de $3,400,000,000 en France — Vote tardif.

Paris, 17.— (Spéciale). — M. Von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris, est transféré à Londres, et sa place dans la capitale française est prise par Roland Koester, ancien ministre du Reich à Oslo, Norvège.

M. Jean Fabry, l'un des délégués français à la conférence du désarmement, écrit dans l'"Intransigeant" que, si la France fait preuve de faiblesse à l'égard de l'Allemagne, la guerre en résultera beaucoup plus que d'une course aux armements.

"L'Allemagne, dit Fabry, a le culte de la force, mais elle la respecte aussi chez les autres. Par conséquent, en attendant de meilleurs jours et un nouvel ordre international, deux solutions demeurent possibles pour nous: premièrement, réoccuper la Rhénanie seule, avec un risque de guerre ; deuxièmement, demeurer forts, plus forts que l'Allemagne. Actuellement, nous sommes plus forts et l'Allemagne le sait. Elle doit demeurer convaincue et se persuader que nous ne devons plus, à Genève, aller plus loin dans la réduction des armements, et à Paris, dans la voie de la réduction des crédits militaires".

La position de l'Allemagne a été nettement établie par la publication d'une lettre du baron Von Neurath, ministre des Affaires Etrangères d'Allemagne, à M. Arthur Henderson, président de la conférence et ancien secrétaire des Affaires Etrangères, lui notifiant que le gouvernement de Berlin ne sera pas représenté à la réunion du bureau, mercredi prochain.

La prétention allemande, exposée dans cette lettre, est que le désarmement doit se faire en vertu d'une règle générale applicable à toutes les nations.

Paris, 17. (Spéciale)—Par 540 voix contre 48 la Chambre a voté sur la fin de la nuit le projet de loi prévoyant la conversion d'un montant d'emprunts s'élevant à $3,400,000,000 en une nouvelle émission de 4 1-2 p.c. C'est la plus grosse conversion jamais tentée en France. M. Lamoureux, rapporteur du budget, a déclaré à la Chambre que son succès vaudrait au pays une économie annuelle de $52 millions, soit 1,320,000,000 francs.

L'échéance des nouvelles obligations à émettre en remboursement des emprunts convertis tombera dans 75 ans. Les porteurs actuels pourront opter pour le remboursement au pair ou la conversion de leurs titres six jours après le vote du projet de loi. Les Chambres ont été convoquées en session extraordinaire en fin de semaine pour que le vote du projet de conversion ait une moindre répercussion sur le cours des valeurs. Le projet de loi doit être soumis demain à l'approbation du Sénat et prendre force de loi lundi avant l'ouverture de la Bourse.

Paris, 17. (Traduit de l'Ass'd Press) —M. Louis Germain-Martin, ministre des finances, a déclaré à la Chambre dans la séance de la nuit dernière que le projet de conversion était le premier item d'un plan comportant un emprunt de consolidation, destiné à faire disparaître les déficits actuels du budget et des chemins de fer, à équilibrer le budget de 1933 et à rendre possibles nombre de mesures propres à encourager le commerce intérieur et extérieur.

L'"Empress of Britain"

Le départ de l'"Empress of Britain" pour Cherbourg et Southampton doit avoir lieu cet après-midi, à 2 h. 30. Parmi ses passagers de marque, nous notons l'honorable C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, M. Henry-F. Monro, surintendant de l'Instruction publique en Nouvelle-Ecosse, et Mme Charles Frémont, qui se rendent à Genève.

Deux océaniques sont attendus demain, — l'"Athenia" à midi et l'"Aurania" vers les 4 h. 30, demain après-midi.

KAYE DON SE MARIE

Greenwich, Conn., 17.— (Trad. de l'A. P.)—Kaye Don, champion anglais de la course en bateau, et Miss Eileen Martin, 21 ans, jeune fille de la haute société de Greenwich, se sont procuré, hier, une licence de mariage. Le sportsman a déclaré être âgé de 40 ans.

TOM MOORE REELU POUR LA 14E FOIS

Le Congrès des Métiers et du Travail a réélu hier Tom Moore à la présidence — La convention commencée lundi dernier se terminera aujourd'hui.

Hamilton, Ont., 17.—(Traduit de la Canadian Press)—La convention du Trades and Labor Congress, qui tire à sa fin, envisage aujourd'hui l'adoption ou le rejet d'un grand nombre de vœux encore à l'ordre du jour. Elle s'est ouverte lundi et on s'attend à ce qu'elle soit close avant midi aujourd'hui.

Parmi les questions encore à débattre il restait ce matin la loi des faillites, les contrats collectifs de travail et l'immigration, l'Industrial Disputes Act, les tarifs douaniers et la protection, la liberté de parole.

Mais les questions les plus importantes que la convention devait étudier l'ont déjà été. Le congrès a décidé de demander l'assurance-chômage avec contribution, et de convoquer une convention à Ottawa durant la prochaine session pour discuter du projet avec le gouvernement. Il a décidé également de demander une extension de la loi du moratoire dans les provinces où elles existe.

A part Tom Moore, réélu pour la 14e fois président du congrès, P.-M. Draper, d'Ottawa, a été réélu secrétaire-trésorier pour la 32e année consécutive. L'élection des vice-présidents James Simpson, Toronto ; R.-J. Tallon, Montréal, et P.-R. Bengough, Vancouver, a été unanime.

Une exposition

La Maison James-A. Ogilvyie Limited, grand magasin à rayons de Montréal, a organisé une exposition des produits de l'Empire. Cette exposition commencera aujourd'hui même, et des exhibits venus du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, des Antilles, de l'Inde et des Iles Fidji et de quelques aures possessions britanniques, y seront mie en montre. Le Canada ainsi que la Province de Québec seront également représentés.

Le Ministre de l'Agriculture a accepté avec empressement d'exposer un exhibit chez Ogilvie, car voilà qui est bien de nature à faire une excellente réclame aux produits de chez nous. Un assortiment de conserves le plus complet, constituera l'exhibit de la Province de Québec.

L'exposition aura lieu dans la salle Tudor, aux magasins Ogilvie.

Assises Criminelles

Mardi, le 20 septembre, s'ouvrira le terme des assises criminelles, à la Beauce. En octobre, il y aura des assises, dans les districts de Québec, d'Arthabaska, de Percé et de Bonaventure.

Deux revolvers

Glace Bay, N.-E., 17. (Traduit de la Canadian Press.) — Deux revolvers ont été apportés à l'enquête du coroner sur la mort de William Rosnek et Joyce Roberts jeudi soir, l'un par l'agent de police Brown, l'autre trouvé le jour même à 80 pieds du théâtre de l'assassinat. Ce dernier, au dire de Walter Wilkinson, qui le trouva, avait deux chambres vides au moment de la découverte.

Tout en concluant l'assassinat du jeune homme et de la jeune fille, le jury a émis l'avis que les deux revolvers et les balles extraites de la tête de l'une et l'autre victimes devraient être remis à des experts pour déterminer duquel des deux les projectiles furent tirés.

Chômeurs difficiles

Drumheller, Alb., 17. (Traduit de la Canadian Press). — Trente-six hommes mariés et 150 célibataires ont été rayés de la liste des personnes méritant assistance à Drumheller et invités à travailler à la moisson. L'Assistance en a agi ainsi sur l'avis, donné par les cultivateurs, qu'ils manquaient d'hommes pour récolter la moisson. Ils offrent $2 par jour, mais les hommes demandent $2.80 et même $3. A.-A. Colquhoun, directeur du bureau local de l'Alberta Employment Service, annonce que les cultivateurs lui demandent 300 hommes, mais qu'il ne les trouve pas.

PRESIDENT

M. TOM MOORE, d'Ottawa, a été réélu, hier, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

COULEUVRE VAINCUE PAR UNE ARAIGNEE

Une petite araignée noire a eu le dessus dans un combat de 25 jours avec une couleuvre de 10 pouces qu'elle avait immobilisée dans sa toile — Le maire s'en mêle.

St-Charles, Ill., 17. Trad. de la C. P.) — Une petite araignée noire a eu le dessus dans un combat de 25 jours avec un ecouleuvre de 10 pouces, qu'elle avait immobilisée dans sa toile, et qui n'a connu la liberté que grâce à l'intervention du maire L.-G. Langum.

Suspendue dans l'air, la tête prise dans la toile d'araignée, le reptile commençait hier son 26e jour de captivité, mais sans la moindre chance de se libérer, dans l'opinion de Walter Necker, du musée de campagne d'histoire naturelle. Avec des verres grossissants on pouvait voir la couleuvre aussi solidement retenue qu'avec des chaînes de fer.

Les deux adversaires avaient leurs partisans, qui parlaient pour l'un ou pour l'autre. Hier, enfin, avec une paire de ciseaux le maire coupa l'épais réseau des fils d'araignée en présence de 200 personnes. Comme la couleuvre était grandement affaiblie par son jeûne prolongé, on lui donna du lait avant de lui donner la clef des champs.

A Saint-Michel

St-Michel, 16 (D.N.C.)—Les 21 et 22 septembre aura lieu ici l'exposition agricole de la Société d'Agriculture du comté de Bellechasse. Elle promet de remporter un grand succès, si l'on en juge par le nombre des exposants qui ont demandé leur entrée.

Les plus beaux specimens de bovins seront exposés par les trois clubs organisés sous la surveillance de M. L'Agronome dans les paroisses de St-Michel, La Durantaye et St-Gervais. Les races Ayrshire, Holstein et Canadienne seront représentées. Les éléveurs de ces différentes races ont remporté des lauréats et nul doute que les sujets qu'ils exhiberont feront l'admiration des visiteurs. MM. Jos. et Arthur Pouliot ont remporté chacune, une coupe avec des animaux de race Ayrshire et MM. Alfred Labrecque et J.-B. Asselin en ont reçu pour des animaux de race canadienne. MM. David Roy, Ludger Lamontagne et Amédée Gagnon ainsi que d'autres éleveurs de Holstein auront leurs troupeaux.

L'honorable M. A. Godbout, ministre de l'agriculture, M. Ls.-P. Roy visiteront l'exposition accompagnés de MM. J.-L.-O. Boulanger, M.P., et Robert Taschereau, M.P.P. Un banquet sera offert le midi à l'hôtel Bellevue en l'honneur des Lauréats de la Médaille d'Or 1932. M. et Mme Eugène Dumas. A 2 heures les distingués visiteurs se rendront à l'exposition pour la visiter. M. David Roy, président de la Société d'Agriculture, et M. Ulric Brown, présenteront les Lauréats 1932. Des discours seront prononcés pour la circonstance.

En prison

St-J-rome, 17. (P.C.) — Samuel Rotter, 43 ans, d'Outremont, que la police provinciale recherchait comme il ne revenait pas d'un prétendu voyage de chasse dimanche soir dernier, est actuellement en prison. Il a été localisé jeudi soir, alors que sa disparition fut expliquée par le fait qu'il avait négligé d'avertir sa femme qu'il était en prison depuis quatre jours en rapport avec la découverte d'un alambic près de Montfort.

LE RETOUR DE LA GOELETTE E. MORRISSEY

Le capitaine Bob Bartlett, explorateur réputé, est arrivé hier à Terre-Neuve, après avoir érigé au Groenland, un monument en l'honneur de l'amiral Peary.

Brigus, T.-N., 17. (Traduit de la Canadian Press)—Un monument haut de 60 pieds, couronné d'un sommet en acier non corrosif qui reflètera le soleil de minuit et servira ainsi à éclairer les navires, s'érige sur le cap York, Groenland, à la mémoire de l'amiral Robert Peary.

Le capitaine Bob Bartlett, explorateur réputé, qui conduisit les constructeurs du monument au nord dans la goélette Effie Morrissey et est justement de retour, rapporte que le monument a été inauguré le 21 août dernier.

Mme Marie Peary-Stafford, fille de l'amiral, l'a dévoilé devant un groupe de maçons et de charpentiers américains et plusieurs centaines d'Esquimaux, témoins de sa construction.

Après cette cérémonie le schooner a poussé plus au nord, jusqu'à Falcon Harbour, où Mme Stafford a visité les ruines de la maison où elle naquit en 1893. Comme on la croit née plus au nord qu'aucun être humain dans le monde, Mme Stafford a plusieurs années été appelée "the snow baby".

Parti pour le nord en juin dernier, le capitaine Bartlett a mobilisé, sur la côte du Groenland, des Esquimaux pour aider aux maçons et charpentiers qu'il emmenait avec lui. Une fois le monument terminé, on a fait don aux indigènes des 10,000 pieds de bois et de fer des échafaudages, cadeau d'un prix inestimable dans une région où ne pousse aucun bois.

En Russie

Moscou, 17—(Trad. de l'A.P.)— Au lieu de l'amélioration générale annoncée d'avance pour 1932 la statistique officielle fait connaître que, pour huit mois de cette année, la production des denrées alimentaires a diminué en U. R. S. S. relativement à la période correspondante de 1931. Depuis quelques mois il y a sérieuse pénurie de sucre, de viande et de sel. Cet état de choses, ajouté à la moisson décevante, fait présager un dur hiver.

Fabriques de conserves

Depuis le début de juillet, a-t-on appris hier, 778 fabriques de conserves ont obtenu un permis du Ministère de l'Agriculture de la Province, en conformité avec la Loi votée à la dernière session à cette fin. En outre, 27 établissements possédant un permis du Gouvernement fédéral ont aussi obtenu un permis. La loi vise tous les fabricants de conserves, gros ou petits, qui destinent leurs produits à la vente. Seul le cultivateur ou la ménagère qui en prépare pour la consommation domestique est dispensée du permis.

"Je suis très satisfait de l'attention que l'on a bien voulu accorder à cette loi des conserves industrielles' a déclaré l'hon. M. Godbout. Nos fabricants comprennent que ces mesures ont été adoptées non seulement pour assurer la qualité et même l'amélioration de nos conserves, mais également pour protéger les établissements sérieusement organisés.—petits et gros—contre toute concurrence déloyale. S'il reste encore des fabricants qui n'ont pas demandé leur permis, nous les engageons à le faire. Il y va de leur intérêt et de celui du consommateur qu'ils doivent bien servir afin de conserver sa clientèle".

Des faillites

Roméo Rhéaume, propriétaire de taxis, et Jean Boldue, marchand, tous deux, de Lévis, ont fait cession de leurs biens, hier en Cour de Faillite. M. le registraire Wilfrid Edge fixera, ces jours-ci, la date de l'assemblée des créanciers.

Nouveau pont

L'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, assistera demain, dimanche, à la cérémonie de bénédiction d'un nouveau pont à St-Roch-des-Aulnaies, comté de l'Islet. Une belle manifestation marquera cet événement.

DEUX MORTS DRAMATIQUES

Boston, Mass., 17 (P. C.) — Cinq heures après que Charles-E. Dubois se fut suicidé dans une maison de pension de Quincy, on a trouvé, dans un caveau de ciment construit au rez-de-chaussée de sa résidence d'été, le corps de sa femme, M. Edith Dubois, de Tuckahoe, (N.-Y.).

Le suicide a eu lieu dans la salle de bain de l'habitation Anderson, où Dubois vivait depuis trois jours. Il n'a rien révélé qui puisse éclaircir le mystère présenté à la police par la disparition de Mme Dubois.

Le cadavre de la femme a été découvert après l'abandon des recherches faites au Great Herring Pond depuis quelque temps. Persuadé que le corps ne pouvait se trouver dans l'étang, le procureur du district John-V. Sullivan résolut d'explorer une construction nouvelle remarquée à la résidence d'été des Dubois. Après avoir enlevé une couche peu profonde de ciment et de pierres, on se trouva en présence du corps de Mme Dubois, la figure ensanglantée et les mains liées.

UN HOLD-UP

Toronto, 17. (P. C.) — Les villes canadiennes ne sont pas exemptes de hold-ups qui ressemblent beaucoup à ceux qui sont coutumiers aux Etats-Unis. Harry Fisher, un bijoutier de cette ville a été attaqué hier soir dans son magasin, ligoté, bâillonné et forcé de voir les bandits faire main basse sur les plus beaux articles de bijouteries qu'il mettait en étalage. Pris par surprise, alors que deux hommes entrèrent dans son établissement, il fut rapidement réduit à l'impuissance. Malgré la menace d'être torturé s'il ne révélait pas immédiatement la combinaison de son coffre-fort, il refusa catégoriquement d'ouvrir la voûte. Pour se venger, les voleurs lui tournèrent les pieds comme dans une partie de lutte régulière. Après avoir passé un certain temps dans le magasin, les bandits s'éloignèrent avec des marchandises évaluées à $2,500.

CONCERT DOUKHOBOR

Régina, Sask., 17. (P. C.) — Pour démontrer qu'ils sont vraiment de bons citoyens, dix-huit jeunes Doukhobors, garçons et filles, venant du district de Verigin, sont arrivés à Régina aujourd'hui. Ils ont fait le voyage dans un gros camion et ont donné un véritable concert dans les rues de la ville.

Habillés du costume original du pays de leurs ancêtres, ils ont voulu régaler les citoyens de cette ville d'un concert nouveau genre. A bord d'un gros camion, ils se sont promenés à travers les principales rues, en chantant avec beaucoup d'art, leurs douces mélopées nationales.

Ils étaient cependant surveillés de près par la police municipale et par les officiers de la Police Montée qui constatèrent cependant qu'ils ne voulaient que chanter et s'amuser.

La Vie des Saints

SAINT LAMBERT

EVEQUE DE MAESTRICHT ET MARTYR (696)

Saint Lambert, né à Maëstricht, d'une famille princière, eut une enfance toute privilégiée. Jeune homme, il opéra des miracles, fit jaillir une source pour étancher la soif des ouvriers constructeurs d'une église, et porta des charbons ardents dans les plis de son manteau sans l'endommager. Ses vertus extraordinaires l'élevèrent, à l'âge de vingt et un ans, sur le siège épiscopal de Maëstricht. Après avoir administré saintement son diocèse pendant plusieurs années, il en fut chassé par une révolution et se retira dans un monastère voisin, où il se mêla aux simples religieux, dont il ne se distinguait que par une grande ferveur. On raconte à ce sujet une histoire fort édifiante. Une nuit d'hiver, en se levant pour prier, il laissa tomber une de ses sandales. L'abbé, sans connaitre celui qui avait fait le bruit, le condamna à aller prier au pied de la croix qui était devant l'église. Lambert obéit sans réplique et demeura trois à quatre heures à genoux, transi de froid et couvert de neige, jusqu'à ce qu'on se fût aperçu de la méprise. L'abbé et les religieux se jetèrent à ses pieds pour lui demander pardon : "Que Dieu, dit-il, vous pardonne la pensée de vous juger coupables pour cette action. Saint Paul ne m'enseigne-t-il pas que je dois servir Dieu dans le froid et la nudité ?" Il habitait depuis sept ans cette sainte maison et y goûtait les délices de la vie religieuse, quand il fut rappelé sur son siège épiscopal, à la grande joie d'un troupeau qui l'avait tant pleuré. Le soin de Lambert pour l'accomplissement des devoirs de sa charge pastorale fut plus assidu que jamais ; il était le père de tous, surtout des pauvres. Sa maison ressemblait presque à un monastère ; ses vêtements, très simples, recouvraient un cilice, qu'il portait sur sa chair nue. Il visitait son diocèse avec zèle, sans en excepter les parties les plus éloignées. Son amour des âmes le porta même à entreprendre la conversion des peuples païens qui n'appartenaient pas à son diocèse. Malgré les menaces de mort, son zèle ne se rebuta point, et il eut la consolation de si bien montrer à ces populations grossières les vérités de notre sainte religion, qu'il changea leur coeur et les amena en masse dans le sein de l'Eglise. Il mourut enfin martyr de son zèle.

PUBLICATION AUTORISEE par la maison Mame, TOURS, France. (Livres de récompenses, Editions Liturgiques, Collection pour Tous, Livres de prières, Reliure, Impressions, etc. . .

Mots Croisés

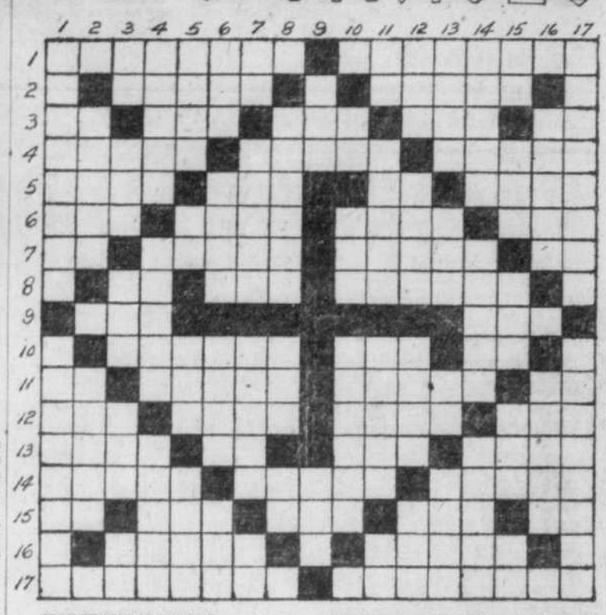

HORIZONTALEMENT. — **No 1. — Intelligence, Habilité. — Genre de mollusques. No 2. — Impératrice de Byzance, (780-802). — Titre de noblesse. No 3. — Chemin de halage. — Langue internationale. — Passage étroit entre deux montagnes. — Convaincu. — Adverbe de lieu. No 4. — Classe de composés chimiques. — Gros chien de garde. — Liqueur sucrée. No 5. — Signal fixe. — Préposition. — Pronom personnel. — Fosse souterraine où l'on dépose les grains No 6. — Terre entourée d'eau. — Humeur visqueuse aux yeux. — Plante aromatique. — Titre anglais. No 7. — Pronom personnel. — Ville d'Italie. — Sculpteur français (1840-1917). — Adverbe de négation. No 8. — Pronom personnel. — Saison. — Genre de sauriens très agiles. No 9. — Escalier descendant au Gange. — Vergue au bas du mât d'artimon. No 10. — Instrument qui sert à vanner le blé. — Ancien petit poème. — En les. No 11. — Conjonction. — Faire pénétrer. — Avoir beaucoup de fatigue. (Au figuré). — dAjectif possessif. No 12. — Petite enclume portative. — Partie d'une plante. — Ancien nom de l'Irlande. — Durillon. No 13. — Erreur. — Conjonction. — Pic des Pyrénées. — Enfant célèbre par son héroisme, (1793). No 14. — Vase. — Fils d'Hellen. — Juif qui entra dans la Terre Promise. No 15. — Conjonction. — Avec vitesse. — Proclamation, publication. — Enceinte d'une ville. — Chef-lieu département de la Manche. No 16. — Milieu. — Ancienne ville de Laconie. No 17. — Faire ouvrir en parlant des fleurs. — Concert espagnol du soir.**

VERTICALEMENT. — **Grand malheur public. — Figure de rhétorique. No 2.—Nom propre masculin.—Montagne de Syrie.—No. 3. — Signe de circonférence au diamètre. — Colère. — Partie d'un navire. — Liqueur extraite des viandes, des plantes. — Adjectif possessif. No 4. — Sec, desséché. — L'Or et l'argent en font parties. — Etoffe de soie fine. No 5 Abandonne. — Adv. de lieu. — Bruit rauque. — Jeu de hasard. No 6. — Fille de Cadmus.— Côté d'une pièce de monnaie. — Nom de plusieurs rois de Sparte. — Figure éhradique en forme de T. No 7. — Pronom personnel. — Fameux démagogue français, (1743-1793). — Administration de biens. — Négation. No 8.— Partie inférieure d'un navire. — Epoque. — Grand fleuve de Sibérie. No 9. — Partie qui revient à chaque personne dans un partage. — Petit poème du moyen âge. No 10. — Mesure chinoise. —Perroquet. — Fleuve des Etats-Unis. No 11. — Qui signifie de. — Femme célèbre par sa beauté et son esprit, (1620-1705). — Ancien prêtre de Vulcain. — Interjection. No 12. — Evénement fortuit. — Port de Venise. — Titre de décendants de Mahomet. — Etendue d'eau. No 13. — Bison d'Europe. — Argile rouge. — Pronom personnel. — Recule. No 14. — Genres de mammifères prosimiens. — Grand fleuve d'Afrique. — Acteur français, (1653-1729). No 15. — Préfixe. — Partie d'une voile. — En plus. — Durillon, Adjectif possessif. No 16. — Nom vulgaire d'un merlan. — Ville de la province de Québec. No 17. — S'exhaler, se dissiper, (au figuré). — Courbe que décrit un projectile.**

Feu M. Joseph Lapierre

St-Théophile, Beauce.— (Spéciale). —D'imposantes funérailles ont été faites à M. Joseph Lapierre, époux de dame Marie Bourgeois, décédé le 10 août, à l'âge de 59 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, six enfants : MM. Alcide, Edmond, Eugène, Gérard Lapierre ; Mlles Lucienne et Jeanne d'Arc Lapierre ; sa mère, Dame Vve Alexandre Lapierre, de Clarke City ; ses soeurs : Mmes Honoré Talbot, Hypolite Chavari, de Clarke City ; ainsi que Dame Joseph Gu[illegible]mette, de Natasquan ; un frère, M. André Lapierre, de Ste-Marguerite (Côte Nord); un beau-frère et une belle-soeur, M. et Mme Emile Larochelle ; un oncle, M. Eugène Gaudet, de St-Théophile, Beauce.

Les funérailles ont eu lieu le 13 août, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus pour témoigner leur sincère et vive sympathie à la famille, et offrir un dernier tribut d'hommage au regretté défunt qui durant toute sa vie exemplaire, ne chercha qu'à rendre heureux ses enfants et ses co-paroissiens.

Le cortège funèbre quitta la résidence mortuaire à 8 h. 30 pour s'acheminer vers l'église paroissiale, au son lugubre du dernier glas. Le corbillard était conduit par M. Roméo Vigneault. Les porteurs étaient : MM. Antoine Talbot, Désiré Talbot, William Talbot, Joseph Champagne. Portait la croix : M. Eugène Gaudet.

Le deuil était conduit par son épouse, Dame Joseph Lapierre et ses six enfants : Alcide, Edmond, Eugène, Gérard, Lucienne et Jeanne d'Arc Lapierre.

Dans l'assistance, aux funérailles, on remarquait : M. et Mme Emile Larochelle, M. et Mme Antoine Talbot, M. et Mme Joseph Champagne, MM. William Talbot, Xavier Boivin, Arthur Talbot, Joseph Talbot, M. et Mme Ephrem Gaudet, Xavier Couture, de St-Martin ; Amédée Poirier, Joseph Glasson, Edouard Chamberland, Aimé Carrier, Ernest Pépin, Hypolite Vigneault, Mlle Emérentienne Caron, de St-Benoit ; M. et Mme Edmond Poirier, Vilbon Vigneault, Georges Caron, Arthur Bélanger, M. et Mme Arthur Chouinard, M. et Mme Joseph Jacques, Mlle Germaine Gaudet, E.-G.-M. ; Mlles Blandine Poulin, Marie-Ange Poulin, instit. ; Jeanne Poulin, instit., Mlle Eva Mathieu, inst., M. et Lapierre—3..... ....p..... *CARON*— Mme Gédéon Roy, M. et Mme France Larivière, de St-Zacharie ; M. et Mme Azade Boudreault, M. et Mme Xavier Poulin, M. Elie Genesse, M. et Mme Benjamin Boutin, M. Napoléon Boutin, M. et Mme Cléophas Cormier, Mme Wilfrid Duval, M. et Mme Eloi Vigneault, Mme Eddy Wintle, Mlle Pearl Wintle, M. et Mme Eximar Poulin, M. et Mme Philéas Boudreault, Mme Odias Boivin, M. Dominique Gaudet, Mlles Aline, Alice, Aimée, Insts. Annette, Inst, Jeanne, Marie-Paule Boutin, Mlle Marguerite Loubier, de St-Siméon, MM. Philibert et Léonidas Tardif, de St-Zacharie, M. Chrysologue Richard., M. Joseph Richard, fils, MM. Etienne et Thomas Roberge, Mlle Elianne Vigneault, M. et Mme Napoléon Pépin, Mlle Léonie Vigneault, MM. Antoine Côté, Honoré Quirion, Emile Côté Mlle Marie-Anna Champagne, M. Xavier Glasson, M. Eloi et M. Elie Gagnon, Mlle Bernadette Leclerc, de Québec, Mlle Rose Quirion, de Québec, M. Louis Racine, de St-Gédéon, Frontenac, M. et Mme Georges Rancourt, M. Charles-Edouard Poulin, M. Philippe Poulin, MM. Gérard et Cléophas Lefèvre, MM. Herménégilde, Emile et Hilaire Lapointe, M. Isidore Levasseur, M. Omer Gagné, M. et Mme Wilfrid Vigneault, M. et Mme Léon Rancourt, Mlles Marie-Louise et Mariette Cormier, inst., Mlles Armoza et Rose-Aimée Pépin, inst., M. Edgar Wintle, M. Chrysologue Lapierre, M. Paul Leclerc, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Odina Roy, curé de St-Benoit-Labre, ex-curé de St-Théophile.

Le service fut chanté par M. l'abbé Louis-Philippe Fortin, curé de la paroisse.

La chorale paroissiale, dont le regretté défunt faisait partie depuis au delà de vingt-cinq ans, exécuta pour ce chantre si méritant et trop tôt disparu de ses rangs, la messe de requiem, sous la direction de M. Aimé Carrier. L'orgue était touché par Mme Aimé Carrier, organiste.

Durant le service, plusieurs soli furent rendus, entre autres "Languentibus", chanté par M. l'abbé Wilfrid Glasson, ecclésiastique ; "Les Adieux" de Schubert, par M. Aimé Carrier.

Tous les membres du choeur de l'orgue se sont fait un devoir, en cette circonstance, d'assister aux funérailles de l'un des leurs si estimé.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse. Les dernières prières furent récitées par M. le curé Fortin.

A la famille en deuil le "Soleil" offre ses sincères condoléances.

Les **PETITES ANNONCES CLASSIFIEES** abondent en occasions.

Mouvement de retour à la terre

(Suite)

est trop couteux de donner un cheval à chacun pour le peu de travail qu'il y a à faire, le commerce du bois étant dans le marasme. Avant tout, on doit envisager que les $600.00 accordées à chaque famille doivent lui permettre de vivre durant un an et demi. Voilà pourquoi le département administrera lui-même ces argents de manière à ce qu'il soit réellement profitable.

A partir du printemps 1934, les nouveaux colons, qui auront déjà fait assez grand de terre pour vivre recevront les primes de défrichement ordinaires, ainsi que les grains de semence et tous les avantages et les privilèges accordés aux colons ordinaires. Ils ne devraient plus avoir de difficulté à partir de ce temps-là, et pour peu qu'ils soient sérieux et économes, à se tirer d'affaire avec avantage. Dans quelques anées, ils auront formé une nouvelle paroisse canadienne ayant son propre prêtre, sa propre église et ses propres écoles. Ce sera un nouveau Québec qui ne pourra manquer de nous faire honneur à tous points de vue.

M. Marcotte, qui connait très bien la région, ne tarit pas d'éloge sur son pittoresque, la douceur de son climat, tempéré admirablement par plusieurs grands lacs très poissonneux, entourés de forêts giboyeuses au possible. Les nouveaux colons ne devraient pas s'y ennuyer. En outre d'être traversée par une superbe route entièrement gravelée, elle est visitée chaque dimanche par un grand nombre d'automobilistes. On a compté, certains jours jusqu'à 300 machines et au delà près de la Baie des Orignaux, au bord du Lac Long, qui forme une des plus belles plages de la province tout entière. On ne pouvait choisir un site plus convenable à l'établissement de ces braves gens, qui retournent à la belle profession de leurs ancêtres.

BEAUTE DE LA FEMME

Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyer 5 sous pour brochurette.

Culture de Beauté Orientale

Casier Postal 59, Station "N" Montréal, P.Q.

MARQUE DE COMMERCE

C'est un bon tonique qu' il vous faut

Un tonique que vous pourrez facilement digérer et assimiler—qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

St-Sauveur

Répondez à cet appel

Nous n'avons aucun doute que les dames et les demoiselles de notre paroisse répondront généreusement à l'appel du Rév. P. Lelièvre et qu'elles prendront part en très grand nombre à la manifestation de foi qui aura lieu demain après-midi à la maison de retraites fermées Jésus-Ouvrier, si la température est favorable. L'organisation de la procession se fera au terminus des tramways, à St-Malo, à 2 heures.

Si cette démonstration publique de prières et de supplications ne peut avoir lieu demain, elle sera remise à jeudi prochain, le 22 courant, à 3 heures, à l'église de St-Sauveur.

Pèlerinage et retraites

Le pèlerinage de notre paroisse, à Ste-Anne de Beaupré, aura lieu le premier dimanche d'octobre et l'ouverture des retraites annuelles le 9 octobre.

Au club des Marins

Les membres de la Conférence St-Stanislas de Kostka sont cordialement invités à se réunir demain matin, à 8 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, et de là se rendre au Club des Marins catholiques, rue Champlain, afin d'assister à la messe qui sera dite à 9 heures. Ils devront y faire le chant.

Encourageons-les

Les Dames Charitables St-Antoine poursuivent dans notre paroisse une oeuvre admirable en s'occupant de visiter les familles pauvres et de s'assurer des besoins des enfants, en ce qui concerne les vêtements, pour fréquenter les écoles. Cette société est une aide efficace pour la société St-Vincent de Paul. Les dames et demoiselles qui font partie de cette association ont un ouvroir, pour la confection des vêtements d'enfants, mais elles n'ont pas toujours suffisamment d'articles usagés pour satisfaire aux demandes qui sont nombreuses et elles sont obligées d'acheter de la marchandise neuve ainsi que des chaussures et des coiffures. C'est pour leur permettre de continuer cette oeuvre qu'elles ont organisé une fête champêtre pour lundi et mardi de la semaine prochaine, au parc Durocher ou dans la salle St-Pierre, si la température n'est pas favorable au dehors . Nul doute que les visiteurs seront nombreux et que chacun fera une aumône proportionnée à ses moyens.

La Conférence St-François-Xavier

Il y aura une réunion spéciale de la Conférence St-François-Xavier, lundi soir, à 7 h. 30, au lieu ordinaire. Le nombre considérable de familles que cette conférence secoure actuellement requiert le dévouement de tous ses membres.

Moore réélu

Hamilton, Ont., 17—(Trad. de la C.P.)—Tom Moore, Ottawa, a été réélu de nouveau président du Trades and Labor Congress. C'est pour la 14e fois consécutive qu'il est ainsi élu à la plus haute dignité conférée par les travailleurs syndiqués au Canada.

Les dames de la société *portent-elles leurs ongles* naturels *ou teints ?*

DES DEUX FACONS

Elles varient leur poli avec leur robe, employant toutes les couleurs, des plus pâles aux plus foncées . . . dit une autorité mondiale en manicure.

SI VOUS êtes dans le ton, dans la société, examinez votre garde-robe et décidez de la teinte de vos ongles pour convenir à votre robe. Vous verrez tout le charme que de "nouveaux" ongles peuvent conférer à votre robe.

Vous admettrez que des ongles naturels conviennent avec presque toute nuance brillante. Les nuances pastel ont une séduction toute féminine en se mariant à une nuance rose ou corail des ongles. Ces deux mêmes nuances sont crânes et gaies avec le noir et le bleu foncé. Le cardinal — exotique et foncé — est approprié au noir, au blanc, au gris ou beige.

Mais ne soyez pas tant préoccupée des nouvelles couleurs que vous oubliiez que c'est la qualité qui compte. Le poli liquide Cutex ne présente aucune imperfection. Il coule librement, uniformément, et sèche pour ainsi dire instantanément.

Un ongle traité au poli liquide Cutex n'est aucunement sujet à peler, craquer, se strier ou se faner. Et il revêt un éclat qui brille pendant des jours.

La brosse Cutex est fermement attachée à un noubeau capuchon de bakelite noir. Ce qui plus est, le tout est si parfaitement balancé que la partie humide de la brosse ne touche jamais la surface de la table.

Choisissez vos nuances favorites aujourd'hui. Il vous en faudra au moins deux pour commencer, une claire et une foncée.

NORTHAM WARREN — Montréal-New York-Paris.

2 nuances de polt liquide Cutex et 5 autres accessoires de manicure pour 12c

NORTHAM WARREN, Dept. 234
Case postale, 2320, Montréal, Canada.
J'inclus 12c pour le nouveau service à manicure Cutex, comprenant le poli liquide naturel et une autre nuance, que j'ai indiquée.
[ ] Rose [ ] Corail [ ] Cardinal

Fabrication canadienne.

Poli Liquide Cutex— seulement 35c

Feuilleton du "SOLEIL"

LE FOU DE LA TOUR EIFFEL

Par PIERRE LAVAUR

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 29

— Dame ! répliqua le jeune homme, avec vivacité. Je ne vois pas d'autre alternative. Si nous voulons devenir possesseurs du trésor enfoui dans cet enclos, il faut que nous soyons maitre enclos, il faut que nous soyons maitres des lieux, tout au moins pour le temps nécessaire à l'opération projetée.

"Je ne suppose guère, en effet, qu'il soit dans vos intentions de vous introduire nuitamment dans une propriété privée et habitée, pour y exécuter des fouilles, sauf à vous faire dévorer par des chiens de garde, ou à essuyer les coups de revolver des occupants de la maison.

— Evidemment non ! grommela Belvarès, avec une pointe d'humeur. Et même, ce qui me choque, c'est que mes correspondants n'aient pas spécifié que les trois arbres et le rocher se trouvaient enclos dans une propriété particulière.

— Cela ne devrait, au contraire, nullement vous surprendre, rétorqua Lucien, puisque pareil fait s'est déjà produit à Marseille, d'après ce que vous m'avez raconté.

"On vous avait signalé une cave entre deux jardins, en omettant négligemment de mentionner la maison latitude pour le franchir ou le sup-

"Il semble bien que ce soit là une méthode habituelle aux Astraux. Leurs indications ne visent que ce qui leur paraît essentiel. Ils ne se préoccupent pas de l'obstacle, vous laissant toute latitude pour la franchir ou le supprimer à votre guise.

Et le jeune homme ajouta en riant :

—Eux qui ne s'embarrassent pas de préjugés humains, de conventions civiques ni de scrupules sociaux, ils ne verraient, j'en suis sûr, aucun inconvénient à ce que vous escaladiez ce mur de clôture pour entreprendre sans désemparer vos fouilles au pied du rocher, quitte à massacrer impitoyablement tous les gêneurs, bêtes ou gens, qui s'aviseraient de venir vous déranger pendant vos recherches.

— Oh ! protesta le savant, offusqué. Voilà une hypothèse que je ne saurais envisager en aucun cas.

— Naturellement ! fit Lucien, en haussant les épaules. Et il va de soi que moi non plus.

"Je n'aurai pas l'ironie de dire que ces scrupules nous font honneur, car nous n'y avons aucun mérite. Ils tiennent de notre nature, tout autant que de l'éducation que nous avons reçue et des habitudes d'honnêteté que l'on nous a inculquées dans notre enfance.

"Mais je ne vous apprendrai rien en constatant devant vous qu'il y a, de par le monde, beaucoup de gens que les soucis moraux n'encombrent pas, et qui seraient prêts aux pires expédients pour s'approprier une fortune même infiniment moins considérable que le trésor à la recherche duquel nous sommes en ce moment. . .

Stéphane Belvarès fut secoué tout entier d'un long frémissement nerveux.

— Taisez-vous ! proféra-t-il d'une voix sourde. Ce que vous dites-là, je ne le sais que trop. Je me le répète sans cesse, et ce m'est un sujet permanent d'inquiétude.

— Comment cela ? demanda Lucien.

— Je me demande, reprit le savant, si je suis bien réellement l'unique détenteur de ce secret ; si d'autres que moi n'en ont pas eu vent, d'une manière ou d'une autre ; et si, pendant que j'hésite et je tâtonne, quelqu'un ne m'a pas devancé. . .

— Chut ! interrompit vivement le jeune homme. J'entends des pas derrière nous. . .

Il tourna la tête pour voir, et déclara, tout aussitôt, d'un ton joyeux :

— Voilà celui qui pourra le mieux nous renseigner !. . .

VIII

Du sang frais sur la piste

Belvarès se retourna pour examiner l'arrivant.

Celui-ci n'était autre que le facteur des postes de Staus, qui s'en revenait, tout doucement à travers bois, ayant achevé sa tournée matinale, ainsi que l'attestait l'évidente vacuité de la sacoche qui s'aplatissait contre sa hanche gauche.

Le bonhomme s'avançait en sifflant, les mains dans ses poches, le nez au vent, avec l'air de détachement béat de celui qui, ayant terminé sa tâche, se sent parfaitement libre de tout souci et à l'abri de tout reproche. Tel quel, il présentait le type accompli de l'autochtone, avec sa face colorée par l'air vif du lac et des montagnes, ses yeux bleus comme l'eau des glaciers, et ses cheveux drus d'un blond de paille fraiche.

Lucien Hellé l'accosta au passage :

— Pardon, facteur. . . Un petit renseignement, s'il vous plait. . .

— A votre service, monsieur ! répondit l'autre, en saluant poliment.

— Pourriez-vous me dire le nom de la propriété que voici ? demanda le jeune homme.

— J'en reviens directement, fit le facteur avec un jovial sourire. C'est l'**Enclos de l'Edelweiss.**

— Qui est-ce qui habite-là ? questionna Lucien, désireux de tirer tout le profit possible des excellentes dispositions du brave homme.

— Pour le moment, c'est un M. Daniel Ruber, un Américain, je pense, répondit celui-ci, visiblement flatté de l'importance que l'on semblait attacher à ses moindres révélations.

— Il est propriétaire de cette résidence ? interrogea, à son tour, Belvarès.

— Oh ! je ne pense pas, opina le facteur, en secouant dubitativement la tête. C'est la première année qu'il y séjourne, et j'ai tout lieu de supposer qu'il s'apprête à vider les lieux, car j'ai vu, tout à l'heure, de nombreux bagages entassés dans le vestibule. .

— Ah ! fit Lucien, intéressé au plus haut point. Mais par où va-t-il procéder à son déménagement ? Ce ne doit pas être commode de véhiculer des amas de colis et de malles à travers ces sapins. . .

L'autre lui jeta un coup d'oeil étonné et narquois, quasi méprisant.

— Et la route, donc ? répliqua-t-il, d'un ton de supériorité condescendante. Elle passe tout juste devant la grille de l'enclos, de l'autre côté de ces murs. Deux camions automobiles peuvent s'y croiser à grande vitesse sans risquer de s'entre-choquer.

— Ah ! c'est juste, fit Lucien un peu mortifié d'avoir posé une question aussi inconsidérée.

"Parbleu ! se gourmandait-il, in petto, je devais bien me douter qu'il y avait une route de montagne, à l'usage des ascensionnistes, qui considèrent légitimement que l'usage du funiculaire est anti-sportif. Sans elle, d'ailleurs, comment ravitaillerait-on les villas d'alentour ? Et comment, sans se faire remarquer, le personnage qui a caché ici un trésor aurait-il pu y transporter des centaines de quintaux d'or ?. . ."

Car cette question, depuis le matin, il se l'était posée à diverses reprises et non sans perplexité. Evidemment, l'on peut transporter des chargements d'or par avion, et la chose se pratique de façon courante, notamment de Croydon au Bourget, et vice versa.

Mais Lucien n'envisageait pas comme possible qu'un atterrissage normal pût s'effectuer sur ces pentes abruptes et boisées, et surtout passer inaperçu dans cette région explorée en tous sens par des légions de touristes et de promeneurs.

Grâce à l'existence de cette route, où deux camions automobiles pouvaien se côtoyer sans heurts, le problème se trouvait résolu de façon le plus élégante et la plus facile.

Cependant, Belvarès disait au facteur :

— Puisque vous croyez que cet Américain n'est qu'un locataire de passage, pourriez-vous m'indiquer à qui il faut s'adresser pour louer cette propriété ?

— Peuh ! fit l'homme. Je pense qu'à l'Agence générale de locations, à Lucerne, on vous donnera tous les renseignements que vous voudrez. Probablement même, pourrez-vous y traiter directement, si l'occupant actuel est au terme de son bail.

— Je vous remercie beaucoup de votre obligeance, dit le savant, en tirant de sa poche une pièce de cinq francs qu'il glissa dans la main du bonhomme.

— C'est moi qui vous remercie ! rectifia celui-ci, tandis que son visage s'éclairait d'un sourire de satisfaction. Je vous souhaite une bonne promenade, messieurs, et un heureux séjour dans nos montagnes.

Et il s'en alla, guilleret.

Lucien se rapprocha de Belvarès, et, lui étreignant joyeusement les mains :

— Eh bien ! fit-il, je pense, comme dit ce brave facteur, que nous n'avons pas perdu notre matinée. Nous avons repéré l'emplacement du trésor, et l'excellent Américain, hôte provisoire de ces lieux, s'apprête chevaleresquement à nous céder la place.

— De fait, convint le savant, —dont le visage épanoui et les yeux brillants d'émotion décelaient suffisamment l'intime allégresse, — de fait, ce concours de circonstantces semble tout à fait providentiel.

"Mais, à vrai dire, mon cher ami, je crois bien que c'est vous qui me portez bonheur, et il est certain que vos heureuses initiatives auront singulièrement simplifié et abrégé nos investigations.

"Car, si j'avais été seul. . .

— Vous n'auriez pas sauté sur le mur pour savoir ce qu'il y avait derrière, n'est-ce pas ? interpeta Lucien en riant.

— Certainement non ! répondit Belvarès, riant aussi. Pas davantage je n'aurais songé à interviewer le facteur. Et après avoir tourné et retourné en vain devant ce mur, je serais reparti, bredouille et désolé.

— Tandis que, maintenant, repartit le jeune homme, il ne nous reste plus qu'à rentrer à Lucerne ; à nous mettre immédiatement en rapport avec l'Agence générale de locations ; à arrêter pour trois mois ou six l'**Enclos de l'Edelweiss** ; nous y installer sans délai ; commencer, sans désemparer, nos fouilles ; dénicher au plus vite le trésor, et repartir avec, sans tambour ni trompette.

— Voilà qui est parler ! approuva gaiement Belvarès. Vous venez de résumer merveilleusement notre programme. Mais ne perdons pas une minute. Puisque rien ne nous retient plus ici. . .

— Nous allons descendre à Stans, et y déjeuner copieusement, trancha Lucien avec autorité. Voilà qu'il est onze heures passées. Cette excursion matinale a dû, comme à moi, vous creuser l'estomac. En ce qui me concerne, j'ai une faim de loup, qui exige des apaisements substantiels et prochains.

— Ce que vous voudrez, nous ferons, acquiesça Belvarès. Vous avez trop bien réussi pour que je ne vous cède pas le commandement. A vous de conduire ; moi, je vous suis.

Moyennant quoi, une demi-heure plus tard, les deux hommes s'attablaient dans un restaurant proche du monument d'Arnold de Winkebried, le légendaire héros de la bataille de Sempach, o Léopold d'Autriche trouva la mort.

Le repas terminé, les deux hommes s'attardèrent un moment à savourer un café exquis, tout en fumant leur londrès.

Ils ne parlaient guère, sachant apprécier ce calme silence, qui est le complément efficace du repos physique, ou plus exactement l'un des éléments essentiels, car tout repos véritable suppose la coopération du silence et de l'immobilité.

Tous deux s'abandonnaient à cette réflexion facile, légère et surélevée, qui est limitrophe de la rêverie ; et la courbe de leurs pensées était symétrique.

Belvères songeait :

"Ce cher Lucien! quand je le voyais si irrévérencieusement sceptique, qui m'eût dit qu'il deviendrait bientôt un collaborateur si précieux, et que je lui devrais d'avoir assuré les bases essentielles de ma première réussite ?. . ."

De son côté, le jeune homme se disait :

"Alors que je tenais toutes ses affirmations pour des divagations, toutes ses déductions pour des utopies et toutes ses convictions pour des abstractions chimériques, qui eût pu deviner qu'un jour viendrait où je serais moi aussi, obligé de m'incliner devant des certitudes objectives, et que j'en viendrais à admettre, comme un fait patent, l'existence et l'activité de ces Astraux, que j'avais tenus, jusqu'ici, pour des entités mythiques et des monstres fabuleux?...

C'est à ce moment que la divinité malicieuse, généralement connue sous le pseudonyme, apparemment insignifiant, de Hasard, s'introduisit soudainement auprès des deux compagnons, pour torpiller leur programme et saborder leurs projets.

Il se révéla sous les espèces d'un boy qu'une quinzaine d'années, fort correctement accoutré d'une livrée vert foncé à parements et galons rouges, et coiffés d'une casquette aux mêmes couleurs, au front de laquelle s'inscrivait, en cannetille dorée, la mention **"Journaux"**.

Lequel boy, s'avançant lentement parmi les tables, d'ailleurs peu encombrées du restaurant, annonçait d'une voie claire d'alto :

— Des nouvelles, messieurs et dames. Les journaux français, anglais, suisses, américains, allemands. . .

— Voulez-vous un journal ? proposa Lucien Hellé à son compagnon. Il n'est guère que midi et demi : nous avons encore un moment pour souffler, avant d'aller reprendre notre bateau. . .

— Je lirai volontiers les **Débats**, dit Belvarès, qui suivait assidument cette feuille, pour ses comptes rendus académiques.

(A suivre)

L'orateur et l'auditoire sont deux fleurs qui naissent et meurent le même jour.

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 222 QUEBEC, SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Chez Nous

Les lecteurs du "Soleil" n'ont pas été sans remarquer les nombreuses transformations, les additions, dirons-nous, avec plus d'exactitude, que nous avons introduites dans notre journal depuis quelque temps.

Nous n'avons pas cru que la crise et les pessimismes qu'elle fait surgir partout dussent influencer notre souci de perfectionner sans cesse notre périodique.

Nous avons cru utile, toujours dans ce même but de présenter aux lecteurs du "Soleil" un aliment d'intérêt de plus, de publier tous les jours des mots croisés.

Comme on le sait sans doute, les mots croisés sont des jeux actuellement très en vogue, tant en Amérique qu'en Europe. Nous avons pensé que les lecteurs de notre journal s'intéresseraient à ces problèmes.

Notre premier "Mots Croisés" apparaît aujourd'hui dans nos colonnes. Si la faveur du public les accueille avec le même plaisir que nos précédentes innovations, nous ne demandons pas mieux que de les continuer indéfiniment. Mais ce n'est là qu'un doute purement hypothétique. Nous sommes assurés que les mots croisés feront pencher bien des fronts et marcher bien des crayons.

La paralysie infantile

La paralysie infantile continue d'atteindre de nouvelles victimes chaque jour, en notre ville, et trois nouveaux cas ont été rapportés, hier, au Service municipal de la Santé. Cela porte à 116 le nombre de cas enrégistrés depuis le début de l'épidémie. L'un des cas déclarés hier est survenu dans une famille où un autre enfant a été atteint de la maladie il y a quelque temps.

Aux membres de l'Amicale du Patronage

Les anciens élèves de l'Ecole du Patronage sont priés de prendre note que la réunion annuelle de l'Amicale du Patronage aura lieu dimanche prochain le 25 septembre. Il y aura messe à 8 h. et petit déjeuner après la messe.

A 11 h. départ pour la promenade (gratuite) à la maison de Retraite d'Youville, au Château Bigot, (à sept milles de Québec). Au retour, vers 5 h. nous aurons l'occasion de visiter la nouvelle maison pour Retraites fermées (en construction) à Charlesbourg.

Une lettre d'invitation sera bientôt envoyée à tous les membres de l'Amicale. Il est bien possible, par suite de changement d'adresse, que certains membres ne reçoivent pas cette invitation, et nous les prions de venir quand même.

Nous le répétons, la promenade est gratuite, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de quelques-uns de nos membres qui possèdent une machine (auto pour la mettre à notre disposition ce jour là.

Empressez-vous donc de donner votre adhésion et d'en avertir le Rév. Père S. Bolduc, à l'Oeuvre du Patronage, côte d'Abraham, soit par lettre ou par téléphone No 2-6730.

Feu Mme A. Plamondon

A St-Malo, jeudi, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédée dame Rosanna Genois, épouse de Alfred Plamondon.

Les funérailles auront lieu lundi, le 19 à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 41 rue St-Bernard.

Le "Soleil" offre ses sympathies à la famille en deuil.

La marée

Ce matin, la marée était haute à 7 h. 38. Ce soir, elle sera haute à 7 h. 48, heure solaire.

Demain, dimanche, la marée sera haute à 8 h. 08 a.m. et à 8 h. 20 p.m., heure solaire.

A St-J.-Baptiste

A l'occasion de la fête des Stigmates de St-François, il y aura vénération de la relique et salut solennel, ce soir, à 7 h. 30, en l'église St-Jean-Baptiste.

Pour les missions

La cérémonie de départ des Missionnaires pour le Japon aura lieu en l'église St-Dominique, dimanche, le 25 septembre.

A St-Coeur de Marie

La visite paroissiale commencera dans la paroisse du St-Coeur de Marie, lundi après-midi le 19 septembre, et se fera dans l'ordre suivant : —

Lundi après-midi : Rue Scott, numéros impairs.

Mardi après-midi : Rue Scott, numéros pairs.

Mercredi après-midi : Ste-Julie, Burton, Drolet.

Jeudi après-midi : St-Amable, Prévost, Bon Pasteur, Plessis.

Vendredi après-midi : Artillerie, numéros pairs.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

FOURNAISE

Le mot **fournaise** se dit bien en France pour désigner un four incandescent, un four destiné à fondre les matières avec lesquelles on fait le verre, etc.; mais il ne s'y est jamais dit des appareils qui servent à chauffer les maisons, les appartements ou les pièces d'un logement. Ces appareils sont des calorifères, des chaudières ou des poêles. Les calorifères et les chaudières sont des appareils de grande dimension qui se placent en dehors des pièces à chauffer et qui sont destinés à réaliser un chauffage continu par l'air chaud, par la vapeur ou par l'eau chaude. Les poêles sont des appareils de petite dimension qui se placent dans les pièces ou les logements mêmes qu'on veut chauffer.

DE NOMBREUX PELERINS A SAINTE-ANNE

Près de 400,000 pèlerins au sanctuaire de la Grande Thaumaturge cette année — Il y a cependant une diminution sur l'an dernier.

En dépit de la crise qui eut pour effet d'amener une baisse considérable dans le tourisme, le sanctuaire national de Sainte-Anne de Beaupré a été cependant très fréquenté cette année. Les RR. Pères Rédemptoristes nous ont fait parvenir des statistiques complètes pour la période de l'année s'étendant du mois de mai au mois d'octobre inclusivement. Pour les mois de septembre et d'octobre, on a établi des prévisions sur les pèlerinages annoncés pour ces deux mois. Nous voyons que l'automobile est de beaucoup le moyen de transport le plus populaire, 73,900 voitures se sont rendues à Sainte-Anne cette année, amenant aux pieds de la Grande Thaumaturge une foule de 369,500 personnes. Les pèlerins venus en chemin de fer sont moins nombreux, leur nombre est de 103,000 approximativement.

Cependant les pèlerins ont été de beaucoup moins nombreux cette année que l'année dernière alors que leur nombre était de 533,599 tandis qu'il ne fut que de 479,500 depuis le mois de mai.

C'est la plus basse moyenne atteinte depuis ces cinq dernières années. Remarquons que l'année 1929, qui vit l'apogée de la prospérité était celle où les pèlerins furent les plus nombreux, tout près de 600,000.

Il est aussi intéressant de remarquer que depuis les origines du sanctuaire, en 1658, plus de 10,950,000 croyants sont venus demander à Sainte-Anne protection et réconfort. A chaque année, d'habitude, le mouvement qui mène les populations aux pieds de la Thaumaturge s'accentue, et la diminution qu'il faut constater cette année n'est assurément que temporaire et est causée par les circonstances difficiles que nous traversons.

Feu Mme N. Bernier

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Napoléon Bernier, de Rimouski, décédé à l'âge de 62 ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, des suites d'une opération. Mme Bernier était l'épouse de feu Napoléon Bernier, avocat de Rimouski.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, mesdemoiselles Marguerite et Gabrielle Bernier ; un frère, M. Germain Côté, chef de gare à Rimouski; quatre soeurs, madame Martin-J. Lepage, madame H.-G. Lepage, et les révérendes Soeurs Gabriel-Archange et Joseph-Emile, toutes deux des Soeurs de la Providence, à Montréal ; deux beaux-frères, M. Martin-J. Lepage, échevin, et M. le commandeur H.-G. Lepage.

Les funérailles de madame Bernier auront lieu à la cathédrale de Rimouski, lundi, à neuf heures.

Nos condoléances à la famille en deuil.

A Jésus-Ouvrier

C'est demain qu'aura lieu la grande démonstration de foi et de pénitence pour les dames et les jeunes filles à Jésus-Ouvrier. Le rassemblement se fera à 2 heures au terminus des tramways à St-Malo. Les membres du clergé ainsi que les religieuses sont invités à se joindre aux dames et demoiselles. Le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., organisateur de cette grande manifestation de piété, adressera la parole.

Foule vengeresse

La Paz, Bolivie, 17.—(Trad. de l'A. P.)—La foule, sur la nouvelle que les soldats du Paraguay auraient passé au fil de la baïonnette les brancardiers dans la bataille de Fort Boqueron, a demandé à grands cris hier soir qu'on bombarde du haut des airs Asuncion, la capitale du Paraguay.

La bataille est entrée dans sa 9e journée aujourd'hui, et le monde officiel bolivien assure que le drapeau de la Bolivie flotte toujours sur le fort, dont les défenseurs seraient 2,000 contre une dizaine de mille Paraguayens, soldats et civils.

Les autorités paraguayennes nient que leurs soldats aient fait usage de la baïonnette contre les brancardiers.

LE NOUVEL EMPRUNT DE NOTRE VILLE

Nos édiles décident de vendre au comptoir $624,600 d'obligations — Une délégation des unions catholiques — Les rapports adoptés.

La ville de Québec mettra sous peu sur le marché une émission de $624,600. d'obligations qu'elle vendra au comptoir, au pair, le taux de l'intérêt étant fixé à 5 pour cent. Ainsi en a décidé le conseil hier soir.

Une nouvelle réunion du comité exécutif, la cinquième cette semaine, a eu lieu avant la séance du conseil, pour reconsidérer la question de cet emprunt.

Dans le courant de la journée d'hier, plusieurs courtiers étaient intervenus auprès du maire et du trésorier de la cité, M. Verge, pour que la ville décide de vendre cet emprunt par l'entremise des courtiers.

M. Lavigueur invita alors le surintendant général de la banque Canadienne Nationale, M. Léon-T. Desrivières, à rencontrer le comité pour discuter avec les échevins le pour et le contre de la demande des courtiers.

M. Desrivières était en faveur d'un emprunt à longue échéance, 30 ans, pour éviter à la ville les frais de renouveler son emprunt au bout de 5 ans. Mais l'échevin Drolet proposa de ne rien changer à la décision du comité et tous les échevins furent de l'avis du représentant du quartier St-Sauveur

UNE DELEGATION

Au début de la séance, le comité a reçu une délégation des Unions nationales catholiques, composée du chevalier Pierre Beaulé, Thomas Poulin et de quelques officiers du Conseil Central.

Au nom de la délégation M. Beaulé a demandé au Conseil de faire pression auprès de la Cie de Construction de Québec, pour que le remplissage des côtés du réservoir soit fait à la petite pelle. On voudrait aussi que l'épandage de la terre sur le toit du réservoir soit exécuté de la même manière.

M. Poulin a appuyé la demande de M. Beaulé.

Le maire a déclaré que les avocats de la ville vont examiner le contrat pour voir ce à quoi la compagnie est obligée et si elle n'est pas tenue de faire le travail à la pelle le comité négociera avec les entrepreneurs à ce sujet.

L'échevin Jobin demande si les unions nationales seraient disposées à accepter une diminution de salaires pour permettre à la Cie de faire l'ouvrage à la pelle.

M. Beaulé répond dans la négative parce que ce serait une taxe sur les pauvres et les autres employeurs se prévaudraient de ce précédent pour baisser les salaires de tous les ouvriers.

"Vous voyez quelle répercussion cela aurait" dit le président des unions nationales catholiques.

M. Jobin revient à la charge en déclarant qu'il lui semble que la classe ouvrière est la seule qui n'ait pas subi une diminution de salaires. Toutes les autres classes ont avalé leur pilule et M. Jobin ajoute qu'il n'est pas prêt à faire débourser $25,000 à la ville pour favoriser quelques ouvriers.

M. Jobin veut que les ouvriers fassent la moitié du chemin et acceptent 30c de l'heure au lieu de 40 sous.

Comme la discussion semblait s'aiguiller vers une voie d'évitement, l'échevin Drolet rappelle à ses collègues qu'il s'agit d'abord de savoir si la Cie est obligée par son contrat de faire les travaux à la pelle.

"On discutera ensuite", dit M. Drolet.

M. Lavigueur répète qu'il va s'occuper immédiatement de la chose au cours d'une entrevue avec les officiers de la compagnie.

Au sujet des salaires, le maire déclare qu'il n'est pas de l'avis de M. Jobin, et il est opposé à la diminution des salaires des ouvriers qui constituent la classe qui souffre le plus actuellement.

"Nous ne sommes pas justifiables cette année de considérer même la

(Suite à la page 23, 3e col.)

UN NOUVEAU COUVENT

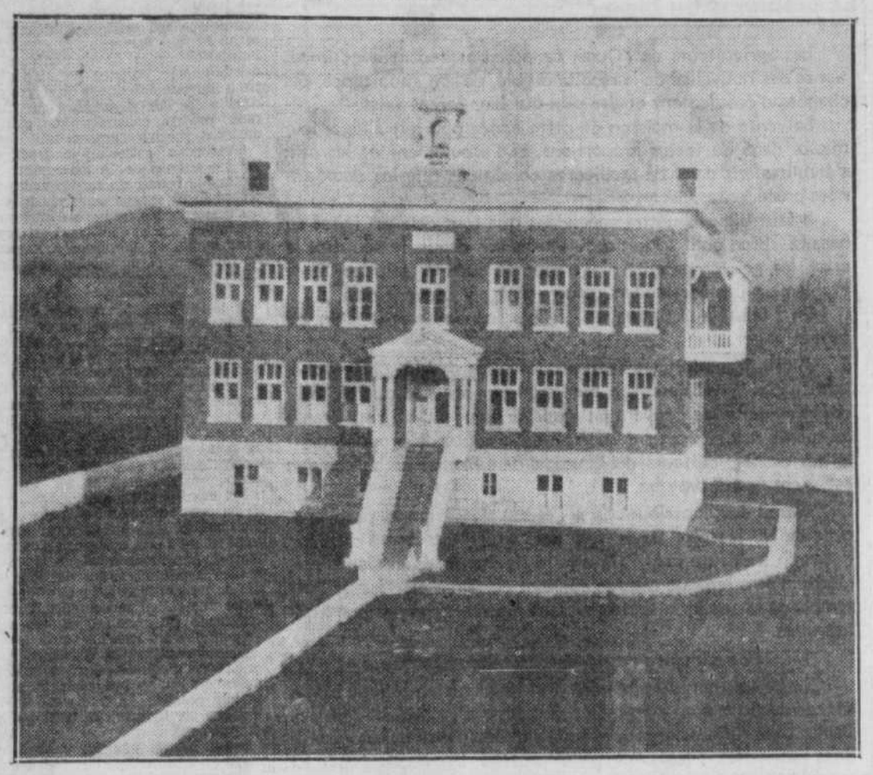

Photographie du nouveau couvent dont S. EX. MGR OMER PLANTE, a présidé la bénédiction, dimanche dernier, à St-Tite-des-Caps.

UN ATTENTAT EST PERPETRE DANS UNE MAISON DE LA RUE LOCKWELL

111 NOUVEAUX INSCRITS A L'UNIVERSITE

Les inscriptions nouvelles à l'Université Laval, leur classement par faculté, les influences de famille. — Admissions à l'étude de la médecine, des lettres et des sciences.

Les inscriptions des nouveaux élèves aux diverses Facultés de l'Université Laval s'établissent à peu près aux mêmes chiffres que l'année passée.

A la Faculté de Droit on compte actuellement 43 nouveaux étudiants. C'est le plus fort contingent que l'on ait reçu à cette faculté. A la Faculté de Médecine on compte 55 nouveaux étudiants, à l'Ecole Normale Supérieure une douzaine, à l'Ecole de Chimie 8 et à la Pharmacie 1.

M. l'abbé A. Maheux, secrétaire général de l'Université, a communiqué en même temps la profession des parents des nouveaux inscrits : 14 sont fils de négociants ; 10 fils de médecins ; 7 fils d'avocats ; 7 fils de notaires ; 7 fils d'employés civils ; 5 fils de cultivateurs ; 7 fils d'ouvriers ; 3 fils de mécaniciens ; 7 fils de courtiers ; 7 fils de rentiers 1 fils de dentiste ; 4 fils d'employés de chemin de fer ; 12 dont les parents ont des professions autres. De plus 19 étudiants sont orphelins de père.

Si l'on établit une comparaison entre la carrière des parents et celle des enfants, on constate que les 110 inscrits de 1932 ne suivent pas nécessairement l'exemple de leurs pères. En médecine 10 sont fils de negociants et 5 fils de médecins. En droit, des 43 inscrits 5 sont fils de notaires, 6 fils d'avocats, 3 fils de cultivateurs et 5 fils de courtiers.

On vient d'apprendre en même temps que 11 jeunes gens, dont la plupart résident à Montréal, ont été admis à

(Suite à la page 3, 4e col.)

Madame Alcide Richard est attaquée par des voleurs qui la baillonnent et la ligottent puis se sauvent après avoir volé une somme de quarante piastres.

Aucune arrestation n'a encore été faite, ce matin, en rapport avec l'audacieux vol avec effraction perpétré hier après-midi, ainsi que "Le Soleil" l'a rapporté brièvement dans son édition de cinq heures, à la résidence de M. Alcide Richard, commis de malles, rue Lockwell.

Pendant l'absence de M. Richard, et Mme Richard étant seule à la maison, des bandits (on croit qu'ils étaient deux) se sont introduits dans la maison, 130 rue Lockwell, par la porte d'en arrière.

Après avoir découvert Mme Richard qui était montée dans sa chambre, au troisième étage, pour se reposer, ils la baillonnèrent et la ligotèrent solidement, après quoi ils n'eurent plus qu'à fouiller la maison dans tous les coins.

Quant M. Richardd arriva chez lui au cours de l'après-midi, il trouva son épouse encore ligotée et constata, après l'avoir délivée, que les voleurs avaient emporté environ $40.00 et des bijoux.

Les bandits ont procédé avec une audace et une aisance telles qu'on en doit conclure qu'ils connaissaient les lieux, ou, du moins, qu'ils connaissaient M. Richard et la situation qu'il occupe. Ils ont opéré dans le plus grand calme, sans se hâter excessivement, assurés de n'être pas dérangés par personne, et bien décidés à visiter toute la maison de façon à ne rien laisser au hasard. Ils connaissaient même, vraisemblablement, que les deux enfants de M. Richard étaient à la classe, et que Mme Richard, après son dîner, avait l'habitude de se reposer quelques minutes. Profitant de ces circonstances, ils ont pu mener à bonne fin, sans que personne ait pu s'apercevoir de rien, si ce n'est leur victime, un des vols les plus effrontément audacieux et révoltants qui se soient vus depuis longtemps.

Aussitôt prévenue par M. Richard, la Sûreté municipale, sous la direction du lieutenant-détective Lacasse, a entrepris des recherches pour découvrir les coupables.

Aucune arrestation n'a été faite cette nuit, mais on a réuni un faisceau de renseignements qui ne devraient pas manquer de conduire au repaire des voleurs. Ce hold-up, dans un quartier particulièrement paisible, d'habitude, a crée un émoi qu'on s'imagine facilement, particulièrement chez des voisins. Il faudra, dorénavant, prendre plus de précautions que jamais et ne pas oublier de tenir toutes les portes sous clef quand les chefs de famille ne seront pas à la maison. Avec la crise économique et l'hiver qui s'en vient, on peut s'attendre à voir grandir de plus en plus l'audace et la témérité des malfaiteurs.

LE VOL

L'enquête conduite par la Sûreté a permis de reconstituer facilement les circonstances de l'attentat. Il a été perpétré entre une heure et demie et deux heures, hier après-midi.

Après le dîner, Mme Richard, qui était seule avec ses enfants, les prépara pour la classe, comme à l'habitude. Après le départ du plus jeune, qui partit le dernier, elle ferma à clef les deux portes d'avant de sa demeure, puis monta à sa chambre, au troisième étage, pour se reposer, assurée que rien ni personne ne pouvait s'introduire subrepticement dans le logis. Et confiante dans la plus entière sécurité, elle s'endormit promptement. Malheureusement, elle avait oublié de barrer la porte arrière du logis, et c'est ce qu'avaient escompté les voleurs, probablement au fait des habitudes des résidents.

Mme Richard n'était au lit que depuis peu de temps et venait à peine de s'endormir, qu'elle s'éveilla tout

(Suite à la page 23, 2e col.)

UNE LOTERIE EST L'OBJET D'UN PROCES

MM. J.-V. Bourget et Louis-Philippe Boulanger subissent des enquêtes préliminaires sous l'accusation d'avoir violé la loi des loteries.

Une compagnie, la Montreal Import Limited, et deux agents de celle-ci, à Québec, J.-Victor Bourget et Louis-Philippe Boulanger, subirent, hier, en notre cour des Sessions de la Paix, des enquêtes préliminaires séparées, sous l'accusation conjointe d'avoir violé, en cette cité, l'article 236 de notre code pénal relatif aux loteries.

Le siège de la compagnie inculpée est situé, à 2139 de la rue Beaudry, dans la métropole canadienne, et la Montreal Import Limited était représentée ici, à l'enquête d'hier, par son président, M. J.-C. Boulanger.

Les témoins de la Couronne furent, outre le détective Jos Boucher, de la police provinciale, les commerçants de Québec: MM. Jos Lacasse, épicier de la rue Ste-Claire; Rodolphe Pouliot, secrétaire de la section québecoise de l'Association des Marchands-Détaillants; Wilfrid Hawey, épicier, de la rue des Oblats; Damase Elais, épicier, de la rue Ste-Thérèse et Gérard Lemieux, boucher, de la rue St-Olivier.

Ce furent ces commerçants qui se virent proposer par J.-Victor Bourget et Louis-Philippe Boulanger d'adopter un système propre, leur disaient ces deux agents de la Montreal Import Ltd. à activer leurs ventes ou augmenter leur chiffre d'affaires.

Le détaillant qui l'adopte ce système dit à son client: "Tenez: pour chaque achat de trois dollars que vous ferez, ici, vous obtiendrez de moi un escompte de six pour cent, et, par-dessus le marché, une enveloppe dans laquelle se trouvera une clef.

Si vous préférez ne pas prendre

(Suite à la page 3, 1ère col.)

GODBOUT ET LA CAISSE POPULAIRE

Le Ministre de l'Agriculture recommande aux citoyens de St-Pamphile, l'Islet, de fonder une caisse populaire — La coopération et l'enseignement agricole.

L'exposition paroissiale de St-Pamphile, comté de L'Islet, a remporté, hier, un beau succès. Dans le cours de l'après-midi, l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, accompagné de M. Fernand Fafard, député du comté à la Chambre des Communes et de M. Narcisse Savoie, chef du service des agronomes de la province, s'y est rendu. On remarquait aussi, MM. Eugène Godbout, père du ministre et MM. J.-N. Albert, inspecteur du district No 1 des agronomes du bas St-Laurent et William Houde, représentant la Canada Industries de Montréal. L'hon. M. Godbout, après avoir visité les exhibits et encouragé les Fermières à poursuivre leurs travaux domestiques, s'intéressa personnellement au travail des juges dans le choix des plus beaux spécimens des têtes de bétail. Il porta ensuite la parole et félicita les exposants des succès qu'ils avaient remportés, "mais, dit-il, s'il y a eu amélioration depuis la dernière exposition, il y a encore des progrès à faire.

Le ministre de l'Agriculture parla en plein air, de la galerie de la résidence de M. Delphis Pelletier, en face de l'église, devant une foule considérable qui l'écouta attentivement, malgré la pluie. Après avoir fait l'éloge de M. Bruno Potvin, l'agronome du comté, qui présida cette réunion agricole en l'absence du maire, M. Amédée Fournier, l'hon. M. Godbout fit remarquer : "L'exposition de Saint-Pamphile remporte des succès non seulement dans les limites de la paroisse, mais on en parle en dehors."

Il ajouta que ce fut avec un véritable sentiment de fierté, il y a quelque temps, qu'il décora deux des cultivateurs de son comté de la médaille d'argent du Mérite Agricole, MM. Pelletier et L'Italien, demeurant à St-Pamphile. Partout on parle de la crise, à St-Pamphile comme ailleurs.

"La solution, je ne l'ai pas emportée de la ville, parce que vous l'avez vous-mêmes en appliquant toute votre intelligence à la culture, en y mettant de la cohésion et de l'union, en vous enrôlant dans la société d'agriculture qui est votre association professionnelle dont vous devriez tous faire partie. Les gouvernements, je le répète, ne peuvent faire la prospérité de l'agriculteur. C'est vous qui la ferez cette prospérité qui dépend de chacun de vous. Vous avez tout ce qu'il faut, des marchés avantageux, un climat favorable, mais pour réussir en agriculture, il faut d'abord commencer par bien organiser sa ferme, vous unir avec votre voisin, il faut la coopération de tous et de chacun.

"Lorsque les agriculteurs comprendront bien cela, l'on aura fait un pas immense dans la voie du progrès. Faites en sorte de faire rendre à votre terre, tout ce qu'elle peut rendre.

"Pour avoir de bons cultivateurs, préparez les jeunes en leur enseignant à bien faire en agriculture. Ne perdez pas de vue, non plus, qu'il faut placer son capital chez soi, mettre ses épargnes dans une Caisse Populaire de chez vous et qui pourra vous aider vous-mêmes sans que cela vous coûte cher et aider votre voisin. Il n'y a pas un cultivateur qui peut compter obtenir le rendement de sa terre sans l'aide de son voisin. Ne cherchez pas pour vous seuls la prospérité qui viendra à une classe de cultivateurs qui s'aiment, se comprennent et s'entr'aident. Une bonne éducation agricole est le meilleur des trésors que l'on puisse préparer pour les générations qui viendront après nous", dit en terminant le ministre de l'Agriculture qui mit les cultivateurs en garde contre les dangers de se laisser leurrer par la possibilité d'avoir un crédit agricole de deux pour cent ou un moratoire. M. Godbout ajoutant : c'est le pire service que l'on puisse vous rendre".

M. Fernand Fafard, M.P., qui parla avant le ministre de l'Agriculture, déclara : "C'est toujours un plaisir nouveau de revenir ici, parce que vous faites des progrès en agriculture d'année en année."

Félicitant ceux qui avaient obtenu des prix, le député du comté au fédéral rendit hommage à la femme du

(Suite à la page 3, 3e col.)

OPERATIONS FINANCIERES DE LA CITE

L'année fiscale terminée le 30 avril 1932, a enregistré un surplus de $910.11. — Le maire Lavigueur est satisfait et fait l'éloge de M. Verge.

Le trésorier de la cité a présenté au conseil, hier soir, son rapport pour l'année fiscale finissant le 30 avril 1932.

Les opérations de la ville se sont soldées par un surplus de $910.11.

"Le surplus n'est pas considérable, a déclaré M. Lavigueur, mais nous avons un surplus."

Le leader du conseil, M. l'échevin Bédard, a proposé un vote de félicitations au maire et aux officiers de la ville pour ce beau résultat.

En répondant à l'échevin Bédard, M. Lavigueur a fait remarquer l'excellence de l'état des finances de la cité.

"La ville de Québec", a dit le maire, "peut figurer avec avantage avec les autres cités, même celles que l'on nous cite en exemple. Depuis deux ans nous avons fait pou 7 millions de travaux pour soulager le chômage et c'est grâce au travail du conseil de ville si l'on a réussi à atteindre un si beau succès."

Le maire a fait un bel éloge de M. Verge, le trésorier de la cité, qui a fait un travail de géant pour surveiller toutes les affaires de la ville.

Voici le texte du rapport du trésorier :

Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Cité de Québec.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport pour l'année fiscale finissant le 30 avril 1932.

Les dépenses ordinaires ont été de $3,747,191.78 et les revenus ordinaires de $3,748,101.89, laissant un excédent de $910.11 dans les opérations de l'année.

La dette nette de la cité au 30 avril 1931 était de $22,238,878.61. Dans le cours de l'année nous avons fait un nouvel emprunt pour $1,457,000. Nous avons racheté, à même nos fonds d'amortissement, les revenus ordinaires, $668,477.43. Nous avons dû pourvoir au paiement des débentures échéant le premier janvier 1932 pour lequel nous avons émis un Bon du Trésor au montant de $35,500. La dette nette au 30 avril 1932 incluant le Bon du Trésor ci-dessus mentionné se trouve établie à $22,270,415.61.

Espérant que le tout sera à votre satisfaction, je demeure, Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins

Votre tout dévoué,
(Signé) P.-N. VERGE,
Trésorier.

Feu M. A. Mercier

La population de Lauriervilla, qui perd en lui son ex-maire et un de ses plus estimés citoyens, et toute la région avoisinante apprendront, avec une douloureuse surprise, la mort de M. Alcide Mercier, cultivateur.

M. Mercier est décédé, hier, à l'Hôpital du St-Sacrement, des suites d'une chute qu'il fit, il y a quelques semaines. Il était âgé de 49 ans.

Cultivateur de progrès, le défunt avait été un des membres-fondateurs de la Coopérative agricole de Lauriervilla. Il avait aussi joué un rôle prépondérant, dans les affaires municipales et scolaires de Lauriervilla.

Feu M. Mercier laisse son épouse, née Marie-Anne Gingras ; quatre enfants : Gilles, Martin, Clémence et Bernard ; trois soeurs : Mme Garon, de Prince-Rupert ; Mme Guimont, de Ste-Anastasie, et Mme Vézina, de Hull.

Les funérailles auront lieu, à 9 heures, lundi matin, à Lauriervilla.

"Le Soleil", se joignant à toute la population de Lauriervilla, offre à Mme Mercier et à toute la famille ses condoléances empressées.

Distingué visiteur

Sur la liste des voyageurs arrivés hier à Québec à bord du "Duchess of Atholl" se trouvait l'hon. Randolph Bruce, ancien lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise. Il se rend à Vancouver.

L'hon. Bruce a actuellement sa résidence à Londres. Il reprendra la route de l'Angleterre au mois de novembre, a-t-il déclaré hier.

LA GROTTE DE LOURDES

Cette photographie montre la grotte de Lourdes, érigées à Escourt, Témiscouata, dont le R. P. Aubin, C.-SS.R.,

A L'EXPOSITION AGRICOLE DE RIMOUSKI

Photographie prise durant l'exposition agricole de Rimouski, montrant de gauche à droite, M. Bérubé, président du Conseil Agricole, M. Gauthier, agronome en charge du comté de Rimouski, M. Savoie, chef du service des Agronomes, représentant l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, M. l'abbé Gagnon, curé de St-Valérien, M. Caron, gagnant de la médaille d'or, section des Jeunes, pour la grande culture, et M. Alfred Dubé, secrétaire de la Société d'Agriculture, Rimouski.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 17 SEPTEMBRE 1932

Une saison compromise

Les quelques rares citoyens qui ont visité les salles du palais Montcalm, ont été favorablement impressionnés. Avec une somme relativement modique, on a construit là un monument digne de notre ville. Le théâtre, la bibliothèque et la piscine, à eux seuls, suffiraient à justifier l'entreprise. Il y a en outre nombre de salles de moindre importance dont les diverses sociétés locales pourront bénéficier à l'occasion. Pour ce travail convenablement conduit et exécuté, les autorités municipales mériteraient des félicitations. Nous sommes heureux de constater qu'il s'y est fait moins de gaspillage qu'en bien d'autres endroits.

Mais nous croyons devoir observer (le plus amicalement du monde) que l'on a retardé outre mesure la mise en valeur de l'édifice. On a laissé passer l'un de nos étés les plus chauds sans ouvrir au public une piscine qui aurait hébergé bien des baigneurs et aurait probablement évité quelques-uns des accidents de l'Anse-au-Foulon. Mais passons. Une administration qui a tant de fer au feu ne saurait tout prévoir.

Reste la salle des spectacles. Nous voici au seize septembre. La saison des théâtres s'ouvre. On n'a rien décidé quant à la location ou à la direction de ce beau local. On n'a pas permis au seul impressario international de cette ville, à celui qui devra vraisemblablement organiser la salle au point de vue artistique, de prévoir les spectacles de l'automne et de l'hiver. La saison sera manquée.

Nous savons bien que l'hôtel de ville a ses raisons de ne pas procéder plus vite. Les capitaux se font rares et des besoins urgents sollicitent le trésor public. Il faut y aller lentement dans le parachèvement de certains détails, entre autres le terrassement de la place Montcalm. Nous comprenons ces choses ; mais, si on veut bien accepter de nous un conseil donné sans reproche, on disposera au plus tôt du sort de cette salle qui pourrait rapporter des profits à la ville pourvu que l'on sache à quoi s'en tenir et que l'on puisse organiser au moins une partie de la saison artistique de 1932-33. C'est le moins que l'on puisse faire pour concilier tous les intérêts, surtout ceux des citoyens.

A l'encontre du bon sens

Quelques enthousiastes de la canalisation ont osé comparer le futur canal du Saint-Laurent au canal de Panama. Il est vrai que toute comparaison cloche et doit clocher, mais c'est tout un carillon que celle-là traîne avec elle. Oser mettre en parallèle le fameux isthme qui relie les deux plus grands océans du globe et livre passage à toutes les flottes marchandes du monde, et un canal fluvial qui se termine nécessairement en cul-de-sac, c'est là une de ces exagérations auxquelles nous ont malheureusement trop habitués les emballements américains.

Il n'y a qu'un canal qui puisse aller de pair avec celui de Panama, et c'est celui de Suez. Les autres sont loin d'en avoir l'importance. Le Saint-Laurent, avec la meilleure canalisation possible, ne donnera tout de même passage qu'à des navires de tonnage moyen, et les grands cargos océaniques ne s'y aventureront point.

Dans un article récent, le **Wall Street Journal**, organe des hommes d'affaires, faisait remarquer que l'utilité de la fameuse entreprise était plus que douteuse. Se basant sur une étude sérieuse, faite, en 1929, par des experts, il démontrait que le coût des travaux dépasserait de beaucoup l'importance de la question des transports maritimes. Nous résumons :

Le traité fixe à vingt-sept pieds la profondeur du Canal. Seulement 5 pour cent des navires-passagers des Etats-Unis pourraient y passer. Quant aux navires-marchands, il n'y en aurait que 15 à 40 pour cent, selon les types et les dimensions, qui pourraient transporter leur cargaison par une telle voie.

Sans compter que la saison de navigation, sur le Saint-Laurent et les grands lacs, n'est régulière que six mois l'an. Les océaniques devront cesser leur trafic de bonne heure, car ils ne peuvent se permettre, comme les petits cargos des mers intérieures, de rester gelés dans les glaces. Même durant la meilleure saison, les bateaux moyens devront diminuer leur vitesse du quart ou de la moitié en remontant le canal, et ce retard ne fait qu'augmenter les frais de transport. Ce sont là des faits qu'on peut difficilement réfuter.

Quelle serait maintenant la capacité de tonnage à espérer dans le canal Saint-Laurent ? Les experts cités par le **Wall Street Journal** croient que la moyenne sera de 10,500,000 tonnes, dont 6,500,000 pour le grain seulement, surtout le blé. Les Etats-Unis n'y participeront que pour 5,400,000 du total. Une bagatelle. On ne saurait compter outre mesure sur le transport des bestiaux, des produits de laiterie, des conserves alimentaires ou autres marchandises. Les ports de l'Atlantique garderont tout de même leur suprématie. Et alors ? Quelle conclusion tirer de tout cela ?

Le coût de l'entreprise atteindra vraisemblablement $712,000,000. Ce chiffre comprend l'intérêt à payer pendant la durée des travaux et la somme de 20 pour cent additionnelle en raison des travaux non prévus ou sous-évalués. Il prévoit aussi une dépense de $250,000,000 pour l'amélioration des ports des grands lacs qui auraient besoin de s'adapter aux conditions nouvelles. Est-ce que le coût des travaux est compensé par ailleurs ? Vraisemblablement pas. On fait remarquer qu'avec cette somme, on pourrait construire au moins trois lignes parallèles de chemins de fer qui auraient trente fois la capacité de transport du canal projeté. Les contribuables, qui auront à payer les trois quarts de milliard de la canalisation auraient plus avantage à payer un impôt spécial pour ces voies ferrées que pour la construction et l'entretien des canaux prévus par le traité canado-américain. On pourrait même, avec l'économie réalisée, payer une prime pour le transport du blé.

Mais il ne faut pas songer à de nouveaux rails. Nous en avons déjà plus qu'il nous en faut pour transporter deux fois plus de grains et autres marchandises, sur le parcours du canal prévu. Il nous suffirait de les utiliser mieux, sans chercher à les ruiner davantage par une concurrence qui s'ajoute à celle de l'automobile de tourisme et du camion.

Telles sont, en résumé, les idées exprimées, il y a trois ans, par des experts dignes de foi. Là-dessus, le **Wall Street Journal** conclut : "Si la moitié de tout ceci est vrai, il semblerait que le projet de canalisation n'est aucunement économique avec les facilités actuelles du transport américain et qu'il ne représente qu'une charge nouvelle pour les contribuables. Il faut quelque chose de plus que de la rhétorique pour réfuter ces faits. Sont-ils vrais ou faux ? C'est ce qu'on aimerait à savoir."

Ces considérations sont plainement en accord avec celle qu'a toujours faites l'honorable M. Taschereau dans son opposition à une entreprise qu'il juge inopportune et dangereuse. On ne l'a pas encore réfuté.

Le problème du blé

Les agriculteurs de l'Ouest canadien attendent avec impatience des nouvelles de la récolte du blé, de son importance, des chances d'écoulement et des prix qui leur seront faits.

La vente de la moisson de cette année pourrait alléger leur misère dans de fortes proportions, si l'écoulement et les prix s'établissaient dans de meilleures conditions que les deux années précédentes.

Il faut bien admettre cependant que tout cela est laissé au hasard. Bien qu'il se soit écoulé trois ans depuis le début de la crise, les gouvernements n'ont apporté aucune solution à ce problème. Les particuliers d'autre part n'y peuvent rien.

On a laissé à la nature et aux lois économiques le soin de tout arranger.

"Il a été produit, et il est produit plus de blé sur le globe, lisons-nous dans l'**Européen** (de Paris) sur ce sujet, que les marchés mondiaux ne peuvent en absorber, sauf à prix insuffisants ou même ruineux pour de nombreux groupes de producteurs : le cas des agriculteurs de l'Europe danubienne et balkanique est, à cet égard, typique.

"Parmi les contributions à l'étude de ce grand problème, celle de M. Joseph Davis, un des trois directeurs du Food Research Institute près l'Université de Stanford, en Californie, mérite d'être retenue comme donnant certaines clartés sur l'ensemble de la question, et fournissant plusieurs suggestions intéressantes.

"M. Davis s'inspire des idées générales suivantes :

"1o La solution du problème des excédents en général et des excédents du blé en particulier doit être cherchée, d'après M. Davis, dans une orientation nouvelle des politiques économiques nationales ; jusqu'ici on a protégé les producteurs et stimulé la production ; dans un état de choses nouveau, où l'excédent du blé, non sa rareté, constitue un danger permanent, il y a lieu de protéger les consommateurs et de stimuler la consommation.

"2e La politique suivie jusqu'ici en matière de blé a donc eu pour effet à la fois d'en exagérer la production et d'en restreindre la consommation ; mais la situation a été aggravée du fait que les pays acheteurs de blé ont trouvé difficilement des débouchés extérieurs pour les marchandises dont la vente leur aurait permis d'acheter à l'étranger du blé ou d'autres produits.

"Au bénéfice de ces remarques, M. Davis trace les grandes lignes suivant lesquelles la solution du problème des excédents de blé pourrait être recherchée. Elles tiennent dans les propositions suivantes :

"1o Maintien des prix du blé à un niveau assez bas pour stimuler la consommation et la réduction des stocks, pour décourager le développement des ensemencements—et cela pendant le temps nécessaire au rétablissement de l'équilibre entre la production et la consommation, une aide, ne consistant ni en prix garantis, ni en prix artificiellement poussés, étant accordée temporairement aux fermiers.

"2o Développer la consommation du blé en supprimant tous les obstacles qui y sont actuellement apportés et en l'intensifiant particulièrement dans les pays où elle peut être substituée à la consommation d'autres céréales.

"3o Stabiliser pour une curée déterminée les différentes mesures de protection (droits de douane, réglementation de la meunerie, etc.) qui resteraient en vigueur.

"4e Dans les essais de restauration économique et financière du monde, envisager les décisions à prendre, soit au sein de chaque nation, soit dans les rapports des nations entre elles, au point de vue de leurs conséquences internationales.

5o S'efforcer d'accroître le pouvoir d'achat des pays importateurs de blé par le développement des ventes des marchandises qu'ils produisent dans les pays exportateurs de cette céréale.

"6o Aider et faire progresser l'agriculture par des moyens qui n'entraînent, ni la réduction de la consommation des céréales, ni l'accroissement de leur production, ni le développement excessif de l'agriculture commerciale. M. Davis aperçoit certaines possibilités dans l'extention de la production animale (en vue, par exemple, d'un grand accroissement de l'usage du lait), du moins après la fin de la crise.

"Nous ne savons si les avis de M. Davis ont chance d'être pris en considération. Mais la position qu'il a prise, et qui est une critique de la politique du blé suivie par la **Federal Farm Board** et le département de l'Agriculture aux Etats-Unis, a le mérite nouveau de se préoccuper de l'aspect international du problème. Venant d'Amérique, cette évolution des esprits ne saurait laisser l'Europe indifférente."

NOTES ET COMMENTAIRES

PREDICANTS DE HAINE

Faisant suite au récent jugement du juge Desaulniers, sur certains périodiques qui mangent du juif à l'année, l'honorable M. Taschereau a dénoncé énergiquement trois sortes de journaux : ceux qui fomentent systématiquement les haines de races ; ceux qui existent par et pour le chantage ; ceux qui sont franchement immoraux. Il faudra des lois pour sévir contre ces trois sortes de fléaux.

Que des journalistes se rabaissent jusqu'à vouloir établir leur circulation sur le vil dénigrement d'une race entière et sur l'exploitation des plus odieux préjugés ne saurait être indifiniment toléré. Ce sont des empoisonneurs publics. Nous nous étonnons même de voir des journaux qui se donnent pour indépendants et amis de la justice et de la vérité ne jamais ouvrir la bouche contre ces pratiques inhumaines et antichrétiennes.

Quant aux journaux de chantage et aux feuilles immorales, cela va de soi qu'elles méritent le mépris le plus entier. Bien des feuilles sordides n'ont vu le jour que pour vilipender dans l'espoir d'être achetées et de retirer ainsi l'argent du mensonge et de la trahison. Il n'y a que de vilaines âmes pour se livrer à d'aussi vilaines tâches.

Il arrive malheureusement que des hommes incapables de s'imposer à l'attention par leur talent, se sentant médiocres et impuissants, éprouvent le besoin de tremper leur langue et leur plume dans la boue pour attirer les regards. Ceux-là font vraiment pitié.

CE REMOUS DES HIRONDELLES

Mercredi dernier, ici même, nous avons signalé à l'attention de nos lecteurs le fait que la plage de Old Orchard, cette année, n'avait été assombrie par aucun drame du bain. Pas de noyés sur cette plage privilégiée. Et nous ajoutions : "Nous n'en pouvons dire malheureusement autant de la région québecoise. Nous avons eu, cette année, notre liste habituelle de noyés. Nous avons eu, en particulier, nos noyés de ce sinistre remous des Hirondelles, qui a englouti tant de vies humaines."

Mais les habitués du remous des Hirondelles (un joli nom, n'est-ce pas ?) n'ont pas tardé à protester. L'un d'eux nous a affirmé qu'il n'y a pas eu un seul noyé, cette année, à l'endroit cité. "Un seul baigneur est mort, dit-il, mais non pas par immersion. Il a succombé, à la suite du bain, à une congestion pulmonaire. Il avait trop mangé avant d'entrer dans l'eau. L'enquête qui suivit le prouve assez. En outre, le remous des Hirondelles, ainsi appelé parce que ces gentils oiseaux, autrefois, s'y portaient par milliers, est l'une des plus magnifiques places de bain de la rivière Saint-Charles, aux portes de Québec. C'est une piscine naturelle, avec sable fin, où les plus délicats peuvent s'ébattre."

Nous prenons bonne note de ce que nous dit cet ami du remous, qui n'aurait rien de sinistre. Nous pourrons même avouer avec lui qu'il y a plus de baigneurs imprudents que de mauvaises plages. Au reste, nous admettons que les gouffres de l'Anse-au-Foulon sont plus redoutables que les Hirondelles.

PHILOSOPHIE D'OTTAWA

Londres, août 1932

Les délégués "ottawiens", après avoir longuement tenu conseil samedi, sont partis se reposer de leurs fatigues en divers séjours. Ce n'est point là une formule. Durant trois semaines, les représentants de l'Empire discutèrent sans trêve ; il est même possible qu'ils aient établi un record. M. Baldwin a tenu à faire connaître dans l'une de ses allocutions de bienvenue que ses collègues britanniques et lui tinrent soixante-dix séances en marge de celles de la conférence : mieux encore, l'ancien premier ministre a longuement confié au micro l'héroïsme des dactylographes qui "tapèrent" projets, contre-projets, et listes annexes jusqu'à épuisement.

C'est donc justice si, vendredi, toutes les sirènes de Southampton saluèrent le retour du missionnaire : la presse fit de même, avec quelques notes discordantes, réduite d'ailleurs au minimum. Après quoi, tout est rentré dans le silence. L'opinion britannique ne fait rien, et ne semble rien devoir faire, pour le troubler.

— o—

Il est difficile, à vrai dire, de fixer, même après quelques jours de réflexion et d'observation, l'exacte portée des accords d'Ottawa. Sur les concessions que l'Angleterre a faites aux Dominions, les renseignements sont assez précis : ils le sont moins sur ce que les Dominions ont accordé à l'Angleterre. Il est vrai qu'on excipe, pour ne point révéler clairement, de ce que les Parlements intéressés doivent être saisis préalablement et ne le sont point encore. C'est une raison, mais on en peut supposer une autre. Les décisions prises à Ottawa, sur le point dont nous traitons, paraissent avoir eu surtout une valeur de principe. Les Dominions industriels ont promis de ne pas faire à la Grande-Bretagne une concurrence mortelle, mais seulement raisonnable, et une sorte de commission spéciale indiquera le commencement et la fin de la "raison". C'est dire que, sauf sur quelques postes où les avantages britanniques ont été précisés, l'avenir seul et l'expérience en fixeront le véritable développement.

Ayant appris que les choses s'étaient en somme bien terminées, c'est-à-dire que l'Empire n'avait point éclaté en morceaux et que la délégation britannique avait pris en ces laborieux débats position d'éminente dignité, le "man in the street" est rapidement passé à d'autres soucis. C'est au point que les feuilles d'opposition, qui n'ont pas manqué de protester au nom du renchérissement du "beefsteak", du fait du renforcement de la protection agricole, impériale ou même indigène, ont assez vite renoncé à cet effet traditionnel et facile. "On verra plus tard", est non seulement une pensée secrète, mais de celles qu'on imprime. Les ministres libéraux du Cabinet, en particulier, semblent s'être abstenus de toute observation ou réflexion. Ils attendent de voir ce que diront leurs troupes parlementaires, avec peut-être l'espoir qu'elles ne diront rien du tout.

Au demeurant, cela se peut. Dans les temps bénis que nous vivons, trop d'éléments luttent entre eux, se compensent ou se contredisent ! Quand la livre s'effondra, il n'en résulta aucun mouvement sur le coût de la vie, parce que les prix mondiaux s'étaient effondrés en même temps que la livre. Il est vrai que la mode, pour l'"action concertée", est maintenant de faire remonter les prix mondiaux : les résolutions financières de la conférence d'Ottawa y ont précisément sacrifié. A supposer qu'une telle tentative voie le jour et réussisse, ce qui est douteux, il en résulterait certainement pour la Grande-Bretagne des difficultés intérieures variées, dont ni ici ni ailleurs on ne paraît s'apercevoir.

Il n'empêche que si beaucoup sont sceptiques quant aux répercussions possibles d'Ottawa sur le coût de la vie — seule question, répétons-le, qui puisse intéresser l'opinion — motif pris surtout de ce que les importations impériales ne fournissent qu'une faible part des achats alimentaires de la Grande--Bretagne, d'autres sont frappés de la valeur de principe de ce commencement de protection agricole. Jusqu'à présent, l'homme des champs n'existait, pas ou peu : le voici qui entre en scène. La Grande-Bretagne ne maintiendra pas la libre entrée des produits des Dominions, qui devait durer jusqu'au 15 novembre prochain et que les accords d'Ottawa ont prorogée, pour la laiterie, les oeufs, les volailles, de manière à aider le producteur anglais.

La majoration qui, pour le jeu de la préférence, va frapper de nombreuses catégories de produits alimentaires étrangers, est également protectrice. Par ailleurs, le gouvernement est entré dans la voie des subventions agricoles, en commençant par les planteurs de betteraves et favorise la création d'une grande industrie de conserves. Ce ne sont évidemment pas des événements qui bouleversent la face du monde. Il est fort possible toutefois que les intéressés les remarquent, y prennent goût, si l'on peut dire, et, pour obtenir davantage, commencent à harceler le gouvernement, ainsi qu'il est d'usage en divers pays. De telles indications ont parfois des développements inattendus.

Aussi bien, est-ce là, sous un aspect particulier du problème, ce qu'on pourrait dire de sa solution générale.

Les augures hésitent entre deux interprétations : "La Grande-Bretagne, disent les uns, était tout à fait désireuse de demeurer "européenne"; Elle a accordé aux Dominions juste ce qu'il fallait pour maintenir la Communauté impériale et conserver, ailleurs, les mains libres."

— "Nullement, répondent les autres. Nous assistons à l'amorce délibérée d'une grande politique impériale, dont les accords d'Ottawa sont la première et la plus minime manifestation."

M. Stanley Baldwin semble avoir parfaitement départagé ces deux tendances en disant, samedi, dans un de ces discours radio-diffusés qu'Ottawa avait construit de solides fondations, et qu'il ne restait plus qu'à trouver des hommes d'Etat susceptibles d'élever l'édifice. D'hommes d'Etat, l'Angleterre n'en manque point, mais leur action suppose un parti derrière eux. Tant que les conservateurs seront au pouvoir, directement ou dans un cabinet unioniste, la politique "ottawienne" se maintiendra. Qu'un accident ramène aux affaires libéraux ou travaillistes, la même politique ne régressera peut-être pas : elle ne progressera sûrement pas.

Les délégués britanniques ont, dans leurs déclarations conclusives, tenu à rattacher leurs travaux à toutes les tentatives internationales de la saison. Ottawa est pour eux — officiellement du moins — un anneau de la chaîne qui commence à Lausanne, continue par la conversion anglaise, se poursuit par le rapprochement impérial et doit aboutir à la conférence internationale. Ainsi, parla en substance M. Baldwin, et il est à craindre que cet homme si "direct" n'ait ici versé quelque peu dans l'artifice. Qu'ayant couronné par une opération victorieuse son redressement financier, la Grande-Bretagne passe maintenant au problème économique, et qu'Ottawa soit un élément de la solution de ce dernier, c'est là une vue peut-être un peu optimiste, mais à tout prendre exacte et parfaitement logique. Par contre, on ne voit pas par où cette politique recoupe un effort de réorganisation internationale et favorisera en particulier le succès de la prochaine conférence mondiale, qui ne doit s'occuper ni de dettes ni de tarifs, et à laquelle personne ici ne songe présentement plus que si elle devait avoir lieu dans l'infini des temps.

Au vrai, Ottawa apparaît surtout comme une étape, brève peut-être, involontaire peut-être aussi, sur la route que semble conduire l'Angleterre, jadis souveraine économique du monde, assez indolente et un peu trop confiante dans la sécurité de ses traditions, vers une politique plus autonome et plus concentrée. La vaste crise mondiale et les transformations de l'après-guerre ont agi sur ce grand pays comme sur certains particuliers à l'existence facile et fastueuse : il s'"embourgeoise" et vit davantage chez lui, avec d'ailleurs tout ce que ce parti comporte de réel effort et d'authentique dignité.

C.-J. GIGNOUX

(L'Européen)

QUAND J'PARL' TOUT SEUL

Par JEAN NARRACHE

J'ai lu Jehan Rictus, sinon comme tout le monde, du moins comme beaucou de monde. Je l'ai admiré, je l'ai goûté, j'ai été parfois ému jusqu'au larmes par l'émouvante grandeur de ses solliloques de misère et de désespoir. Seulement, je me disais toujours, pour tempérer et assagir mon admiration : "Voilà qui est bien, qui est très bien même, mais à la condition expresse que personne ne s'avise d'imiter cette poésie, car ce jour-là, pour un beau désastre, ce sera un beau désastre." Une fois de plus, il y a bien longtemps que j'ai cessé de les compter, j'ai dû changer d'idée et démonter entièrement de belles prévisions laborieusement agencées. Cependant, il y a un cependant, comme dans toutes les volte-face qui essaient de respecter leur auteur, je dois faire remarquer que ce que j'avais redouté, ce sont les imitateurs de Jehan Rictus, comme je vais craindre à présent ceux de Jean Narrache, tandis que . . . voici ce qui est arrivé.

Un des nôtres, et des meilleurs, un poète délicat, tendre, spirituel et doucement sceptique, s'est avisé un jour que le genre de Jehan Rictus était tout bonnement le sien, qu'il croyait comme le poète français à la vertu de ces chants simples et frustes où l'âme du pauvre exprime ses espérances, célèbre ses amours, raconte ses misères et ses désillusions, et que sa plume courait d'elle-même, en toute aisance, à travers ces rimes en apparence triviales et raboteuses. Il n'avait dès lors qu'une chose à faire, c'était d'écrire ce que son coeur lui dictait, comme il le lui dictait. C'est ce qu'il fit, et c'est ainsi que nous avons aujourd'hui "Quand j'parl'tout seul". Disons, pour être complet que M. Jean Palardy, un jeune illustrateur au talent original et souple, qui pourrait fort bien avant longtemps devenir un artiste remarquable, a animé pour nous, en des dessins souvent émouvants, parfois cruels, mais toujours alertes, l'âme douloureuse de plusieurs de ces beaux poèmes. Ajoutons enfin que l'éditeur avisé et expérimenté qu'est M. Albert Lévesque, a pris soin de donner au volume la somptueuse toilette qui convenait à ces humbles ballades où brillent une fois de plus les incomparables trésors de douceur, de noblesse et de délicatesse qui sont l'essence même de l'âme populaire.

Il est impossible de songer à mesurer à l'aune des oeuvres normales et ordinaires un livre comme celui-là. Il échappe à tous les procédés d'analyse généralement reconnus et . . . méprisés. Il est bon ou il est mauvais, il n'est ni satisfaisant ni même passable. Or celui-ci est bon, très bon même, si tant est qu'on puisse qualifier ainsi une oeuvre poétique où le rythme de la pensée et celui de la phrase s'unissent et se compénètrent pour donner en même temps à l'esprit et au coeur la plus haute somme de satisfaction qu'il est loisible d'espérer d'un genre particulier.

C'est bien pour cela également que si Jean Narrache n'enlève rien à la gloire de Jehan Rictus, il n'a rien non plus à lui envier, et que les deux artistes vont de pair, le long du même sentier, vers la grand'route du succès littéraire de la meilleure qualité.

On cite d'habitude quelques strophes, voire même un ou deux morceaux d'un nouveau recueil de poèmes dont on fait la critique. Je ne citerai pas un seul vers de Jean Narrache parce que j'en suis absolument incapable. Ils sont tous à lire, à relire, du premier jusqu'au dernier. Faites l'expérience et vous serez de mon avis, j'en suis persuadé d'avance.

Au point de vue philosophique, Jehan Rictus et Jean Narrache cessent cependant d'être des frères pour devenir des cousins plutôt éloignés. Les monologues du premier sont presque toujours amers, âcres, découragés, teintés d'accents de révolte qui navrent et déconcertent quand ils ne choquent pas. Au contraire, le second, en parlant tout seul, ne cesse jamais d'être digne et courageux ; il cherche moins à dramatiser sa misère qu'à s'en consoler en s'apitoyant sur de plus infortunés que lui et en se moquant franchement de la sottise et de la vanité de ce que tant de gens prennent pour des bonheurs. Aux imprécations éloquentes et aux apostrophes grandiloquentes de Jehan Rictus, il se trouve que Jean Narrache préfère les piquantes et lumineuses étincelles du gros bon sens populaire. C'est que celui-ci a su, malgré tout, rester chrétien et garder l'espérance de l'au delà, unique préservatif des pires déchéances, tandis que celui-là, ayant perdu la foi et ses dons inestimables, glisse peu à peu, malgré lui, vers le communisme et le bolchévisme, refuge suprême, ultime illusion des désemparés, des désespérés.

Une seule réserve, mais extrêmement importante. Si Jean Narrache doit encore nous livrer l'expression rythmée de quelques-unes de ses rêveries solitaires, et j'espère pour ma part qu'il nous fera ce plaisir, il faudra de toute nécessité que les seconds monologues soient absolument de la même veine que les premiers. C'est là que se trouve l'écueil à éviter, et je ne cache pas à l'auteur que c'en est un fort dangereux.

Ceci étant dit, je salue dans les poèmes de Jean Narrache une des oeuvres qui, par sa haute et puissante originalité, honore au premier chef nos lettres canadiennes.

Aimé PLAMONDON.

AU FIL DU JOUR

L'Angleterre s'enfonce

Est-ce "Finis Brittaniae" qui s'inscrit au livre de la destinée ? Il paraît que la Grande-Bretagne, s'enfonce graduellement dans les flots. Jusqu'à maintenant, nous dit la science, le mouvement est lent, puisqu'il ne dépasse pas en moyenne 22 centimètres par siècle, ce qui nous donne une assez jolie marge avant de voir la tour de "Big Ben" disparaître dans les profondeurs de la Mer du Nord.

Mais le mouvement n'en est pas moins certain, et il paraît que, depuis 1868, la Banque d'Angleterre, à Londres, s'est enfoncée de plus de 15 centimètres, ce qui n'est, du reste, pas un record, car on a vu aux Etats-Unis des banques "s'enfoncer" en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, et ne plus jamais remonter à la surface.

Mais, serait-ce pour prévenir les effets d'un enfoncement plus rapide qu'un philanthrope anglais bien connu, et un pince-sans-rire, semble-t-il, a fait dernièrement dans une prison d'une grande ville d'Angleterre, une conférence dans laquelle il a parlé aux convicts de "l'art de déménageur" ?

La forme d'une église

La cathédrale de Saint-Hedwige qui est située derrière l'Opéra National de Berlin, près de l'avenue Unter den Linden, a été consacrée à nouveau, après complète rénovation. Sa forme inusitée est redevable, dit-on, à un caprice de Frédéric le Grand.

Les architectes qui n'avaient pu tomber d'accord sur la forme à lui donner, consultèrent le roi alors que celui-ci prenait son petit déjeuner. Frédéric réfléchit un instant, puis, retournant une tasse à thé sur la table : "Faites-la ainsi", dit-il.

MOTS POUR RIRE

Un Canadien et un Ecossais, se trouvant ensemble sur le pont d'un navire, pendant la traversée de l'Océan, déviaient sur les noms de familles propres à leurs nationalités respectives :

Le Canadien—Pourquoi les noms de votre nation commencent-ils tous par la particule "Mc", comme par exemple : McDonald, McConnell, McTierney, McTavish, McDougall, etc. ?

L'Ecossais—Vous autres aussi, les Canadiens, vous avez des noms qui commencent par "Mc" ; je vous ai déjà entendu nommer "Mecque j'y aille".

Pit, dit le patron d'un air grave, vous ne m'attendiez pas, ce matin ?

—Non, monsieur, répondit Pit.

—Je suppose que vous n'êtes pas sans savoir que lorsque je suis entré je vous ai surpris à embrasser la sténographe ?

Et le patron lui jeta un regard de colère.

—Oui, répondit Pit sans rougir, mais si vous voulez bien vous en souvenir, monsieur, vous m'avez dit en partant, d'être bien certain de tout faire votre ouvrage lorsque vous seriez absent.

Les plages de la côte de l'Atlantique, on le sait, ont de nombreux visiteurs durant la belle saison. Un auto venant de New-York, arrive dans un village. Le chauffeur demande à l'un des habitants :

—Ce village est-il éclairé à l'électricité ?

—Oui, monsieur, mais seulement durant les tempêtes de tonnerre.

CHEZ LES AUTRES

Le poisson

Ce produit de l'une des plus riches ressources naturelles du Canada ne figure pas encore assez sur nos tables, bien qu'on le trouve de plus en plus sur les menus des grands hôtels. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux secondent à cet égard les louables efforts des associations de pêche dans leur campagne en faveur d'une plus grande consommation de poisson. Le ministère fédéral des Pêcheries s'est assuré dans ce but les services d'une spécialiste en art culinaire, Mme Evelene Spencer, qui a donné déjà, sous les auspices du gouvernement canadien et du gouvernement américain, dans maintes régions du continent, de très intéressantes causeries sur les propriétés nutritives et hygiéniques du poisson, ainsi que sur les méthodes de l'apprêter pour en faire apprécier la saveur et la valeur économique. Beaucoup de personnes répugnent à manger du poisson sous le spécieux prétexte qu'il est indigeste. Cet argument tombe cependant si le poisson est préparé frais et cuit comme il doit l'être; dans ces conditions il constitue un mets délicieux, facile à digérer et, à prix inférieur, aussi nutritif que la viande de boucherie. Aussi les ménagères inexpérimentées feraient-elles bien d'écrire à Madame Spencer, au ministère des Pêcheries à Ottawa, pour lui demander un exemplaire de ses instructions culinaires; elles en retireraient gratuitement de précieuses leçons. Et nos pêcheurs en bénéficieraient d'autant.

(La Presse)

Pays où fleurit l'oranger

Depuis la célèbre opérette, beaucoup l'ont cherché qui ne le savaient pas si près: Il se trouve quelque part en Afrique du Sud. Ainsi, disait un délégué du Sud-Africain à un journaliste pendant la tenue de la Conférence à Ottawa: Dans les affaires publiques, les deux langues jouissent de droits égaux. Toutes les deux sont officielles au parlement. Toutes les publications du gouvernement sont faites dans les deux langues, et (attention, maintenant!) aucune publication ne peut paraître en Afrique du Sud à moins qu'elle ne paraisse simultanément dans les deux langues.

D'où l'on voit que la seule différence en ce beau pays et le nôtre, c'est que l'égalité du traitement des langues officielles n'existe pas seulement sur un parchemin.

S'il se tenait, un jour prochain, une Conférence impériale sur les droits des minorités, la majorité anglophone qui domine depuis toujours dans nos gouvernements pourrait-elle parler le front haut comme le faisait M. Holloway de l'Afrique du Sud ?

(Le Droit)

NOUS GARANTISSONS TOUJOURS la MEME PROMPTITUDE A L'INSTALLATION ET REPARATION DE

MACHINERIE

Spécialité pour
DENTISTES - - IMPRIMEURS
et améliorations pour
LAVEUSE DE BUANDERIE

STANISLAS HUOT

Expert - Mécanicien
147 RUE STE-HELENE
Tél.: 9852 et 2-0390s6

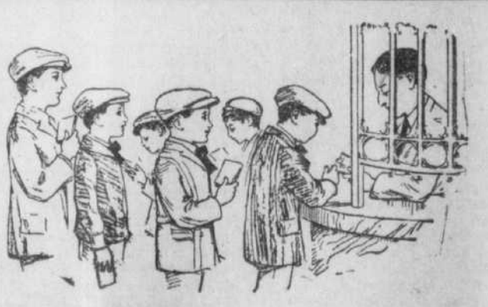

Concours Annuel d'Epargne Scolaire

PRIX EN ARGENT

Enfants -- Enrôlez-vous !

La Caisse d'Economie conduit chaque année dans chaque école avec la coopération des professeurs un Concours d'Epargne Scolaire. Les enfants qui déposent régulièrement 10c chaque semaine avec leurs professeurs, ont le droit de tirer au sort à la fin de l'année scolaire pour deux prix en argent de $2.50 chaque.

Gagnant ou non, les concurrents auront alors un avoir de $4.20.

PARENTS : L'habitude de l'épargne protège l'avenir de vos enfants. Faites-les gagner si possible les 10c par semaine en faisant de petites besognes à la maison et voyez à ce qu'ils s'enrôlent dans le Concours.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

SCENE ET PARTICIPANTS DU MYSTERE DUBOIS

Après que la police eut fait l'arrestation de CHARLES-EDWIN DUBOIS, à Plymouth, Mass., pour le meurtre de sa femme dont on ne pouvait expliquer la disparition subite, on fut contraint de laisser aller le riche bijoutier de Tuckahoe, N.-Y., parce que le corps de la victime ne pouvait être produit comme évidence. Le lac et le terrain aux abords de la résidence de DuBois, que l'on voit ici, furent fouillés dans l'espoir de trouver quelque indice de la mort de sa femme, disparue depuis le 10 août dernier. Tandis que l'examen d'une chevelure trouvée flottant sur les eaux de la Baie de Plymouth était fait par des experts, et qu'un tronçon de corps humain était examiné par des représentants de la justice, le bijoutier était gardé à vue. On voit ici, la photographie de la résidence des DuBois et celles du mari et de la femme.

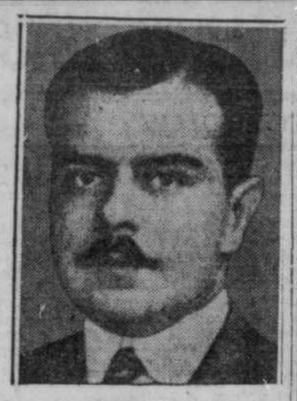

COMME AUTREFOIS

Bâton Rouge, La. 16. (P. C.) — Mlle Elena Percy, 17 ans, de West Felecina Parish, est arrivée à l'Université d'Etat de Louisiane à cheval, conduisant neuf bêtes à cornes qu'elle transmit à l'université pour payer son entrée d'étudiante en première année.

UNE COLLISION

Ste-Catherine, Ont., 16. (P. C.) — Cinq personnes se remettent des blessures pendant qu'une sixnème a vu la mort de bien près aujourd'hui par suite d'une collision d'un camion à charbon et d'un autobus survenue la nuit dernière à Niagara-on-the-Lake.

L'AMERICAN NURSE RESTE INTROUVABLE

On croit que les trois personnes qui tentèrent la randonnée aérienne de New-York à Rome ont péri en mer — Souvenir de deux autres envolées.

New-York, 16.—(Spéciale).—On demeure toujours sans nouvelle de l'American Nurse, qui aurait dû atterrir au plus tard hier matin de très bonne heure, car il ne pouvait voler que 42 heures tout au plus.

Les recherches ont commencé dès qu'il a été constaté que les aviateurs ne pouvaient plus, de façon certaine, être dans l'air. Mais jusqu'ici les résultats ont été purement négatifs.

Les spéculations vont bon train à propos d'une nouvelle qui a fait germer des hypothèses inédites sur le sort probable des hardis aviateurs. On a dit qu'un monoplan jaune a été aperçu par le vapeur 'France", à 49 degrés de latitude nord. L'appareil se dirigeait vers l'est. Ce point se trouverait à 450 milles au nord de la route que devaient suivre Ulbrich et ses compagnons.

Le Dr James-H. Kimball, l'un des météorologistes les plus qualifiés du Weather Bureau américain, avoue n'y rien comprendre.

"La température serait très belle, à cette hauteur, dit-il; mais je ne peux comprendre comment ils pouvaient être si au nord, puisqu'ils ont conservé leur direction presque sans varier pendant 2,000 milles. Sauf quelques orages de peu d'importance, ça et là, la température est belle sur toute la surface de l'Océan, avec des faibles vents. Jusqu'aux Açores, ces vents soufflaient en poupe. Entre les Açores et le cap Finistère, sur la route choisie par les aviateurs, les vents de surface les auraient pris à revers, mais Uulbrich projetait de voler à 10,000 pieds d'altitude à cet endroit et d'utiliser des vents d'ouest moins forts. Plus au nord les vents soufflent tous vers l'ouest, même à la surface."

En descendant à Rome, Ulbrich et ses compagnons auraient eu encore 800 milles pour atteindre le record de distance établi par Russell Boardman et John Polando, qui ont volé de New-York à Constantinople, soit une distance de 5,000 milles. Le raid d'Ulbrich est la troisième envolée transocéanique entreprise par l'American Nurse, et la deuxième traversée de l'Atlantique. Cylde Pangborne et Hugh Herndon ont franchi le Pacifique sur cet appareil en allant du Japon aux Etats-Unis sans escale. Pendant ce raid ils ont établi un record de 4,000 de vol au-dessus de l'eau, soit à peu près 1,000 de plus que la distance qui sépare le cap Cod de la pointe la plus occidentale de l'Europe.

C'est la première fois que l'on empruntait la route des navires pour se rendre d'Amérique en Europe depuis les deux envolées qui ont eu lieu d'Old Orchard (Maine) en 1929. Ulbrich et ses compagnons voulaient cependant franchir une distance plus considérable sur l'eau, qu'il n'y a lieu lors des envolées de 1929.

Du cap Cod au cap Finistère, il y a 3,200 milles ; c'est la distance la plus considérable que l'on ait essayé de franchir au-dessus de l'eau en avion.

L'Oiseau Jaune, portant Armone Lotti, Jean Assolant et René Lefebvre, a quitté Old Orchard le 13 juin au matin, 1929, à destination d'Espagne, après avoir attendu plusieurs mois l'occasion de quitter la terre. A l'insu des aviateurs un quatrième voyageur avait pris place dans l'appareil, au risque de faire avorter la tentative.

Après une lutte sauvage contre les éléments, l'avion, à bout d'essence, atterrit le 14 juin à Oyamers, près de Comillas, à 35 milles de Santander (Espagne). Il avait volé 29 heures 52 minutes. Les trois aviateurs furent ovationnés partout en France.

Lotti a raconté ainsi l'envolée :—

"Dès le début du raid nous avons perdu du temps et de l'essence, car nous avons dû contourner plusieurs gros nuages. Nous nous y sommes enfoncés quelquefois. Mais ces nuages de l'Atlantique, qui semblent si gros, si doux et sans danger, vus du pont des paquebots, présentent des risques aux aviateurs qui s'y aventurent avec une charge aussi lourde que celle que nous avions.

"Notre barographe accusait des descentes et des montées inexplicables. Vingt minutes après notre départ nous sommes tombés dans un brouillard, et nous avons pris de la hauteur pour l'éviter. Ce n'est qu'après deux heures de vol que nous avons pu apercevoir la surface de l'océan. A certains moments, cette journée-là, nous avons volé à 200 mètres d'altitude. A d'autres moments nous sommes montés à 2,000 mètres, toujours entourés de nuages, en-dessous, au-dessus et sur les côtés."

C'est dans la même mer de nuages que Roger-Q. Williams et le capitaine Lewis-A. Yancoy ont accompli le même raid sur le monoplan Bellanca, le Pathfinder. Ils ont quitté Old Orchard le 8 juillet au matin, et ont atterri à Alberica, à quatre milles de Santander après 31 heures et demie dans les airs.

"Notre envolée a eu lieu dans les mêmes circonstances que celle de Lotti. Nous avons dû monter à 12,000 pieds d'altitude pour éviter le brouillard, et nous n'avons pu voir la mer, sauf pendant deux heures. Nous avons eu la bonne fortune cependant d'avoir le vent pour nous pendant presque toute la durée du voyage et la température a été belle partout. Ce fut un beau voyage ; le moteur vrombissait à perfection et l'avion s'est maintenu dans les airs de façon splendide".

Williams et son navigateur se sont rendus ensuite à Rome, où ils avaient l'intention d'aller ; la population italienne leur ménageait une grande ovation.

MOUVEMENT DU RETOUR A LA TERRE

Cinquante familles partiront la semaine prochaine pour le Témiscamingue — L'abbé Moreau les accompagnera.

Cinquante chefs de famille de Québec partiront mercredi prochain pour le Témiscamingue. Ils se rendront directement à Rouyn, d'où on les conduira à la limite des cantons Montbeillard et Desandrouins, à quelques 20 milles de là, sur le Chemin Perreault (Macamic-Témiscamingue Nord). Là, dans une région considérée comme une des plus favorables de la province, dont le sol vallonneux et riche en humus s'étend entre le Lac Long (Opasatica), le Lac Echo et le Lac Barrière, ils fonderont, avec une couple de cents autres familles venues de différentes parties de la province, une paroisse nouvelle qui devrait faire grand honneur à l'initiative de nos gouvernants.

M. J.-S. Marcotte, directeur du service de Retour à la Terre organisé pour voir à l'application des mesures extraordinaires adoptées par le ministère de la Colonisation pour le ministère de la Colonisation dans le but de placer sur des lots colonisables des familles de chômeurs désireuses de s'établir définitivement sur des terres à bien voulu, cet après-midi, nous donner quelques renseignements intéressants à ce sujet.

De concert avec le Gouvernement fédéral et quelques municipalités de la province, l'honorable M. Hector Laferté, Ministre de la Colonisation et des pêcheries, a entrepris de fournir tous les moyens possibles à cinq cents familles de citadins sans ouvrage pour qu'ils puissent s'en aller vivre à la campagne et y devenir des cultivateurs sérieux et satisfaits de leur sort. Dans ce but, toutes les précautions nécessaires ont été prises pour que les sujets choisis aient les aptitudes physiques et les qualités morales essentielles aux colons de bonne foi : vigueur, esprit d'initiative, courage, bonne volonté et esprit d'économie. Une somme maxima de $600.00 a été accordée à chacune de ces familles pour leur permettre de se rendre sur les lots assignés et d'y vivre dans les meilleures conditions possibles durant un an et demi, après quoi, avec leurs première récolte et les primes diverses accordées depuis quelques années aux colons, ils seront en mesure de se subvenir à elles-mêmes et de prospérer.

La partie la plus délicate de l'entreprise était le choix à faire parmi les quelques milliers de familles qui ont fait application. Après avoir mûrement étudié la question sous toutes ses faces, on a décidé de nommer un comité spécial pour faire une enquête approfondie sur chacun des cas, avec l'aide de la Société St-Vincent de Paul, et de décider ensuite d'après son rapport.

Plus de 4,000 applications ont été soumises, dont 3,000 à Montréal, 300 à Québec et le reste en différents endroits. Mais, un nombre relativement restreint ont été regardées favorablement, et c'est parmi celles-là qu'on a choisi les 500 familles que permettait d'aider le programme adopté. Montréal en aura environ 200 pour sa part, Québec en aura cinquante, Trois-Rivières de même et le reste sera réparti par petits groupes, entre les diverses municipalités qui ont accepté de participer au mouvement. C'est à M. L.-A. Moisan, négociant, de Québec, président du comité qui s'occupe de la St-Vincent de Paul depuis une vingtaine d'années, que l'on doit l'excellent travail qui a été accompli dans cette partie délicate du programme.

Jusqu'à la date de départ, c'est à la Saint-Vincent de Paul qu'il incombait de surveiller les familles choisies, de les protéger au besoin et de les préparer à leur nouvelle situation. Le zèle manifesté par les membres des conférences de Québec, en ce sens, de même que la charité sans limite des citoyens de Québec et particulièrement des marchands à qui on a demandé des secours pour les nouveaux, colons, a fait l'admiration de tous ceux qui ont été à même d'en juger. A Québec, on n'a pas eu à dépenser un seul sou des $600.00 mis à la disposition de chacune des familles choisies, ni pour subvenir à leurs besoins jusqu'au moment du départ, ni pour leur procurer les vêtements et les divers articles dont ils auront besoin là-bas. La seule chose qu'on ait eu à déplorer, et l'on a eu quelques difficulté à ce sujet, c'est le peu d'obligeance de certains propriétaires, qui ont menacé de saisir les meubles des pauvres colons s'ils ne payaient pas leur loyer jusqu'au terme de leur bail, en mai prochain. Fort heureusement, plusieurs se sont montrés charitables et l'on ne saurait trop souligner leur générosité.

Les cinquante chefs de famille québecois qui partiront mercredi prochain accompagnés de M. l'abbé Moreau, missionnaire-colonisateur au Témiscamingue et d'un représentant du ministère de la Colonisation, se rendront d'abord seuls sur leur lot. Sous la direction de M. Joseph Morin, un véritable colon de bonne foi qui s'est taillé seul, en quelques années à peine, à douze mi les dans la forêt, où il s'était rendu avec sa famille, un domaine qui fait aujourd'hui l'admiration de tous ceux qui s'y rendent. M. Morin, qui a été engagé par le ministère de la Colonisation à cette fin, distribuera aux nouveaux colons le bois dont ils auront besoin et les dirigera dans la construction de leur habitation. Dès qu'elle sera terminée, la St-Vincent-de Paul qui s'occupera des familles pendant ces quelques semaines, les embarquera sur un train du C. P. R. où leurs frais de passage seront payés par le Service du Retour à la Terre. Ils seront reçus à la gare de Rouyn par leurs chefs, qui les attendront avec des camions mis à leur disposition par le département.

Une fois là, après s'être installés le plus confortablement possible dans leur nouvelle demeure, tous les hommes et les garçons, sous la direction de Joseph Morin, commenceront à "faire de la terre". Leurs lots, qu'on a choisis à dessein, ne sont qu'en partie boisés, et la tâche leur en sera facilitée d'autant.

Jusqu'à l'automne prochain, c'est le département qui s'occupera de fournir aux nouveaux colons ce dont ils auront besoin. Mais comme il s'agit avant tout de former des colons de bonne foi, on ne leur donnera que le nécessaire. Ce n'est qu'en s'habituant à une vie saine mais frugale qu'ils pourront s'enraciner dans le sol pour y demeurer. On mettra à leur disposition, dès que cela nécessaire, un cheval par groupe de quatre ou cinq colons. On considère qu'il

(Suite à la page 14, 1ère col.)

DES HOMMES TRANSFORMES EN TIGRES?

New-York, 16. — (Spéciale au "Soleil"). — L'"homme-tigre" existe-t-il vraiment ? On le croit encore dans les Indes Occidentales Hollandaises où, l'an dernier, on rapportait que quatre-ving-cinq personnes avaient été tuées par des "hommes-tigres", dans l'Etat de Jahore. Mais les experts affirment qu'il y a là une légende à laquelle croient encore de nombreux indigènes.

Hubert Banner, de la Société Royale de Géographie, de Londres, Angleterre, et auteur de plusieurs volumes sur la Malaisie, raconte à ce sujet des faits intéressants. Il affirme qu'il a causé avec plusieurs indigènes instruits qui prétendent encore que des hommes peuvent être transformés en tigre à certains moments. Parmi la population on redoute la présence des "hommes-tigres" et un hasard insignifiant peut faire condamner un homme aux yeux de ses concitoyens comme étant prédisposé à devenir tigre.

On raconte l'histoire d'un homme de l'Etat de Pahang qui eut le malheur de venir vendre ses produits à Sumatra, le centre, d'après la population, des "hommes-tigres". Comme il approchait du village de Bentong, il fit la rencontre d'un tigre et s'enfuit à la course. Il songea alors à se réfugier dans un piège à tigre, la seule place sûre qu'il rencontra sur son cehmin.

Pendant toute la nuit, le tigre tourna autour de la fosse où l'homme était descendu. Il rugissait avec violence. Puis, le matin, il s'enfuit dans la forêt. Les villageois vinrent alors inspecter leur piège, et aperçurent l'homme qui avait été poursuivi par le tigre. Ils virent aussi autour de la fosse les pistes du tigre, mais ne purent reconnaître celles de l'homme. Le tigre, en se promenant toute la nuit autour de la fosse avait fait disparaître les pistes de l'homme.

Il n'en fallait pas plus pour que les villageois croient qu'ils avaient affaire à un "homme-tigre". Le malheureux fut tué sur le champ.

A Perak, aussitôt qu'on croit qu'un individu peut être un "homme-tigre", le sorcier est appelé auprès de lui. Il lui verse sur la tête une huile provenant de certaines herbes et l'abandonne. Si, après un certain temps, les cheveux de l'individu sont restés comme ils étaient après avoir été asperges d'huile, l'homme est sauvé ; sinon, il est reconnu comme "homme-tigre" et aussitôt abattu.

En dépité des efforts tentés pour instruire la population, celle-ci a conservé sa croyance et l'existence des "hommes-tigres" et ne veut pas en démordre.

Les prix montent

Washington, 16. (P.C.) — Le niveau général des prix pour produits agricoles sera, d'après le département de l'Agriculture américain, un peu plus élevé qu'au mois d'août.

GRAVE ACCUSATION

Hull, 16.—(P.C.) — Comparaissant en cour sur l'accusation de tentative de meurtre, Euclide Huneault, 24 ans, devra maintenant comparaître pour son enquête préliminaire le 22 septembre.

Dans sa déclaration à la police, Huneault aurait confessé avoir tiré sur son cousin, Arthur Huneault, après avoir dévalisé sa résidence. Il voulait de l'argent pour se marier, a déclaré Huneault à la police.

LETTRE OUVERTE AU BEAU SEXE

Mesdames et Mesdemoiselles,

Il nous fait infiniment plaisir de vous exprimer toute notre reconnaissance, ainsi que de vous remercier bien sincèrement pour l'empressement que vous avez apporté à vous rendre à notre invitation d'assister à notre Ouverture des Modes d'Automne et d'Hiver, au Théâtre Capitol.

Nous avons eu l'ineffable impression que toutes les plus belles dames de Québec et des alentours s'étaient donné rendez-vous au Capitol pour faire digne pendant à la beauté et à la somptuosité des toilettes qui y ont paradé. Le théâtre rempli à déborder de jolis minois offrait un spectacle superbe, grandiose et inoubliable.

Nous sommes satisfaits hors de toute expression, et nombre de personnes bien renseignées nous informent que jamais, dans aucun centre, aucune Ouverture de Modes n'a remporté pareil succès, et à en juger par l'enthousiasme qui n'a cessé de régner durant toute la représentation, nous sommes convaincus que nous ne vous avons pas désappointées, et que nous vous avons démontré de manière irréfutable que le SEUL ENDROIT pour le CHIC, l'ELEGANCE et la DISTINCTION, c'est bien chez Paquet.

En cette mémorable circonstance, vous nous avez donné la preuve que vous savez reconnaître ce que nous faisons en vue de vous être agréables. Ce que nous vous avions promis nous vous l'avons donné, et en retour nous vous demandons de continuer votre confiance à la maison aux procédés honnêtes, à la maison qui mérite, par son passé, par son présent, et par ses bonnes dispositions pour l'avenir, tout votre encouragement.

Cette Ouverture des Modes, qui a été un triomphe, ne pourra que nous inciter à continuer dans la même voie, et en ce faisant nous n'aurons qu'un but — TOUJOURS MIEUX.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

AUX GRANDS MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Au Salon de Confection pour Dames

NOS MODES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Jamais les styles n'ont été plus jolis
Jamais les prix n'ont été plus bas

TOUT CE QUI EST NOUVEAU ET APPROUVE POUR L'AUTOMNE VOUS LE TROUVEREZ A NOS MAGASINS

Voici quelques offres intéressantes

POUR LUNDI

Excellent groupe de Robes en divers nouveaux tissus de laine, modèles charmants, des plus confortables :

JERSEY, "WAFFLE", TWEED, TRICOT "MARL"

— Noir — Oxford — Rouge-Vin — Vert-bouteille, Bleu-Marine, Brun.

Coupe parfaite — Fini irréprochable.

VENEZ CHOISIR A DES PRIX COMME SEUL PAQUET PEUT OFFRIR, savoir :

$3.19 $4.75 $9.75 $12.50
$14.50 $17.50 $20.00

Notre collection de ROBES D'AUTOMNE est on ne peut plus complète. Elles sont le TOUT NOUVEAU et du DERNIER CHIC.

N'est-ce pas que vous aimez la DISTINCTION ?

Dans ce cas, si vous voulez être AUTREMENT, c'est chez Paquet que vous devez acheter vos toilettes.

Venez voir notre choix dans les **Velours Bogora, Delustré, Chiné de soie, Dentelle "Triple Shire", Jéricho, Crêpe Diagonal, Crêpe rugueux, Satin crêpé.**

Tailles: 13 à 19 — 14 à 20 — 14½ à 26½ 38 à 44 — 40½ à 46½.

$5.99 à $75.00

LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX QUE VOUS PAYEZ TOUJOURS

1500 MANTEAUX

Modèles de tous genres -- Hautes créations

SPORT OU TOILETTE

Tissus nouveaux et de belle qualité — Nouveaux traitements de fourrure — genre cape — fourrure du coude à l'épaule, etc., d'aucuns avec manchon effet de bourse.

Parmi les teintes nouvelles vous remarquerez le **Noir, Rouge-Vin, Brun, Bleu Belmont**.....

$17.95 à $135.00

Nous avons aussi d'autres groupes très intéressants à....

$20.95 $25.00 $29.50
$32.50 $35.00 $39.50

JETEZ-Y UN COUP D'ŒIL — VOUS SEREZ EPATEE.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

VICTOIRE DU Y. M. C. A. HIER - COURSES A L'EXPOSITION - BASEBALL AU TERRAIN DU C. N. R. DEMAIN

LA 2E POSITION SERA EN JEU DANS LA LIGUE DE BASEBALL INTERMEDIAIRE

Le club de baseball Roya'-Québec qui a sorti victorieux dimanche dernier du double-header qu'il a joué contre le Leboeuf & Houde rencontrera dimanche l'Atkinson de St-Romuald dans un double-header au total des points. Ces deux parties seront jouées sur le terrain du C.N. R. A. A St-Malo. La première partie commencera à 1 heure 30 précise.

Les amateurs de baseball seront servis à souhait dimanche lorsque le Royal-Québec et l'Atkinson de St-Romuald en viendra aux prises car ces clubs possèdent de très bons joueurs qui intéresseront certainement les amateurs qui se rendront voir ces deux parties. Les deux clubs se livreront une lutte à mort car le gagnant se mesurera au National qui est leader de la ligue, dimanche prochain. L'Atkinson a pratiqué ferme depuis deux semaines et promet de donner du fil à retorde au Royal-Québec car les lanceurs Wilfrid Belleau et Roberge sont en grande condition. De son côté le Royal-Québec espère bien de répéter l'exploit de dimanche dernier pour avoir le droit de jouer contre le National.

Voici maintenant l'alignement des deux clubs :

Royal-Québec	Atkinson
Receveurs	
G. Cabana	C. Frenette
Lanceurs	
J. Leclerc	W. Belleau
N. Verret	R. Roberge
V. Gauthier	
1er but	
Jos. Beaupré	A. Barrigan
2e but	
Louis Leclerc	D. St-Hilaire
3e but	
Lucien Viger	B. Roberge
Court-arrêt	
Emile Bernard	Charles Belleau
Voltigeurs	
R. Beaupré	A. Cadorette
G. Bernard	C. Martel
V. Bernard	L. Demers
A. Bilodeau	A. Cantin
A. Lepage	B. Bilodeau
F. Bissonnette	G. Barrigan
H. Michel	G. Roy
P. Bissonnette	Laliberté

BASEBALL

LIGUE NATIONALE:	
Chicago	3
Philadelphie	2
LIGUE AMERICAINE:	
Washington	8
Detroit	3
Boston	6
Cleveland	2
Philadelphie	3
St Louis	2
New York	4
Chicago	1
LIGUE INTERNATIONALE	
Toronto	1
Rochester	3
Toronto	3
Rochester	1
Montréal	7
Buffalo	5
Albany	1
Baltimore	3

Langlais vs Pelletier

Langlais:

Ed. Bouchard	129	192	228	215	223	— 987
P. St-Hilaire jr	133	160	160	149	162	— 764
W. Paradis	182	183	231	243	231	—1070
P. Langlais	163	130	117	161	155	— 719
G. Laperrière	196	187	141	109	158	— 791
Ad. Langlais	111	93	139	161	122	— 626
						4979

Pelletier:

E. Petit	79	132	180	191	150	— 732
A. Trudel	128	158	195	138	176	— 769
O. Ouellet	165	173	167	193	150	— 848
M. Trépanier	130	122	159	104	150	— 665
P. Gignère	165	154	147	177	126	— 769
N. Savard	76	72	144	196	149	— 647
						4430

Le A. Langlais a reçue la visite du B. Pelletier dimanche le 11 septembre 1932 et l'a défait par 549 points.

Gymnase Security

La direction du Gymnase Security, annonce que deux lutteurs de Campbelton seront à l'affiche à l'occasion de son programme de lundi soir. Jos. Levasseur aura un adversaire nègre lors de cette soirée dont les autres matches seront annoncés lundi.

LA LIGUE NATIONALE

La première assemblée de la ligue de hockey Nationale de Québec, sera tenue vers le début d'octobre nous a-t-on annoncé hier soir. Tous les clubs intéressés à faire partie de ce circuit sont priés de faire leur application en s'adressant au secrétaire Carbonneau, 1462, rue Saint-François.

Cercle d'Assise vs Feuille d'Erable Paramount vs Les Alliés

C'est demain qu'aura lieu la deuxième rencontre pour le championnat de tennis de St-François d'Assise, dont la magnifique coupe à l'enjeu a été gracieusement donnée par M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de la paroisse.

Le Feuille d'Erable recevra la visite du Cercle d'Assise et le Paramount se rendra visiter les Alliés.

Les organisateurs promettent des parties très intéressantes.

Tournoi de la Commission des Accidents du Travail

Le tournoi de tennis de la commission des accidents du travail s'ouvrira cet après-midi sur les courts de l'A. S. des E. C., Grande-Allée. Voici la cédule de la première ronde :

M. Molleur vs M. Garneau, samedi, 2 heures p.m.
M. Gauvin vs M. Ruel, samedi, 3 heures p.m.
M. Gagné vs M. Rondeau, samedi, 4 heures p.m.
M. Morency vs M. Dubeau, samedi, 5 heures p.m.
M. Godbout vs M. Gosselin, dimanche, 11 heures a.m.
M. Robillard vs M. Dugal, dimanche, 2 heures p.m.
M. Vézina vs M. Bélanger, dimanche, 5 heures p.m.
M. Robert vs M. Paquet, lundi, 5 1-2 heures p.m.
M. Demers vs M. Laverdière, lundi, 5 1-2 heures p.m.
Le personnel est cordialement invité à assister aux joutes.

(Com.)

La ligue Quebec Sporting Goods

Dimanche après-midi à deux heures, sur le terrain de l'Ecole La Jemmerais, aura lieu, la dernière partie de baseball pour le championnat de la ligue Quebec Sporting Goods. Les deux clubs aux prises seront le Beauport et le Maroon. Ces deux équipes qui s'en veulent depuis longtemps, se feront une lutte acharnée. Le première partie qui a été jouée sur le terrain du Beauport, fut gagnée par le Beauport; la deuxième sur le terrain des Maroons, fut gagnée par les Maroons, mais ce furent les décisions de l'arbitre qui obligèrent le Beauport à quitter le terrain. A cette partie, les arbitres seront choisis par la ligue. Dans la première partie qui fut jouée à Beauport, Paul Bélanger fut blessé par la balle, et est sous les soins du médecin depuis ce jour.

LES nouveaux modèles d'automne BILTMORE sont maintenant à tous les étalages —nouvelles modes et nuances nouvelles—qualité supérieure BILTMORE et façon irréprochable en tout point —tous prix. Achetez un Biltmore dès aujourd'hui!

401F

CHAPEAUX d'HOMMES BILTMORE

Chef d'Oeuvre de la Chapellerie Canadienne

Le défi de Martineau est relevé

Valère Létourneau nous a déclaré hier qu'il relevait le défi lancé par Didace Martineau, de Lévis, pour une course à pied entre Ste-Marie de Beauce et Québec.

LE NATIONAL A ST-GEORGES DEMAIN

Le club National Leader de la ligue intermédiaire visitera dimanche prochain le club St-Georges, champion de la Beauce. Vu les records des deux clubs en présence la partie promet d'être l'une des plus intéressantes de la saison. Le National qui a vaincu dernièrement les clubs de Sorel, St-Raphael et un all Stars de Montréal prouve qu'il sera un dur adversaire pour le club local, mais d'un autre côté les champions de la Beauce qui n'ont baissé pavillon devant aucun des clubs Canadiens n'attendent pas se laisser vaincre par le futur champion de la ligue intermédiaire.

Si ce dernier compte sur la force des frappeurs tels que Carpentier, Drouin, Beaupré, Jules et Charles Paquet, pour vaincre l'équipe locale celui-ci de son côté ne compte pas moins sur la rapidité de son lanceur et le support de ses co-équipiers au champ et au bâton, par des frappeurs tels que Labbé, Gagnon, Papillon et les Poulin. C'est donc dire que tous les amateurs de la Beauce et des environs se rendront au terrain du club St-Georges à l'occasion de cette partie qui promet d'être l'une des plus contestées.

Course à pied

Une grande course à pied aura lieu, dimanche, le 25 septembre. Le départ se fera au Kent House, à 1 heure 30. Cette épreuve de 8 milles sera courue par des jeunes de 11 à 15 ans seulement. Beau temps ou mauvais temps la course aura lieu. S'adresser à G. Bergeron, 99, rue Ste-Marguerite, de midi à 1 heure ou entre 6 heures et 7 heures, le soir, ou communiquer avec M. Louis Faucher, de 9 heures à 10 heures de l'avant-midi, ou de 6 heures à 7 heures, le soir. Après la course, il y aura un magnifique banquet. (Com.)

Blais vs St-Romuald

Le club Alphonse Blais recevra dimanche l'équipe de St-Romuald, champion de la rive sud. La partie promet d'être très contestée.

LES COURSES

M. LEON FAUCHER, propriétaire de "Angus Peter", qui etablit un record pour le cinq milles sur la piste de l'Exposition dimanche dernier, et qui recevra une coupe de la Commission de l'Exposition pour cet exploit demain après-midi.

DES COURSES DEMAIN A L'EXPOSITION

Son Honneur le maire Lavigueur présentera le trophée de la Commission de l'Exposition Provinciale à Léon Faucher dont le cheval Angus Peter établit le record du cinq milles la semaine dernière. C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Arthur Dubé en communiquant le programme du meeting de courses de demain après-midi. La présentation aura lieu après les courses dont le programme comprend deux classes (3 dans 5), et un deux milles (2 dans 3), qui sont très bien balancées, et fourniront des "heats" très contestés.

Voici le programme :

CLASSE "A"

Lou Direct	Jos. Gosselin
B. B. Kay	J. Fiset
Peggy Jones	Pierre Gagné
Gray Bird	Jos. Lachance
Lady Victory	O. Noreau

CLASSE "B"

Kentucky Lambert	O. Ratté
Johnny B	A. Ratté
Patchen Todd	T. Savard
Oliver Pete	J.-L. Drolet
Peter C	A. Chevrette

LE "DEUX MILLES"

Angus Peter	Léon Faucher
Orange Peter	Dr MacKay
Andy Frisco	P. Wellman
Lakeside Express	A. Farnell
Northern Baron	A. Léine

A Beauport

Demain après-midi auront lieu sur le terrain des Frères, à Beauport, deux partie de softball entre les trois meilleur club de Québec, à savoir le Aimé Dinel, L'Eclair, de St-Roch, et la Teinturerie Dorchester, pour un enpeu de $100 piastres, et en même temps pour le championnat indépendant de la ville et du district de Québec.

C'est sur l'invitation de M. Fortin que ces parties ont lieu à Beauport.

Les amateurs sont tous invités. L'entrée est gratuite.

LA COUPE DU "SOLEIL"

Photographie de la coupe du "SOLEIL", qui sera encore une fois disputée demain dans le "dix milles" annuel des Zouaves.

ATTRACTIONS VARIEES A LA SEANCE DE LUTTE DE MERCREDI PROCHAIN

Le programme de lutte que Jos. Asselin offrira aux amateurs mercredi soir prochain à l'arena présentera une variété d'attractions qui ne manquera pas de plaire aux amateurs. La finale particulièrement qui opposera Billy Bartush à Henri Deglane sera la rencontre "type" de la soirée par la grande différence de caractère qui distingue les deux athlètes en présence. Autant Deglane est gentleman et franc dans ses tactiques autant Bartush est dur et déloyal. Le lithuanien est déjà venu plusieurs fois ici au commencement de la saison et ses diverses performances contre plusieurs lutteurs de premier ordre l'ont montré sous son véritable jour. Deglane d'un autre côté a amélioré ses façons d'agir avec ces sortes de lutteurs et plusieurs fois au cours de la présente saison il a montré qu'il était capable de les battre à leurs propres armes. Il en a donné une nouvelle preuve avant-hier à Toronto en remportant la victoire sur Charles Strack. Ce match sera de deux chutes dans trois limité à une heure et demie.

Pat Fraley et Boris Demetroff feront les frais de la semi-finale limitée à une chute ou trente minutes tandis que Charles Strack et Raoul Simon seront apposés dans le premier trente minutes. Frank Judson et Axel Anderson ouvriront la soirée dans une rencontre limitée à une chute ou 15 minutes.

LE DIX MILLES DES ZOUAVES POUR LA COUPE DU SOLEIL DEMAIN

A trois heures précises, demain après-midi, du coin de la rue Claire-Fontaine, face au boulevard Saint-Cyrille, une douzaine de coureurs bien décidés s'élanceront au commandement du juge de départ, M. J.-Napoléon Belleau, pour parcourir le boulevard St-Cyrille, l'Avenue des Braves, le chemin Ste-Foy, la route de l'église Ste-Foy, le chemin Gomin, le chemin St-Louis, la Grande-Allée, la rue Lachevrotière et finir au coin de la rue Artillerie, couvrant une distance de dix milles en environ une heure.

Ce sera une série de beaux efforts : l'endurance et la vitesse joueront le principal rôle ; il se fera une belle lutte entre Morency, Tremblay, Cloutier et Bolduc, qui prétendent entrer en-dedans d'une heure !

Voici l'alignement, les numéros étant donnés d'après la date d'inscription :

1—Frigault, Maurice, Les Zouaves du Sacré-Coeur.
2—Morency Arthur, Les Zouaves de Québec.
3—J.-Eloi Tremblay, Les Zouaves de Québec.
4—Léo-Paul Turgeon, Les Zouaves de Québec.
5—Chs-Henri L'Aîné, Les Zouaves de Québec.
6—Jean-Baptiste Cloutier, La Garde Duvernay.
7—Charles Cloutier, La Garde Duvernay.
8—Léopold Bolduc, La Garde Duvernay.
9—Roméo Brousseau, La Garde Duvernay.
10—Lucien Auclair, Les Zouaves de Québec.
11—Philippe Bouchard, Cap-Rouge.
12—Emile Falardeau, Laval.
13—Jules Sioui, L. Boivin, Epiciers-Unis.

La Police Provinciale se tiendra à l'entrée du chemin Gomin et de la route de l'église Ste-Foy afin que les véhicules, surtout les automobiles, ne nuisent pas à la course et que le chemin soit libre entre trois et quatre heures de l'après-midi.

La police municipale a bien voulu se charger de maintenir l'ordre au départ, rue Claire-Fontaine, et à l'arrivée, coin Artillerie. A part cela, un agent motocycliste précédera le premier coureur d'au moins dix verges et frayera le chemin en même temps qu'il préviendra le public de l'arrivée des concurrents.

Sur le parcours il y aura au moins cinq postes d'observation pour les juges du parcours (piquets) qui pointeront les numéros des athlètes au fur et à mesure qu'ils passeront et sur demande accommoderont les coureurs avec de l'eau (bouteille ou éponge) ou des oranges. Ces juges du parcours seront en charge du sergent Albert Fiset. Le sergent Jos. Jobin sera en charge du camion qui les relèvera. Le s.-lieut. M. Lachance aura soin du "First Aid", en cas de besoin.

A l'arrivée, les juges seront MM. J.-L. Richard, du "Soleil", J. Kerhulu, donateur de la coupe-équipe, M. Bisson, de la maison Génin & Trudeau, Arthur Brousseau, président de la Garde Duvernay. Les officiers d'Etat-Major Ls.-A. Lefebvre, J.-E. Dion et Georges Julien.

Le sergent Amable Boivin s'occupera des chronométreurs et M. R. Croteau agira comme secrétaire de la course.

La direction prie respectueusement les conducteurs d'automobiles sur le parcours d'être "sports" et de donner une chance aux coureurs, quels qu'ils soient. Plusieurs athlètes se sont plaints les années dernières de chauffeurs peu gentils. Cette année chacun est prié de noter le numéro de la machine qui nuira, et le monsieur pourra peut-être s'en repentir. La courtoisie sur la route attire bien des sympathies quelquefois.

Le départ se fera à trois heures précises et l'arrivée des premiers devrait être vers les trois heures et cinquante-sept. Le public amateur de réel sport sera sur le parcours pour encourager ces jeunes gens. Les zouaves de toute la ville comprendront que c'est "leur course" et s'ils ne peuvent aider, en uniforme, à être juges de parcours, ils viendront avec leurs parents ou leurs amis, encourager et acclamer nos représentants.

Le trophée "Le Soleil" est en jeu. L'Aîné l'a gagné deux fois ; Tremblay et Morency l'ont décroché chacun une fois. Une lutte loyale se fera probablement entre ces deux derniers. On prétend que Bolduc et Cloutier ne se laisseront pas devancer facilement. D'aut repart, Jules Sioui, de l'Ancienne-Lorette, M. Frigault, J.-Bte Cloutier, Philippe Bouchard, du Cap-Rouge, et Emile Falardeau, du Patronage Laval, n'entendent pas rester loin en arrière et peuvent causer des surprises. — Qui ira verra !

ROLAND

ZIG-ZAG
PAPIER A CIGARETTES
GRAND LIVRE DOUBLE
120 FEUILLES
LE MEILLEUR A ACHETER
EVITEZ IMITATIONS
POUR 5¢

St-Pascal vs Chocolate Soldier

Dimanche après-midi à 2 heures se rencontreront le St-Pascal avec le Chocolate Soldiers sur le terrain de ce dernier. Cette partie promet d'être très intéressante. Le terrain se trouve dans le bas de la rue Royal Roussillon St-François-d'Assise.

LE CANADIEN-FRANCAIS A MONTREAL

Le club de "Soft-Ball" Canadien-Français ira à Montréal pour la seconde fois cette année rendre visite au club "Roy" à Longueuil, acceptant le défi lancé par ce dernier pour une double partie.

M. Alphonse Darveau, propriétaire du club Canadien-Français, un sportman bien connu à Québec, se rendra dans la métropole accompagné de son club. M. Darveau est confiant de revenir avec une victoire de plus à l'actif du Canadien. M. Darveau, aura le plaisir, d'inviter le club "Roy" dans la vieille capitale, pour une partie avant la fin de la saison.

Tous les amis du club voudront profiter des taux réduits accordés par le C. N. R. pour l'accompagner à Montréal. Un wagon spécial sera mis à la disposition du club et de ceux qui l'accompagneront. Le départ du train s'effectuera samedi soir gare Union.

Voici les noms de ceux qui feront le voyage avec le club en plus du président Alphonse Darveau : Stanislas Donnely, Gaston Bechette, Patrick Voiselle, Rosaire Dion, Adolphe Chevalier, Louis Miller, Paul Vallée, Lucien Desnoyers, Pierre Gingras, Wilfrid Vallée, Gérard Roy, Lucien Bechette, Bern. Stepelton, Jacques Voiselle, Jules Fredette, Alfred Vallée.

L'Aimé Dinel

Le club de softball "Aimé Dinel" rencontrera l'Eclair, dimanche, le 18 septembre, dans la cour du collège de Beauport, pour l'enjeu de $5.00, pour une partie qui commencera à 2 heures.

LE Y. M. C. A. PREND UNE AVANCE DE TROIS POINTS EN BATTANT LE GRANITE

Le Y. M. C. A. a réussi à prendre une avance de trois points sur les Granites dans la série semi-finale de championnat de la ligue de crosse en gagnant la première joute par un score de 5 à 2 hier soir, à l'Aréna, en présence d'une assez forte assistance. Ce n'est pas sans difficultés cependant que l'équipe de Clarke Ready qui paraissait se ressentir de son inaction de ces derniers temps réussit à s'assurer cette victoire et trois périodes durant les tricots verts eurent à subir les assauts répétés des Granites dont la défaite est due autant à la malchance qu'au remarquable manque de précision dans les lancers. L'incapacité des Granites de trouver l'angle du filet a été en effet leur grande faiblesse hier soir et nous croyons que s'ils avaient eu une couple de joueurs aussi précis que le capitaine du Y, le résultat de cette partie ne serait pas du tout le même. En fait, dans tous les autres départements, les vaincus se sont révélés d'égale force au moins aux vainqueurs qu'ils ont dû surprendre parfois par leur infatigable ardeur et la moindre amélioration dans la précision des lancers pour la seconde joute de la série qui aura lieu lundi soir, pourrait amener un revirement de fortune. Mais, encore une fois, les Granites devront compter avec Ready, l'étoile dirigeante du "Y" qui a à son crédit aujourd'hui quatre des cinq points enregistrés contre l'adversaire. Tant que les Granites purent le tenir hier soir, ils surent assez facilement faire échec aux attaques des tricots verts, mais la moindre minute de relâchement sur ce point leur a été fatale et c'est le capitaine du "Y" à lui seul pratiquement qui a fait la victoire de ce club.

A une minute d'intervalle, dans la première période, Ready scora deux points alors que le gardien de buts des Granites étaient au pénitencier pour avoir frappé un adversaire. Six minutes après le début de la seconde période, il mettait un autre point au crédit du Y. M. C. A. après un magnifique jeu de passes terminé par Philipps, tandis que Sangster, l'étoile de la partie pour les vaincus enregistrait son premier point. Le même devait en compter un second quelques minutes avant la fin de la partie sur une passe de Nadeau après que Philipps eut scoré le cinquième et dernier point du Y. M. C. A.

La partie fut dure à certains moments et une bataille entre Nadeau, des Granites ,et Scott, du "Y" marqua la première période. Scott avait fait une large entaille à la tête de Nadeau en le frappant d'un coup de crosse et celui-ci voulut lui remettre son change en allant l'attaquer dans la boîte du pénitencier. Malgré une mise en échec assez serrée, ce fut le seul incident sérieux à enregistrer jusqu'à la fin de la partie dont voici le sommaire avec l'alignement des clubs :

Y. M. C. A. : Fred Warrander, McFoul, L. Frawley, Fong, Webster ,S. Gorman, Scott, Phillips, R. Lambert, Ready, Charlott, McOwen, A. Lambert, Franklin ; **Granites :** Baugh, B. Pugh, Sangster, Amy, Wright, Douvelz, Copeman, Molloy, Fusk, A. Pugh, Trakas.

1ère période

Y. M. C. A., Ready 10.28
Y. M. C. A. Ready 11.33
Baugh, Frawley, Phillips, R. Lambetr, Jos. Savard (2), Nadeau (majeure), Scott (majeure).

2e période

Y. M. C. A., Ready (Phillips) 6.20
Granites, Sangster 11.35
Punitions : Amy, Wright, Evans, Webster, Savard, Wright, majeure.

3e période

Y. M .C. A., Ready 11.43
Y. M. C. A., Phillips 13.55
Granites, Sangster (Nadeau) 16.10
Punitions : Fusk, B. Pugh (2), Nadeau.

Officiels : A. Huot et J.-P. St-Pierre.

Le croquet

Le tournoi annuel dud club de croquet "Montmartre", s'est terminé le 12 septembre dernier par la victoire. M. Jos. Pichette, qui a gagné 70 parties sur un total de 81. Le tournoi a réuni 10 concurrents, et chaque concurrent devait rencontrer tous ses adversaires dans des séries de 9 parties.

Dimanche, le 18 septembre prochain, à 1 heure 30 de l'après-midi, M. Jos. Pichette rencontrera M Lucien Racine, qui s'est classé second, dans une joute de 25 parties, le gagnant devant être proclamé champion du club "Montmartre". Les amateurs de croquet sont cordialement invités d'assister à cette rencontre qui promet d'être intéressante.

Voici le résultat final du tournoi :

	G.	P.
1—Jos Pichette	70	11
2—L. Racine	61	20
3—M. Renaud	59	22
4—F. Bisson	51	30
5—P.-E. Racine	42	39
6—G. Racine	38	43
7—P.-E. Lachance	34	47
8—J.-B. Alarie	21	60
9—S.-C. Paré	19	62
10—L. St-Michel	10	71

A Ste-Croix

Les jeunes villageois de l'équipe de Ste-Croix, se sont rencontrés dimanche dernier et ont obtenu un score de 26 à 1.

Les gagnants sont : MM. Jules Pouliot, Marcel Sirois, Edouard Pouliot, Henri Bernier, Marcel Bernier, Marcellin Delisle, J.-M. Desrochers, Jean Fraser, William Racette.

Blouin-Fortier

Le club Henri Blouin est allé visiter le club Elz. Fortier et l'a défait par une majorité de 69 points.

Henri Blouin		Elz. Fortier	
E. W. Miller	974	R. Paquet	737
P. Blouin	738	A. Lapointe	877
A. Fournelle	853	L. Gosselin	930
Deslongchamps	859	A. Bruneau	955
A. Doddridge	1058	M. Nolin	937
L' Langlois	956	J. Garneau	933
	5438		5369

L'INTERMEDIAIRE

ROLAND BEAUPRE, le brillant troisième but du Royal Québec, qui jouera contre le Atkinson, demain après-midi, pour une partie qui décidera de la seconde position de la ligue de baseball Intermédiaire.

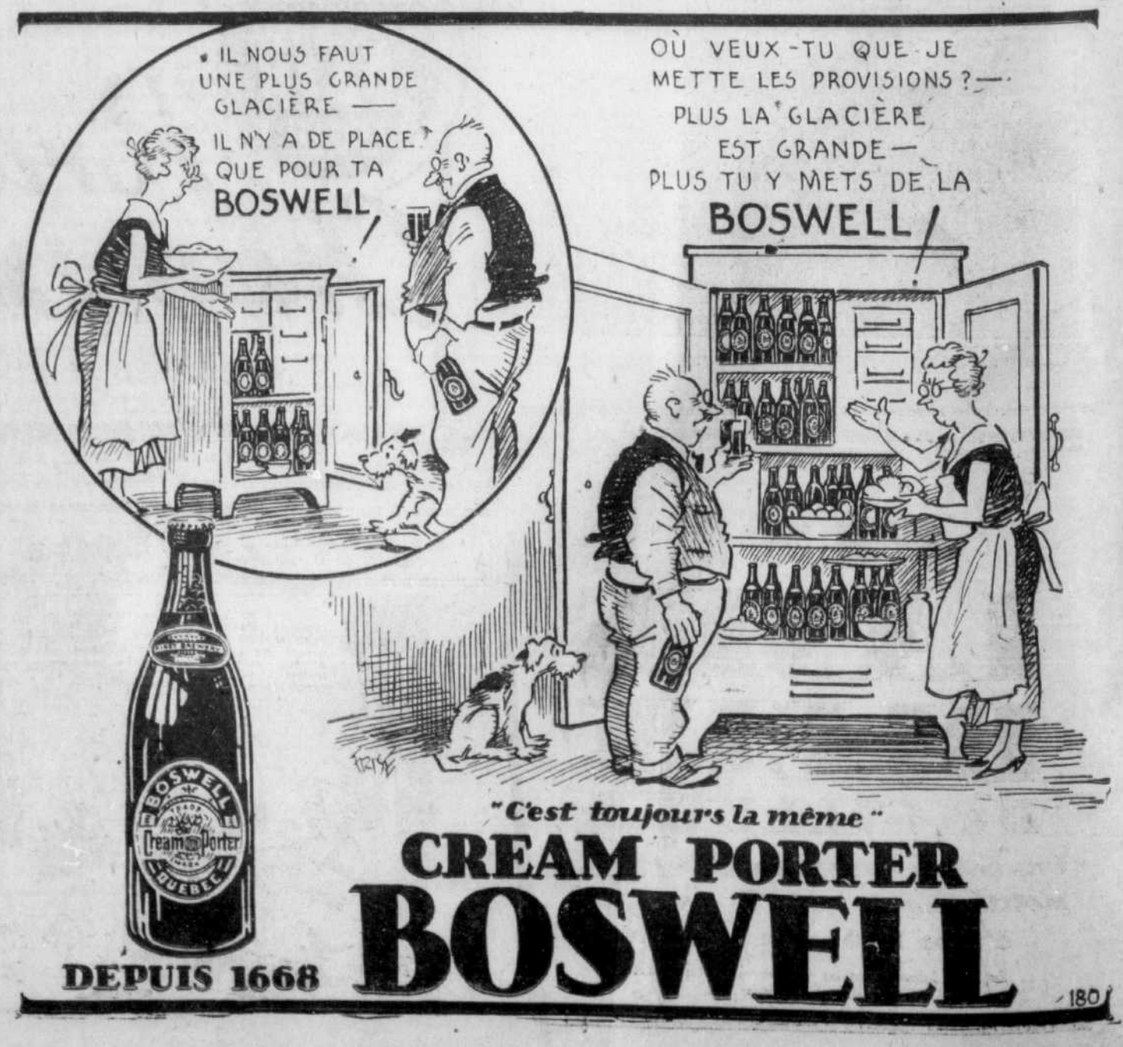

"C'est toujours la même"

CREAM PORTER BOSWELL

DEPUIS 1668

180

SPORT

AU Q. S. A. C.

Si la température est assez favorable cet après-midi les Swimmers ouvriront la saison du rugby à Québec en recevant la visite du club du C. N. R. de Montréal à deux heures et demie.

SWIMMERS		C. N. R.
Webster	SNAP	Reynolds
Woodside		
Trakas	Insides	Ryan
Mitchell	"	Gilligan
Franklin	"	
Frawley	"	
Taschereau	"	
Warrander	Middles	Noseworth
Wiggs	"	Hinckey
Devine	"	
Scott	"	
Hughes	Outsides	McGill
Fusk	"	Quigg
Petacock	"	
Munroe	"	
Home	Quarter-back	Brown
Evans	Half-back	Adams
G. Price	"	Booth
Amy	"	Whittal
Jack Muir	"	

Mme Tessier gagne au Quebec Golf

Madame Joachim Tessier est la nouvelle championne du club de golf Québec, à la suite de sa victoire par 2 et 1 contre mademoiselle Sewell, dans la finale.

Première Flight : Mme Dobell a défait Mlle Paradis et Mme Gordon Ross a défait Mme Good day.

Deuxième Flight : Mme Fagos a défait Mme Johnson et Mlle Jeanne Price a défait Mlle Hamilton.

Troisième Flight : Mme C. Brown a gagné la troisième Flight contre Mlle Donohue.

A l'Ancienne-Lorette

La Buanderie de Lévis rencontrera le All Stars de Québec sur le terrain du Notre-Dame, à 1.30 pour un enjeu de $10.00. Comme convenu les arbitres ont été nommés comme suit : au marbre, Jos. Jolin, 1er but et 2ème but, T. Charland, 3ème but, Gérard Bureau.

Une foule très grande se pressera sur le terrain du Notre-Dame pour voir ces deux joutes qui ne manqueront pas de les intéresser.

Monsieur J.-A. Turgeon, de la Buanderie Lévis lancera la première balle, on jouera aussi au Bingo, alley-z en foule.

Voici l'alignement des deux clubs :

Buanderie de Lévis		All Stars
	Lancer	
Jos. Joanette		Henri Chouinard
	Receveur	
Jos. Beaupré		Ad. Rouleau
	1er but	
H. Gagnon		F. Grenier
	2ème but	
J. Daigle		P. Lortie
	C.-arrêt	
L. Jobin		E. Morin
	3ème but	
Chs Marquis		G. Joanette
	Champ droit	
P. Bisson		G. Beaulieu
	Champ centre	
J. Bédard		M. De Belleval
	Champ gauche	
B. Fiset		R. Godbout
	Substituts	
H. Drolet		P. Morin
J. Paquin		F. Lortie
		H. GAGNON
		Gérant Buanderie Lévis

Ouimet est éliminé

Baltimore Country Club, 17.—(Presse Canadienne)—Johnny Goodman a eu raison hier de l'expérience du vétéran Francis Ouimet dans la semi-finale du tournoi pour le championnat amateur de golf des Etats-Unis.

Goodman l'a emporté par une marge de 4 et 2. Il rencontrera, demain C. Ross "Sandy" Somerville, l'ancien champion du Canada, dans un match international de 36 trois pour le titre.

UNE COUPE EN RETARD

Après bien des démarches de la part de Lucien Dugal et du secrétaire Carbonneau, la coupe emblème du championnat commercial de la province de Québec qui avait été gagné l'hiver dernier par le club de hockey du C. P. R., vient d'être remise à ce club. On sait que le C. P. R. s'en assura la possession en battant le club Jarry, mais comme toujours , Montréal donna toutes sortes de prétextes pour tenter de ne pas remettre le trophée aux champions. Pour une fois on a décidé d'écouter les justes demandes des représentants de Québec et la coupe qui était offerte par la ligue des Patins Star dont M. A.-E. Saucier est le président sera remise officiellement au C. P. R. au début de la prochaine saison.

R.-R. Dupéré à Montréal

Le R.-R. Dupéré qui recevait le Richer de Montréal, dimanche le 11 septembre, et gagnait les deux parties qui lui donnaient droit de recevoir la coupe "Paquet", ira visiter le Richer dimanche le 118 septembre. Celui-ci espère bien prendre sa revanche sur son terrain, mais le Dupéré ne l'entend pas de la même façon. R. Breton, le vaillant gérant du Dupéré montera tous ces gros canons, et nombreux seront les amis du club qui l'accompagneront.

Babe Ruth est rétabli

New-York, 17.—Rétabli d'une légère attaque d'appendicite, Babe Ruth a notifié la direction des Yankees, hier qu'il quitterait sa chambre aujourd'hui pour reprendre son poste probablement mercredi prochain pour la dernière série de la saison. Pendant le temps, il pratiquera privément pour se remettre en forme en vue de la série mondiale qui commencera le 28.

LE RECORD DU CINQ MILLES

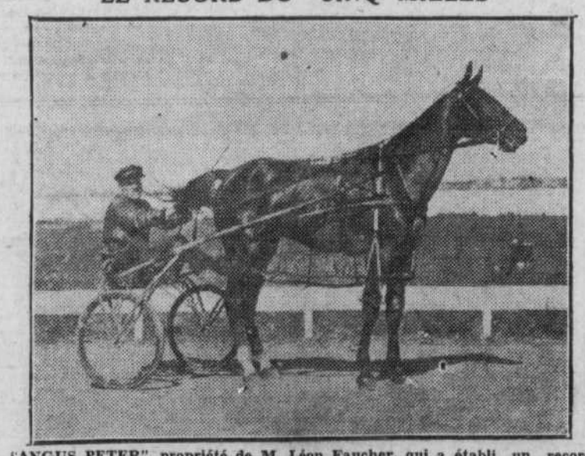

"ANGUS PETER", propriété de M. Léon Faucher, qui a établi un record mondial pur le cinq milles, la semaine dernière sur la piste de l'Exposition.

LA
FINE
LAME
BLEUE
DE GILLETTE
Une valeur exceptionnelle pour la moitié du prix de la Kroman à $2.
5 pour $.50—10 pour $1.00
La Fine Lame Bleue est faite en sus de la Gillette régulière dans le paquet vert.

Les Grandes Figures de l'Histoire — NAPOLEON BONAPARTE — Par le Dr Elliot Shoring

Napoléon conduisit ensuite ce qui restait de son armée vers la France et fit des préparatifs pour défendre le passage du Rhin. Dès qu'ils furent terminés. Napoléon partit pour Paris. Marie-Louise se trouvait alors dans une siutation embarrassante, son père ayant tourné le dos à son mari dont il recherchait la défaite. Lorsque Napoléon pénétra dans ses appartements, elle se blottit dans ses bras et il chercha à calmer son angoisse.

Les Autrichiens, les Russes et les Prussiens se réjouirent à la nouvelle de la défaite française. La confédération du Rhin, qui avait appuyé Napoléon, n'existait plus. La situation française en Espagne était, par ailleurs, menaçante.

Les affaires de la France étant dans une telle condition, Napoléon s'adressa au sénat le 20 décembre 1813, démontrant comment les splendides victoires de l'armée française étaient demeurées sans résultat avantageux à cause de la trahison de ses alliés. Le trône de Napoléon était alors chancelant.

La coalition contre la France avait maintenant pris des proportions alarmantes. Une armée d'un million de soldats allaient envahir la France par le nord, l'est et le sud. On n'avait jamais vu un tel rassemblement d'armées. La France ne pouvait alors opposer à cet envahissement que 200,000 soldats.

((à suivre) (57)

Le tennis au club Québec

Les semi-finales du tournoi pour la coupe Francoeur, emblème du championnat double mixte de Québec seront jouées cet après-midi sur les courts du Quebec Tennis Club, si la température le permet, suivant cette cédule :

2 heures 30—Court No 2:
Me Antonio Pelletier et Mlle F. Richard vs M. et Mme Herbert Lancaster.

3 heures 30—Court No 2:
M. Alphonse Gingras et Mlle M. Jobin vs M. Georges Pelletier et Mlle L. Dugal.

Au cas de pluie, ces parties seront jouées demain après-midi aux mêmes heures.

La finale aura lieu à 4 heures demain après-midi pourvu que la température permette la tenue des semi-finales cet après-midi.

A 2 heures, sur le court No 2, sera jouée la finale du tournoi pour le championnat senior du club Québec, entre Me Antonio Pelletier et Georges Pelletier. Cette partie aura lieu également demain après-midi.

Trois parties ont été jouées hier matin dans le tournoi pour la coupe Foye. En voici les résultats : Marguerite Delâge défait Mlle Dionne 6-3, 6-4. Mlle Jean défait Mlle Carette 6-1, 6-0. Mme Lancaster défait Mlle Dessaint 6-3, 6-4.

Double header dimanche à Stadacona

Le Garage Berthelot, champion de la ligue Intermédiaire, rendra visite au fameux Lévesque de la ligue Nationale dimanche dans un double header qui promet être très intéressant car les deux clubs ont de beaux records à leur crédit. Tous les amateurs sont invités à assister à ces deux parties. La première partie commencera à 2 heures. Le terrain du Lévesque est situé au coin des rues Des Bernières et Demeules. Entrée gratuite sur le terrain. Donc en foule pour voir les deux clubs à l'oeuvre.

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

WJZ, New-York, 395-760 k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m., Amos 'n' Andy"; 9.30 p.m., Jack Benny et George Olsen; 10.45 p.m., Jane Froman et sa fanfare; 11.15 p.m., symphonie d'été; De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.30 p.m., duo de piano; 7.30 p.m., Lanny Ross, ténor, avec l'orchestre de Don Voorhee; 8.30 p.m., les Revelers; 9.00 p.m., A. & P. Gypsies; 9.30 p.m., la Parade des Etats, le "Kansas". Orchestre d'Erno 11.00 p.m. Paul Whiteman. De 11.30 p.m., à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WABC, New-York, 349-860 k.
6.30 p.m., Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.45 p.m., Tito Guizar, ténor mexicain, avec l'orchestre de Freddie Rich; 8.30 p.m., La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 8.45 p.m., orchestre de Freddie Rich et chant; 10.00 p.m., la musique qui satisfait: les soeurs Boswell avec l'orchestre de Shilkret; 10.30 p.m., Guy Lombardo et ses Royal Canadians; 11.00 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 11.30 p.m., à 2.00 a.m., musique de danse.

WLW, Cincinnati, 428-700 k.
10.30 p.m., fanfares de distinction Marlboro; 11.30 p.m., Quatuor Varsity et orgue; 12.00 p.m., fanfares de WLW; 1.00 p.m., Moon River, musique classique.

WBZ, Springfield, 330-990 k.
6.10 p.m., Louis Weir, organiste; 11.30 p.m., Les Frolics de minuit de RKO.

WPG, Atlantic City, 272.6-1100 k.
8.00 p.m., Thomas McDonough, joueur d'accordéon; 8.30 p.m., Arabesque; 9.30 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.45 p.m., Les Camées.

WTIC, Hartford, 282.8-1060 k.
6.05 p.m., Serenading Strings; 8.30 p.m., les Revelers.

CFCF

LUNDI
8.00 a.m.—Le sauveteur d'épouse.
8.15 a.m.—Programme Lynn.
8.30 a.m.—Cherio.
9.00 a.m.—Valses.
9.15 a.m.—Aux petites heures.
9.40 a.m.—Vie et Sade.
9.45 a.m.—Rien que la vérité.
10.00 a.m.—Heure des femmes canadiennes.
10.30 a.m.—Récital de sonates.
11.00 a.m.—Chansonnettes françaises.
12.00 midi—Johnny Marvin.
12.15 p.m.—Lazare.
12.45 p.m.—Sur les ailes du chant.
1.00 p.m.—Cotations.
1.15 p.m.—Vacances.
1.30 p.m.—Concert.
2.00 p.m.—Echos de l'opéra.
2.15 p.m.—Henrietta Schumann.
2.30 p.m.—Danse.
2.45 p.m.—Smackouts.
3.00 p.m.—Langelier & Co.
3.30 p.m.—C. W. Lindsay Co.
4.00 p.m.—Matinée musicale de Layton.
4.30 p.m.—Danse.
4.45 p.m.—Can. Electrical Supplies.
5.00 p.m.—Orchestre.
5.15 p.m.—Hartney Co.
5.30 p.m.—Shirmer et Scmitt.
5.45 p.m.—Danse.
5.58 p.m.—Température.
6.00 p.m.—Heure du Crépuscule.
6.45 p.m.—Programme de la laveuse Connor.
6.58 p.m.—Can. Starch.
7.00 p.m.—Trio de concert.
7.15 p.m.—Aylmer.
7.30 p'm.—Danse.
8.00 -.m.—Concert.
8.30 p.m.—Les Revellers.
9.00 p.m.—Baseball.
9.02 p.m.—Nouvelles.
9.05 p.m.—Orchestre.
9.30 p.m.—Jack Benny et George Olsen.
10.00 p.m.—Le médecin de campagne.
10.15 p.m.—Danse.
10.45 p.m.—Jane Frohman.
11.00 p.m.—Paul Whiteman.
11.15 p.m.—Orgue.
11.30 p.m.—Symphonie d'été.

Kyanise vs Idéal

Le club Kyanise jouera deux parties de softball contre le club Idéal. Les amateurs de softball seront servis à souhait, car les parties jouées seront de grande importance Les parties seront jouées sur le terrain St-Fidèle dimanche après-midi.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 9.00 p.m., Erno Rapee à la Havane. Dr 10.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires

WJZ, New-Y rk, 395—760 k.
6.00 p.m., petite fanfare allemande; 7.00 p.m., "Amos 'n' Andy"; 7.30 p.m., programme Cucko, avec Raymond Knight, etc.; 8.45 p.m., duo de piano et chant; 10.45 p.m., vingt doigts d'harmonie; les soeurs Harding sur l'orgue et le piano; 11.15 p.m., Cesaro Sodero et l'orchestre de concert de la NBC. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.20 p.m., orchestre Bossert; 7.30 p.m., duo de piano; 8.15 p.m., Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Fred Berren; 9.00 p.m., la musique qui satisfait avec l'orchestre de Nat Shilkret; 9.15 p.m., récital d'orgue par Ann Leaf; 9.45 p.m. heure "Variée" de Syracuse; 10.45 p.m., les Coral Islanders. De 11.00 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
8.30 p.m., deux Guitares; 9.15 p.m., quatuor à cordes de Virginie Marucci; 10.30 p.m., fanfares de distinction Marlboro; 11.15 p.m., les "Folies" de Crosley 1.00 a.m., musique classique.

CKAC

SAMEDI, 17
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Extraits d'opéra.
11.45 a.m.—Musique classique légère.
12.00 p.m.—Le trio de concert de la "Presse".
12.30 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12.45 p.m.—Récital d'orgue.
1.00 p.m.—Concert de l'hôtel Royal York. Toronto, sous la direction de Rex Battle.
4.45 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5.00 p.m.—L'heure des petits.
5.30 p.m.—Derniers airs de danse.
5.45 p.m.—Nouvelles, température, sommaire.
6.00 p.m.—Emission de la Société St-Jean-Baptiste.
6.30 p.m.—Quatuor de chant.
6.45 p.m.—Programme Teaberry.
7.00 p.m.—Programme Heudebert.
7.15 p.m.—Fanfare Marimfa.
7.30 p.m.—Danse du Mont-Royal.
8.00 p.m.—Programme à annoncer.
9.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.—M. Maurice Sanscartier.
10.00 p.m.—"Allo Paris".
10.30 p.m.—Danse du Windsor.
11.00 p.m.—Orchestre du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Récital d'orgue.
11.30 p.m.—Les événements du monde sportif.

CKCV

CE SOIR
6.30—Musique du Souper
6.45—Le charbon M. Madden Ltd.
7.00—Le système de chauffage Imperial.

LUNDI
12.00—Variétés
12.30—La Buanderie Lévis, Ltée.
12.45—Le charbon M. Madden Ltd.
1.00—Rex Battle.
1.30—Fantaisies musicales
6.30—Musique du soir
7.00 Programme Spécial
8.00—Le théâtre chez soi de Marconi Comédie et orchestre

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m., Heure Catholique; 6.30 p.m., l'Heure Exquise, ténor, harpe, octuor féminin avec harpe et orgue; 7.30 p.m., orchestre symphonique; 8.00 p.m., orchestre de Rubinoff; 9.15 p.m., Album américain de musique familière; 9.45 p.m., orchestre symphonique; 11.15 p.m., Xylophone et duo de piano; 11.30 p.m., sérénade mélodique; de 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WJZ, New-York, 395-760 k.
6.00 p.m., Paul Whiteman; 7.00 p.m., la fanfare Goldman; 9.15 p.m., gaietés russes; orchestre de balalaïkas; De 11.30 p.m., à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WABC, New-York, 349-960 k.
6.00 p.m., heure de ballade; 8.30 p.m., musique venant du théâtre Roxy; 9.30 p.m., Harry Soskik, pianiste et sa fanfare et un quatuor masculin; 10.00 p.m., Ernest Hutcheson, pianiste, avec l'orchestre d'Howard Barlow; 10.30 p.m., les Gauchos, avec l'orchestre de Vincent Sory et Tito Guizar, ténor mexicain; 11.00 p.m., récital d'orgue par Ann Leaf

WLW, Cincinnati, 428-700 k.
7.00 p.m., concert de grands compositeurs; 11.00 p.m., Vox Humana; 11.45 p.m., le violon chantant; 1.00 a.m., Moon river, musique classique.

WPG, Atlantic City, 272.6-1100 k.
9.30 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.30 p.m., les Gauchos.

WTIC, Hartford, 282.8-1060 k.
11.30 p.m., Mike DiVito et les Arcadians

WBC, Springfield, 330-990 k.
8.00 p.m., musique choisie.

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE SAMEDI SOIR
12.00 p.m.—L'historique de nos paroisses, sous les auspices de la Cie d'Autobus de Charlesbourg.
1.30 p.m.—Causerie agricole.
1.45 p.m.—Musique variée.
2.00 p.m.—Programme des demandes spéciales jusqu'à six heures sans interruption.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Programme de Roger-Gallet.
7.15 p.m.—Musique de d'ner.
7.30 p.m.—Mademoiselle Teaberry.
7.45 p.m.—Musique de piano.
8.00 p.m.—Heure Tavannes.

DIMANCHE
12.00 p.m.—L'heure de la pharmacie Brunet.
1.00 p.m.—Programme des Taxis-Unis.
1.30 p.m.—Musique de J.-R. Croteau.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Programme du diner.
6.30 p.m.—Programme de St-Cyr & Frère (Chansons françaises)
7.00 p.m.—Programme de la maison G.-I. Lachance.
7.30 p.m.—Trio instrumental.
8.00 p.m.—Causerie sur le vieux Québec. (Quelques-uns de nos vieux monuments historiques).
8.30 p.m.—Programme Lavigueur & Hutchison.
9.00 p.m.—Les veillées Canadiennes. Présentation de la Fonderie de l'Islet.
10.00 p.m.—Programme de Jasper Park. (C. N. R.)
10.15 p.m.—Récital d'orgue de Toronto.
10.30 p.m.—Programme du réseau canadien.
11.00 p.m.—Heure Tavannes.

LUNDI
9.00 a.m.—Le programme Sapho.
9.30 a.m.—La Teinturerie Française.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme Old City.
1.30 p.m.—Musique variée.
2.00 p.m.—Heure Tavannes.

Les programmes de lundi soir seront publiés dans notre édition de lundi.

CFCF

DIMANCHE
7.00 p.m.—Fanfare Goldman.
8.00 p.m.—David Rubinoff.
9.00 p.m.—Enna Jettck Melodies.
9.15 p.m.—Baseball.
9.17 p.m.—Concert.
9.45 p.m.—Shaefter Lifetime Review.
10.15 p.m.—Récital d'orgue.
10.45 p.m.—Sunday at Seth Parkers.

CKAC

DIMANCHE, 18 SEPTEMBRE
9.00 p.m. Concert du Ritz-Carlton. M Fournier de Belleval, baryton.

AU POSTE CHYC
11.00 a.m.—Service religieux.
7.30 p.m.—Service religieux.

CKAC

LUNDI, 19
7.30 a.m.—Le réveil.
7.45 a.m.—Culture physique.
8.00 a.m.—Roland Gordon et Bill.
9.00 a.m.—La bonne chanson française.
9.30 a.m.—Phil Savage à l'orgue de l'Impérial.
1.00 a.m.—Mélodies populaires.
10.30 a.m.—Température.
10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Musique Militaire.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Emission du Conseil d'hygiène.
11.45 a.m.—Sélections d'opéra.
12.00 p.m.—Le trio de concert de la "Presse".
12.30 p.m.—Cote de la Bourse.
12.45 p.m.—Le capitaine Harry-T. Dickinson, organiste.
1.00 p.m.—Concert du Royal York sous la direction de Rex Battle.
4.30 p.m.—Cotes de Bourse.
4.45 p.m.—Nouveautés instrumentales.
5.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5.30 p.m.—Derniers airs de danse.
5.45 p.m.—Cotes de Bourse.
5.50 p.m.—Nouvelles, température, sommaire des émissions.
6.00 p.m.—Poèmes symphoniques.
6.15 p.m.—Revue du Matou Botté.
6.30 p.m.—Le rugby au M. A. A. A.
7.00 p.m.—Causerie sous les auspices de la Ligue de Sécurité.
7.30 p.m.—Danse du Windsor.
8.00 p.m.—Concert du Royal York.
8.15 p.m.—Programme spécial
8.30 p.m.—Les Trois Mousquetaires.
9.00 p.m.—Emission de la Living Room Furniture.
9.30 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
10.30 p.m.—Danse du Mont-Royal.
11.00 p.m.—Orchestre du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Récital d'orgue.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MAUVAISE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

Sur Demande Populaire
AU MICROPHONE DE NOUVEAU!

Le PROFESSEUR TÉLESPHORE et MADEMOISELLE SIDONIE
POSTE CKAC
MARDI, 20 SEPTEMBRE
de 6.30 hrs à 6.45 hrs p.m. (heure avancée)
Dialogue et musique du genre le plus divertissant tant pour jeunes que pour vieux.
Sous les auspices des fabricants des célèbres
EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

APRES-MIDI MUSICAL AU POSTE CHRC

Les radiophiles qui demandent d'avoir de la musique à cœur de jour à Québec seront servis tout à souhait, cet après-midi encore par leur poste CHRC qui irradiera pendant tout l'après-midi, de 2 à 6 heures, les demandes spéciales de la semaine.

Ces concerts de l'après-midi entier ont été inaugurés samedi dernier et des centaines, pour ne pas dire des milliers de demandes spéciales sont parvenues au poste.

Devant le succès de ces irradiations de l'après-midi, il se pourrait que CHRC commence bientôt à donner de la musique tous les après-midi de la semaine sans arrêt, de 9 heures le matin, à une heure tardive du soir.

UNE CAUSERIE HISTORIQUE A CHRC DEMAIN

Demain soir, dimanche, à 8 heures, continuant la série de causeries historiques sur le Vieux Québec, M. le Col. H.-E. Marquis parlera de quelques uns de nos vieux monuments de Québec, au poste C.H.R.C.

On s'intéresse de plus en plus à ces causeries historiques qui font mieux connaître et aimer notre vieux Québec non seulement chez-nous, mais même à l'étranger.

Le pauvre qui s'enrichit ne fait que changer de misère.

La science ne saurait rien supprimer ; le sentiment n'abdiquera jamais ; il sera toujours le premier moteur des actes humains.

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

C'est mon Gendre — par C.-H. Wellington

No 133

VICTOIRE DU Y. M. C. A. HIER - COURSES A L'EXPOSITION - BASEBALL AU TERRAIN DU C. N. R. DEMAIN

LA 2E POSITION SERA EN JEU DANS LA LIGUE DE BASEBALL INTERMEDIAIRE

Le club de baseball Roya'-Québec qui a sorti victorieux dimanche dernier du double-header qu'il a joué contre le Leboeuf & Houde rencontrera dimanche l'Atkinson de St-Romuald dans un double-header au total des points. Ces deux parties seront jouées sur le terrain du C.N. R. A. A St-Malo. La première partie commencera à 1 heure 30 précise.

Les amateurs de baseball seront servis à souhait dimanche lorsque le Royal-Québec et l'Atkinson de St-Romuald en viendra aux prises car ces clubs possèdent de très bons joueurs qui intéresseront certainement les amateurs qui se rendront voir ces deux parties. Les deux clubs se livreront une lutte à mort car le gagnant se mesurera au National qui est leader de la ligue, dimanche prochain. L'Atkinson a pratiqué ferme depuis deux semaines et promet de donner du fil à retorde au Royal-Québec car les lanceurs Wilfrid Belleau et Roberge sont en grande condition. De son côté le Royal-Québec espère bien de répéter l'exploit de dimanche dernier pour avoir le droit de jouer contre le National.

Voici maintenant l'alignement des deux clubs :

Royal-Québec	Atkinson
Receveurs	
G. Cabana	C. Frenette
Lanceurs	
J. Leclerc	W. Belleau
N. Verret	R. Roberge
V. Gauthier	
1er but	
Jos. Beaupré	A. Barrigan
2e but	
Louis Leclerc	D. St-Hilaire
3e but	
Lucien Viger	B. Roberge
Court-arrêt	
Emile Bernard	Charles Belleau
Voltigeurs	
R. Beaupré	A. Cadorette
G. Bernard	C. Martel
V. Bernard	L. Demers
A. Bilodeau	A. Cantin
A. Lepage	B. Bilodeau
F. Bissonnette	G. Barrigan
H. Michel	G. Roy
P. Bissonnette	Laliberté

BASEBALL

LIGUE NATIONALE:	
Chicago	3
Philadelphie	2
LIGUE AMERICAINE:	
Washington	8
Detroit	3
Boston	6
Cleveland	2
Philadelphie	3
St Louis	2
New York	4
Chicago	1
LIGUE INTERNATIONALE	
Toronto	1
Rochester	3
Toronto	3
Rochester	1
Montréal	7
Buffalo	5
Albany	1
Baltimore	3

Langlais vs Pelletier

Langlais:

Ed. Bouchard	129	192	228	215	223	— 987
P. St-Hilaire jr	133	160	160	149	162	— 764
W. Paradis	182	183	231	243	231	—1070
P. Langlais	163	130	117	161	155	— 719
G. Laperrière	196	187	141	109	158	— 791
Ad. Langlais	111	93	139	161	122	— 626
						4979

Pelletier:

E. Petit	79	132	180	191	150	— 732
A. Trudel	128	158	195	138	176	— 769
O. Ouellet	165	173	167	193	150	— 848
M. Trépanier	130	122	159	104	150	— 665
P. Giguère	165	154	147	177	126	— 769
N. Savard	76	72	144	196	149	— 647
						4430

Le A. Langlais a reçue la visite du B. Pelletier dimanche le 11 septembre 1932 et l'a défait par 549 points.

Gymnase Security

La direction du Gymnase Security, annonce que deux lutteurs de Campbelton seront à l'affiche à l'occasion de son programme de lundi soir: Jos. Levasseur aura un adversaire nègre lors de cette soirée dont les autres matches seront annoncés lundi.

LA LIGUE NATIONALE

La première assemblée de la ligue de hockey Nationale de Québec, sera tenue vers le début d'octobre nous a-t-on annoncé hier soir. Tous les clubs intéressés à faire partie de ce circuit sont priés de faire leur application en s'adressant au secrétaire Carbonneau, 1462, rue Saint-François.

Cercle d'Assise vs Feuille d'Erable Paramount vs Les Alliés

C'est demain qu'aura lieu la deuxième rencontre pour le championnat de tennis de St-François d'Assise, dont la magnifique coupe à l'enjeu a été gracieusement donnée par M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de la paroisse.

Le Feuille d'Erable recevra la visite du Cercle d'Assise et le Paramount se rendra visiter les Alliés.

Les organisateurs promettent des parties très intéressantes.

Tournoi de la Commission des Accidents du Travail

Le tournoi de tennis de la commission des accidents du travail s'ouvrira cet après-midi sur les courts de l'A. S. des E. C., Grande-Allée. Voici la cédule de la première ronde :

M. Molleur vs M. Garneau, samedi, 2 heures p.m.
M. Gauvin vs M. Ruel, samedi, 3 heures p.m.
M. Gagné vs M. Rondeau, samedi, 4 heures p.m.
M. Morency vs M. Dubeau, samedi, 5 heures p.m.
M. Godbout vs M. Gosselin, dimanche, 11 heures a.m.
M. Robillard vs M. Dugal, dimanche, 2 heures p.m.
M. Vézina vs M. Bélanger, dimanche, 5 heures p.m.
M. Robert vs M. Paquet, lundi, 5 1-2 heures p.m.
M. Demers vs M. Laverdière, lundi, 5 1-2 heures p.m.
Le personnel est cordialement invité à assister aux joutes.
(Com.)

La ligue Quebec Sporting Goods

Dimanche après-midi à deux heures, sur le terrain de l'Ecole La Jemmerais, aura lieu, la dernière partie de baseball pour le championnat de la ligue Quebec Sporting Goods. Les deux clubs aux prises seront le Beauport et le Maroon. Ces deux équipes qui s'en veulent depuis longtemps, se feront une lutte acharnée. Le première partie qui a été jouée sur le terrain du Beauport, fut gagnée par le Beauport; la deuxième sur le terrain des Maroons, fut gagnée par les Maroons, mais ce furent les décisions de l'arbitre qui obligèrent le Beauport à quitter le terrain. A cette partie, les arbitres seront choisis par la ligue. Dans la première partie qui fut jouée à Beauport, Paul Bélanger fut blessé par la balle, et est sous les soins du médecin depuis ce jour.

LES nouveaux modèles d'automne BILTMORE sont maintenant à tous les étalages —nouvelles modes et nuances nouvelles—qualité supérieure BILTMORE et façon irréprochable en tout point —tous prix. Achetez un Biltmore dès aujourd'hui!

401F

CHAPEAUX d'HOMMES BILTMORE

Chef d'Oeuvre de la Chapellerie Canadienne

Le défi de Martineau est relevé

Valère Létourneau nous a déclaré hier qu'il relevait le défi lancé par Didace Martineau, de Lévis, pour une course à pied entre Ste-Marie de Beauce et Québec.

LE NATIONAL A ST-GEORGES DEMAIN

Le club National Leader de la ligue intermédiaire visitera dimanche prochain le club St-Georges, champion de la Beauce. Vu les records des deux clubs en présence la partie promet d'être l'une des plus intéressantes de la saison. Le National qui a vaincu dernièrement les clubs de Sorel, St-Raphael et un all Stars de Montréal prouve qu'il sera un dur adversaire pour le club local, mais d'un autre côté les champions de la Beauce qui n'ont baissé pavillon devant aucun des clubs Canadiens n'attendent pas se laisser vaincre par le futur champion de la ligue intermédiaire.

Si ce dernier compte sur la force des frappeurs tels que Carpentier, Drouin, Beaupré, Jules et Charles Paquet, pour vaincre l'équipe locale celui-ci de son côté ne compte pas moins sur la rapidité de son lanceur et le support de ses co-équipiers au champ et au bâton, par des frappeurs tels que Labbé, Gagnon, Papillon et les Poulin. C'est donc dire que tous les amateurs de la Beauce et des environs se rendront au terrain du club St-Georges à l'occasion de cette partie qui promet d'être l'une des plus contestées.

Course à pied

Une grande course à pied aura lieu, dimanche, le 25 septembre. Le départ se fera au Kent House, à 1 heure 30. Cette épreuve de 8 milles sera courue par des jeunes de 11 à 15 ans seulement. Beau temps ou mauvais temps la course aura lieu. S'adresser à G. Bergeron, 99, rue Ste-Marguerite, de midi à 1 heure ou entre 6 heures et 7 heures, le soir, ou communiquer avec M. Louis Faucher, de 9 heures à 10 heures de l'avant-midi, ou de 6 heures à 7 heures, le soir. Après la course, il y aura un magnifique banquet. (Com.)

Blais vs St-Romuald

Le club Alphonse Blais recevra dimanche l'équipe de St-Romuald, champion de la rive sud. La partie promet d'être très contestée.

LES COURSES

M. LEON FAUCHER, propriétaire de "Angus Peter", qui etablit un record pour le cinq milles sur la piste de l'Exposition dimanche dernier, et qui recevra une coupe de la Commission de l'Exposition pour cet exploit demain après-midi.

DES COURSES DEMAIN A L'EXPOSITION

Son Honneur le maire Lavigueur présentera le trophée de la Commission de l'Exposition Provinciale à Léon Faucher dont le cheval Angus Peter établit le record du cinq milles la semaine dernière. C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Arthur Dubé en communiquant le programme du meeting de courses de demain après-midi. La présentation aura lieu après les courses dont le programme comprend deux classes (3 dans 5), et un deux milles (2 dans 3), qui sont très bien balancées, et fourniront des "heats" très contestés.

Voici le programme :

CLASSE "A"

Lou Direct	Jos. Gosselin
B. B. Kay	J. Fiset
Peggy Jones	Pierre Gagné
Gray Bird	Jos. Lachance
Lady Victory	O. Noreau

CLASSE "B"

Kentucky Lambert	O. Ratté
Johnny B	A. Ratté
Patchen Todd	T. Savard
Oliver Pete	J.-L. Drolet
Peter C	A. Chevrette

LE "DEUX MILLES"

Angus Peter	Léon Faucher
Orange Peter	Dr MacKay
Andy Frisco	P. Wellman
Lakeside Express	A. Farnell
Northern Baron	A. Léine

A Beauport

Demain après-midi auront lieu sur le terrain des Frères, à Beauport, deux partie de softball entre les trois meilleur club de Québec, à savoir le Aimé Dinel, L'Eclair, de St-Roch, et la Teinturerie Dorchester, pour un enpeu de $100 piastres, et en même temps pour le championnat indépendant de la ville et du district de Québec.

C'est sur l'invitation de M. Fortin que ces parties ont lieu à Beauport.

Les amateurs sont tous invités. L'entrée est gratuite.

LA COUPE DU "SOLEIL"

Photographie de la coupe du "SOLEIL", qui sera encore une fois disputée demain dans le "dix milles" annuel des Zouaves.

ATTRACTIONS VARIEES A LA SEANCE DE LUTTE DE MERCREDI PROCHAIN

Le programme de lutte que Jos. Asselin offrira aux amateurs mercredi soir prochain à l'arena présentera une variété d'attractions qui ne manquera pas de plaire aux amateurs. La finale particulièrement qui opposera Billy Bartush à Henri Deglane sera la rencontre "type" de la soirée par la grande différence de caractère qui distingue les deux athlètes en présence. Autant Deglane est gentleman et franc dans ses tactiques autant Bartush est dur et déloyal. Le lithuanien est déjà venu plusieurs fois ici au commencement de la saison et ses diverses performances contre plusieurs lutteurs de premier ordre l'ont montré sous son véritable jour. Deglane d'un autre côté a amélioré ses façons d'agir avec ces sortes de lutteurs et plusieurs fois au cours de la présente saison il a montré qu'il était capable de les battre à leurs propres armes. Il en a donné une nouvelle preuve avant-hier à Toronto en remportant la victoire sur Charles Strack. Ce match sera de deux chutes dans trois limité à une heure et demie.

Pat Fraley et Boris Demetroff feront les frais de la semi-finale limitée à une chute ou trente minutes tandis que Charles Strack et Raoul Simon seront apposés dans le premier trente minutes. Frank Judson et Axel Anderson ouvriront la soirée dans une rencontre limitée à une chute ou 15 minutes.

LE DIX MILLES DES ZOUAVES POUR LA COUPE DU SOLEIL DEMAIN

A trois heures précises, demain après-midi, du coin de la rue Claire-Fontaine, face au boulevard Saint-Cyrille, une douzaine de coureurs bien décidés s'élanceront au commandement du juge de départ, M. J.-Napoléon Belleau, pour parcourir le boulevard St-Cyrille, l'Avenue des Braves, le chemin Ste-Foy, la route de l'église Ste-Foy, le chemin Gomin, le chemin St-Louis, la Grande-Allée, la rue Lachevrotière et finir au coin de la rue Artillerie, couvrant une distance de dix milles en environ une heure.

Ce sera une série de beaux efforts : l'endurance et la vitesse jouront le principal rôle ; il se fera une belle lutte entre Morency, Tremblay, Cloutier et Bolduc, qui prétendent entrer en-dedans d'une heure !

Voici l'alignement, les numéros étant donnés d'après la date d'inscription :

1—Frigault, Maurice, Les Zouaves du Sacré-Coeur.
2—Morency Arthur, Les Zouaves de Québec.
3—J.-Eloi Tremblay, Les Zouaves de Québec.
4—Léo-Paul Turgeon, Les Zouaves de Québec.
5—Chs-Henri L'Ainé, Les Zouaves de Québec.
6—Jean-Baptiste Cloutier, La Garde Duvernay.
7—Charles Cloutier, La Garde Duvernay.
8—Léopold Bolduc, La Garde Duvernay.
9—Roméo Brousseau, La Garde Duvernay.
10—Lucien Auclair, Les Zouaves de Québec.
11—Philippe Bouchard, Cap-Rouge.
12—Emile Falardeau, Laval.
13—Jules Sioui, L. Boivin, Epiciers-Unis.

La Police Provinciale se tiendra à l'entrée du chemin Gomin et de la route de l'église Ste-Foy afin que les véhicules, surtout les automobiles, ne nuisent pas à la course et que le chemin soit libre entre trois et quatre heures de l'après-midi.

La police municipale a bien voulu se charger de maintenir l'ordre au départ, rue Claire-Fontaine, et à l'arrivée, coin Artillerie. A part cela, un agent motocycliste précédera le premier coureur d'au moins dix verges et frayera le chemin en même temps qu'il préviendra le public de l'arrivée des concurrents.

Sur le parcours il y aura au moins cinq postes d'observation pour les juges du parcours (piquets) qui pointeront les numéros des athlètes au fur et à mesure qu'ils passeront et sur demande accommoderont les coureurs avec de l'eau (bouteille ou éponge) ou des oranges. Ces juges du parcours seront en charge du sergent Albert Fiset. Le sergent Jos. Jobin sera en charge du camion qui les relèvera. Le s.-lieut. M. Lachance aura soin du "First Aid", en cas de besoin.

A l'arrivée, les juges seront MM. J.-L. Richard, du "Soleil", J. Kerhulu, donateur de la coupe-équipe, M. Bisson, de la maison Génin & Trudeau, Arthur Brousseau, président de la Garde Duvernay. Les officiers d'Etat-Major Ls.-A. Lefebvre. J.-E. Dion et Georges Julien.

Le sergent Amable Boivin s'occupera des chronométreurs et M. R. Croteau agira comme secrétaire de la course.

La direction prie respectueusement les conducteurs d'automobiles sur le parcours d'être "sports" et de donner une chance aux coureurs, quels qu'ils soient. Plusieurs athlètes se sont plaints les années dernières de chauffeurs peu gentils. Cette année chacun est prié de noter le numéro de la machine qui nuira, et le monsieur pourra peut-être s'en repentir. La courtoisie sur la route attire bien des sympathies quelquefois.

Le départ se fera à trois heures précises et l'arrivée des premiers devrait être vers les trois heures et cinquante-sept. Le public amateur de réel sport sera sur le parcours pour encourager ces jeunes gens. Les zouaves de toute la ville comprendront que c'est "leur course" et s'ils ne peuvent aider, en uniforme, à être juges de parcours, ils viendront avec leurs parents ou leurs amis, encourager et acclamer nos représentants.

Le trophée "Le Soleil" est en jeu. L'Ainé l'a gagné deux fois ; Tremblay et Morency l'ont décroché chacun une fois. Une lutte loyale se fera probablement entre ces deux derniers. On prétend que Bolduc et Cloutier ne se laisseront pas devancer facilement. D'aut repart, Jules Sioui, de l'Ancienne-Lorette, M. Frigault, J.-Bte Cloutier, Philippe Bouchard, du Cap-Rouge, et Emile Falardeau, du Patronage Laval, n'entendent pas rester loin en arrière et peuvent causer des surprises. — Qui ira verra !

ROLAND

ZIG-ZAG
PAPIER A CIGARETTES
GRAND LIVRE DOUBLE
120 FEUILLES
LE MEILLEUR A ACHETER
EVITEZ IMITATIONS
POUR 5¢

St-Pascal vs Chocolate Soldier

Dimanche après-midi à 2 heures se rencontreront le St-Pascal avec le Chocolate Soldiers sur le terrain de ce dernier. Cette partie promet d'être très intéressante. Le terrain se trouve dans le bas de la rue Royal Roussillon St-François-d'Assise.

LE CANADIEN-FRANCAIS A MONTREAL

Le club de "Soft-Ball" Canadien-Français ira à Montréal pour la seconde fois cette année rendre visite au club "Roy" à Longueuil, acceptant le défi lancé par ce dernier pour une double partie.

M. Alphonse Darveau, propriétaire du club Canadien-Français, un sportman bien connu à Québec, se rendra dans la métropole accompagné de son club. M. Darveau est confiant de revenir avec une victoire de plus à l'actif du Canadien. M. Darveau, aura le plaisir, d'inviter le club "Roy" dans la vieille capitale, pour une partie avant la fin de la saison.

Tous les amis du club voudront profiter des taux réduits accordés par le C. N. R. pour l'accompagner à Montréal. Un wagon spécial sera mis à la disposition du club et de ceux qui l'accompagneront. Le départ du train s'effectuera samedi soir gare Union.

Voici les noms de ceux qui feront le voyage avec le club en plus du président Alphonse Darveau : Stanislas Donnely, Gaston Bechette, Patrick Voiselle, Rosaire Dion, Adolphe Chevalier, Louis Miller, Paul Vallée, Lucien Desnoyers, Pierre Gingras, Wilfrid Vallée, Gérard Roy, Lucien Bechette, Bern. Stepelton, Jacques Voiselle, Jules Fredètte, Alfred Vallée.

L'Aimé Dinel

Le club de softball "Aimé Dinel" rencontrera l'Eclair, dimanche, le 18 septembre, dans la cour du collège de Beauport, pour l'enjeu de $5.00, pour une partie qui commencera à 2 heures.

LE Y. M. C. A. PREND UNE AVANCE DE TROIS POINTS EN BATTANT LE GRANITE

Le Y. M. C. A. a réussi à prendre une avance de trois points sur les Granites dans la série semi-finale de championnat de la ligue de crosse en gagnant la première joute par un score de 5 à 2 hier soir, à l'Aréna, en présence d'une assez forte assistance. Ce n'est pas sans difficultés cependant que l'équipe de Clarke Ready qui paraissait se ressentir de son inaction de ces derniers temps réussit à s'assurer cette victoire et trois périodes durant les tricots verts eurent à subir les assauts répétés des Granites dont la défaite est due autant à la malchance qu'au remarquable manque de précision dans les lancers. L'incapacité des Granites de trouver l'angle du filet a été en effet leur grande faiblesse hier soir et nous croyons que s'ils avaient eu une couple de joueurs aussi précis que le capitaine du Y, le résultat de cette partie ne serait pas du tout le même. En fait, dans tous les autres départements, les vaincus se sont révélés d'égale force au moins aux vainqueurs qu'ils ont dû surprendre parfois par leur infatigable ardeur et la moindre amélioration dans la précision des lancers pour la seconde joute de la série qui aura lieu lundi soir, pourrait amener un revirement de fortune. Mais, encore une fois, les Granites devront compter avec Ready, l'étoile dirigeante du "Y" qui a à son crédit aujourd'hui quatre des cinq points enregistrés contre l'adversaire. Tant que les Granites purent le tenir hier soir, ils surent assez facilement faire échec aux attaques des tricots verts, mais la moindre minute de relâchement sur ce point leur a été fatale et c'est le capitaine du "Y" à lui seul pratiquement qui a fait la victoire de ce club.

A une minute d'intervalle, dans la première période, Ready scora deux points alors que le gardien de buts des Granites étaient au pénitencier pour avoir frappé un adversaire. Six minutes après le début de la seconde période, il mettait un autre point au crédit du Y. M. C. A. après un magnifique jeu de passes terminé par Philipps, tandis que Sangster, l'étoile de la partie pour les vaincus enregistrait son premier point. Le même devait en compter un second quelques minutes avant la fin de la partie sur une passe de Nadeau après que Philipps eut scoré le cinquième et dernier point du Y. M. C. A.

La partie fut dure à certains moments et une bataille entre Nadeau, des Granites et Scott, du "Y" marqua la première période. Scott avait fait une large entaille à la tête de Nadeau en le frappant d'un coup de crosse et celui-ci voulut lui remettre son change en allant l'attaquer dans la boite du pénitencier. Malgré une mise en échec assez serrée, ce fut le seul incident sérieux à enregistrer jusqu'à la fin de la partie dont voici le sommaire avec l'alignement des clubs :

Y. M. C. A. : Fred Warrander, McFoul, L. Frawley, Fong, Webster S. Gorman, Scott, Phillips, R. Lambert, Ready, Charlott, McOwen, A. Lambert, Franklin ; **Granites :** Baugh, B. Pugh, Sangster, Amy, Wright, Douvelz, Copeman, Molloy, Fusk, A. Pugh, Trakas.

1ère période

Y. M. C. A., Ready 10.28
Y. M. C. A. Ready 11.33
Baugh, Frawley, Phillips, R. Lambetr, Jos. Savard (2), Nadeau (majeure), Scott (majeure).

2e période

Y. M. C. A., Ready (Phillips) 6.20
Granites, Sangster 11.35
Punitions : Amy, Wright, Evans, Webster, Savard, Wright, majeure.

3e période

Y. M .C. A., Ready 11.43
Y. M. C. A., Phillips 13.55
Granites, Sangster (Nadeau) 16.10
Punitions : Fusk, B. Pugh (2), Nadeau.

Officiels : A. Huot et J.-P. St-Pierre.

Le croquet

Le tournoi annuel dud club de croquet "Montmartre", s'est terminé le 12 septembre dernier par la victoire. M. Jos. Pichette, qui a gagné 70 parties sur un total de 81. Le tournoi a réuni 10 concurrents, et chaque concurrent devait rencontrer tous ses adversaires dans des séries de 9 parties.

Dimanche, le 18 septembre prochain, à 1 heure 30 de l'après-midi, M. Jos. Pichette rencontrera M. Lucien Racine, qui s'est classé second, dans une joute de 25 parties, le gagnant devant être proclamé champion du club "Montmartre". Les amateurs de croquet sont cordialement invités d'assister à cette rencontre qui promet d'être intéressante.

Voici le résultat final du tournoi :

	G.	P.
1—Jos Pichette	70	11
2—L. Racine	61	20
3—M. Renaud	59	22
4—F. Bisson	51	30
5—P.-E. Racine	42	39
6—G. Racine	38	43
7—P.-E. Lachance	34	47
8—J.-B. Alarie	21	60
9—S.-C. Paré	19	62
10—L. St-Michel	10	71

A Ste-Croix

Les jeunes villageois de l'équipe de Ste-Croix, se sont rencontrés dimanche dernier et ont obtenu un score de 26 à 1.

Les gagnants sont : MM. Jules Pouliot, Marcel Sirois, Edouard Pouliot, Henri Bernier, Marcel Bernier, Marcellin Delisle, J.-M. Desrochers, Jean Fraser, William Racette.

Blouin-Fortier

Le club Henri Blouin est allé visiter le club Elz. Fortier et l'a défait par une majorité de 69 points.

Henri Blouin		Elz. Fortier	
E.W.Miller	974	R. Paquet	737
P. Blouin	738	A. Lapointe	877
A. Fournelle	853	L. Gosselin	930
Deslongchamps	859	A. Bruneau	955
A. Doddridge	1058	M. Nolin	937
L. Langlois	956	J. Garneau	933
	5438		5369

L'INTERMEDIAIRE

ROLAND BEAUPRE, le brillant troisième but du Royal Québec, qui jouera contre le Atkinson, demain après-midi, pour une partie qui décidera de la seconde position de la ligue de baseball Intermédiaire.

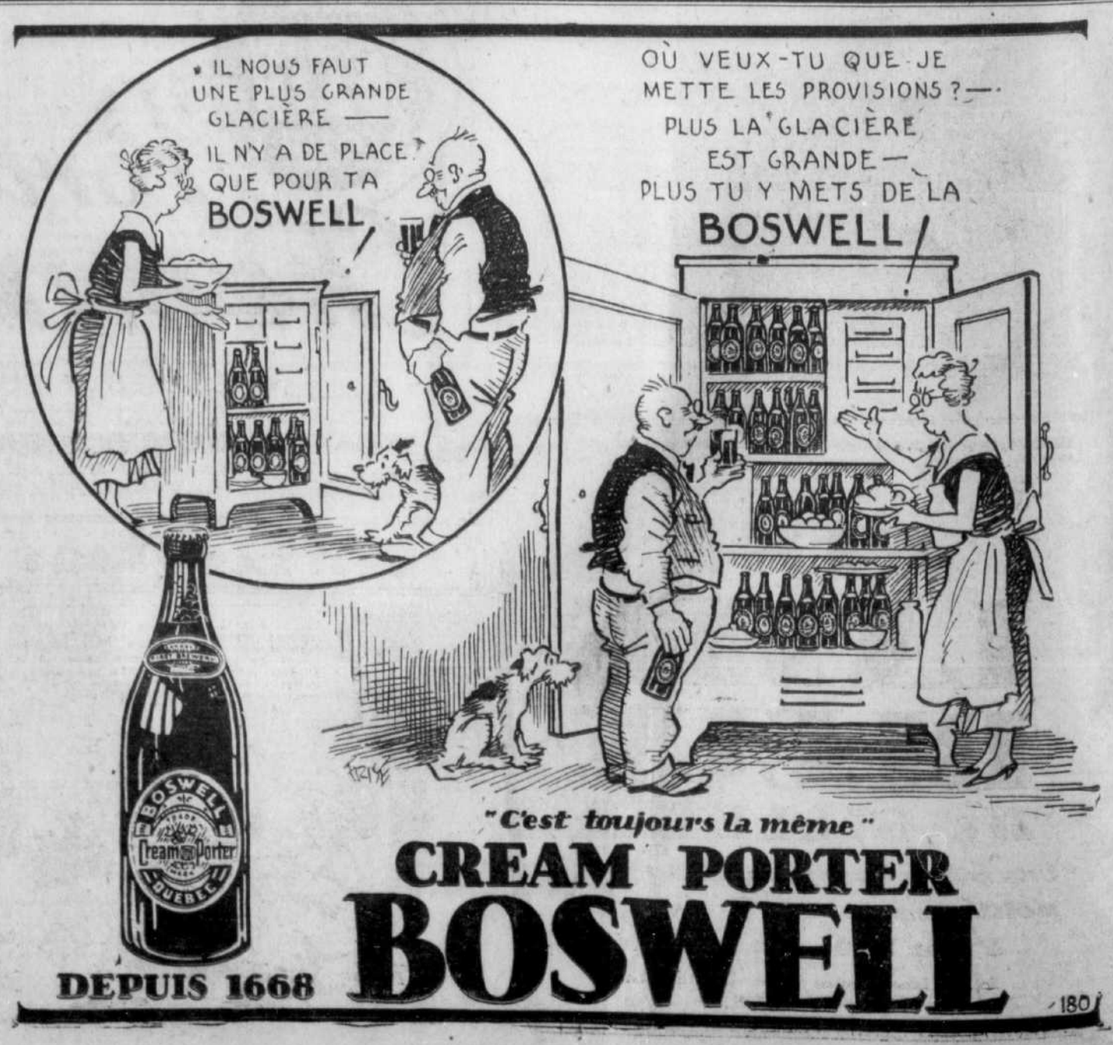

"C'est toujours la même"

CREAM PORTER BOSWELL

DEPUIS 1668

180

SPORT

AU Q. S. A. C.

Si la température est assez favorable cet après-midi les Swimmers ouvriront la saison du rugby à Québec en recevant la visite du club du C. N. R. de Montréal à deux heures et demie.

SWIMMERS		C. N. R.
Webster	SNAP	Reynolds
Woodside		
Trakas	Insides	Ryan
Mitchell	"	Gilligan
Franklin	"	
Frawley	"	
Taschereau	"	
Warrander	Middles	Noseworth
Wiggs	"	Hinckey
Devine	"	
Scott	"	
Hughes	Outsides	McGill
Fusk	"	Ouigg
Petacock	"	
Munroe	"	
Home	Quarter-back	Brown
Evans	Half-back	Adams
G. Price	"	Booth
Amy	"	Whittal
Jack Muir	"	

Mme Tessier gagne au Quebec Golf

Madame Joachim Tessier est la nouvelle championne du club de golf Québec, à la suite de sa victoire par 2 et 1 contre mademoiselle Sewell, dans la finale.

Première Flight : Mme Dobell a défait Mlle Paradis et Mme Gordon Ross a défait Mme Good day.

Deuxième Flight : Mme Fages a défait Mme Johnson et Mlle Jeanne Price a défait Mlle Hamilton.

Troisième Flight : Mme C. Brown a gagné la troisième Flight contre Mlle Donohue.

Ouimet est éliminé

Baltimore Country Club, 17.—(Presse Canadienne)—Johnny Goodman a eu raison hier de l'expérience du vétéran Francis Ouimet dans la semi-finale du tournoi pour le championnat amateur de golf des Etats-Unis.

Goodman l'a emporté par une marge de 4 et 2. Il rencontrera, demain C. Ross "Sandy" Somerville, l'ancien champion du Canada, dans un match international de 36 trois pour le titre.

A l'Ancienne-Lorette

La Buanderie de Lévis rencontrera le All Stars de Québec sur le terrain du Notre-Dame, à 1.30 pour un enjeu de $10.00. Comme convenu les arbitres ont été nommés comme suit : au marbre, Jos. Jolin, 1er but et 2ème but, T. Charland, 3ème but, Gérard Bureau.

Une foule très grande se pressera sur le terrain du Notre-Dame pour voir ces deux joutes qui ne manqueront pas de les intéresser.

Monsieur J.-A. Turgeon, de la Buanderie Lévis lancera la première balle, on jouera aussi au Bingo, alley-z en foule.

Voici l'alignement des deux clubs :

Buanderie de Lévis		All Stars
	Lanceur	
Jos. Joanette		Henri Chouinard
	Receveur	
Jos. Beaupré		Ad. Rouleau
	1er but	
H. Gagnon		F. Grenier
	2ème but	
J. Daigle		P. Lortie
	C.-arrêt	
L. Jobin		E. Morin
	3ème but	
Chs Marquis		G. Joanette
	Champ droit	
P. Bisson		G. Beaulieu
	Champ centre	
J. Bédard		M. De Belleval
	Champ gauche	
B. Fiset		R. Godbout
	Substituts	
H. Drolet		P. Morin
J. Paquin		F. Lortie

H. GAGNON
Gérant Buanderie Lévis

UNE COUPE EN RETARD

Après bien des démarches de la part de Lucien Dugal et du secrétaire Carbonneau, la coupe emblème du championnat commercial de la province de Québec qui avait été gagné l'hiver dernier par le club de hockey du C. P. R., vient d'être remise à ce club. On sait que le C. P. R. s'en assura la possession en battant le club Jarry, mais comme toujours , Montréal donna toutes sortes de prétextes pour tenter de ne pas remettre le trophée aux champions. Pour une fois on a décidé d'écouter les justes demandes des représentants de Québec et la coupe qui était offerte par la ligue des Patins Star dont M. A.-E. Saucier est le président sera remise officiellement au C. P. R. au début de la prochaine saison.

R.-R. Dupéré à Montréal

Le R.-R. Dupéré qui recevait le Richer de Montréal, dimanche le 11 septembre, et gagnait les deux parties qui lui donnaient droit de recevoir la coupe "Paquet", ira visiter le Richer dimanche le 118 septembre. Celui-ci espère bien prendre sa revanche sur son terrain, mais le Dupéré ne l'entend pas de la même façon. R. Breton, le vaillant gérant du Dupéré montera tous ces gros canons, et nombreux seront les amis du club qui l'accompagneront.

Babe Ruth est rétabli

New-York, 17.—Rétabli d'une légère attaque d'appendicite, Babe Ruth a notifié la direction des Yankees, hier qu'il quitterait sa chambre aujourd'hui pour reprendre son poste probablement mercredi prochain pour la dernière série de la saison. Pendant le temps, il pratiquera privément pour se remettre en forme en vue de la série mondiale qui commencera le 28.

LE RECORD DU CINQ MILLES

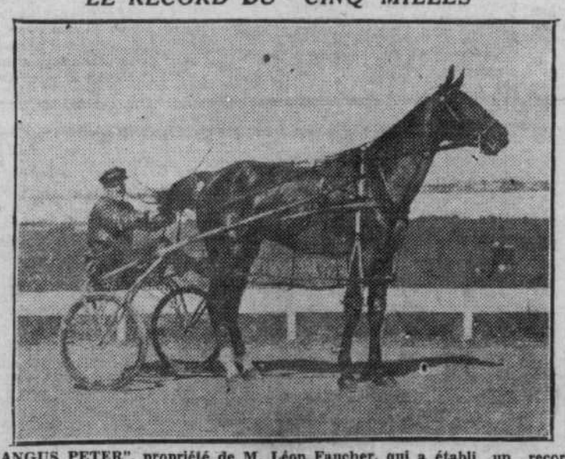

"ANGUS PETER", propriété de M. Léon Faucher, qui a établi un record mondial pur le cinq milles, la semaine dernière sur la piste de l'Exposition.

LA
FINE
LAME
BLEUE
DE GILLETTE

Une valeur exceptionnelle pour la moitié du prix de la Kroman à $2.

5 pour 8.50—10 pour $1.00

La Fine Lame Bleue est faite en sus de la Gillette régulière dans le paquet vert.

Les Grandes Figures de l'Histoire

NAPOLEON BONAPARTE

Par le Dr Elliot Shoring

Napoléon conduisit ensuite ce qui restait de son armée vers la France et fit des préparatifs pour défendre le passage du Rhin. Dès qu'ils furent terminés. Napoléon partit pour Paris. Marie-Louise se trouvait alors dans une siutation embarrassante, son père ayant tourné le dos à son mari dont il recherchait la défaite. Lorsque Napoléon pénétra dans ses appartements, elle se blottit dans ses bras et il chercha à calmer son angoisse.

Les Autrichiens, les Russes et les Prussiens se réjouirent à la nouvelle de la défaite française. La confédération du Rhin, qui avait appuyé Napoléon, n'existait plus. La situation française en Espagne était, par ailleurs, menaçante.

Les affaires de la France étant dans une telle condition, Napoléon s'adressa au sénat le 20 décembre 1813, démontrant comment les splendides victoires de l'armée française étaient demeurées sans résultat avantageux à cause de la trahison de ses alliés. Le trône de Napoléon était alors chancelant.

La coalition contre la France avait maintenant pris des proportions alarmantes. Une armée d'un million de soldats allaient envahir la France par le nord, l'est et le sud. On n'avait jamais vu un tel rassemblement d'armées. La France ne pouvait alors opposer à cet envahissement que 200,000 soldats.

((à suivre) (57)

Le tennis au club Québec

Les semi-finales du tournoi pour la coupe Francoeur, emblème du championnat double mixte de Québec seront jouées cet après-midi sur les courts du Quebec Tennis Club, si la température le permet, suivant cette cédule :

2 heures 30—Court No 2:
Me Antonio Pelletier et Mlle F. Richard vs M. et Mme Herbert Lancaster.

3 heures 30—Court No 2:
M. Alphonse Gingras et Mlle M. Jobin vs M. Georges Pelletier et Mlle L. Dugal.

Au cas de pluie, ces parties seront jouées demain après-midi aux mêmes heures.

La finale aura lieu à 4 heures demain après-midi pourvu que la température permette la tenue des semi-finales cet après-midi.

A 2 heures, sur le court No 2, sera jouée la finale du tournoi pour le championnat senior du club Québec, entre Me Antonio Pelletier et Georges Pelletier. Cette partie aura lieu également demain après-midi.

Trois parties ont été jouées hier matin dans le tournoi pour la coupe Foye. En voici les résultats : Marguerite Delâge défait Mlle Dionne 6-3, 6-4. Mlle Jean défait Mlle Carette 6-1, 6-0. Mme Lancaster défait Mlle Dessaint 6-3, 6-4.

Double header dimanche à Stadacona

Le Garage Berthelot, champion de la ligue Intermédiaire, rendra visite au fameux Lévesque de la ligue Nationale dimanche dans un double header qui promet être très intéressant car les deux clubs ont de beaux records à leur crédit. Tous les amateurs sont invités à assister à ces deux parties. La première partie commencera à 2 heures. Le terrain du Lévesque est situé au coin des rues Des Bernières et Demeules. Entrée gratuite sur le terrain. Donc en foule pour voir les deux clubs à l'oeuvre.

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

WJZ, New-York, 395-760 k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m., Amos 'n' Andy"; 9.30 p.m., Jack Benny et George Olsen; 10.45 p.m., Jane Froman et sa fanfare; 11.15 p.m., symphonie d'été; De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.
WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.30 p.m., duo de piano; 7.30 p.m., Lanny Ross, ténor, avec l'orchestre de Don Voorhee; 8.30 p.m., les Revelers; 9.00 p.m., A. & P. Gypsies; 9.30 p.m., la Parade des Etats, le "Kansas". Orchestre d'Erno 11.00 p.m. Paul Whiteman. De 11.30 p.m., à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.
WABC, New-York, 349-860 k.
6.30 p.m., Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.45 p.m., Tito Guizar, ténor mexicain, avec l'orchestre de Freddie Rich; 8.30 p.m., La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 8.45 p.m., orchestre de Freddie Rich et chant; 10.00 p.m., la musique qui satisfait: les soeurs Boswell avec l'orchestre de Shilkret; 10.30 p.m., Guy Lombardo et ses Royal Canadians; 11.00 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 11.30 p.m., à 2.00 a.m., musique de danse.
WLW, Cincinnati, 428-700 k.
10.30 p.m., fanfares de distinction Marlboro; 11.30 p.m., Quatuor Varsity et orgue; 12.00 p.m., fanfares de WLW; 1.00 p.m., Moon River, musique classique.
WBZ, Springfield, 330-990 k.
6.10 p.m., Louis Weir, organiste; 11.30 p.m., Les Frolics de minuit de RKO.
WPG, Atlantic City, 272.6-1100 k.
8.00 p.m., Thomas McDonough, joueur d'accordéon; 8.30 p.m., Arabesque; 9.30 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.45 p.m., Les Camées.
WTIC, Hartford, 282.8-1060 k.
6.05 p.m., Serenading Strings; 8.30 p.m., les Revelers.

CFCF

LUNDI
8.00 a.m.—Le sauveteur d'épouse.
8.15 a.m.—Programme Lynn.
8.30 a.m.—Cherio.
9.00 a.m.—Valses.
9.15 a.m.—Aux petites heures.
9.30 a.m.—Vic et Sade.
9.45 a.m.—Rien que la vérité.
10.00 a.m.—Heure des femmes canadiennes.
10.30 a.m.—Récital de sonates.
11.00 a.m.—Chansonnettes françaises.
12.00 midi—Johnny Marvin.
12.15 p.m.—Lazare.
12.45 p.m.—Sur les ailes du chant.
1.00 p.m.—Cotations.
1.15 p.m.—Vacances.
1.30 p.m.—Concert.
2.00 p.m.—Echos de l'opéra.
2.15 p.m.—Henrietta Schumann.
2.30 p.m.—Danse.
2.45 p.m.—Smackouts.
3.00 p.m.—Langelier & Co.
3.30 p.m.—C. W. Lindsay Co.
4.00 p.m.—Matinée musicale de Layton.
4.30 p.m.—Danse.
4.45 p.m.—Can. Electrical Supplies.
5.00 p.m.—Orchestre.
5.15 p.m.—Hartney Co.
5.30 p.m.—Shirmer et Scmitt.
5.45 p.m.—Danse.
5.58 p.m.—Température.
6.00 p.m.—Heure du Crépuscule.
6.45 p.m.—Programme de la laveuse Connor.
6.58 p.m.—Can. Starch.
7.00 p.m.—Trio de concert.
7.15 p.m.—Aylmer.
7.30 p'm.—Danse.
8.00 -m.—Concert.
8.30 p.m.—Les Revellers.
9.00 p.m.—Baseball.
9.02 p.m.—Nouvelles.
9.05 p.m.—Orchestre.
9.30 p.m.—Jack Benny et George Olsen.
10.00 p.m.—Le médecin de campagne.
10.15 p.m.—Danse.
10.45 p.m.—Jane Frohman.
11.00 p.m.—Paul Whiteman.
11.15 p.m.—Orgue.
11.30 p.m.—Symphonie d'été.

Kyanise vs Idéal

Le club Kyanise jouera deux parties de softball contre le club Idéal. Les amateurs de softball seront servis à souhait, car les parties jouées seront de grande importance Les parties seront jouées sur le terrain St-Fidèle dimanche après-midi.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 9.00 p.m., Erno Rapee à la Havane. Dr 10.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires
WJZ, New-Y rk, 395—760 k.
6.00 p.m., petite fanfare allemande; 7.00 p.m., "Amos 'n' Andy"; 7.30 p.m., programme Cucko, avec Raymond Knight, etc.; 8.45 p.m., duo de piano et chant; 10.45 p.m., vingt doigts d'harmonie; les sœurs Harding sur l'orgue et le piano; 11.15 p.m., Cesaro Sodero et l'orchestre de concert de la NBC. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.
WABC, New-York, 349—860 k.
6.20 p.m., orchestre Bossert; 7.30 p.m., duo de piano; 8.15 p.m., Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Fred Berren; 9.00 p.m., la musique qui satisfait avec l'orchestre de Nat Shilkret; 9.15 p.m., récital d'orgue par Ann Leaf; 9.45 p.m. heure "Variée" de Syracuse; 10.45 p.m., les Coral Islanders. De 11.00 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
8.30 p.m., deux Guitares; 9.15 p.m., quatuor à cordes de Virginio Marucci; 10.30 p.m., fanfares de distinction Marlboro; 11.15 p.m., les "Folies" de Crosley 1.00 a.m., musique classique.

CKAC

SAMEDI, 17
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Extraits d'opéra.
11.45 a.m.—Musique classique légère.
12.00 p.m.—Le trio de concert de la "Presse".
12.30 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12.45 p.m.—Récital d'orgue.
1.00 p.m.—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Battle.
4.45 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5.00 p.m.—L'heure des petits.
5.30 p.m.—Derniers airs de danse.
5.45 p.m.—Nouvelles, température, sommaire.
6.00 p.m.—Emission de la Société St-Jean-Baptiste.
6.30 p.m.—Quatuor de chant.
6.45 p.m.—Programme Panerry.
7.00 p.m.—Programme Heudebert.
7.15 p.m.—Fanfare Marimfa.
7.30 p.m.—Danse du Mont-Royal.
8.00 p.m.—Programme à annoncer.
9.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.—M. Maurice Sancartier.
10.00 p.m.—"Allo Paris".
10.30 p.m.—Danse du Windsor.
11.00 p.m.—Orchestre du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Récital d'orgue.
11.30 p.m.—Les événements du monde sportif.

CKCV

CE SOIR
6.30—Musique du Souper
6.45—Le charbon M. Madden Ltd.
7.00—Le système de chauffage Imperial.
LUNDI
12.00—Variétés
12.30—La Buanderie Lévis, Ltée.
12.45—Le charbon M. Madden Ltd.
1.00—Rex Battle.
1.30—Fantaisies musicales
6.30—Musique du soir
7.00 Programme Spécial
8.00—Le théâtre chez soi de Marconi
Comédie et orchestre

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m., Heure Catholique; 6.30 p.m., l'Heure Etquise, ténor, harpe, octuor féminin avec harpe et orgue; 7.30 p.m., orchestre symphonique; 8.00 p.m., orchestre de Rubinoff; 9.15 p.m., Album américain de musique familière; 9.45 p.m., orchestre symphonique; 11.15 p.m., Xylophone et duo de piano; 11.30 p.m., sérénade mélodique; de 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.
WJZ, New-York, 395-760 k.
6.00 p.m., Paul Whiteman; 7.00 p.m., la fanfare Goldman; 9.15 p.m., galetés russes; orchestre de balalaïkas; De 11.30 p.m., à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.
WABC, New-York, 349-860 k.
6.00 p.m., heure de ballade; 8.30 p.m., musique venant du théâtre Roxy; 9.30 p.m., Harry Sosklk, pianiste et sa fanfare et un quatuor masculin; 10.00 p.m., Ernest Hutcheson, pianiste, avec l'orchestre d'Howard Barlow; 10.30 p.m., les Gauchos, avec l'orchestre de Vincent Sory et Tito Guizar, ténor mexicain; 11.00 p.m., récital d'orgue par Ann Leaf.
WLW, Cincinnati, 428-700 k.
7.00 p.m., concert de grands compositeurs; 11.00 p.m., Vox Humana; 11.45 p.m., le violon chantant; 1.00 a.m., Moon river, musique classique.
WPG, Atlantic City, 272.6-1100 k.
9.30 p.m., ochestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.30 p.m., les Gauchos.
WTIC, Hartford, 282.8-1060 k.
11.30 p.m., Mike DiVito et les Arcadians
WBC, Springfield, 330-990 k.
8.00 p.m., musique choisie.

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE SAMEDI SOIR
12.00 p.m.—L'historique de nos paroisses, sous les auspices de la Cie d'Autobus de Charlesbourg.
1.30 p.m.—Causerie agricole.
1.45 p.m.—Musique variée.
2.00 p.m.—Programme des demandes spéciales jusqu'à six heures sans interruption.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Programme de Roger-Gallet.
7.15 p.m.—Musique de d'ner.
7.30 p.m.—Mademoiselle Teaberry.
7.45 p.m.—Musique de piano.
8.00 p.m.—Heure Tavannes.
DIMANCHE
12.00 p.m.—L'heure de la pharmacie Brunet.
1.00 p.m.—Programme des Taxis-Unis.
1.30 p.m.—Musique de J.-R. Croteau.
2.00 p.m.—silence.
6.00 p.m.—Programme du diner.
6.30 p.m.—Programme de St-Cyr & Frère (Chansons françaises)
7.00 p.m.—Programme de la maison G.-I. Lachance.
7.30 p.m.—Trio instrumental.
8.00 p.m.—Causerie sur le vieux Québec. (Quelques-uns de nos vieux monuments historiques).
8.30 p.m.—Programme Lavigueur & Hutchison.
9.00 p.m.—Les veillées Canadiennes. Présentation de la Fonderie de l'Islet.
10.00 p.m.—Programme de Jasper Park. (C. N. R.)
10.15 p.m.—Récital d'orgue de Toronto.
10.30 p.m.—Programme du réseau canadien.
11.00 p.m.—Heure Tavannes.
LUNDI
9.00 a..—Le programme Sapho.
9.30 a..—La Teinturerie Française.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme Old City.
1.30 p.m.—Musique variée.
2.00 p.m.—Heure Tanvannes.
Les programmes de lundi soir seront publiés dans notre édition de lundi.

CFCF

DIMANCHE
7.00 p.m.—Fanfare Goldman.
8.00 p.m.—David Rubinoff.
9.00 p.m.—Enna Jettck Melodies.
9.15 p.m.—Baseball.
9.17 p.m.—Concert.
9.45 p.m.—Shaefter Lifetime Review.
10.15 p.m.—Récital d'orgue.
10.45 p.m.—Sunday at Seth Parkers.

CKAC

DIMANCHE, 18 SEPTEMBRE
9.00 p.m. Concert du Ritz-Carlton. M Fournier de Belleval, baryton.
AU POSTE CHYC
11.00 a.m.—Service religieux.
7.30 p.m.—Service religieux.

CKAC

LUNDI, 19
7.30 a.m.—Le réveil.
7.45 a.m.—Culture physique.
8.00 a.m.—Roland Gordon et Bill.
9.00 a.m.—La bonne chanson française.
9.30 a.m.—Phil Savage à l'orgue de l'Impérial.
1.00 a.m.—Mélodies populaires.
10.30 a.m.—Température.
10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Musique Militaire.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Emission du Conseil d'hygiène.
11.45 a.m.—Sélections d'opéra.
12.00 p.m.—Le trio de concert de la "Presse".
12.30 p.m.—Cote de la Bourse.
12.45 p.m.—Le capitaine Harry-T. Dickinson, organiste.
1.00 p.m.—Concert du Royal York sous la direction de Rex Battle.
4.30 p.m.—Cotes de Bourse.
4.45 p.m.—Nouveautés instrumentales.
5.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5.30 p.m.—Derniers airs de danse.
5.45 p.m.—Cotes de Bourse.
5.50 p.m.—Nouvelles, température, sommaire des émissions.
6.00 p.m.—Poèmes symphoniques.
6.15 p.m.—Revue du Matou Botté.
6.30 p.m.—Le rugby au M. A. A. A.
7.00 p.m.—Causerie sous les auspices de la Ligue de Sécurité.
7.30 p.m.—Danse du Windsor.
8.00 p.m.—Concert du Royal York.
8.15 p.m.—Programme official
8.30 p.m.—Les Trois Mousquetaires.
9.00 p.m.—Emission de la Living Room Furniture.
9.30 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
10.30 p.m.—Danse du Mont-Royal.
11.00 p.m.—Orchestre du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Récital d'orgue.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MAUVAISE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

Sur Demande Populaire

AU MICROPHONE DE NOUVEAU!

Le PROFESSEUR TÉLESPHORE et MADEMOISELLE SIDONIE
POSTE CKAC
MARDI, 20 SEPTEMBRE
de 6.30 hrs à 6.45 hrs p.m. (heure avancée)
Dialogue et musique du genre le plus divertissant tant pour jeunes que pour vieux.
Sous les auspices des fabricants des célèbres

EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

APRES-MIDI MUSICAL AU POSTE CHRC

Les radiophiles qui demandent d'avoir de la musique à cœur de jour à Québec seront servis tout à souhait, cet après-midi encore par leur poste CHRC qui irradiera pendant tout l'après-midi, de 2 à 6 heures, les demandes spéciales de la semaine.

Ces concerts de l'après-midi entier ont été inaugurés samedi dernier et des centaines, pour ne pas dire des milliers de demandes spéciales sont parvenues au poste.

Devant le succès de ces irradiations de l'après-midi, il se pourrait que CHRC commence bientôt à donner de la musique tous les après-midi de la semaine sans arrêt, de 9 heures le matin, à une heure tardive du soir.

UNE CAUSERIE HISTORIQUE A CHRC DEMAIN

Demain soir, dimanche, à 8 heures, continuant la série de causeries historiques sur le Vieux Québec, M. le Col. H.-E. Marquis parlera de quelques uns de nos vieux monuments de Québec, au poste C.H.R.C.

On s'intéresse de plus en plus à ces causeries historiques qui font mieux connaître et aimer notre vieux Québec non seulement chez-nous, mais même à l'étranger.

Le pauvre qui s'enrichit ne fait que changer de misère.

La science ne saurait rien supprimer ; le sentiment n'abdiquera jamais ; il sera toujours le premier moteur des actes humains.

Nouvelles par Radio

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

C'est mon Gendre

par C.-H. Wellington

No 133

SI VOUS VOULEZ LOUER VOS LOGEMENTS ET CHAMBRES, PUBLIEZ UNE ANNONCE DANS LE SOLEIL

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 3e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6065
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 18 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 8862
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (ltée)
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade Tél. 4-0431
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0431
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0341
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0554
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul Tél. 2-7004
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE P.-EDM, 152 St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 479 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
257 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, Ave Royale Beauport
GIROUX ADELARD, 91 6e Rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0303
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 22 Côte du Palais. Tél. 2-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297½ 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 2-2083
SOUCY PAUL-R., pharmacien, 41 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS DEMANDES. Pâte crême aluminium, tubes 3 et 8 onces, bienvenue par toute cuisinière pour nettoyer articles aluminium. Efficace, n'abîme pas les mains, remplace laine métallique. Détail 20 sous. Aussi capsule pour bouteille lait. Patte brevetée. Se vend à vue. Détail 15 sous. Territoire exclusif à bons hommes. 100 pour cent profit. Echantillon combinaison pour 25 sous. Domestic Utilities Co., 18 Laurier Ouest, Montréal. 16-17-23-24sep-1b

AGENTS—Faites bonne paye, aussi boni libéral avec chemises, cravates, bas, sous-vêtements Public Service garantis. Merveilleuses valeurs. Aucune expérience nécessaire. Ecrire pour attirail gratis de vente. Dépt. 309, Public Service, London, Ontario. 3-10-17-24sep-1b

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet faire 100% commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillon gratis et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dépt. 505, Toronto 8, Ontario. 3-10-17-24sep-1b

VENDEZ CARTES NOEL. Vingt avec nom de client un dollar trente-cinq. Paye chaque jour. Nous livrons. Agents requis petites villes. Artcraft Industries, Ft. Worth, Texas. -1b

AGENTS-GERANTS DISTRICT. Gas Magique, étonnante découverte garantie inoffensive aux moteurs. Maintenant employé par compagnie autobus, taxis. Réduit frais. Anti-dépression. Excellente proposition agence. Magic Gas, Alexandria, Ontario, Canada. -1b

HOMME SERIEUX, parlant couramment anglais, français, bonnes références, territoire exclusif, ville de Québec, pour vendre lignes complètes supports d'habits et séchoirs pour bas, etc., etc. Pour plus de détails s'adresser à B. Ling & Sons, Ltd, Lyster, Québec. 17sep-10fs-1b

AVIS—L'atelier de fabrication des lettres préparées pour vitrines et camions, ainsi que des enseignes sur verre et plaquettes a été transféré de Montréal à Princeville. Nous pouvons occuper encore plusieurs agents. Bons profits et nous vous enseignerons la manière de lettrer vous-même. Occupation facile plein temps ou partiel. Ecrivez pour détails complets à A.-J. Leboux, boîte 233, Princeville, P. Q. -1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

BEAUX JEUNES chiens Boston Bull, à vendre, un mâle et une femelle. Agés de 5 mois, bien marqués, à très bonnes conditions. S'adresser à 208, 4ème Avenue. 15sep-3fs-3b

CHIEN PEKINOIS à vendre, petit chien Pekinois âgé de 2 ans, à vendre bon marché. S'adresser 315, St-Joseph. 16sep-3fs-3f

BEAU PETIT chien Cocker noir, 3 mois venant de parents enregistrés, oreilles très longues touchant à terre. S'adresser L.-R. Fortin, 16, 1ère Rue, Québec-Ouest. -3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361. Salaberry, tél.: 6987. Rita 4-0131. Très modernes à partir de $35.00. S'adresser au concierge. 29ao-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-4093. 24ao-26fs-5f

APPARTEMENTS STE-FOY, 1 avenue Murray, logements 5 chambres plus chambre bain en tuiles, modernes, plancher bois dur, eau chaude à l'année, clair de tout, prix raisonnable. C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962 ou concierge 6sep-26fs-5f

APPARTEMENTS A LOUER

BONS APPARTEMENTS petits ou grands, meublés ou non et chauffés, tenue irréprochable, conditions accommodantes. 41, des Remparts, 28, St-Flavien et 38, rue Ste-Angèle, tél.: 2-3381. 10-13-15-17-20sep-5r

2 OU 4 APPARTEMENTS à louer meublés, usage du bain, gaz, lumière électrique, fournie, 366½, du Roi de 6 à 8 p.m. tél.: 3-3279 ou 3-2950. 13-15-17sep-5f

APPARTEMENTS MEUBLES 3-4 chambres, chauffés chambre bain, eau chaude, situé 79 St-Louis. S'adresser au concierge tél.: 2-6688 ou Nap. Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 9833. 13-15-17sep-5f

SUITE DE 3 pièces meublées, chauffées, éclairées. Aussi chambres meublées, très ensoleillées et chauffées, bain, téléphone, S'adresser 87, Ste-Anne, tél.: 2-7350. 17-19-20-22-24-27sep -5r

APPARTEMENTS de 2 pièces meublé, chauffé, chambre à coucher, cuisinette, dépense. Aussi garage privé. S'adresser 549 St-Jean. -5b

APPTS ALICE, 20 avenue Laurier, près du Manège Militaire. Logements neufs de quatre pièces, aussi suite de huit pièces, eau chaude, concierge, etc. Localité paisible à des prix raisonnables. Tél.: 2-6651 Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre. 11sep-6fs-5r

APPARTEMENTS LAVAL, 16, rue Laval, 5 et 6 pièces, chauffés, poêle à gaz, glacière, monte-charge, eau chaude à l'année, salle à déjeûner meublée, endroit paisible, tél.: 2-5951. 11sep-6fs-5r

PARLIAMENT VIEW Appartements 2-3-4-5 chambres, meublés, plus chambre bain, cuisinette, refait à neuf, possession immédiate. S'adresser au concierge, 57 ou 55, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 11sep-26fs-5r

APPARTEMENT meublé, frigidaire compris de 4-3-2 et 1 pièce plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln et avenue St-Denis. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 11sep-6fs-5r

APPARTEMENTS MONT-CARMEL, appartements de 3 et 4 chambres, meublés, chauffés, cuisinette, eau chaude, situé près du Château. Possession immédiate. S'adresser au No 25, rue Mont-Carmel, tél.: 2-2232. 16sep-2fs-5r

APPARTEMENT moderne, eau chaude à l'année, chauffé, vivoir, cuisinette, chambre bain, cuisine d'été, clair de vidanges. S'adresser J.-A. Gaulin, 298½, St-Joseph, tél.: 9618. 15-16-17sep-5f

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3-4 appartements, meublés, avec gaz, électricité, près 2e Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. Prix réduit. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350f 13-14-16-17sep-5f

RUE ST-JEAN, No 469A, flat de trois petits appartements avec chambre de bain, chauffé, meublé eau chaude à l'année, convenable pour deux personnes. S'adresser P. Goulet, tél.: 3-1142. 16sep-6fs-5b

APPARTEMENTS A LOUER, 2 rue des Remparts, 1er étage, 4 chambres plus chambre de bain, cuisine, frigidaire, 2ème étage, 4 chambres et 3 chambres plus chambre de bain, cuisine, frigidaire; 3ème étage, 2 appartements de 4 chambres plus chambre de bain, cuisine et frigidaire. Pour plus d'informations s'adresser The Royal Trust, 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 14-17sep-5r

APPARTEMENT A LOUER 54, avenue Casot. Pour informations téléphoner 4605. 13sep-6fs-5b

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, téléphone: 3-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement, J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau 4-2918 rés. 2-2459. 22ao-26fs-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque, S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonnez 2. 11sep-26fs-

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter en première hypothèque $5,000 sur une maison valant $13,000, située au centre de St-Roch, soit d'un notaire ou d'un particulier. S'adresser à 89, 4ème Rue, Limoilou. j.n.o-8b

ARTICLES DE MENAGE

POELES—J'achète, vends et échange toutes sortes de poêles. Assortiment complet de poêles Bélanger. Meilleurs prix et conditions faciles. Faites réparer votre poêle ici, nous avons des réparations pour toutes les marques de poêles. J.-W. Boiduc, 105 du Pont, tél.: rés. 4-0672. 26ao-26fs-9r

A VENDRE MACHINES à coudre Singer, tête basculante, à pédales ou électriques, en bonne condition, comme neuves, aussi moulin à pièces pour cordonnier. S'adresser 17 Victoria. 14sep-4fs-9b

PIANO A VENDRE aussi bicyclette C. C. M. pour fillette, les deux très bon marché. Téléphone 6384. 15sep-3fs-9b

J.-E. TURGEON & Cie, 162, du Pont, marchand, seconde main. Gramophones, commodes, lit-corniche, sofa, divanettes, poêles, habits, cadres, set salon, moulin à coudre, petite charrette. Achetons à domicile et payons haut prix. 15sep-4fs-9r

FOURNAISE CUISINIERE à vendre en bon ordre et à bon marché. S'adresser 30 avenue Maisonneuve, Québec. 16sep-6fs-9b

ARMOIRE ARGENTERIE, habits de monsieur, manteaux de dames, fourrures, moulin à coudre, pharmacie, bassinette, divanette, bureaux, commodes, robes de toilette, etc. Mme O. Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 15-17sep-9r

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-5675W, matelas, set chambre, gramophone, commodes de monsieur, bureaux, moulin à laver électrique, 2 bicycles à gazoline, tables toilette, piano Willis, balayeuse électrique. Allons à domicile. 15sep-2fs-9r

ACHETONS à domicile. A vendre set chambre, poêle à gaz, set déjeuner, lits bruns, divanette, moulin à coudre, commode, buffet set salle, vitrine, table bibliothèque-secrétaire, set salon, garde-robe fournaise. G. Brousseau, 26, St-Nicolas, tél.: 2-0196. 17sep-4fs-9r

MEUBLES—Moulin William, prélart, carrosses, meubles, couchettes brunes, set de boudoir, roll-top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine, commodes, garde-robes, outils. Achetons à domicile. S'adresser J. Simard, 139, St-François. -9r

POELES USAGES. Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, poêles parfaite condition, prix ridicules, conditions paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Avons aussi laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 27ao-26fs-9r

PIERRE DENIS, moulin Singer, chesterfield, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, habits, pardessus, piano automatique. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 7sep-26fs-9r

NOUS ALLONS à domicile et achetons toutes sortes de meubles usagés. A vendre divanette, moulin à coudre Singer, brûleurs à l'huile, coffre d'outils de mécanicien, bassinette, couchettes, commodes 3 tiroirs, valises, poêles, etc. J. Bourget, 11½, Ancien Chantier, tél.: 2-8721. 14sep-4fs-9r

POELE A VENDRE Legaré spécial pour bois ou charbon, bonne condition, sofa-lit en cretonne, avec deux chaises, guitare. Prix très bas. S'adresser 77, avenue Bougainville. sep-6fs-9b

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE, Buick 7 passagers 1927, en très bon ordre, frais peinturé à un vrai prix de bargain. Seulement $150.00 à un prompt acheteur. S'adresser 98 9ème Rue, ou tél.: 4-1862. j-n-c

CHARS USAGES Buick, Chrysler, Chevrolet, Dodge, Durant, De Soto, Essex, Diamond T, Paige, Plymouth, Pontiac, Reo, Studebaker, Whippet, Willys. Bonnes conditions. Couture Motor Sales, 93, d'Abraham, tél.: 7163-64. 24ao-26fs-11r

REPARATION GENERALE Service Graham-Paige, Station de peinture au "Duco" et vente du Graham Paige et pièces de rechange. Garage Malouin & Desjardins Ltée, 79, des Commissaires, tél.: 6270. 31ao-26fs-11f

CHEVROLET sport sedan 1932, avec six roues de broche, presque pas de millage. Cause mauvaise affaire, à sacrifice pour acheteur immédiat. Tél.: 2-3296. 7sep-26fs-11b

AUTOMOBILES A VENDRE

VRAI BARGAIN char usagé en parfait ordre, vendre avec licence 1932. $40.00 comptant, à prompt acheteur. S'adresser Alb. Martel, 300, 2ème Avenue St-François-d'Assise. 11sep- fs-11b

CADILLAC 8 CYLINDRES en très bon ordre, avec licence de taxis 1932, à vendre pour $150. S'adresser 8, Richardson. Aucune offre raisonnable refusée. 12sep-5fs-11b

BUICK, 6 cylindres 1927, en parfaite condition, à vendre à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser (le soir) à C.-H. Guay, 243, Troisième Avenue, tél.: 4-0094. 13sep-4fs-11b

A VENDRE Auburn sedan 5 passagers, modèle 1928, en très bonne condition. S'adresser entre 6 à 8 p.m., à Philippe Roy, 26, 12ème Rue. 16sep-3fs-11

CAMION INTERNATIONAL 1½ tonne en parfaite condition, mécanique, licence 1932. Aussi camion International 1¼ tonne. Prix très bas. S'adresser 371 rue St-Paul, Québec. 17sep-4fs-11b

CHRYSLER SEDAN 52, 1928, pneus et batterie neuve, engin très bon ordre, jamais sorti l'hiver, petit char économique. Sacrifier à vrai prix d'automne. 34, Montmagny. -11b

CHANCE EXCEPTIONNELLE, char neuf Frontenac, dernier modèle 1932, free wheeling, 6 cylindres, 72 forces, starter automatique, vendra pour $850.00. Visible de 6 à 8, p.m. 388, Richelieu, tél.: 4-0986. 17sep-2fs-11b

AUTOS USAGES

PAIGE SEDAN 1929, Pontiac Cabriolet 1929, Plymouth 1931, Dodge sedan senior 1929, Erskine coach 1930, Buick sedan 1927, Ford coach 1927, Truck 1½ tonne, roues jumelles 1931. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiements si désiré. Morisset & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 11sep-6fs-11f

FORD TUDOR 1930 en très bon ordre. Faut vendre vite. Prix $200.00. Appelez tél.: 4-4527. 14sep-4fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES. Je suis acheteur de chars usagés, de différents modèles et différentes marques, à des prix d'occasion. J.-A. Bergeron, marché St-Roch, 228, de la Couronne, tél.: 3-1915. 14sep-26fs-11f

NOUS AVONS en main toutes les grandeurs de pneus et tubes, usagés à $1.00 en montant. S'adresser à Automobile Tire Vulvanizing, 44, côte d'Abraham, Québec, tél.: 2-6575. 15sep-12fs-11r

CHEVROLET SEDAN, 4 portes, à vendre modèle 1930. S'adresser à 475 rue St-Jean, M. Roger, tél.: 4-1455. 14sep-4fs-11b

FORD modèle Victoria, 1931, propre, en très bon ordre, avec licence 1932. Voici une vraie occasion à $275.00 comptant. Ecrire Casier 340, "Le Soleil". 14sep-6fs-11b

AUBAINE Dodge modèle Sport, peinturé et réparé à neuf, licence et assurance, comprises. $200.00 comptant. S'adresser 30 Conroy, tél.: 2-2446. 16sep-6fs-11b

SI VOUS avez des articles d'autos à faire nickeler ou chromer, adressez-vous à Garant Service Enr., 612 St-Vallier, Québec, tél.: 9351. 3-10-17-24sept-11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Vendons et achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 18-20-23-25-27-30ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29sept 1-4-6-8-11-13-15-oct -11f

DE SOTO sport, roadster, Packard, sedan, 7 passagers, Chrysler sedan, Chevrolet sedan, camion Dodge, 6 cylindres, à vendre ou échanger. S'adresser Emile Giroux, Beauport Est, tél.: 2-1352 s. 21. 17sep-6fs-11f

NOUS AVONS en main toutes les grandeurs de pneus usagés de 1.00 en montant. Aussi grande réduction de 50% sur tous les pneus neufs, de la marque Frontenac à Automobile Tire Vulcanising, 44 Côte D'Abraham, Québec. 6fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un char sedan, 4 portes, modèle 1931-32, devra être garanti, en parfait ordre, soit un Ford ou un Chevrolet. S'adresser 9, Charest. 14sep-6fs-12f

AUTOMOBILES DEMANDES. Nous achetons les automobiles usagés de récent modèle, pourvu que ce soit des prix d'occasion. Universal Auto Ltd, 27 de la Couronne, tél.: 5112 ou Canadian Auto Sales, 541 St-Vallier. 10-13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29-31oct. 2-4-5-8-10nov. -12f

A ECHANGER

ON DEMANDE taverne ou épicerie à échanger pour maison de deux logements en ville. Ecrire pour conditions à Casier 349, "Le Soleil". 17sep-6fs-12a

ON DEMANDE à échanger propriété de ville, 2 logements pour une maison seule, avec ou sans terrain, en dehors de la ville ou en ville. Ecrire pour conditions Casier 350, "Le Soleil". 17sep-6fs-12ab

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, maison seule de 10 chambres coin St-Augustin et d'Aiguillon. Evaluation municipale $9,000 vendra pour $6,000. Possession immédiate si désirée. S'adresser à J.-G. Vincent, 48, Crémazie, tél.: 9605. 18ao-26fs-14b

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, petit bureau dans édifice public, service de téléphone, grandeur 8x10, bien bonnes conditions. Ecrire à Casier 334, le "Soleil". 17sep-6fs-17f

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'information, bureau de l'administration Le "Soleil". 24mrs-j.n.o-17b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes. Rue St-Joseph près du boulevard Langelier. S'adresser 424, St-Joseph. 29ao-j.n.o-23b

GRANDE CHAMBRE à louer avec usage bain et téléphone, pension si désirée S'adresser 117½, avenue Cartier, Québec. 13sep-6fs-23f

CHAMBRE ET PENSION au mois ou à la semaine à 50 St-Louis, aussi belles grandes chambres, à 40 rue des Jardins. 14sep-12fs-23r

494, ST-JEAN, grande chambre ensoleillée, eau chaude à l'année, bain sur le même étage, une autre petite chambre, pension si désirée. Près église St-Jean-Baptiste. Appeler 3-2951. 14sep-3fs-23f

CHAMBRES A LOUER double ou simple avec pension pour messieurs seulement, améliorations modernes, usage du bain, famille privée, libre dans le moment. S'adresser 56, rue St-Joseph. 15sep-6fs-23r

CHAMBRES double et simple à louer avec pension. Famille privée sans enfant. S'adresser 62, Ste-Hélène. 15sep-6fs-23r

60, RUE ST-LOUIS, belle grande chambre à louer, conviendrait pour 2 personnes, eau chaude à l'année, usage du téléphone, confort du chez-soi, pension si désiré. Tél.: 2-5430. 16sep-2fs-23r

GRANDE CHAMBRE à louer, usage du bain et téléphone, près du théâtre Canadien, pension si désirée. S'adresser 215, rue St-Jean, tél.: 2-2523. 16sep-2fs-23b

AVIS AUX ETUDIANTS, 236½, St-Jean, jolies grandes et petites chambres, avec pension, première classe $25.00 par mois, eau chaude à l'année. S'adresser à Mme Boutin, tél.: 2-4336. -23r

CHAMBRE—Vous trouverez chambre et pension dans famille privée, avec usage bain, téléphone, prix modéré. S'adresser 447 du Roi, près école Technique. -23b

QUARTIER BELVEDERE chambre et pension dans famille privée, près de l'église des Bienheureux Martyrs, confort familial assuré. S'adresser 25 Laurentides, Nord, tél.: 3-4380. 6-8-10-13-15-17-spt -23b

CHAMBRE MEUBLEE à louer, améliorations modernes, avec pension pour monsieur seulement. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 15-17-20-22sep-23r

POELE A GAZ genre cabinet aussi réservoir à eau chaude. Marque Crane, chauffant au gaz. Bon marché 14 Dolbeau. -23b

CHAMBRE ET PENSION pour demoiselle dans famille privée. Bon chez-soi, usage bain, téléphone, entre rue Caron et St-Anselme. Tél.: 3-3692, 239 Ste-Hélène. 23b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER double et simple avec pension, bain et téléphone, près du Parlement. S'adresser 68, Ste-Julie, tél.: 2-1955. 16sep-2fs-23r

65-67 RUE ST-LOUIS, grande chambre luxueuse, prix excessivement bas, avec eau chaude et froide, autres pour étudiants, chambres et repas pour $25.00, $27.00, $28.00 par mois, Tél.: 2-1491. 17sep-6fs-23r

JOLIES CHAMBRES avec pension si désirée, très confortables. S'adresser 124 avenue Cartier. 17sep-4fs-23b

GRANDES CHAMBRES à louer toutes les améliorations modernes, dans famille privée, avec pension si désirée. S'adresser 60, rue du Pont, tél.: 4-1810. 17sep-3fs-23b

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES avec bains et cuisinettes situées No 28, avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 11sep-6fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24c

45 DES REMPARTS, belle grande chambre à louer, richement meublée, avec set de chesterfield, en avant, eau courante dans chaque chambre, gaz, bain, avec douche, place tranquille, prix modérés. 3sep-26fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec cuisinette, trois fenêtres sur la rue, conviendrait bien pour une ou deux personnes. Aussi autre petite chambre avec gaz, près école Technique. S'adresser 424, rue St-Joseph. 31ao-j.n.o-24b

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi avec cuisinette, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser à 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 14sep-6fs-24r

7, HAMEL, grandes et petites chambres meublées, doubles et simples à louer, prix modérés. S'adresser sur les lieux ou 17, Hamel. 14sep-4fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer dans famille privée, belle vue sur la rue. Usage du bain et téléphone. S'adresser 180, St-Jean, appt. 2, tél.: 2-4493. 14sep-4fs-24r

CHAMBRE A LOUER avec gaz, système de chauffage, usage bain, téléphone. Libre dans le moment. S'adresser 671, St-Vallier, tél.: 7807. 16sep-4fs-24f

BELLE GRANDE CHAMBRE chauffée, 2 fenêtres sur la rue, confort du chez-soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 71, rue St-Joseph, tél.: 4-3782. 16sep-4fs-24r

L'HOTEL LORRAINE rue des Jardins, annonce des prix très réduits à sa clientèle pour la saison d'hiver. Chambres depuis $12 en montant. Service d'ascenseur et salle à manger. Endroit idéal. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 1sep-26fs-24r

BELLES CHAMBRES simple ou double, confort moderne, endroit central, homme seulement, aussi chambre boudoir, conviendrait pour bureau. S'adresser à 268, St-Jean, tél.: 2-7682W. 12sep-12fs-24b

BELLE CHAMBRE meublée, famille privée, améliorations modernes, pour monsieur sobre et aimant la tranquillité. S'adresser 1, Couillard, près côte Ste-Famille, tél.: 2-1124. -24b

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE double, pension si désirée. S'adresser 75, Grant. 15sep-6fs-24r

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas à ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39 avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 15sep-26fs-24r

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer dans maison privée, usage du bain et téléphone. S'adresser 154, rue St-François coin Laliberté, tél.: 4-1278. 15sep-4fs-24r

GRANDE ET PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir, aussi autres petites chambres pouvant être louées comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée. 10, Haldimand, tél.: 2-2666. 16se-6fs-24r

A LOUER belle grande chambre très propre avec gaz, garde-robes, sur l'étage du bain, usage du téléphone, prix modérés. S'adresser à 18, rue Ferland. 16sep-2fs-24b

PRES PARLEMENT deux grandes chambres meublées, avec poêle à gaz, eau chaude et eau froide, grand balcon et toutes améliorations, dans famille privée. Aussi grande chambre très bon marché. S'adresser 2 d'Artigny. 24b

CHAMBRE A LOUER avec radiateurs pour couple, marié, meublée ou non, usage cuisine, bain, téléphone, pour un ou deux messieurs, pension si désirée, place tranquille sans enfant. 185, 3ème Avenue, 2ème étage. 16sep-2fs-24b

GRANDE CHAMBRE boudoir, 1er plancher, 2 fenêtres sur rue, foyer, cuisinette, près chambre bain, conviendrait pour couple ou 2 messieurs. Suite comprenant: chambre à coucher, 2 garde-robes, boudoir et cuisinette, attenante chambre bain et toilette. Grande chambre 2 fenêtres sur rue, plancher du bain. Convenable pour 2 étudiants ou 2 messieurs. Aussi 2 grandes chambres conviendraient bien pour professionnels. S'adresser 66, St-Louis. 16sep-6fs-24r

651 ST-VALLIER, 1er étage, une chambre simple à louer avec poêle à l'huile bain, toilette même étage. Confort du chez-soi. Téléphone 4321. 16sep-4fs-24b

JOLIE GRANDE CHAMBRE double et simple, 2 fenêtres, balcon, chauffé, garde-robes, armoires, bain, eau chaude, gaz, meublée, rug vieux rose 3x4½, conviendrait pour deux ou trois personnes. Arrêt des chars à la porte, téléphone 9639. Libre actuellement 862 St-Vallier. 17-20-22-24sep-24f

QUARTIER REMPARTS, flat de 2 chambres, meublé, gaz et eau, aussi chambre très confortable, bain, téléphone, prix modérés. S'adresser 20, rue Ferland. 13-15-17sep-24r

BELLE GRANDE chambre avec 2 fenêtres et cuisinette, balcon, poêle à gaz, usage bain et téléphone, aussi chambre avec lavabo et gaz. 149, Dorchester, tél.: 4-0333. 13-15-17-19sep-24f

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer à bas prix, maison tranquille, usage du bain, et téléphone. S'adresser à 26 rue Ferland. 24b

40½ COUILLARD près St-Jean, belle grande chambre à louer avec installation du gaz, eau et lavabo près de la chambre, sortie sur une galerie, accommodations modernes. 24r

CHAMBRE A LOUER dans centre de St-Roch, usage du gaz, téléphone, eau chaude, améliorations modernes. S'adresser à M. Alp. Langlois, Nos 56-58, Richardson, tél.: 4-3975. -24r

> ## UN BON PROFESSEUR
> ## de MUSIQUE
>
> Voilà ce que nombre de parents désirent actuellement pour leurs enfants. Un coup d'oeil rapide jeté dans les petites annonces classées du "SOLEIL" sous la rubrique "ELEVES DEMANDES" et ils trouvent immédiatement le nom et l'adresse du professeur de choix qu'ils donneront à leurs enfants.
>
> **LES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" SONT UN VERITABLE GUIDE POUR QUI SAIT S'EN SERVIR.**

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE à louer $10.00 par mois. Une autre à $7.00, étage du bain, maison tranquille. 38, d'Aiguillon. -24b

TRES GRANDE chambre, eau courante, chaude et froide, très propre et confortable, près chambre bain, pour 3 ou 4 jeunes étudiants, centre de la ville. Pension si désiré. 182, boulevard des Fossés, Mme Dupuis. 13-20-27ao 3-10-17spt-24r

VOUS TROUVEREZ une belle chambre à louer dans famille privée de 4 personnes, sans enfant, usage bain et téléphone. S'adresser 94 rue Ste-Marguerite, tél.: 3-2682. 17sep-2fs-24b

CHAMBRE A LOUER très propre, dans une famille privée, $2.00 par semaine, usage du bain, téléphone. S'adresser 217, Latourelle, 2ème étage, tél.: 3-3417. -24f

BELLE GRANDE CHAMBRE sur le devant, meublée, très propre, chauffée eau chaude, garde-robes, bain, confort du chez-soi, prix très modérés. S'adresser 253, Richelieu, tél.: 6672. 17sep-2fs-24b

A JACQUES-CARTIER, suite 3 grandes chambres, genre logement, meublée, chauffée, gaz, chambre bain, garde-robes, grande véranda. Possession immédiate. S'adresser 186 boulevard Langelier, tél.: 9149. 17sep-2fs-24b

CHAMBRES A LOUER améliorations modernes, $2.00, en montant. S'adresser 266½, St-Joseph, tél.: 8785. 17-19-22-24sep-24b

CHAMBRE très grande à louer, 3 fenêtres sur la rue, avec eau dans la chambre, 2 garde-robes avec miroir, pour 1 ou 2 personnes, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

20 MONT CARMEL, grande chambre à louer, avec bain privé, grande chambre à louer avec poêle et eau courante, chaude et froide, prix modéré. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-6231. 17sep-2fs-24r

CHAMBRE A LOUER avec améliorations modernes, dans famille privée. S'adresser 7, rue St-Jean. 7sep-26fs-24r

BELLES GRANDES chambres boudoir sur le boulevard St-Cyrille, avec toutes les accommodations modernes, bain et téléphone sur même plancher, luxueusement meublées, galerie en avant au deuxième, conviendrait pour une ou deux personnes, désirant le confort du chez-soi, à deux pas des maisons de pension. Prix $5.00 par semaine. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 16jll.j.n.o-24b

BELLE GRANDE chambre convenable pour deux messieurs ou couple marié, autre plus petite avec pension, usage bain et téléphone, système de chauffage. S'adresser 546½, St-Jean, tél': 4-4058. 13sep-6fs-24f

GRANDE CHAMBRE boudoir, améliorations modernes, bien éclairée, grand garde-robes, usage bain, téléphone, près Parlement, bon chez soi, famille privée, monsieur seulement, prix modérés. 100 St-Amable, tél.: 3-2970. 15sep-6fs-24r

BELLES CHAMBRES à louer meublées à neuf, dans logement réparé à neuf. Système de chauffage eau chaude à l'année. Usage du bain, téléphone. S'adresser 72, avenue Cartier, tél.: 4-4736. 15sep-6fs-24f

BELLE GRANDE et petite chambres avec eau courante, très confortables, bain sur le même plancher, usage du téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 15sep-6fs-24r

BELLE CHAMBRE pour homme seulement, eau chaude et froide. Usage du bain et téléphone. Famille anglaise. Près Grande-Allée et Parc des Champs de Bataille, téléphone jour 2-3010, soir 2-3579. 16sep-3fs-24b

CHAMBRES A LOUER

BELLE CHAMBRE à louer, 2 fenêtres sur la rue, usage du téléphone, famille privée, place tranquille. S'adresser 145, des Commissaires. 16sep-2fs-24f

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer $3.00 et $4.00 usage du bain gaz et téléphone. S'adresser à 107, rue Fleurie, tél.: 3-1517. -24r

36, STE-ANNE, appartement de 3 pièces meublées, à louer, possession immédiate. Aussi grande chambre avec cuisinette. 17sep-4fs-24r

BELLE CHAMBRE avec grande garde-robes, chassis donnant sur la rue, usage bain et téléphone, prix modérés. S'adresser 104, Ave Maisonneuve. 24b

24 RUE STE-ANNE, toutes les chambres grandes et petites, prêtes pour la saison d'hiver ou à l'année, confort, tranquille. 24b

CHANCES D'AFFAIRES

MACHINERIES pour la fabrication des bonbons et chocolats 300% de profits, installation avantageuse, pouvant se faire chez vous avez les instructions complètes. Bonnes conditions ou acceptera valeur en échange. Casier 246, "Le Soleil". 27ao-3-10-17sept-26f

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 23ao-26fs-27f

A VENDRE voitures d'été et d'hiver en parfait ordre. A louer écurie de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser Jos. Côté Limitée, 188, St-Paul, tél.: 2-1272. 14sep-6fs-27r

ATTENTION—Une occasion pour bouchers ou épiciers, harnais, express de livraison et berlot, à vendre en bloc ou séparément. S'adresser 18, Ste-Claire tél.: 4-0023. 8-10-13-15-17-20sep-27f

DEUX BEAUX PONEYS à vendre bien domptés à bon marché. S'adresser Drolet & O'Neil, 22, avenue Renaud, tél.: 3-3394. 13-15-17sep-27b

DEUX CHEVAUX à vendre, n'en ayant plus besoin. A choisir sur quatre. S'adresser 9, St-Bernard. 17sep-2fs-27f

DEUX BELLES jeunes juments à vendre de 1200 et 1400 lbs, garanties sans aucun défaut. S'adresser 86, Ste-Agnès, tél.: 8474. 17sep-2fs-27f

BOIS, CHARBON

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112 Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 15sep-26fs-30f

A BAS PRIX CHEZ Cyrille Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Delignures bois franc 25c, 5 poches pour $1.00. Bois franc d'été $2.50 le voyage. Croûtes érable, merisier $3.00. Bois franc, scié, fendu $2.75. Erable 2, 2½, 3 pieds. Charbon de toutes sortes. 11sep-26fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu, merisier, érable 2, 2½, pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231 30jll 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30ao 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28spt. -30f

BOIS, CHARBON

CHARBON—Si vous voulez être bien servi pour votre provision de charbon tel que Egg, Stove, Chestnut, Walsh, Buckwheat No 1, Coke, première qualité. Balance publique, etc. Service prompt et courtois. Appeler chez Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 16sep-26fs-30f

ATTENTION— 2,000 cordes de bois de chauffage que nous vendrons à prix réduits, faut tout vendre. Erable, merisier, slab de bois mou, scié et fendu au goût de l'acheteur. Demandez nos prix. Security Mfg Co., 112, 3ème Rue, tél.: 4-1561. 16sep-26fs-30f

BOIS CHAUFFAGE sec, 1ère qualité, scié, et fendu, croûtes $2.90 voyage, Délignures $2.30 épinette $1.95, merisier 2 pieds $5.40, scié et fendu $5.80. Vous avez droit au tirage d'un voyage de bois à chaque cent voyages vendus. Téléphone 9829. Edouard Ruel Limitée, Côte Bell, Québec. 12sep-15fs-30f

BOIS de construction qualité marchande. Colombages (2x3) (2x4) $21.00. Planche embouvetée $20.00 et $21.00. Grosse planche $25.00. Edouard Ruel Limitée, téléphone 9829, Côte Bell, Québec. 12sep-15fs-30gf

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut 75c. Coke 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $2.50 le gros voyage, bois franc $3.00 demi corde. Charbon $14.00 la tonne. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 23-25-27-30ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29spt 1-4-6-8-11-13-15-18-20oct -30f

CHARBON DE BOIS. Faites votre provision de charbon de bois de première qualité. Le plus économique bien sec, bien sassé. En grosse poche 25 cents la poche à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 17sep-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

MACHINERIES roulant pour atelier de teinture, nettoyage, pressage d'habit, chapeaux, fourrure, tapis 500% de profits, installation avantageuse, pouvant se faire chez vous avez les instructions complètes. Bonnes conditions ou acceptera valeur en échange. Casier 247, "Le Soleil". 27ao-3-10-17spt -31f

EPICERIE RESTAURANT à vendre, Ste-Anne-de-Beaupré, stock frais, grand terrain, pompes à gazoline. Louera magasin et logement, $20.00 par mois. Aubaine. Cause maladie. E. Normand, 351, St-Joseph. 13-15-17sep-31f

BON POSTE d'affaire situé dans Limoilou, à vendre, commerce de remèdes brevetés, cigares, tabacs, bonbons, etc., une véritable occasion de s'établir. Ecrire Casier 308, "Le Soleil". 31b

COTTAGES A VENDRE

A GIFFARD—Occasion exceptionnelle. Joli cottage de 8 pièces plus chambre de bain et salle à déjeuner. Fondations en pierre, cave ciment, grand grenier, belle véranda couverte, chauffage à l'eau chaude, eau chaude à chaque étage, toutes commodités, fini moderne. Prix très bas pour prompt acheteur. Doit être vendu sans délai. Cause de vente: changement de position. Ecrire immédiatement à Casier No 107, "Le Soleil", Québec. 23ao-26fs-34b

A VENDRE cottage à Lac-St-Joseph, partiellement meublé, avec plage, toutes améliorations modernes. Conditions faciles. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, téléphone 2-4031. 10-13-17sep-34r

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial pour le temps des vacances. S'adresser M. Gérald Martineau, 70, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 23ao-26fs-36r

HANGAR, SHED A LOUER, possession immédiate, rue St-François, entre rues Dorchester et Caron, très propre, convenable à toutes fins. S'adresser à 312, rue St-Joseph, tél.: 7171. 17-20-22-24-27sep 1oct. -36f

DIVERS A VENDRE

BON BOIS USAGE, planche de pin et d'épinette embouvetée 1 pouce et 1½ pcs. Merisier à plancher. Véritable occasion pour prompt acheteur. S'adresser à l'heure des repas. 106, 1ère Avenue, tél.: 4-1820. 13sep-6fs-37b

MACHINES à coudre à vendre, 2 machines Hemstitch, 1 machine cordonnier, 1 machine tailleur, avec moteur, 1 machine à boutonnière, 2 machines de famille, 1 machine à couvrir les boutons W. Bessette, 803, St-Vallier. 13-15-16-17sep-37f

A VENDRE ameublement et ustensiles pour restaurant "Quick Lunch" pratiquement neuf, séparément ou en entier, caisse enregistreuse, réservoirs, bouilloires, tables, chaises, coutelleries, etc., à sacrifice. S'adresser 98, rue du Pont. 13-15-16-17sep-37f

CARABINE Lee-Enfield, 303 crosse ouvragée, Vrai bijou. Bon marché. S'adresser à 24, Ste-Thérèse. 16sep-2fs-37b

SHOW-CASES A VENDRE très bon marché. Toutes sortes de shows-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser J.-E. Charrier, édifice Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 3-0884. 16sep-26fs-37f

ENGIN A VENDRE Milwaukee à gazoline, 7 forces, usagé de six mois, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser à J.-A. Alain, 317 boîte postale St-Raymond. 16sep-6fs-37b

A BAS PRIX gramophone, radios, glacières usagées, brûleurs à l'huile "Silent Glow", neufs, brûleur à l'huile "NeKol" usagé, gros poêle à gaz, pupitre "roll top", poêle à charbon Happy Thought. S'adresser à J.-A.-Y. Bouchard Ltée, 27, rue St-Jean, tél.: 2-4119. 16sep-26fs-37r

OUTILLAGE ET ameublement de garage à vendre à très bas prix. S'adresser Léopold Grenier, 110 avenue Hollande, Québec, 4-1377. 16sep-2fs-37b

50 RECETTES pour vin, bière, liqueurs etc. volume 30 pages, 25cts chez les libraires ou J. Bélanger, 120 Richelieu, Québec. 3-10-17-24sep-37b

A VENDRE 2 tables de pool 4x8 pds avec dalleaux en bon ordre à très bonnes conditions. S'adresser à Arthur Tremblay, barbier, St-Romuald, comté Lévis, tél.: 71. 14-17-21-24sep-37b

SAFE "TAYLOR" aussi National Cash Register à vendre bon marché. S'adresser 164, 3ème Avenue. 13-15-17sep-37f

POURQUOI payer $10.00 pour vos lunettes? Notre prix $2.50. Au Magasin de souvenirs Smith, pied côté de la Montagne, 49, Notre-Dame. Prix de la Basse Ville -37r

DIVERS

HOPITAL DE la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections). Avantages religieux, (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 2sep-26fs-38f

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec, téléphone: 2-1966. 25ao-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant termes $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. Aussi servante demandée. S'adresser 57¼, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boîte postale 41, bureau poste St-Roch. 26ao-26fs-38r

SPECIALITE—Maladies sexuelles, urinaires et vénériennes de l'homme et de la femme. Traitement par correspondance. Visite à ma chirurgie si c'est nécessaire. Adresser Dr J.-A. Côté, 6967, Chr.-Colomb, Montréal. 14sep-10fs-38b

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 14sep-26fs-39b

CLASSE PRIVEE. Leçons d'anglais ou de sténographie données à prix raisonnables, chez les élèves, ou chez nous. Téléphoner 2-4429. 14sep-4fs-39b

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser Mr J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 3mai-j.n.o-39b

CARTES D'AFFAIRES

ARTISTES-FLEURISTES

FLEURS NATURELLES, téléphonez 2-4571, 36, St-Joseph. Flower Garden Enr., Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures, les dimanches de midi à 5 h. Couronnes, gerbes, demandez nos prix pour les bouquets de mariées. Flower Garden Enr., 36, St-Joseph, tél.: 2-4571. 10-13-15-17-20-22-24-27-29sep. 1-4-6-8-11-13-13 18-20-22-25-27-29oct. 1-3-5-8nov. C.D.r

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G. bureau et résidence, 207, 3ème Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 6sep-26fs-C.D.f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaire, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, Saint-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. le soir 7 à 8 n. 30 tél.: 4-4061. 14sep-26fs-C.D.r

FOURRURES

POUR TOUS GENRES de confections et réparations de fourrures, à prix très modérés et satisfactions garantie, adressez-vous à M. Lauréat Labbé, 550 St-François. j.n.o.

HEMSTITCH

MME G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstitch au fil doré et argenté. Plissage tous genres. Boutons couverts. Satisfaction garantie. 225, Ste-Marguerite, tél.: 5288. 28-30jll 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-sept C.D.r

MATELAS

MATELAS FRONTENAC ENR. Réparations de matelas de plumes stérilisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement. S'adresser 43¼, St-Ignace, téléphone 5347. 6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29spt. 1-3oct. C. D

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29-31oct. 3 5-8-10-12nov. C.D.f

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 2sep-26fs-C.D.f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes fourrures, gants vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg. (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 14sep-26fs-C.D.R.

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 22ao-26fs-C.D.f

P. FERLAND

TEINTURE nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garniture de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 8-10-13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4oct. C.D.r

REPARATIONS DE MEUBLES

RESTAURATIONS— Meubles antiques, ameublements d'églises, dorure à l'eau et à l'huile, etc., etc. S'adresser F.-P. Gauvin, sculpteur, 33, St-Patrice, tél.: 2-1648, rés. 5432. 27ao-26fs-C.D.r

MENUISERIE—Réparations de meubles de toutes sortes, ouvrage en bois. Spécialité: satisfaction garantie. Les plus bas prix. Leclerc & Frère 170 avenue des Oblats, 361 avenue Royale, Beauport. 15sep-6fs-C.D.b

SAUCISSE COUILLARD

RIEN NE PEUT égaler la fameuse saucisse Couillard. Demandez-là à votre épicier, 35 ans sur le marché. 24ao-26fs-C.D.f

SALONS DE COIFFURE

A LA CANADIENNE. Pour septembre et octobre, nous ferons une spécialité dans les permanents. Croquignol ou Spirale $1.50 à $6.00. Aussi deux nouvelles coiffeuses feront le Marcel et Komol, pour 25 cents. Traitement du cuir chevelu, "Sun Aéro Steamer". Jos Asselin, 311½, St-Joseph, tél.: 3-3396. 13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29oct. 2-3-5-6-7nov. DCF.

SALON DE COIFFURE chez M. Emile Grenier, 42, St-Joseph, salon Jacqueline, Spécialité: permanent, nouvelle coiffure américaine, bonne aux méthodes vague et naturelle. Donne par un expert de dix ans d'expérience. Mme Beaulieu, donne le permanent garanti sans douleur. Shampoo, coiffure aux doigts, Travail de cheveux de tout genre. Appointement appeler tél.: 4-1039. C.D.b

SALONS DE COIFFURE

ONDULATION PERMANENTE $3.50, $5.00 à l'huile, méthode française, garantie pour 6 mois. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mlle R. Charrier, ex-démonstratrice à New-York, 8 années d'expérience, 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 23ao-26fs-C.D.f

MLLE LACHANCE de retour de New-York, offre un nouveau permanent garanti à $7, spécialité: massage et traitement du cuir chevelu. Permanent ordinaire $4, trois pour $10; à l'huile $5, deux pour $9; ondulation à l'eau $.075. Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 27ao-26fs-C.D.r

LE SALON GLORY vous offre la meilleure ondulation permanente garantie indéfrisable $3.00, à l'huile $4.00, ondulation à l'eau 50c, Marcel 35c, Komol 50c, deux coiffeuses d'expérience à votre disposition. Mme Adélard Robitaille, prop., 701, rue St-Vallier, tél.: 6323. 22ao.26fs-C.D.b

SALON PAULETTE—Permanent Croquignole sur machine perfectionnée Shelton $3.00 à l'huile $4.00. Ondulation à l'eau 50c. Marcel 35cts. Komol 50cts. Shampoo, etc. Deux coiffeuses d'expérience à votre disposition. Mlle Bégin, 764, St-Vallier, tél.: 4-2754. 1sep-26fs-C.D.f

SALON JULIETTE. Ondulation permanente sur machine Chelton, Croquignole $3.50 trois pour $10.00. Permanent à l'huile $4.00 et $5.00. Ondulition à l'eau 75c, Marcel 35c, Komol 50c, papier $1.00. Nous avons une nouvelle machine pour traitement à l'huile Sun Aéro Steamer. Appeler Mme A. Turgeon, 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389 30ao-26fs-C.D.r

SALON LIDO—Véritable ondulation permanente $3.50, autres $5.00 par le coiffeur Parisien, M. Henri, expert en permanent et mise en plis. Traitement du cuir chevelu, etc. Marg. Richard, prop. 84 Dorchester, tél.: 9404. 10sep-26fs-C.D.f

AVIS CHEZ SIMONNE, 341, rue St-Joseph, tél.: 8895. Permanent garanti à l'huile $5.00. Autres $3.50 à $7.00 sur machine croquignole, Spirale combiné Marcel, papier Komol à l'eau. Cours de coiffure rapide. 16sep-26fs-C.D.f

LE SALON ALMA avise sa nombreuse clientèle la dernière nouveauté en permanent, la méthode "Bonat" la dernière création de l'Europe et de l'Amérique. Coiffure gratis par élèves. Aussi toute autre coiffure à prix modéré. Tél.: 4-3013, 74, St-Joseph, édifice St-Cyr. 24ao-26fs-C.D.r

LA MEILLEURE maison à Québec, pour la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 168, Dorchester, maison établie depuis au delà de 25 ans. Tél.: 3-0733. 4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30ao 1-3-5-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29spt 1oct. C.D.r

SALON MON IDEAL annonce le nouveau permanent à l'huile "Kemi Therm" sans électricité. Ondulation la plus naturelle. Garantie. Komol. Coupe de cheveux, etc. Massage, 322, St-Jean en haut du Steel, chambre 5. Aline Brochu, téléphone 2-7717. 30ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24spt. C.D.r

AVIS—Mme E. Michaud, coiffeuse, 196, St-Jean, est maintenant rendue aux Appartements Cambrai, Army & Navy, Veterans, coin d'Youville et St-Joachim, 4e étage, appt. 2, tél.: 2-2375. 8-10-13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4oct. C.D.r

AU SALON NANNETTE, 421, St-Jean, nouveau permanent Bonat $7.00; shampoo, coupe de cheveux, ondulation à l'eau comprise. Garanti pour six mois. Aussi autres genres de permanents, $4 et $5. Pour appointements tél.: 2-1400. 17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13oct. C.D.r

J.-E. LAROCHELLE — Réparations de meubles de tous genres. Rembourrages et polissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119½ Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. C.D.r

SALON PAULETTE, annonce le nouveau permanent "Kemi-Therm" sans machine et sans électricité, ne chauffe pas la tête et donne ondulation naturelle. Garanti pour 6 mois. 764, St-Vallier, tél.: 4-2754. 3sep-26fs-C.D.f

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 2-2503. 18ao-26fs-C.D.r

REPARATION DE RADIO fait par un expert. Lampe testée gratuitement à domicile. Service porompt et courtois. Jour et soir. Ouvrage garanti. A. St-Cyr, 290½ St-Jean, tél.: 2-7295. 18, St-Joseph, tél.: 4-1535. 23ao-26fs-C.D.r

REPARATIONS DE RADIOS toutes marques, par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. Breton, 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 29ao-26fs-C.D.r

REPARATIONS DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes, service jour et soir, travail garanti par maison connue. St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 1sep-26fs-C.D.r

REPARATIONS de radio de toutes marques, confiez votre ouvrage à un expert et chez une maison responsable. Tél.: 2-4675. J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph. 30 ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24sept. C.D r

TAXIDERMISTES

FAITES EMPAILLER votre gibier et poisson par un taxidermiste diplômé. Prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti donner satisfaction. L. Thibaudeau, empailleur, 104, des Fossés, tél.: 3-0806, 8-10-13-15-17-20-22-24-27-29sept 1-4oct. C.D.r

ELEVES DEMANDES

COLLEGE WALLACE, 96, St-Jean, tél.: 2-4545. Des cours commercial, classique, économique, technique et industriel. J.-W.-M. Wallace, O. E. Principal. 30ao-26fs-39b

INSTITUTRICE de 18 ans d'expérience possédant diplome et très bonnes référence demande des élèves, ira à domicile. S'adresser à Anne-Marie Caron, 279 St-Olivier. Tél.: 6893. 39b

COURS PRIVE de sténographie bilingue le plus complet et le plus rapide donné à chaque élève en particulier. S'adresser à Mlle Eva Bédard, 51, rue St-Pierre, membre de l'Institut Sténographique Perreault, Montréal, tél.: 2-3112. -39r

LECON PARTICULIERES. Piano, théorie musicale, mathématiques. Langues française, anglaise, latine et grecque. Adresse: Lucien Gravel, lauréat de l'Académie de Musique, professeur à "l'école Normale Laval, 82, avenue Bougainville, tél.: 3-0422. 19ao-26fs-39f

UNE INSTITUTRICE anglaise avec bien des années d'expérience sera prête à prendre des élèves. D'excellentes références données si désirées. Demeure tout près de la Grande-Allée, paroisse St-Dominique. Pour plus de renseignements tél.: 7313. 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. 7 à 9 p.m. 19ao-26fs-39f

LECONS DE MUSIQUE, Mademoiselle Irène Rochette médaille d'or de l'Académie de Musique et brevet d'enseignement donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, avenue Maisonneuve. 16ao-26fs-39b

ECOLE BLUTEAU, de la Canardière, No 105, tél.: 4-3215. Enseigne toute matière commerciale, français, anglais, comptabilité, arithmétique, sténographie, clavigraphie, correspondance, littérature. Diplôme aux finissants. Professeurs diplômés expérimentés. Ouverture 6 septembre. 7sep-12fs-39f

CLASSE ANGLAISE — Mlle Conville, 11A, rue St-Gabriel. Sténographie, clavigraphie, conversation anglaise pratique. Une attention spéciale sera donnée aux commençants, classe le jour ou le soir. Venez de bonne heure s'il vous plaît. 3sep-12fs-39r

MISS ALLEN—L'anglais par conversation enseigné par un expert, 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements consulter Miss Allen, appt. 9, 196, St-Jean, tél.: 2-3331. 17sep-6fs-39r

MLLE J. SMITH, 54, avenue Bourlamaque, cours privés à domicile, français et anglais, préparation aux cours classiques et avec brevets académiques. Tél.: 6011. 17se-6fs-39b

ELEVES DEMANDES

MLLE LUCILE DOMPIERRE pianiste-virtuose. Prix d'Europe. Enseignement du piano, solfège, harmonie. Méthode du Conservatoire de Paris. Prix réduit pour jeunes élèves. Studio 160, Lockwell, Appt. 18, tél.: 5325. 16sep-2fs-39f

BART SCHOOL. Cours commercial, anglais donné par des Anglais. Cours de conversation anglaise. Grammaire anglaise. Ponctuation anglaise, théorie et pratique. Spelling. Correspondance anglaise et française. Sténographie anglaise et française (nous avons déjà donné ce cours en cinq semaines, et l'élève obtenait un salaire de $80.00 par mois). Par notre méthode, l'élève peut arriver à écrire 200 mots à la minute. Français, Arithmétique commerciale. Comptabilité, Dactylographie. Télégraphie. Préparation aux examens de la province. Cours le jour et le soir. Cours séparés pour jeunes gens et jeunes filles. Bart School, 221, St-Jean, tél.: 2-5839 18ao-26fs-39r

COURS PRIVES. Brevets de Droit, Médecine, Arpentage, examens des ingénieurs et du Service Civil, Français. Cours classique. Spécialité: les mathématiques, Prof. L.-P. Ouellet, 256, St-Cyrille, tél.: 5736. 18ao-26fs-39f

CLASSE PRIVEE. Ouverture 6 septembre. Spécialité: sténographie bilingue, diplômes accordés, français, anglais, mathématiques, comptabilité, correspondance et dactylographie. Cours: jour et soir. Miles Noel de Tilly, 253, rue St-Jean, tél.: 2-6318. 29ao-26fs-39r

MLLE VALENTINE ROUSSEAU, professeur de piano, élève de Mme Berthe Roy annonce qu'elle a repris ses cours le 1er septembre. Studio 173, rue St-Jean, tél.: 2-7794. 15-17-20-22-24-27sep-39b

PERSONNE TRES RECOMMANDEE, âge moyen, graduée, français et anglais, aimerait à demeurer dans famille, à la ville ou à la campagne, pour y donner leçons privées à un ou plusieurs enfants Conditions faciles. Ecrire à Mlle Denise Lavoie, 41, rue Charest, Québec. -39b

COURS PRIVES, français, anglais, mathématiques, tenue des livres, sténographie française et anglaise, dactylographie. Attention spéciale aux commençants. Cours jour et soir et à domicile si désiré. S'adresser 657 St-Vallier. 27ao-26fs-39f

CLASSE PREPARATOIRE au Séminaire et au collège des Jésuites, $6.00 par mois. Cours privés, français, anglais, latin, grec, mathématiques. Tél.: 2-6679. Rosario Samson, 61, rue d'Auteuil, en face de l'Esplanade. 31ao-14fs-39b

COURS PRIVES donnés par institutrice diplômée de l'école Normale. Français, anglais, mathématique. Le jour et le soir, à domicile si désiré. Mlle Morisset, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 13sep-6fs-39b

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER

785 ST-VALLIER, vis-à-vis Banque Nationale, tél.: 8358. Pour vos transactions d'immeubles, achat, vente, échange de propriétés. Venez nous consulter. 16sep-6fs-100f

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

21, RUE STE-ANGELE
W.-F.-V. ATKINSON GERANT
—Renseignements sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél.: bureau 2-6605, tél.: rés. 2-6239. 27ao-26fs-100r

MAISON A VENDRE ou à échanger, à Loretteville. Pour terre ou propriété à proximité de Québec. Ou maison de ville.
28 RUE MONTCALM, comprenant loyer 6 appartements plus chambre de bain. Loué $324.00 par année. Plus manufacture 4,000 pieds de plancher. Possession immédiate. $6,500.00 de machineries servant pour pantoufles de boudoir, makinas et ouvrage de fantaisie. A vendre $2,-000.00 séparément. Bonne condition.
TERRAINS
TERRAIN COIN BOURLAMAQUE et St-Laurent, près de l'avenue des Erables, pour fin commerciale. Sujet à rente $240 par année.
TERRAIN PONTGRAVE et avenue Lamontagne, St-François-d'Assise, 50x40 pds à rente, $105.00 par année.
AUTRES PONTGRAVE et avenue Lamontagne 50x40 y compris avec étal de boucher. Clientèle établie, rente $175.00 par année

R. DROLET

194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 31ao-26fs-100f

OCCASIONS

MAISONS 5% COMPTANT, balance payable comme loyer.
TERRAINS, HOTELS, épiceries, licenciées, restaurants et ameublements de maisons et chambres, situés dans les différentes parties de la ville à des prix et conditions très intéressants.

H.-P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 17sep-6fs-100r

POUR ACHETER, VENDRE ou échanger, terrain ou propriété dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous à

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 10sep-26fs-100f

MAISONS A VENDRE
441-447 451, 3e AVENUE, 3 logements 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bain.
72 DU ROI, 4 chambres.

D. LALIBERTE

451, 3ème Avenue, tél.: 9784. 10sep-26fs-100f

MAISONS A VENDRE
TOUJOURS en mains assortiment propriétés, terres, terrains en ville et les alentours.
ASSURANCE en général, administration, propriétés, locations.

ALFRED MAROIS LTEE

Immeuble, assurances, 229, St-Joseph, édifice Quebec Power, chambre 403, tél.: 5980, 3-1634, rés. 4-2381. 10sep-26fs-100f

A VENDRE
MAISONS A VENDRE Beauport, Charlesbourg, Loretteville, Champigny, Cap-Rouge, St-Nicolas, etc. Quelques cas à échanger.
TERRES à vendre ou à échanger.
MAISONS à échanger pour terres.
BEAU CHOIX propriétés de revenus en ville. Profit net 13% à 20% sur votre argent. Plusieurs à prix d'occasion.
FAITES L'ACHAT d'une maison. Placement le plus en sûreté. Profit le plus élevé.
IL EST DE VOTRE INTERET de nous consulter.

ST-GEORGES-MORENCY

Immeuble et assurances, 235, rue St-Joseph, tél.: 8311, résidence 5680. -100f

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

ELEVES DEMANDES

PERSONNES SERIEUSES désirant faire un cours privé d'anglais. Se présenter personnellement chez Mlle Arbique, institutrice graduée d'Ontario, No 41A, rue d'Auteuil, appt. 20. 14sep-6fs-39r

INSTITUTRICE possédant plusieurs années d'expérience, brevet supérieur et pouvant enseigner l'anglais demande classe privée, ville ou campagne. S'adresser à Casier 54, Sainte-Claire, comté Dorchester. 14sep-4fs-39b

COURS FRANCAIS et anglais, sténographie, méthode très rapide, clavigraphie, correspondance, succès garanti, cours strictement privé si désiré. 494, St-Jean, tél.: 3-2951. 15sep-26fs-39f

Emplois demandés, hommes

LIMAGE de scies de tous genres, aiguisage de ciseaux, réparations de fers électriques et réparations générales, tels ustensiles de cuisine, etc. S'adresser 131, du Pont, 4ème étage. 16sep-6fs-40b

BOULANGER avec expérience et références demande position. S'adresser à Donat Beauchesne, St-Pierre-les-Becquets, comté Nicolet. 15-17sep-40b

JE FERAI tout ouvrage concernant la peinture, tapissage, imitation, peinturage de châssis double. Homme de 15 ans d'expérience. Satisfaction garntie. Tél.: 3-3156. 17-20-24sep-40b

Emplois demandés, femmes

VOUS TROUVEREZ une bonne modiste et une femme de journée en vous adressant Mlle E. Bilodeau, 197, rue Notre-Dame-des-Anges. 15sep-4fs-41b

FEMME DE JOURNEE désire de l'ouvrage à domicile. S'adresser par tél.: 4-4269. 13-15-17sep-41r

VOUS TROUVEREZ une modiste dans réparation robes, manteaux, linge de toutes sortes pour enfants. S'adresser 168, Ste-Marguerite, tél.: 8554. 17sep-2fs-41b

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée, prix raisonnable. S'adresser 322, St-Vallier, tél.: 7353. -41r

BONNE COUTURIERE demande de l'ouvrage à la maison. Tous genres de réparations, habits, pardessus refaits, pour hommes, femmes, enfants. S'adresser 10, du Palais, tél.: 2-5835, appt. 5. 17sep-26fs-41r

FEMMES DEMANDEES

NOUS AVONS besoin des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear compagnie, Dépt. 183, Toronto 8, Ont. 3-10-17-24sep-45b

FEMME DEMANDEE pour aider quelque peu au ménage et garder quelquefois, donnerais chambre en retour. Ecrire Casier 3.., "Le Soleil". 17sep-3fs-45b

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE une personne d'âge moyen, fiable et honnête pour prendre soin d'une personne âgée. Références exigées. Donnez détails et prix au mois par lettre Casier 339, "Le Soleil". 15sep-3fs-48b

A CELLES QUI SONT ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de beauté et la coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecrivez pour informations Académie Marvel, 8 Ste-Catherine Est, Montréal. 17-24sep-48b

FOURRURES

REPARATION ET CONFECTION de tous genres. Manteaux seal $59.00, manteaux rat musqué $100.00. Assortiment complet de fourrures. Prix défiant toute compétition. Henri Dion, 102 Franklin, Québec. tél.: 9702. 30ao 26fs-49f

$10.00 TRANSFORMATION manteau de fourrure, pour septembre seulement, ouvrage garanti, manteau sur mesure, Hudson seal, seal français, rat musqué, bas prix. Vaillancourt & Frères, 36, avenue des Oblats, tél.: 4-3747. 15-16-17-22-23-24sep -49f

A VENDRE à prix d'occasion grand manteau seal hudson. Téléphoner 2-5392 le soir. 16sep-6fs-49b

BEAUX MANTEAUX BROADTAIL, caracul, creamer, écureuil, rat musqué, seal français et d'Hudson, aussi grand choix de martres du nord, de Roche, Kolinsky, vison, etc., réparations et confection sur mesures, prix raisonnables, coupe garantie et confection soignée. J.-O. Nadeau, 1932, St-Vallier, tél.: 3-4245. 15-16-17-20-22-24-26-27sep -49f

HOMMES DEMANDES

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 25ao-26fs-54gf

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 13sep-26fs-54f

HOMMES ACTIFS DEMANDES pour conduire le commerce mondialement connu de service à domicile Rawleigh dans plusieurs endroits. Personnes actives peuvent gagner $35.00 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W. T. Rawleigh Co., Ltd., Dépt. CN-83-S, Montréal, Canada. 16-17-23-24-30sep-54b

VENDEUR DE CHOCOLAT à commission pour visiter clientèle, établie dans Québec et Lévis. Ne devront faire application que les vendeurs qualifiés et d'expérience. Renseignement 216, 4ème Rue. 16sep-2fs-54b

VOYAGEUR ET SOLLICITEUR demandé, salaire et commission. Pour un nouveau produit qui fait succès présentement. Aussi distributeur pour la campagne. S'adresser 28, St-Félix, de 8 à 10 a.m. 5 à 8. 14sep-2fs-54f

HOMMES DEMANDES

SOLLICITEURS demandés pour vendre de porte en porte. Grosse commission payée. S'adresser à 57, rue Ste-Marguerite. 16sep-3fs-54b

GAGNEZ $10.00 A $20.00 et plus par semaine, en cultivant champignons dans caves, granges et hangars, tout l'automne et l'hiver. Expérience pas nécessaire. Nous achetons votre récolte. Livret illustré gratuit. Royal Mushroom Company, Dépt. 8, Montréal. 17-19-21-23sep- 54o

ON DEMANDE DES HOMMES—Vu que les fruits continuent se vendre un bon prix, la plantation des arbres fruitiers et jardins, augmentera certainement cette saison. On peut faire de bons retours en vendant nos arbres et arbres, seaux de haute qualité. Variétés les plus recommandables; se vendant facilement. Retours aux agents toutes les semaines. Equipement gratis, très bien illustré et coopération du bureau. Luke Frères Limitée, Pépiniéristes, Montréal. 1-8-17-24sep -54b

COMMENT AVOIR une position du gouvernement. Brochurette gratuite. The M. C. C. Ltd., Toronto (10). 3-10-17-24sep-54b

REPRESENTANTS régional, première maison au pays, proposition d'annonce. Forte commission. Agence profitable pour travailleurs. Ecrire 8517 St-Denis, Montréal. 3-10-17-24sep 1oct-54b

AVONS BESOIN D'HOMMES sérieux, actifs et ambitieux, pour détailler 160 produits canadiens comprenant articles de toilette, médecines, produits alimentaires et produits de ferme. Système comptant. Nos vendeurs actuels font de $25.00 à $35.00 par semaine. Aucun risque. Meilleur temps pour partir ce commerce. Territoire réservé. Détails et catalogue. La Cie Familex, 4785 Ste-Catherine Est, Montréal. 15-17-20-22-24-27sep-54b

COLLECTEURS, hommes mariés, ambitieux, entre 25 à 45 ans. Cie Assurance, salaire commission, expérience pas nécessaire, capable de solliciter. S'adresser 37, la Couronne, chambre 505, de 4 à 5 heures. 12sep-12fs-54b

2 BONS VENDEURS demandés pour prendre commandes à domicile. Belle proposition pour homme désirant se faire bon salaire. S'adresser personnellement J.-B. Deschamps Inc. 305 St-Vallier. 17sep-2fs-54b

ASSOCIE demandé avec petit montant de capital. Langue anglaise et française préférés. Splendides revenus immédiatement. Sans risque. Associé s'occupera de son propre placement. Soutiendrons plus stricte investigation. Seul homme sincère et habile sera considéré. C'est une occasion exceptionnelle pour un jeune homme. Ecrire Case 345, "Le Soleil". -54b

$20 à $50 PAR SEMAINES. Hommes, gagnez en apprenant métier de barbier. Travail à l'intérieur, propre, bien payé, permanent. Milliers de gradués réussis. Satisfaction garantie. Livret d'informations gratis. Ecrivez Moler Barber College, 914 Blvd St-Laurent, Montréal. 17-24 sep.-54b

REPRESENTANTS dans ville et village demandés, pour vendre produit nouveau, sans concurrence et d'une grande nécessité, échantillons gratis. Ecrire Casier 347, "Le Soleil". 17sep-2fs-54b

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et placons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole Barbiers de Québec, Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 17-19-21-24-26-28sep 1-3-5-8-10-12oct-54r

JEUNE HOMME de 20 à 25 ans, demandé immédiatement avec $40.00 à $50.00 de capital pour établir avec voyageur une agence dans toutes les principales villes de la province. Capital garanti et auto fourni, avenir à l'homme qualifié. S'adresser à 49, 8ème Avenue, Limoilou. -54b

HOTELS A VENDRE

AMEUBLEMENT d'hôtel à vendre, comprenant 16 chambres meublées et continuation de bail. S'adresser 34, St-Nicolas pour informations. Cause de vente: Abandon des affaires. 16sep-4fs-57b

LOGEMENTS A LOUER

TRES BEAU logement 4 chambres plus chambre bain, situé 187, rue Ste-Thérèse près Lafayette, grand balcon, hangar, garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, 3-4111. 31ao-26fs-61f

APPARTEMENTS six, sept pièces plus chambre toilette, chauffés, eau chaude à l'année, nouvellement réparés, à louer, bonnes conditions, 130, 134, 136, Aberdeen. Pour informations appelez 3-1663. 14sept-26fs61f

LOGEMENTS—5ème Rue, 3 magnifiques logements modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou. 31ao-26fs-61f

LOGEMENTS 157, 8ème Avenue, 6 chambres et bain, 115 St-Mathias, 5 chambres et bain, maison neuve, plancher bois dur, libres dans le moment. S'adresser notaire Delâge, 54, rue du Pont, tél.: 4-1941 ou U. Girard, 157, 8ème Avenue, tél.: 4-1992. 24ao-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 295, rue St-Joseph, magnifique plain-pied, 10 pièces, 3ème étage, chauffé, possession immédiate. S'adresser Cie Hubert Moisan, 297, St-Joseph. 15sep-6fs-61b

SOUS-SOL à louer de 5 chambres plus bain, chauffé, eau chaude à l'année, au bas des appartements St-Patrick. S'adresser 162, avenue Maisonneuve. 16sep-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER rue Jeanne-d'Arc, 8 appartements, $35.00 par mois. S'adresser à C.-E. Migner, 785, rue St-Vallier, tél.: 8358. 16sep-6fs-61f

125 MARGUERITE-BOURGEOIS, 6 chambres, chambre de bain, plancher bois dur, gaz et électricité, réparé à neuf. S'adresser R. Bédard, tél.: 6305 ou 2-6625. 16sep-3fs-61r

LOGEMENT A LOUER 1er étage, 5 chambres et chambre de bain. 81 la Canardière, possession immédiate. S'adresser à 83, Canardière, tél.: 4-2742. 16sep-6fs-61r

BEAU LOGEMENT 6 appartements, chambre bain en plus, à louer très bon marché, possession immédiate, situé boulevard Benoit-XV, près 18e Rue. S'adresser Edouard Dorion, 189, boulevard Benoit-XV, tél.: 4-2247. 31ao-6fs-61f

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT NEUF à louer 4 chambres plus chambre de bain à 159, Aqueduc. Aussi grand garage à louer. S'adresser Garage Andrews, 13, boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 3sep-26fs-61f

LOGEMENTS NON CHAUFFES de 5 à 6 chambres, situés Nos 252-256 Prince-Edouard. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 11sep-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER avenue Cartier, 157, 7 chambres, 2ème étage. S'adresser N. Cauchon, 166, avenue Cartier, tél.: 6052. 24ao-26fs-61f

288 FRASER, 8 grandes pièces plus bain, chauffé, 3ème étage, refait à neuf, balcon, galerie vitrée, finition moderne, prix raisonnable. Tél.: 5224. 25ao-26fs-61f

49 ST-GABRIEL, flat meublé, 5 chambres et chambre de bain, garage compris, clair de neige, très chaud, très propre, possession immédiate. S'adresser 51, St-Gabriel. 17-20-23-26sep-61b

LOGEMENT à louer 307, rue Franklin, en face de l'église St-Joseph, 6 chambres, très propre, cave et cour. S'adresser Albert Royer, 171, rue Aqueduc, tél.: 6618. 17-20-22-24-27-29sep-61f

420-422 ST-JEAN, logements 5 et 7 chambres plus chambres bains, chauffés, remis à neufs, garde-robes. No 3, Racine, 5 chambres, No 51 d'Aiguillon, 3 chambres, Eug. Brousseau, 426, St-Jean. 61r

RUE ST-CYRILLE, logements 5-7 chambres, chauffés, aussi 6 chambres non chauffé, améliorations modernes, prix raisonnable. S'adresser tél.: 8716, le soir 8038. 26ao-26fs-61b

LOGEMENT à louer, situé 56, 1ère Avenue, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé à l'eau chaude, améliorations moderne, avec garage. S'adresser 58½, 1ère Avenue, Limoilou. 15sept-6fs-61x

RUE LOCKWELL, logement 6-7 chambres plus chambre bain, chauffé, garage si désiré, rue Latourelle, 8 chambres, moderne. Réparé à neuf. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 25ao-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER rues Artillerie, Crémazie, St-Cyrille de 4 et 7 pièces. Chauffé ou non. Aussi garage et boutique. S'adresser Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676. 23ao-26fs-61f

LOGEMENTS de 4-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 29ao-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 33, avenue Lévis, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux ou 87 des Franciscains, tél.: 3-4126. 14sep-12fs-61f

OCCASION—116 Marquette, logement 5 chambres plus bain, fini moderne, chauffé, clair de vidanges, prix $33.00 par mois. Possession immédiate. S'adresser par tél.: 2-8460 ou 3-4316. 14sep-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 235, 2ème Avenue, 5 pièces plus chambre bain, passage, remis à neuf. S'adresser 241½, 2ème Avenue. 13sep-6fs-61b

446 ARAGO, logements à louer, 2ème étage, 4 pièces dans maison neuve. S'adresser sur les lieux. Tél.: 3-2758. 13sep-26fs-61f

226 RUE FRASER à louer un logement de 8 pièces plus chambre bain chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout. Pour plus d'informations s'adresser 222, rue Fraser ou téléphoner 3-4636. 14sep-2fs-61

54 ABERDEEN, logement à louer 6 pièces plus chambre. Visiole samedi toute la journée et les jours suivants, midi 12.30 h. S'adresser tél.: 2-0981 s. 2. 15sep-5fs-61b

LOGEMENT A LOUER, 2ème étage, 6 chambres, bain, frais tapissé et vernis, bon marché. S'adresser Mme J.-E. Biron, 21, 8ème Rue, tél.: 4-3368. 15sep-4fs-61b

9, AVENUE BOISCLERC, 6 pièces plus bain, 1er plancher, 21, St-Sauveur, 4 pièces, 181, St-Bernard, 4 pièces. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 15sep-6fs-61r

79 ST-MICHEL coin St-Amable, logement 6 chambres et chambre bain, chauffé, réparé à neuf. S'adresser 48, avenue Laurier, tél.: 3-1032. 15sep-4fs-61f

65 AVENUE MANRESE, logement 6 chambres plus bain, chauffé, service concierge, frigidaire. Possession immédiate. S'adresser M. Charron, tél.: 3-0429 ou 8905. 15sep-3fs-61f

165 DU PONT, 2 logements de 3 chambres, très chauds, éclairés, gaz et électricité. S'adresser sur les lieux à M. F. Gingras, 1er étage. -61r

LOGEMENT 6 APPARTEMENTS, frais décoré, près marché St-Pierre, 15 Ste-Thérèse, 4 et 5 chambres d'Argenson, St-Ambroise, logement près du marché Jacques-Cartier, 15.00. Jos. Lamothe, 276 de la Reine. 61b

LOGEMENT A LOUER de 5 chambres, remis à neuf. Possession immédiate. S'adresser Mme Arthur Gosselin, 426½ de la Reine, tél.: 9730. 6fs-61f

PLUSIEURS petits logements meublés et non meublés de 2 à 3 appartements, aussi plusieurs grands logements de 4 à 6 appartements, depuis $12.00 à $16.00, poste de commerce, terre, terrain très bon marché, possession immédiate. Renseignements, 216, 4e Rue, tél.: 4-2032. -61f

LOGEMENTS A LOUER rue St-François, 7 chambres et bain, restauré à neuf, 112, rue Bagot, 8 chambres $20.00, 114, rue Bayard, 6 chambres $15.00, 141, rue Bagot, 3 chambres $10.00. Bonnes conditions. S'adresser Alf. Marois Ltée, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. 17sep-6fs-61f

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres près de la rue St-Roch, S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 17sep-4fs-61r

BEAU LOGEMENT 4 chambres plus chambre bain, situé face de l'église St-Fidèle, conviendrait pour nouveaux mariés ou petite famille. Tél.: 4-1520. S'adresser 132, 14ème Rue. 17sep-2fs-61b

LOGEMENT A LOUER près église St-Fidèle, de 5 chambres plus chambre de bain, fournaise air chaud, s'adresser E. Lemieux, 114 des Franciscains, tél.: 6886. 17-20-22 61f

LOGEMENT neuf à louer de 6 chambres, plancher bois dur, chambre de bain, tank à eau chaude, avec ou sans garage, bas de maison. Situé 271, Kirouac, O. Lapointe, 125, aussi 125½ Kirouac, tél.: 3-0767. 17-20-22-24-27-29 61f

A LOUER 509 RUE St-Cyrille, 1er étage, 8 chambres, chauffé, garage et grande cour. Possession immédiate. S'adresser à 395, rue St-Cyrille, tél. 5550. 17-20-22-24-27-29 61f

LOGEMENT A LOUER au No 27, rue Laurentides-Nord, logement neuf, de 4 pièces et chambre de bain. Améliorations modernes et chauffage central. Possession immédiate. S'adresser à Mme Vve N. Fortin, 25, rue Laurentides-Nord ou à J.-S. Matte, comptable, 116, côte de la Montagne. 15sep-6fs-61r

PLAIN-PIED de 6 chambres, décoré à neuf, facile à chauffer. Bien éclairé. Dans St-Jean-Baptiste. Pour $18.00. S'adresser à 73 Latourelle, tél.: 3-4659. 15sep-3fs-61b

PLAIN-PIED neuf, 1er étage, chauffé quatre pièces plus chambre bain, clair neige et vidanges, galerie, plancher bois franc, très moderne, prix $35.00. Autre logement meublé, chauffé, cinq pièces, eau chaude, téléphone gratuit, belle localité des Remparts, $50.00. S'adresser téléphone 2-7351, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. 14sep-6fs-61r

A LOUER rue Richelieu, 78½ un logement de 7 chambres plus chambre de bain. Possession immédiate, prix modique. S'adresser à 78¾, J.-M. Poitras, téléphone 2-5184. 16sep-2fs-61r

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (premier étage), de neuf chambres plus chambre de bain, de toilette, chauffé eau chaude à l'année, garage. S'adresser à 3-4050. 15-17-20-22-24-27sep -61f

LOGEMENTS A LOUER

PAROISSE ST-DOMINIQUE près Grande-Allée, 7 chambres plus chambre de bain, vient d'être réparé à neuf.
RUE ABERDEEN, 6 chambres plus chambre de bain, 1er et 3ème étage.
RUE RICHARDSON, 5 chambres plus chambre de bain, 2ème étage.
MAGASIN et bureaux à louer dans les meilleurs centres de la ville.
GEORGES PAQUET, 351, boulevard des Fossés, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 16seo-6fs-61r

LE PLUS BEAU logement désirable de 9 pièces plus 2 chambres de bain et grand hall de 8x13, situé dans la plus belle partie résidentielle de Québec, finition acajou, foyers ouverts, eau chaude à l'année, ainsi que toutes les améliorations modernes, dans maison neuve complètement détachée, et très éclairée, possession du 15 septembre, ou 1er octobre. Visible en tout temps. S'adresser à Geo. Paquet, 351, boulevard des Fossés, tél.: bureau 4-4221, rés. 6678. 14sep-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 173, rue Richardson, St-Roch, 5 chambres, 2 étages. S'adresser 168, rue Richardson, tél.: 3-0081. 14sep-6fs-61r

UN QUATRIEME ETAGE comprenant 4 chambres, y compris chambre de bain, meublé, chauffé et éclairé $20.00 par mois. Maison propre et tranquille. 33, avenue Ste-Geneviève, près du Château, tél.: 2-4301. 14sep-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 7 pièces plus chambre bain, chauffé, situé centre de Jacques-Cartier. No 315¼, St-Joseph. Beau logement. Visible en tout temps. Tél.: 3-1143 et 2-3812. 3sep-12fs-61b

A LOUER 1 plain-pied, 2ème étage, 7 bureaux, endroit idéal pour professionnels. Aussi très beau poste de commerce situé à 457 rue St-Joseph. Ces logements sont chauffés et clairs de neige. Pour le tout s'adresser à Jos. Côté Limitée, 188, rue St-Paul, tél.: 2-1271. 11sep-6fs-61r

LOGEMENT à louer 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes situé 204, avenue St-Cyrille. Informations s'adresser Alex. Renaud, 2-6403 le soir 4-2557. 11sep-6fs-61r

MAGNIFIQUE GRAND LOGEMENT 7 chambres plus bain, premier plancher, très éclairé, refini à neuf, 27½ rue Berthelot. Pour conditions et visite s'adresser à Eug. Mainguy, 29 Berthelot. 25-27-30ao 1-3-6-8-10-12-15-17-20spt -61b

LOGEMENTS CHAUFFES de 6 et 8 chambres, situés aux Nos 236A d'Aiguillon et 14 Bourlamaque, ainsi qu'un garage chauffé, situé en arrière de 71 Bourlamaque. S'adresser à P. Paradis, 236, d'Aiguillon, tél.: 6667-68. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27sep -61f

AVENUE BROWN, 83, magnifique logement, 8 chambres, absolument moderne. S'adresser J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29sep -61f

LIMOILOU DEUX logements, 3e et 2e 6 chambres, chambre de bain, passage au centre 40' garage avec chaque logement, 3e $18.00, 2e, $20.00. S'adresser E. Ampleman, 152, 3ème Rue. -61b

LOGEMENT A LOUER 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes désirées, possession immédiate, belle vue sur boulevard des Fossés. S'adresser 190, Ste-Marguerite. 17sep-4fs-61b

BEAU LOGEMENT 6 appartements, chambre bain en plus, à louer très bon marché, possession immédiate, situé boulevard Benoit-XV, près 18e Rue. S'adresser Edouard Dorion, 189, boulevard Benoit-XV, tél.: 4-2247. 17-20-22sep-61f

LOGEMENT CHAUFFE 4 chamfres plus chambre de bain, situé No 13, d'Argenson. Pour plus d'informations s'adresser Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 le soir 4-2557. 17-sep6fs-61r

RUE ST-JEAN, 78, logement 5 chambres plus chambre bain, à louer, planchers bois dur, très propre. Pour informations s'adresser No 17, St-Stanislas, tél.: 2-1428. 10sep-6fs-61r

BEAU logement maison neuve, situé faubourg St-Jean-Baptiste, 2ème étage, plain-pied, 5 chambres, chambre bain, réservoir, eau chaude, dépense, hangar, même étage, bay-window, galeries, garage si désiré. S'adresser à 248, Richelieu. 10ao-26fs-61f

417 ST-CYRILLE

BEAU PLAIN-PIED moderne, 2e étage, 7 chambres plus chambre bain et dépense froide, chauffage automatique, eau chaude à l'année, 2 privés, 2 galeries, cour, garage si désiré. S'adresser au premier étage, tél.: 6003. 29ao-26fs-61r

BEAU logement maison neuve, situé faubourg St-Jean-Baptiste, 2ème étage, plain-pied, 5 chambres, chambre bain, réservoir, eau chaude, dépense, hangar, même étage, bay-window, galeries, garage si désiré. S'adresser à 248, Richelieu. 10 sep.-26fs-61f

COIN MARGUERITE-BOURGEOIS et St-Cyrille, logement 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, claire de neige et vidanges. Possession immédiate. S'adresser Art. Gendron, 19, rue Prévost, tél.: 3-1223. 14-16-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29-31oct. 3-5-8-10nov. -61f

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, rue St-Jean, tél.: 2-1354. 24ao-26fs-61r

DE SUITE, 34, des Franciscains, 6 chambres, plus bain, fini moderne, système de chauffage, prix $33.00. Occupé de suite. Tél.: 2-8460 ou 3-4316. 14sep-6fs-61r

PLAIN-PIED A SOUS-LOUER, quatre chambres et chambre de bain, chauffé, Kelvinator, eau chaude. Aussi meubles à vendre. Appeler 2-3255 ou 8701. 14sep-6fs-61b

ST-CYRILLE, logement chauffé, $40.00 très moderne, sept chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser 766 St-Cyrille, ou 467, St-Jean. 13sep-6fs-61b

PRES HOPITAL St-François d'Assise, logement neuf, 7 chambres, chauffé, 6 chambres non chauffé, très moderne, clair de neige. Prix réduit. S'adresser Omer Turgeon, 23, rue Montcalm, tél.: 6302. 30ao-26fs-61f

144, MAISONNEUVE, 2ème étage, 7 chambres plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. S'adresser à Arthur Bernier, 142, avenue Maisonneuve, tél.: 7947 ou 2-6399. 15sep-26fs-61f

AVENUE BELVEDERE, 5 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, Frigidaire.
MARGUERITE-BOURGEOIS, 36, 8 chambresplus bain.
AVENUE CARTIER, 6 chambres plus bain, non chauffé.
Chrysanthe Jobin, 182, Latourelle, tél.: 5338, 3-0281, le soir. 16sep-26fs-61f

MAISON SEULE à louer, 7 pièces, chambre de bain, améliorations modernes, grande cour en ciment, située rue d'Aiguillon. Uldéric Bédard, 244, Richelieu, tél.: 3-4892. 13-15-17-20-22-24sep-61f

A LOUER LOGEMENT de 6 chambres, réparé à neuf, grande cour, garage, possession immédiate, $20.00 par mois. S'adresser 177, de Mazenod, tél.: 3-0144. 13-15-17-20-22-24sep-61f

A LOUER RUE LOCKWELL Nos 84 et 86, 7 pièces plus chambre de bain, restauré à neuf, planchers de bois dur, système de chauffage. S'adresser à 51, Aberdeen, tél.: 7029. 7-9-10-13-15-17sep-61f

LOGEMENT A LOUER 5 et 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser Emile Plante, 346, St-François, tél.: 3-3875 entre midi une heure. 15-17-20-22-24-27sep -61f

LOGEMENT A LOUER 2 rue Sherbrooke, 6 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, fournaise eau chaude. S'adresser 286, St-Olivier, tél.: 5450. 8-10-13-15-17-20sep -61f

226 RUE FRASER à louer un logement de 8 pièces plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, clair de tout. Pour plus d'informations s'adresser 222, rue Fraser ou téléphoner 3-4636. -61f

LOGEMENTS A LOUER

A ST-FIDELE 603, 4ème Avenue, 5 chambres avec chambre de bain, plancher en merisier. S'adresser 286, St-Olivier, tél.: 5450. 8-10-13-15-17-20sep-61f

150 KITCHENER 6 chambres plus chambre de bain, fournaise eau chaude, plancher merisier. S'adresser 286, St-Olivier, tél.: 5450. 8-10-13-15-17-20sep-61f

RUE ST-CYRILLE No 100, logement 8 chambres plus chambre bain, chauffé ou non, grande cour, à louer immédiatement. S'adresser 96, St-Cyrille, tél.: 3-1702. 13-15-17-20-22-24sep-61f

A LOUER plain-pied 6 chambres, chauffé plus chambre bain. S'adresser Fortunat Côté, 5 chemin Ste-Foy, tél.: 6141. 16sep-6fs-61f

LOGEMENT NEUF, 6 appartements plus chambre de bain, chauffé, plancher bois dur, fini moderne. Pour visiter s'adresser à 24, côte du Palais. 15sep-6fs-61r

LOGEMENTS à louer avenue Moncton, avenue Brown et chemin St-Louis, 4-6-7-9 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser à Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 15sep-26fs-61f

LOGEMENT CHAUFFE, logement neuf et moderne, de six pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, situé à 346, rue Richelieu. S'adresser P. Marois, 512, St-Jean. 15sep-6fs-61f

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT MEUBLE demandé, environ 7 appartements, chauffé, partie haute de la ville préférée. Prix devra être raisonnable. Ecrire Casier 341, "Le Soleil". 14sep-4fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

3 MOTEURS électriques, 110 volts, 1-6, 1-2 et 1 force, en parfait ordre, à vendre bon marché. S'adresser à 213, rue Arago, Québec. -63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER dans le quartier des affaires. Pour autres informations s'adresser 259, rue St-Jean. 15sep-3fs-64b

BEAU GRAND magasin à louer fini bois naturel, centre de Limoilou, avec logement de 3 chambres, ou 6 chambres si désiré, la maison est à vendre. S'adresser 177, 5ème Rue, tél.: 4-0260. 2fs-64b

RUE ST-PAUL, magasin avec glacière, cave pour légumes, installation et accessoires, complet, pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 17sep-4fs-64r

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN A VENDRE très bon poste, retire d'affaires, cause santé. C.-H. Greenspan, Co. Reg'd, Lac Mégantic, P. Q. -65b

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER rue Dolbeau, 6 pièces plus chambre bain, chauffée à l'eau chaude, fini à neuf, S'adresser les Habitations Manrèse Ltée, 114 Dolbeau, tél.: 6681. 24ao-26fs-67f

AVENUE LAURIER, deux maisons chauffées, améliorations modernes. Une meublée. Loyers avantageux pour possession immédiate. S'adresser l'Agence d'Immeuble Québec, 21, Ste-Angèle, tél.: 2-6605, rés. 2-6239. 13sep-6fs-67r

MAISON SEULE de 8 chambres située 24 St-Olivier, à louer ou à vendre, avec ou sans garage, située au centre de la ville. S'adresser 38, rue Couillard, tél.: 2-2559. 13sep-26fs-67b

MAISON A LOUER rue Champfleury, 6 appartements et chambre de bain, bon marché. S'adresser J.-A. Lemay, 184, 8ème Avenue, tél.: 6929. 15sep-3fs-67b

MAISON A LOUER 26 avenue Ste-Geneviève, 8 chambres. S'adresser à Sirois, Sirois & Lesage, notaires, rue Couillard et Christie, Québec, tél.: 2-1782. 16sep-6fs-67r

MAISON A LOUER 171, Grande-Allée 9 chambres. S'adresser à Sirois, Sirois et Lesage, notaires, rue Couillard et Christie, Québec, tél.: 2-1782. 16sep-6fs-67r

A LOUER à la Haute-Ville, quartier des affaires, grande maison pour location de chambres, excellent poste établi depuis plusieurs années, pourrait être louée en partie meublée, possession immédiate. S'adresser tél.: 2-1723. 12-14-17sep-67b

MAISON DETACHEE, 9 chambres, avec fournaise et améliorations moderne. Très ensoleillée et décorée à neuf. S'adresser A.-F.-T. Harrower, 4 des Ursulines. 17-20-22-24sep-67r

A LOUER maison située No 10, Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain, excellente situation. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 17sep-4fs-67r

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4ème Avenue ou 114, De Meules. 26juaj.n.o-68b

MAISON A VENDRE à Ste-Foy, bonne occasion pour un prompt acheteur. S'adresser à M. Joseph Boivin, 1383 chemin Ste-Foy, (Village Ste-Foy). 15sep-3fs-68b

MAISON SEULE située rue St-Cyrille, 7 appartements plus chambre bain, très moderne, chauffage à l'huile, garage, terrain, coin de rue, à vendre cause départ. Véritable occasion. S'adresser 301, St-Cyrille, tél.: 3-2386. 15-17sep-68f

MAISON A VENDRE en brique solide, 2 étages, grand terrain, cuisine d'été, garage, conviendrait pour tous genres de commerce, coin Bayard et Napoléon. S'adresser 113 rue Napoléon. -68b

MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter une maison de un à deux logements, payable comme un loyer, situé dans la paroisse St-Pascal de préférence. S'adresser à 191½ rue Maufils. j.n.o

ON DEMANDE à acheter une maison de deux logements de six et sept chambres, dans n'importe quelle partie de la ville. Payable comme un loyer. S'adresser à J.-A. Gilbert, employé des postes, No 134, 13ème Rue, Limoilou, Québec, tél.: 3-2689. 14sep-12fs-69b

MAISON demandée—On demande à louer pour le 1er mai une maison à la campagne aux alentours de Québec. S'adresser à L.-P. Fontaine, 162, St-Cyrille, Québec. 16seo-3fs-69b

ON DEMANDE à acheter une maison payable comme loyer, située dans St-Sauveur. Pour informations écrire Casier 316, "Le Soleil". -69b

MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON de campagne à vendre. Bien bâtie, grange, garage. Deux arpents pour cultiver et deux arpents de bois debout près rivière avec pêche à la truite. Très joli endroit. Distance 12 milles de Québec. Prix d'occasion $1300. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph. -70f

MOTOCYCLETTES

VRAI BARGAIN, motocyclette 2 cylindres, en très bon ordre, avec side-car et licence. S'adresser à 180, Crémazie, tél.: 5387. j.n.o.

ON DEMANDE A ACHETER

CHAISES DE BARBIERS—On demande à acheter 2 ou 3 chaises de barbiers usagées. Devra être une occasion. Nous paierons comptant. Ecrire casier 351, Le Soleil. 3fs-73R

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

PENSIONS POUR BEBES

VOUS TROUVEREZ une pension licenciée pour bébé en vous adressant par téléphone à 2-1966. 7sep-26fs-74af

PENSION demandée pour enfant de deux ans soit ville ou campagne. Ecrire casier 348 Le Soleil. 2fs-74b

OBJETS PERDUS

UN PORTE-MONNAIE a été perdu avec des chèques au nom de Challe Campo, et si quelqu'un trouve ce porte-monnaie voudra bien le retourner 3, rue Hamel, Québec. Une récompense lui sera donnée. -75b

PERDU rue Dorchester, cap de roue automobile "Hupmobile". La personne qui l'a ramassé voudra bien le remettre avec récompense promise à 324, 1ère Avenue, tél.: 3-4393. 17sep-2fs-75b

TROUSSEAU CLEFS perdu jeudi soit chemin St-Louis ou Treamway. Remettre G.-N. Bureau du Soleil. Recompense promise. 3fs-75b

SACOCHE BLANCHE perdue sur rue St-Joseph, de la rue Caron à la rue St-Roch, contenant montre bracelet, chapelet, perles satines et autres articles. Retournez Mlle Lambert, 194 des Commissaires. 75b

ANIMAUX PERDUS

DISPARUE 9 SEPTEMBRE chienne pomeranienne, couleur jaune pâle et faille crème. Ceux qui la retiendront après cet avis seront poursuivis. S'adresser 81 Arago, tél.: 3-3009. 15sep-3fs-76b

PERDU CHAT angora blanc. Récompense si retourné à 328 Grande-Allée. 16sep-2fs-76b

CHIENNE PERDUE, disparue depuis le 14 septembre, petite chienne Pomerian, blanche, répondant au nom de "Pitou". Récompense promise à qui la ramènera au No 31½, Ste-Madeleine, tél.: 2-1918. 16sep-2fs-76b

CHATTE ANGORA blanche, oeil jaune, oeil gris, perdue 4 septembre. Prière de le retourner 312 avenue Laurier. Récompense promise. 17sep-4fs-76b

PRELARTS ET RUGS

LES PRELARTS chez Lamy Lamy sont au plus bas prix possible. Le choix des meilleures carpettes de toutes sortes provenant des manufacturiers directement. Carpettes à grandeurs spéciales que vous ne trouvez généralement pas ailleurs que chez Lamy. Nous les avons toujours en magasin. Prelarts coupons toutes sortes 29c la verge. Carpettes Congoleum "Spécial" 9x13½ pds $8.95, 9x15 $9.95. Congoleum "Second" 6x9 pds $3.95, 9x9 pd $5.95, 9x12 pds $7.95. Carpettes Linoleum "Grandeur Spéciale" 6x12 pds $7.95. 7½x12 pds, $9.95. 12x15 pds $17.95. 9x16½ pds $15.95. 9x21 pds $20.95. 12x16½ pds $20.95. 12x21 pds $24.95. Adresses 66 St-Joseph et 773 St-Vallier. 26ao-26fs-82r

RADIOS A VENDRE

TESTEUR DE RADIO et de lampes à vendre ainsi que radio combiné, 8 lampes et plusieurs haut-parleurs, le tout en parfait ordre. S'adresser à 97, rue St-Anselme, Québec. 14sep-4fs-86b

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE à St-François-d'Assise, bien situé pour la spéculation, à vendre au prix de l'évaluation, pour raison majeure. Ecrire Casier 323, le "Soleil". 14sep-4fs-93b

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE superficie 140 arpents en culture, située, ville Lauzon, avec bâtisses et roulant. Aussi clientèle faite pour vente de lait. S'adresser Mme Vve C. Lessard, 528, St-Joseph, Lauzon. 13sep-5fs-95b

TERRE A VENDRE 6 milles Lauzon, 140 arpents, belle terre planche, sucrerie, beau bois, roulant complet, 28 têtes de bétail, en bon état de culture pour $5,-500, $2,500 comptant. S'adresser J.-E. Lachance, 3 de l'Hospice, Lévis. 17-20-23-24sept -95b

TERRE à St-Antoine, Lotbinière, 2½x40 terre planche, sucrerie, verger, bonne construction, roulant complet, belle récolte. Pour $5,000. S'adresser à J.-E. Lachance, 3, de l'Hospice, Lévis. 17-20-23-24sep -95b

PETITE ET GRANDE TERRE 1ère qualité, située près Québec, face au fleuve, vue splendide, sucrerie, bocage, avantageuse pour établir camping ground, élevage, culture fruits ou potager, bonnes conditions ou accepterai valeur en échange. Renseignements 216, 4ème Rue, Québec. 27ao-3-10-17spt-95b

CHANCE EXCEPTIONNELLE. Terre 160 arpents, 80 en bois et 80 en culture, roulant, récoltes, maisons neuves, près de Lévis, $4,000.00, $1,500.00 comptant, intérêt 2½ pour cent. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. 12-14-17sep-95f

TERRES A VENDRE St-David, St-Jean, St-Nicolas, Ange-Gardien, Ste-Anne, St-Louis-de-Pintendre. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. -95f

TERRES A VENDRE, Beau choix belles terres, près de Québec, Château-Richer, Charlesbourg, Ancienne-Lorette, etc. Bonnes occasions. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 8311, rés. 5680. 17sep-6fs-95f

TERRE A BEAUMONT, 160 arpents, 155 en culture. Bien bâtie. Conditions faciles. S'adresser E. Lemieux, 114, Franciscains, tél.: 6886. -95f

TERRE A VENDRE, 3 milles de Lévis, avec roulant, clientèle de lait, 200 lbs par jour. Vendu à $3.00 le cent, prix $6,000.00. S'adresser E. Lemieux, 114 Franciscains, tél: 6886. 95f

TERRE A VENDRE avec le roulant les animaux, bâtisse neuve, à 6 milles de la Traverse de Lévis. $4,000.00, $1,500.00 comptant. E. Lemieux, 114, des Franciscains, Québec. 95f

TROUVES

MONTRE-BRACELET pour dame trouvée au Colisée, le 8 dernier. S'adresser pour réclamer à 165 avenue Joffre, tél.: 3-1133. 17sep-2fs-97b

VOLAILLES

VOLAILLES A VENDRE. Cinquante poules R.-I. rouges, cinquante Leghorns blanches, âgées d'un an. Trois poulaillers portatifs bien bâtis, douze pieds par douze pieds. Geo. Beach, téléphone: 5635, Bergerville, P. Q. 17sep-3fs-98b

NON CLASSIFIEES

VARICES (traitement nouveau). Voies urinaires, Syphillis, maladies du cœur et des poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 2sep-26fs-4r

AVIS. M. PHILIPPE-FRANCOIS MARCOUX, cultivateur, Beauport, annonce au public qu'il se tiendra tous les jours au marché Finlay avec assortiment de fruits et légumes qu'il vendra à bas prix. -4

J'AI A VENDRE un salon de barbier, 5 chaises, situé dans la meilleure localité de la ville, faisant de bonnes affaires, cause de vente maladie. S'adresser Hector Noreau, 8, rue St-Joseph. 15sep-6fs-4r

RE SUCC. JOSEPH ROY

AVIS est par les présentes donné, que je Auguste Roy, cultivateur de St-Gervais, ai été nommé par la Cour de Montmagny, curateur à la succession de feu Joseph Roy, rentier de St-Raphael, sur convocation des parents et créanciers du défunt. Le seul héritier était son fils, Eugène Roy, absent et dont nous n'avons aucune nouvelle depuis au-delà de douze ans. J'ai signé Auguste Roy. 17-21sep-4b

NON CLASSIFIEES

CHAMBRE A LOUER, chauffée, belle localité, usage bain et téléphone, prix modérés. S'adresser à 42½, rue St-Gabriel. 13sep-3fs-4b

MAUVAIS RHUMES

VITE ENRAYES au moyen de l'Oxymel à l'Eucalyptus, produit inoffensif et doux, très efficace chez les jeunes comme chez les vieux, indispensable à cette saison-ci de l'année. Ayez-en toujours une bouteille sous la main ou procurez-vous-en chez W. Brunet ou chez J.-E. Livernois Ltée. 8sep-j.n.o-4b

WILFRID LACHANCE

FOURRURES...ACHETEZ vos fourrures du manufacturier. Spécialité: Manteau mouton Perse, Seal Chapal, Se l Hudson, Rat Musqué, chat sauvage, Faites transformer votre manteau à présent. Prix modéré. Aussi martre, renard, toutes sortes. 108, des Commissaires, tél.: 3-3033. 7-9-10-13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-27-25-27-29oct 2-4nov. -4f

EDGAR DECHENE

FOURRURES, 39 Laliberté (autrefois de la compagnie Dechêne Ltée). Spécialités: manteaux de fourrures, réparations et transformations. Toujours un assortiment complet. Satisfaction assurée. Tél. 4-3031 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27sep4r

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 27-30ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22spt C.D.r

JOS. ROBITAILLE

ASSORTIMENT complet de fourrures, parures de cou, nouveau style, renards martres, écureuil, vison. Spécialité: réparation et transformations manteaux. Jos. Robitaille, 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288. 30ao 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24sept-4r

CULTIVATEURS—Vous obtiendrez toujours les plus haut prix du marché, en nous consignant vos produits tels que patates, volailles, etc. Canadian Fruit & Potato Co. Reg., 227, rue St-Paul. 10-13-15-17-20sep-4r

OVIDE MARCEAU

FOURRURES, manufacturées par des experts et surtout coupe garantie. Spécialité manteaux en kolinsky, vison, japonais, poney russe, caracul, mouton de Perse, chat sauvage, seal Hudson, rat musqué. Aussi petits manteaux courts, fourrures différentes. 839, St-Vallier. 13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29oct. 1-3-5-8-10nov. -4f

LAVOIE & JOBIN

FOURRURES les plus nouvelles et élégantes, renards de toutes couleurs, martres, garnitures, etc. Apportez-nous votre vieux manteau et nous vous en ferons un neuf pour un prix réduit. Réparations et transformations de toutes sortes. Nouveaux modèles de manteaux confectionnés. Adresse 147, St-Joseph (en haut du magasin 5-10-15c) 15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11oct. -4r

FOURRURES THIBAULT

ANNONCENT des prix réduits sur tout stock confectionné et sur ordre, ou tous travaux concernant fourrure soit manteaux ou garnitures. Une visite est sollicitée, 282 St-Jean, tél.: 2-3082. 15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29oct 1-3-5-8-10-12nov. -4r

FOURRURES FRONTENAC

VENTE CONFECTION, transformation, réparation. Pour vous servir, M. Ovila Nolin, artiste-dessinateur, 24 ans d'expérience, M. Sylvio Marie, maître-tailleur, 30 ans d'expérience. Notre devise: Qualité, service, satisfaction. 353, St-Jean, tél.: 2-2249. Antonio Emond, prop.-gérant. 13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-8oct -4r

MAISON A VENDRE

Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 Avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 114 Demeules, tél. : 3-2084, ou à 87 1-2, 4e Avenue, tél. : 6720.

Des prix

Les numéraux gagnants des prix qui ont été tirés parmi ceux qui ont vendu des cartes pour les terrain du C. N. R. le jour de la Fête du Travail célébrée par les Unions Internationales sont : 196 et 896.

Si les prix ne sont pas réclamés on procédera à un nouveau tirage le 27 septembre.

BIBLIOGRAPHIE

LES ANNALES

Un concours extrêmement passionnant est organisé dans **les Annales** du 1er septembre. Il s'agit d'identifier une cinquantaine de phrases d'auteurs célèbres, choisies parmi les oeuvres parues depuis trente ans seulement. Divertissement de lettrés qui aura un grand succès — et qui est doté de nombreux prix. Un bel article de Francis Carco sur Paul Bourget dont on fête le 80e anniversaire; une page d'un lyrisme ardent de la comtesse de Noailles à propos du courage de Borotra; une étude de l'écrivain anglo-saxon "Défense des Femmes", qui fera beaucoup de bruit; un article de Georges Girard, sur le Départ de l'impératrice Eugénie; la fin des impressions d'un spécialiste en U. R. S. R.; un amusant papier d'Eugène Marsan sur le port du chapeau, voilà les principaux éléments de ce numéro qu'on trouve partout: 3 francs.

L'OISEAU BLEU, Numéro de septembre. **Lisez-le, faites-le lire.**

Pendant le temps des vacances, tout comme les écoliers, l'**Oiseau bleu** se repose. Mais dès la rentrée des classes, il repara't, tout joyeux de retrouver ses jeunes amis et de leur offrir ses voeux de santé et de succès.

Il se présente avec de nouvelles rubriques, ses récits historiques, ses contes et ses chansons, sûr de trouver partout un accueil bienveillant et efficace.

La couverture de ce numéro, illustrée par James McIsaac, représente la rentrée des classes. Fillettes et garçonnets se dirigent avec joie vers la petite école où ils prépareront leur avenir.

Chacun voudra lire, **Il ne faut pas être trop curieux,** conte de fées de M. Edmond Buron, collaborateur fidèle de Paris; **La plus belle chose du monde** par Michelle Le Normand; mots croisés au hasard, **A bord du paquebot** par Mlle Marie-Rose Turcot; le **Questionnaire de la Jeunesse** par M. l'abbé Etienne Blanchard; la **correspondance de Fauvette,** la rubrique les **Cercles des Jeunes Naturalistes** que dirige avec évouement et compétence Mlle Marcelle Gauvreau.

Cousine Fauvette invite ses oisillons à admirer et à imiter **Une petite sainte,** Anne de Guigné, dont la vie a été brève, mais tout héroïque. La philatélie s'est enrichie depuis juin de nombreuses nouveautés. Phil. Athély publie la vignette de plusieurs jolis timbres-poste qu'il signale à l'attention des collectionneurs.

En septembre, c'est la mobilisation générale de l'armée écolière; toutes les unités se remettent à l'œuvre. Le directeur des avant-gardes de l'A. C. J. C. sonne le ralliement. En avant.... les avant-gardes.

M. E.-Z. Massicotte, sous la rubrique **Nos Chansons populaires** veut remettre en vogue "Les Voyelles", chanson d'écolière qui amusa tant les jeunes il y a un demi-siècle et que Louis-Joseph Dubois a gentiment illustrée.

Avec septembre commence de paraître un nouveau feuilleton: l'**Esclave des Agniers,** récit tout plein d'épisodes émouvants, dû à la plume de Mlle Marie-Claire Daveluy. Nos fidèles lecteurs se rappellent sans doute que Mlle Daveluy a déjà publié dans l'**Oiseau bleu** plusieurs feuilletons très goûtés.

Les directeurs de la **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal** entourent l'**Oiseau bleu** de beaucoup de sollicitude. Ils se sont réjouis l'an dernier de voir le tirage de la revue atteindre le chiffre de 15,000 exemplaires par mois. Il faut aller bien au-delà, 25,000 exemplaires: voilà l'objectif qu'ils ont en vue. Développer chez la jeunesse le goût des saines lectures, c'est aider à combattre chez nous la paresse intellectuelle. Pourquoi l'**Oiseau bleu** ne pénétrerait-il pas dans toutes les écoles où la langue française est enseignée?

Nouveau couvent

St-Tite des Caps, 16. (D. N. C.) — Le nouveau couvent de St-Tite des Caps a été béni dimanche dernier par Son Excellence Mgr O. Plante, P. A., à l'occasion de sa visite pastorale. Cette cérémonie impressionnante avait réuni une grande affluence de paroissiens et de visiteurs de toutes les parties du comté.

Vers les trois heures, dimanche après-midi, Son Excellence Mgr O. Plante, P. A., se rendait à l'église paroissiale où il faisait son entrée solennelle, suivi des membres du clergé et de nos concitoyens les plus éminents. La température était idéale et se prêtait bien à cette cérémonie.

M. l'abbé J.-E. Latulippe, curé de cette paroisse, souhaita la bienvenue à Son Excellence Mgr Plante, lui présentant les hommages de ses paroissiens et remerciant ces derniers pour s'être rendus en un si grand nombre à l'appel de leur pasteur. La bénédiction du nouveau couvent eut lieu ensuite, Son Excellence Mgr Plante étant accompagné de M. le curé Latuppe, de MM. les abbés Jules Lockwell, Eddy Rousseau, P.-E. Arseneault, vicaire de St-Tite des Caps, les RR. PP. Benoit, O. M. I., Néron, C.SS.R., et le R. F. F.-X. Girard, O. M.I., enfant de notre paroisse.

Ce magnifique couvent fait honneur à notre paroisse, ayant été construit par l'un de nos concitoyens en vue, M. Alfred Leclerc. Ce sont les RR. SS. Franciscaines qui ont la direction de ce couvent, fréquenté par plus de 150 enfants.

Assistaient aussi à cette cérémonie de bénédiction, M. l'Inspecteur d'écoles Letarte, MM. les Commissaires Evans Ferland, président, Athanase Gonthier, Joseph Lachance, David Morency, Paul Savard, C. Ménard, secrétaire, F.-X. Tremblay, Célestin Cloutier et Auguste Bouchard, ces trois derniers étant des anciens commissaires d'écoles qui ont largement contribué à la construction du nouveau couvent.

L'honorable M. L.-A. Taschereau et M. Cyrille Delâge avaient exprimé le désir d'assister à cette bénédiction, mais ils en furent empêchés au dernier moment.

BUREAUX ET SALLES D'ECHANTILLONS A LOUER

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes désirables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

Grands et Petits Bureaux

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Nouvelles de Lévis
(Suite)

em des chômeurs de Lévis et des environs, ont écouté les orateurs et à 9 heures 45 cette réunion se terminait. Chacun parut satisfait des explications entendues et partit avec l'assurance que l'impossible sera fait par la ville, les gouvernements provincial et fédéral pour leur donner du travail, car dans leur requête, ces ouvriers ont dit que ce n'est pas tant de l'argent qu'ils désiraient simplement, mais qu'ils voulaient avoir de l'ouvrage et être payés pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles.

Les orateurs furent M. le Dr J. Leblond, maire de Lévis. Il dit ce que la ville a fait pour les sans-travail en 1930 et en 1931 et se déclare prêt à en faire autant si le gouvernement l'autorise de nouveau. Cependant comme dans ces travaux de chômage, la ville doit payer la moitié du montant voté, il demande aux chômeurs de Lévis de ne pas être trop exigeants parce qu'en définitive ce cinquante pour cent, ce sont les contribuables de Lévis qui doivent le payer.

M. le député Dr Fortin parla ensuite. Il dit que depuis qu'il est député il a travaillé pour faire obtenir de l'ouvrage aux sans-travail du comté et en particulier de sa ville. Il dit que lors de la prochaine session de nouveaux argents vont être votés et qu'il a fait de nouvelles demandes pour la classe ouvrière. Il ajoute que pour tous travaux de chômage décidés par la ville et approuvés par le provincial, le fédéral paie un tiers du coût.

M. le député Arthur Bélanger est l'orateur suivant. Il dit que le provincial a fait sa large part à venir jusqu'ici pour les sans-travail et qu'il continuera de faire tout en son possible pour qu'ils soient aidés cet automne et cet hiver. Il dit que la charge de député dans la période de crise que nous passons présentement n'est pas toujours facile et que les cas de misères sont nombreux plus qu'on le pense. Il demande aux chômeurs de continuer à se conduire comme ils l'ont fait jusqu'ici et l'on semble maintenant être au tournant de la crise, la situation tendant maintenant à s'améliorer.

Les deux derniers orateurs furent MM. les échevins Larochelle et Durand qui eux aussi, comme hommes d'affaires, se sentent de la crise et sont en mesure de constater chaque jour les misères et les besoins qu'il y a dans Lévis. Ils demandent à leurs concitoyens de ne pas perdre courage et que s'il y a possibilité la ville fera quelque chose encore cette année pour aider les sans-travail.

M. J.-B. Carrier termina l'assemblée en remerciant l'assistance d'être venue aussi nombreuse à cette assemblée, d'avoir écouté attentivement les orateurs et remercia M. le maire, MM. les députés et MM. les échevins Larochelle et Durand de leur encouragement et leurs bonnes dispositions envers les sans-travail de Lévis et du comté.

Résolution de condoléances

A une assemblée spéciale des officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" tenue jeudi soir, une résolution de sympahties a été votée à M. Alphonse Gosselin, président du club, à l'occasion de la mort de son beau-frère, M. L.-P. Samson, de St-David. Le secrétaire a été chargé de transmettre copie de cette résolution à M. Gosselin ainsi qu'à la famille de M. Samson.

Funérailles de Willie Poulin

Un touchant hommage a été rendu mercredi matin en l'église St-Jean-Baptiste à M. Willie Poulin, membre fondateur de la fanfare des cadets St-Jean-Baptiste, décédé le 11 septembre à l'âge de 31 ans.

La fanfare des cadets St-Jean-Baptiste sous la direction de M. Raoul Vézina et du commandant O. Marier escorta la dépouille mortelle à l'église et exécuta la Marche Funèbre de Chopin.

Après le service, la fanfare accompagna le corps jusqu'à l'avenue des Erables.

Les porteurs étaient six membres des cadets St-Jean-Baptiste, MM. Lucien Fournier, Georges Richard, Aimé Vocelle, Alexandre Robitaille, Edgar Pelletier et René Gosselin.

Dans le cortège on remarquait une nombreuse délégation des Zouaves de Québec et aussi des employés de la Cie B. Houde.

A l'église M. l'abbé J.-A. Turmel, curé de la paroisse St-Fidèle et ancien chapelain des Cadets St-Jean-Baptiste, présida à la levée du corps et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Leo Paquet, chapelain actuel des cadets assisté de MM. les abbés Domicile Moreau et A. Robitaille comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés A. [illegible]creau H. Garant, A. Déry et J. Gravel.

L'orgue la chorale de l'Académie St-Joseph et la maîtrise de St-Jean-Baptiste a exécuté la messe de Fabre.

Conduisaient le deuil son père, Siméon Poulin ses frères, Louis et Joseph Poulin, son beau-frère, D. Savard, ses oncles, Jules et Victor Poulin, ses cousins, MM. Arthur Poulin, échevin, Adjutor Poulin, Rosaire Poulin, Rosario Poulin, Alexandre Poulin, Loinel Poulin, Marcel Poulin, Lucien Poulin et Toussaint Poulin, Fernand Poulin, Gaston Poulin, Gérard Poulin, Chs-Henri Poulin, Philippe Dugré de Montréal Alphonse Dugré, ses neveux Gaston Paulin, Jean-Paul Savard, Louis Côté et Jos Giroux.

Venaient ensuite R. Savard, O. Rancourt, J.-W. Caron, H. Tremblay, L. Piuze, G. Piuze, H. Pepin, Jos. Giroux, L.-G. Richard, Jules Trudel, Jules Patry, Avocat, Oscar Lamontagne, O. Vézina, Joseph Rochette, F. Turgeon, Omer Laliberté, J.-B. Martel, Adjutor Grenier, J.-A. Côté, G. Langlois, Gaudias Marois, A. Samson, Antonio Berthiaume, Jos Moisan, Paul Kirouac, Eug. Bonneau, Lauréat Couture, Alfred Couture, Freddie McClish, Georges McClish, W. Bousquet, J. Darveau, W. Garns, Adrien Bélanger, Arthur Gagnon, Louis-Georges Authier, J. Villeneuve, H. Côté T. Charland, G. Gagné, Télesphore Côté, L. Gingras, I. Bilodeau, Paul Boivin, Joseph Gauvin, L.-G. Letarte, G. Bergeron, L. Petit, J.-A. Fugère, C.-H. Poulin, J.-E. Dion, J. Brousseau, Elzéar Moisan, A. Drolet, Jules Moreau, J.-L. Jolicœur, Adrien Bergeron, Jos Côté, Elzéar Côté, T. Chevalier, L. Chevalier, V. Poitras, Dr Jean Dussault, E. Fournier, J.-B.-A. Gosselin, Michel Bilodeau, Alfred Bilodeau, C.-V. Jalbert, J.-L. Gilbert, O. Letellier, J.-O.-D. Hamel, Georges Richard, F.-X. Paré, Omer Pampalon, Eugène Poitras, G.-Ernest Drouin, Montréal; Lucien Robitaille, Omer Noel, Pierre Brousseau, Roméo Côté, Roméo Brousseau, W. Delisle, Honoré Vézina, L. Plamondon, Albert East, A. Trudel, J.-M. Thibodeau, Ulric Pageot, T. Mercier, A. Mareoux, A. Fournier, R.-L. Arkison, Chs-E. Robitaille, F.-X. Gagnon, Jos Bélanger, Albert Huot, Elzéar Grimard, G. Turgeon, L. Villeneuve, J.-A. Paquet, J.-A. Demers, Victor Gendron, Dr O. St-Amand, T. Houle, H. Hannon, E. Gervais, Gérard Peters, Henri Robitaille, H.-E. Larochelle, J.-Omer Savard, Alphonse Bélanger, J.-E. Gauvin, J. Dubue, E. Petitelerc, Albert Boucher, Eugène Boucher, Lorenzo Blanchet, Conrad Rousseau, Paul Rousseau, Gérard Dubois, J.-E. Chartré, C. Lvesque, M. Tremblay, J.-L. Piuze, Jos Paré, Alphonse Bédard, Charlesbourg; Philippe Bédard, J.-N.-O. Ledoux, B. Castonguay, S. Dion, A. Lefrançois, J.-Nap. Bussières, L. Bouchard, Joseph Couillard, J.-P. Piuze, O. Bilodeau, R. Labbé, André Fréderick, Raoul Carrier, A. Pagé, Armand Pageot Wilfrid Charbonneau, Michel Duscoll, Paul Dobee, J.-E. Bédard, J.-L. Vézina, Roméo Gingras, avocat, L. Patry, Jules Bilodeau, L.-A. Lefaivre, Georges Gagné, J.-G. Julien, Edmond Gingras, Omer Laliberté, F.-X. Dussault, R. Lefaivre Réal Talbot, A. Gosselin, J.-B. Cloutier, J.-E. Bélanger, A. Gauvin, Eugène Proulx, Lucien Vocelle, C.-E. Bouret, R. Cloutier, R. Gauthier, O. Chevalier, L.-J. Papineau, Georges Derôme, Albert Samson, F. Laradis, Raphael Déry, Joachim Morel, C.-E. Cloutier, Elzéar Savard, Gabriel Brown, Charles Frenette, Maurice Trudel, Champlain Turgeon, Georges Turgeon, capitaine Eugène Fortin, L. Darveau, Fernand Trudel, R. Huot, Marcel Côté, Paul Lortie, D. Lortie, P.-E. Dupuis, C. Angers, Paul Trudel, O. Chabot, J.-L. Beaumont, Joseph Paré, P.-H. Paré.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Charles Cloutier et l'inhumation eut lieu dans le cimetière Belmont.

Obsèques de M. F.-P. Bissett

Un dernier hommage a été rendu à M. F.-P. Bissett, de la maison Bissett & Co., décédé mardi soir dernier, à l'âge de 52 ans, en l'église St-André, hier après-midi.

Une foule considérable a tenu à assister aux obsèques du regretté disparu et a suivi la dépouille mortelle de la résidence mortuaire jusqu'à l'église St-André et de là au cimetière Mount Hermon.

A l'église St-André c'est le Révérend A.-M. Gordon, recteur de l'église St-André qui a présidé la cérémonie funèbre et récité les dernières prières sur la tombe du défunt.

Conduisaient le deuil, les deux frères du défunt, MM. A.-S. Bissett et Charles-G. Bissett; son oncle, M. P. Bishop, de Portneuf; ses cousins, MM. Hurney et Lawrence Bishop, Adj. Turcotte et Paul Vallée.

A la suite des membres de la famille on remarquait le major Chs-G. Power, C.R., M.P., M. Paul-G. Owen, M. Jos. Power, M.P.P., M. Oscard Drouin, C.R., M.P.P., M. A.-J. Teakle, M. Thomas-A. Leonard, M. J.-B. O'Regan, M. Frank Campbell, M. A.-C. Byrne, M. R.-C. Cressman, le capitaine A.-S. Bigaouette, sous-chef de la police municipale, M. Hope Scott, M. I.-N. Stanley, M. E.-A. Woodside, M. Marc-Aurèle Lemieux, C.R., M. Alfred Drouin, M. W.-J. Lynch, M. R.-H. Doddridge, M. B.-J. Kaine, M. H.-E. Scott, M. E.-A. Wiggs, M. G.-H. Simpson, M. J. Hackett, M. A. Kennedy, M. J. Young, M. W. Atkinson, M. Fred-W. Gore, M. H. Copeman, M. W.-J. Marks, M. G.-H. Murphey, M. C.-G. Kiertin, M. Lucien Lortie, M. L. Teakle, M. James Perry, M. T.-D. Byrne, M. R.-B. McDonough, M. C.-W. McMullen, M. A. Petry, M. J. Gore, M. A.-J. Jacques, M. Ed. Conway, M. A.-P. Conway, M. A.-D. Scott, M. H.-S. Scott, M. P.-D. Woods, M. A.-E. Staton, M. R.-H. Kennedy, M. H. Doyle, M. W.-A. Hamilton, M. Georges Martel, M. S. Sylvestre, M. L. Moreau, M. H. St-Michel, M. C.-E. Frenette, M. Jos. Tardif, M. A. Brière, M. Alexandre Dumas, M J-A Towner, M J.-A. Dynes, M. James Horman, M. Art. Fournier, M. J.-E. Lacasse, M. H.-D. Godbout, M. J.-B.-R. Roy, M. Ad. Cayer, M. C. Turcot, M. L.-H. Vallée, M. L.-P. Ouellet, M. L-P Corriveau, M H-W Morin, M E Fillion, M. Alf. Drouin, M. F. Cantin, M. E. Lamarre, M. J.-U. Girard, M. G.-I. Lachance, M. L.-P. Jacques, M. E.-G. Theobald, M. Achille Larivée, M. E. Fillion, M. J.-C. Côté, M. Roy Blouin, M. J.-A. Fillion, M. L.-P. Corriveau, M. O. Barbeau, M. W. Doré, M. J.-O. Leclerc, M. H.-W. Morin, M. Pierre Fournier, M. E.-D. Canton, M. Paul-E. Sylvestre, M. Yvan Bossé, M. E.-T. Moreau, M. M. Moreau, M. J.-C. Gagné, M. R. Audibert, M. Victor Tessier, M. Alb. Godin, M. Alf. Genois, M. Art. Gagné, M. Z. Rivard, etc., etc.

Le "Soleil" réitère à la famille ses sincères sympathies.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Je viens justement de recevoir le plus beau troupeau de vaches Laitières, achetées directement des fermes. Ce sont de grosses vaches laitières que je puis vendre à 25 pour cent meilleur marché que d'habitude ; venez voir, cela en vaut la peine.

ARTHUR TARDIF
1216 rue St-Valier
Téléphone : 7665

AVIS
Aux Cultivateurs et aux Laitiers

Je suis arrivé avec un char de très belles vaches laitières pour cultivateurs ou laitiers, reproduites ou non reproduites seront en vente, lundi matin avec des prix très bas. aussi deux belles vaches enregistrées avec papier.

S'adresser à
W. SAVARD
172 MARIE L'INCARNATION
TEL. : 7991

CHEVAUX A VENDRE

Je reçois chaque semaine des fermes d'Ontario, un char de bons jeunes chevaux, que je vends au plus bas prix du marché. Chaque cheval vendu est garanti par papier.

OMER TURGEON
23 rue Montmagny
Tél.: 6302 -- Québec

AVIS DE VENTE AUX JOURNAUX

Canada, Province de Québec, district de Québec, **dans la COUR SUPERIEURE** No 24176. **SESSEVILLE FLIBOTTE, demanderesse vs ULDERIC COTE, défendeur.** AVIS public est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers dudit défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie, seront vendus par encan public en vertu d'un bref Venditioni-Exponas, le vingt sixième jour de septembre prochain (1932), à deux heures de l'après-midi, dudit jour, au domicile du dit défendeur situé au No 61, 8e avenue, Limoilou, en la cité de Québec. Les dits biens meubles et effets consistant en: un set de chesterfield, un set de boudoir, radio, automobile, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. Québec 17 septembre 1932.—**J. SENECHAL, H. C. S.**

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de **J.-E. CHARRIER,** faisant affaires sous le nom de **"Palais des Peanuts Enr"** 251 St-Joseph, Québec. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné, que J.-E. Charrier, faisant affaires sous le nom de "Palais des Peanuts Enr", 251 St-Joseph, Québec, a le 13ème jour de septembre 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge, séquestre-officiel, nous a nommés gardiens des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers à leur assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit, sera tenue au bureau du séquestre-officiel au Palais de Justice de Québec, le 27ème jour de septembre 1932, à 3 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifiés, que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de votre réclamation doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite Loi, nous distribuerons le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont nous aurons alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 13e jour de septembre 1932.

POMERLEAU & BASTIEN
Gardiens

Canada,
Province de Québec.
District de Québec.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **FRANCOIS XAVIER BOISVERT,** mécanicien, 91 Boulevard Langelier, Québec.
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné, que mardi, le vingt-cinquième jour d'Octobre 1932, à Onze heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des soussignés, 71 rue St-Pierre, Chambres 214-215, Edifice Banque Canadienne Nationale, Québec, l'immeuble de cette faillite, comme suit, savoir:

Un terrain de forme irrégulière, situé au coin Sud-Ouest des rues Demers et Boulevard Langelier, à St-Sauveur, de Québec, portant les numéros Trois cent Vingt-deux et Trois cent vingt-trois (322 et 323) du Cadastre officiel de la paroisse St-Sauveur de Québec, borné au Nord par la dite rue Demers, au Sud par les lots numéros trois cent vingt-quatre et trois cent vingt-six (324 et 326), à l'Est par le Boulevard-Langelier, et à l'Ouest par le numéro trois cent vingt et un (321) mesurant en superficie cinq mille huit cent quatre-vingt-un pieds anglais, sans garantie de mesure précise, le plus ou le moins devant être au profit ou à la perte de l'acquéreur, avec bâtisses.

Cet immeuble sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles Sept cent seize et sept cent dix-sept (716 et 717) du C. P. C. et aussi à l'article quarante cinq (45) de la Loi de Faillite, qui équivaut à une vente par le Shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps, en s'adressant au bureau des Syndics soussignés.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Les Syndics autorisés
POMERLEAU & BASTIEN
Bureaux: Chambre 214-215
Edifice Banque Can. Nationale
71 rue St-Pierre, Québec.
17-24-15-22

LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ARTHUR QUENNEVILLE,** marchand, Rivière Bleue, Co. Témiscouata, Qué.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que:
LUNDI LE 26 SEPTEMBRE 1932
A 11 heures a.m., (heure avancée)

Sera vendue au bureau du Syndic-Conjoint, Lucien Charest, No 85, rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express, Québec, Qué., l'actif en cette affaire comme suit:

- Item "A"—Fonds de commerce, consistant en:
  - Marchandises sèches ... $1,956.82
  - Chaussures et claques ... 457.67
  - Valises ... 17.25
  - Jouets ... 54.13
  - Marchandises diverses ... 265.59 ... $2,751.46
- Item "B"—Crédits suivant liste (environ) ... 186.85
- Item "C"—Ameublement et inst. du magasin ... 74.00
- Item "D"—Un Coffre-fort, "Syracuse" ... 150.00
- Item "E"—Un lot à bois avec lac, portant le No 25 du Cadastre officiel du Canton de Cabano dans le Rang 12, du dit canton, circonstances et dépendances.
- Item "F"—Un automobile "Pontiac" sedan 1928 ... 150.00

La vente se fera pour chaque item séparément, "en bloc", à tant dans la piastre pour les item "A, B, C", et au plus haut enchérisseur pour les autres item.

L'inventaire, les listes de crédits et de l'ameublement sont visibles au bureau du Syndict-Conjoint, Lucien Charest, No 85, rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express, Québec, Qué.

Le magasin sera ouvert samedi le 24 septembre 1932, pour inspection.

Conditions de paiement: Argent comptant.

CHARETTE & LABELLE
LUCIEN CHAREST
Syndics-Conjoints

Bureaux:
CHARRETTE & LABELLE,
152, Notre-Dame E.,
Montréal, Can.
LUCIEN CHAREST,
85, Rue St-Pierre,
Québec, Qué.
17-20-22-24

Province de Québec, district de Québec.
COUR DE MAGISTRAT

No 33272. **GAUTHIER,** demandeur vs **BRUNET & AL** défendeurs. Avis public est par le présent donné que le vingt-sixième jour de septembre, mil neuf cent trente-deux, les meubles et effets mobiliers des dits défendeurs saisis en cette cause et con istant en meubles de ménage etc., seront mis à l'enchère et vendus en justice, au No 90, de la rue LaFayette, Cité de Québec, 10 heures de l'avant-midi. Québec, 16 septembre, 1932. **J.-P. MOISAN H. C. S.**

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

SOUMISSIONS

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot "Soumissions" seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, Hôtel du Gouvernement, jusqu'à midi (heure réglementaire de l'est), mercredi le 28 septembre 1932, pour le gravelage d'une longueur de 1200 pieds de la route Lévis-Fort-Covington, dans la paroisse de St-Romuald, comté de Lévis.

Le gouvernement de la province de Québec ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

La publication non autorisée du présent avis ne sera pas payée.

Québec, 15 septembre 1932.

J. L. BOULANGER,
Sous-ministre.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de **NAP. FOURNIER & ALEXANDRE TALBOT,** faisant affaire en société à Montmagny comme entrepreneur & Contracteur sous les nom et raison de **FOURNIER & TALBOT Enrg.,** entrepreneur & contracteur, Montmagny, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 14 septembre, 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Wilfrid Edge C.R., a nommé les soussignés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du Régistrataire le 23 septembre, 1932, pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.

Québec, le 16 septembre, 1932

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Gardiens

Bureaux:
147 Côte de la Montagne
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de **ALEXANDRE TALBOT,** cultivateur Montmagny, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 14 septembre 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge C.R., a nommé les soussignés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du Régistrataire le 23 septembre, 1932, pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créancier, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.

Québec, le 16 septembre, 1932.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Gardiens

Bureaux:
147 Côte de la Montagne.
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **J.-B. MARTEL,** marchand d'accessoires d'autos et de bicycles, 32, rue St-Joseph, Québec, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que
MARDI, LE 27 SEPTEMBRE 1932
à 11 heures de l'avant-midi

sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

- Item A—Le fonds de commerce ... $3,167.11
  - Ameublement ... 13.50 ... $3,180.61
- Item B.—Créances aux livres ... 179.80
- Item C.—Une caisse enrégistreuse Nationale ... 25.00
- Item D.—Une vitrine comptoir, 6 pieds ... 40.00
- Item E.—Un coffre-fort Victor, 24 x 17 ... 25.00
- Item F—Un automobile Dodge ... 1,200.00
- Item G.—Un camion Ford ... 75.00
- Item H.—Un autre camion Ford ... 25.00

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le 26 septembre 1932.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec, le 15 septembre 1932.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés

Bureaux:
147, côte de la Montagne,
Québec, Qué.
17-20-22-24-26

VENTE A L'ENCAN
LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
PIERRE LEVASSEUR, Marchand, Mont-Joli, Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que **Jeudi le 22 septembre, 1932** à 11 heures a.m. (heure avancée) sera vendu à nos bureaux: 80 rue St-Pierre, Québec, l'actif, en cette affaire, comme suit :

- A—Fonds de commerce de chaussures et claques ... $2,234.65
  - Ameublement du magasin ... 2.50
  - ... $2,237.15
- B—Crédits suivant liste ... 1,275.29
- C—Un coffre-fort ... 50.00

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour les item A et B et au plus haut enchérisseur pour l'item C.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mercredi, le 21 septembre, 1932 pour inspection.

Conditions de paiement: argent comptant.

LEGENDRE & JOBIN,
Syndics

Bureaux: 80 rue St-Pierre,
En face de la Banque Can. Nationale,
Québec, ce 3 septembre 1932.

L.-J.-A. Demers & Cie,
Encanteurs.
10-15-17 e 21 sept.

VENTE A L'ENCAN
LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de **JONH-J. BECK,** marchand, Cape Cove, Co. Gaspé.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que
JEUDI LE 6 OCTOBRE, 1932
à 11 heures A. M.

sera vendu, par encan public, à nos bureaux : 80 rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire, comme suit :

- A.—**Fonds de commerce consistant en**
  - Marchandises sèches ... $1,120.89
  - Epicerie ... 1,583.05
  - Chaussures & Claques ... 502.04
  - Librairie ... 182.26
  - Ferblanterie & Ferronnerie ... 931.51
  - Pharmacie ... 466.24
  - ... $4,785.99
  - Ameublement du magasin ... 56.30 ... $4,842.29
- B.—Crédits ... 5,835.31
- C.—Une balance Toledo ... 100.00
- D.—Un système McCaskey acier ... 200.00
- E.—Roulant cheval et voitures ... 175.00
- F.—Une terre d'environ 30 âcres en superficie, située dans le village de Cape Cove connue et désignée au cadastre officiel sous le Numéro cent quatre-vingt-quatre (184) du premier rang est, avec bâtisses.

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour les items A, B et E, et au plus haut enchérisseur pour les autres items.

L'inventaire, la liste des crédits, du roulant et les titres sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mardi, le 4 octobre, 1932, pour inspection.

Conditions de paiement: argent comptant.

LEGENDRE & JOBIN,
Syndics.

Bureaux : 80 rue St-Pierre,
En face de la Banque Canadienne Nationale,
Québec, ce 16 septembre, 1932.

L.-J.-A. DEMERS & CIE
Encanteurs.
17-22-24 et 29 sept. 1-4-5-oct.

Canada, province de Québec, district de Québec. **DANS LA COUR DE MAGISTRAT.** No 32372. **H. DODRIDGE & AL,** demandeurs, vs **J.-N. MATTE,** défendeur. AVIS public est par le présent donné, que les biens et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri-Facias, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, le vingt-sixième jour de septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi (heure solaire), au bureau de Mtre J.-A. Roy, avocat, au no 229 rue St-Joseph, en la cité de Québec, (2e étage). Les dits biens et effets, consistant en: trois cents parts sans valeur au pair de "Julien Candies Incorporated". Le tout sera vendu suivant la loi. Québec 17 septembre 1932 —**J. SENECHAL, H. C. S.**

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de l'actif de **AMEDE MORISSETTE,** marchand, Faucher, Bellechasse.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 14ème jour de septembre 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Wilfrid Edge, C.R., a nommé les soussignés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du Régistrataire le 23 septembre, 1932, pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains, autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.

Québec, le 16 septembre, 1932.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEVAIVRE
Gardiens.

Bureaux:
147 Côte de la Montagne.
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **Nazaire D'Amours,** Marchand général et Commerçant de bois, Trois-Pistoles, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, le 28 SEPTEMBRE, 1932
à 11 heures de l'avant-midi,

sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, une partie de l'actif (biens meubles) de cette faillite comme suit :

- Item A.—Le fonds de commerce de Trois-Pistoles ... $3,169.88
  - Ameublement ... 84.50 ... $3,254.38
- Item B.—Un coffre-fort Taylor, ext. 27 x 29 x 38 ... 100.00
- Item C.—Un clavigraphe Remington, 10 ... 25.00
- Item D.—Une balance Toledo, 30 lbs ... 150.00
- Item E.—Un cheval rouge, 13 ans ... 100.00
- Item F.—Le roulant ... 150.00
- Item G.—Le fonds de commerce de St-[J]ean de Dieu ... $3,098.21
  - Ameublement ... 37.00 ... 3,135.21
- Item H.—Une balance Toledo, 30 lbs ... 150.00
- Item I.—Le roulant ... 15.00
- Item J.—Les créances aux livres, (des 2 magasins) ... 24,422.24
- Item K.—Montant dû par Léon Labrie, garanti par hypothèque ... 811.00
- Item L.—Montant dû par Art. Rioux, garanti par hypothèque ... 150.00

Les item A, G, et J, seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

Les inventaires, listes de crédits, titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et les magasins seront ouverts pour inspection, le [illegible] septembre 1932.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec, le 16 septembre 1932.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Bureaux Syndics autorisés
147, côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.
17-20-22-24-26 sept

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de la
Succession de feu Robert C. de Lachevrotière, Notaire, Limoilou, Québec, Que.
Cession autorisée

Avis est par le présent donné que **mardi le 18 octobre 1932** à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147 côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

ITEM A—Le lot de terrain ou emplacement situé à l'encoignure sud-ouest de la troisième rue et de la 4ème avenue, portant les Nos civiques 114-116, 3ème rue, Limoilou, et désigné sous le numéro Quatre cent cinquante (450) des plan et livre de renvoi officiel du cadastre pour la paroisse de St-Roch nord de Québec, avec maison et autres bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM B.—Le lot de terrain numéro Trente-un des susdivisions du lot originaire Quatre cent quarante et un (441-31) du cadastre officiel de St-Roch Nord de Québec, situé sur la 3ème rue, 24' x 142' plus ou moins.

ITEM C.—Le lot de terrain numéro Trente-deux, subdivision du lot originaire quatre cent quarante-un (441-32) du cadastre officiel de St-Roch Nord, de Québec, situé sur la 3ème rue, mesurant 24' x 142' plus ou moins.

ITEM D.—Les lots de terrain numéros Trente-trois et trente-quatre des subdivisions du lot originaire Quatre cent quatre et un (441-33 & 34) sur les plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Roch Nord, de Québec mesurant 48' de large sur 143' plus ou moins, mesure anglaise, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

ITEM E.—Le lot de terrain numéro Trente-sept des subdivisions du lot originaire Cinq cent neuf (509-37) paroisse de St-Roch Nord, de Québec, mesurant 25' de front sur le côté nord de la 4ème rue par 112' de profondeur avec maison et autres bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM F—Le lot de terrain numéro Vingt et un des subdivisions du lot originaire Cinq cent quatre-vingt-trois du cadastre officiel de St-Roch Nord, de Québec, situé rue de la Ronde.

ITEM G.—Un terrain situé dans la paroisse de St-Louis de Courville, près de la côte "Courville" de forme irrégulière; désigné sous le numéro Un des subdivisions du lot originaire Soixante-et onze (71-1) cadastre officiel de la paroisse de Beauport.

Un autre lot de terrain situé même paroisse et contigu au terrain plus haut décrit, portant le numéro Deux des subdivisions du lot originaire numéro Soixante-onze (71-2) paroisse de Beauport.

Ces deux terrains plus amplement décrits dans un acte de vente par Edmond Giroux, fils à T.-Adolphe Alias Delphis Boivin, le 18 juin 1920 devant R.-O. de Lacrevrotière, N. P.

ITEM H.—Le lot de terrain numéro Dix-sept des subdivisions du lot originaire Sept cent trente-neuf, un (739-1-17) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Beauport, avec bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM I.—Le lot de terrain numéro quarante-et-un des subdivisions du lot originaire Sept cent trente-neuf un, un, (739-1-141) des plan et livre de renvoi, officiels du cadastre pour la paroisse de Beauport, étant un terrain situé dans la paroisse de Giffard.

ITEM J.—Le lot de terrain ou emplacement portant le numéro vingt-cinq des subdivisions du lot originaire Quatre cent quatorze (414-25) des plan et livres de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Raymond, comté de Portneuf, avec maison et autres bâtisses dessus construites et dépendances.

- ITEM K.—Montant dû, garanti par hypothèque ... $636.00
- ITEM M—Autre montant dû, garanti par hypothèque ... 212.67
- ITEM N.—Un coffre-fort Taylor, ext. 72 x 40 x 25 ... 350.00
- ITEM O—Un coffre fort Baum, ext. 53 x 28 x 29 ... 250.00
- ITEM P—Un clavigraphe Remington, No 10 ... 100.00
- ITEM Q—Un bureau table, un tiroir, 48" x 31" ... 25.00
- ITEM R—Une bibliothèque cabinet ... 25.00
- ITEM S—Une petite table et 3 chaises droites ... 4.25

Les item A à J inclusivement seront offerts en vente au plus haut enchérisseur sujet aux rentes foncières qui peuvent exister, cette vente est aussi faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C.P.C. et à l'article quarante-cinq de la loi de faillite; cette vente équivant à la vente au shérif.

Les autres item seront offerts en vente au plus haut enchérisseur.

Les titres, certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et l'ameublement sera visible à 49, 4e avenue, Limoilou, le lundi, 17 octobre 1932, dans l'après-midi.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec le 14 septembre 1932.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Bureaux : **Syndics autorisés**
147 côte de la Montagne.
Québec, Qué.
17-1-15

Avis est par la présent donné que les requérants: **Charles Fleetfort sise et Ernest Labrecque,** exécuteurs testamentaires et légataires universels de la succession du Révérend **Siméon Jolicoeur,** en son vivant, curé de Sainte Catherine de Portneuf, et les légataires résiduaires de cette succession. Les **Révérendes Soeurs Dominicaines de l'Enfant Jésus,** Demoiselles **Albertine et Blandine Ducherneau, Elodie Drolet, Sophranie Fournier et Germaine Jolicoeur** se présenteront devant le tribunal de la Cour Supérieure pour le District de Québec, le vingt sept septembre courant (1932) à dix heures (10.00) de l'avant-midi (heure avancée) au Palais de Justice de Québec en la cité de Québec, aux fins d'obtenir décharge finale comme légataires bénéficiaires.

Tous les comptes et rapports ont été déposés au greffe du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le District de Québec, où ils peuvent être examinés par tous intéressés.

ERNEST LABREQUE, notaire ès qual.
HENRI TURGEON, notaire.
Québec, 17 septembre 1932 17-19

VENTE JUDICIAIRE

DANS LA COUR SUPERIEURE

Canada, province de Québec, district de Québec, No 21747— **ARTHUR AUDET,** de Québec, demandeur, vs **ANTOINE LEPAGE,** de Québec, défendeur. Avis public est par les présentes donné que les biens mobiliers et effets du défendeur en cette cause, saisis, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus, en vertu dudit bref, le 26ème jour de septembre 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, situé au No 22, de la 9ème Rue, Limoilou, en la cité de Québec: lesdits biens mobiliers et effets consistant comme suit, savoir: Une automobile, un gramophone cabinet, de marque Pathé et accessoires, un set de salle, une table à cartes pliante, des meubles de salon, etc., etc. Le tout sera alors et là vendu selon la loi. Québec le 17 septembre 1932 **J.-E. CORRIVEAU, H. C. S.**

LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de :
JOSEPH-EMILE GOUDREAU, Ferblantier & Plombier, Charny, P.Q.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que **vendredi le 23 septembre 1932,** à 11 heures a.m. (heure avancée), sera vendu par encan public à nos bureaux, 97 rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire, comme suit

- A—Fonds de commerce ... $966.29
- B—Machineries et Outillage ... 177.50
- C—Ameublement ... 30.00
- D—Crédits suivant liste ... 163.85

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mes bureaux.

La boutique sera ouverte pour inspection du Fonds de Commerce, etc. Jeudi le 22 septembre courant.

Conditions de paiement: Argent comptant.

J.-E. BEDARD
Syndic

Bureaux : 97 rue St-Pierre.
Québec, le 16 septembre 1932.
17-19-21-22 sept.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession
LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
HECTOR PARENT, Marchand, Ste-Françoise, Co. Témiscouata.
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que Hector Parent, marchand de Ste-Françoise, comté de Témiscouata, dans la province de Québec, a le 13ème jour de septembre 1932 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que M. L.-J. Dugal, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice à Rivière-du-Loup, P.Q., mardi le 27ième jour de septembre 1932 à 10 heures de l'avant-midi (heure solaire).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produit entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 15ème jour de septembre 1932.

J.-E. BEDARD,
Gardien

Bureaux :
97 rue St-Pierre, Québec.

LA LOI DE FAILLITE
No 2397-F.

Dans l'affaire de l'actif de :
JEAN BOLDUC, marchand, 36 avenue Bégin, Lévis, P. Q.

Avis est par les présentes donné que Jean Bolduc, marchand de Lévis, a fait une cession volontaire de ses biens le 1 ième jour de septembre, 1932, et que M. Wilfrid Edge, C. R. séquestre officiel nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Québec, au Palais de Justice, le 23ème jour de septembre, 1932 à 11 heures a.m.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic, dans les trente jours à compter du présent avis, autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 16 septembre 1932.

ANTOINE CLOUTIER, P.-A. RENAUD & THOS WEBBER.
Gardiens

Antoine Cloutier & Cie.
Bureaux: 147 côte de la Montagne,
Québec, Que.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de l'actif de **LOUIS COUTURE,** cultivateur, Saint-Ludger, comté de Frontenac, P.Q.,
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que mardi, le onzième jour d'octobre 1932, à neuf heures, a. m., (heure solaire), sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale de Saint-Ludger, comté de Frontenac, P.Q., l'actif de cette faillite comme suit:

Item "A".—Un lot de terre connu et désigné par le numéro soixante et six avec en outre les deux arpents et demi sud-ouest de largeur sur la profondeur du lot numéro soixante et sept, tous deux situés dans le premier rang des plan et livre de renvoi du cadastre officiel, canton Gayhurst—avec toutes bâtisses dessus érigées sur le premier terrain décrit. Le terrain ci-vendu formant environ cent cinquante acres de terre sauf et à distraire du terrain en deuxième lieu décrit un morceau de terre formant un arpent en superficie à prendre à mesurer à la largeur comprise entre le chemin verbalisé et la ligne de division du terrain du vendeur sur la profondeur comprise à la barrière et l'équerre du dit chemin; le tout réservé en faveur de Monsieur Alphonse Dumas.

Item "B".—3,500 bottes de foin, 3 vaches, 9 veaux, 5 jeunes veaux, 3 jeunes porcs, 10 poules, 30 cordes de bois de chauffage, 1 centrifuge et divers instruments aratoires, etc., etc., le tout évalué à $831.00.

L'Item "A" est offert en bloc au plus haut et dernier enchérisseur et l'item "B" sera vendu en détail au plus haut et dernier enchérisseur.

Les titres certificats d'enregistrement peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et toute personne désirant visiter peut le faire en s'adressant au cédant.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize (716) et sept cent dix-sept (717) du C. P. C., et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la loi de faillite pour l'item "A".

Conditions de paiement: Argent comptant.

Les syndics autorisés,
ANTOINE CLOUTIER & CIE
Bureaux: 147, Côte de la Montagne,
Québec, P. Q.
7 septembre 1932.
17-21-24-28-1-8

SOUS LA LOI DE FAILLITE

ANNONCE DE VENTE

Dans l'affaire de **PIERRE ALIAS PITRE VEZINA,** Chicoutimi, P. Q.
Cédant autorisé

Avis est par les présentes donné que
MARDI, LE 4 OCTOBRE, 1932
à 11 heures de l'avant-midi

Seront vendus à la salle publique (Salle Paroissiale), en la ville de Chicoutimi, les item suivants:

- Item "A"—Un emplacement ci-devant détenu par monsieur Jean-Henri Tremblay, situé à St-Honoré, faisant partie des lots numéros Un et Deux (Ptie Nos 1 et 2) du huitième rang du canton Simard, évalué à ... $ 900.00
- Item "B"—Un emplacement ci-devant détenu par monsieur Eugène Bolduc, situé au village de St-Fulgence, formant partie du lot numéro 3-31 du cinquième rang du canton Tremblay, avec bâtisses dessus construites et dépendances et sujet aux droits de la compagnie Price Brothers & Company, Limited, évalué à ... 2,600.00
- Item "C"—Un emplacement ci-devant détenu par monsieur Ernest Larouche, situé à St-Cœur-de-Marie, faisant partie du lot numéro vingt-cinq, rang deux du canton Delisle, avec bâtisses dessus érigées et dépendances, évalué à ... 1,500.00
- Item "D"—Un terrain ci-devant détenu par messieurs Eugène et Juvénal Simard, faisant partie du lot numéro trois cent quarante du village de Bagotville, avec bâtisses dessus y érigées circonstances et dépendances, évalué à ... 2,298.96
- Item "E"—Un terrain ci-devant détenu par monsieur Joseph Larouche, situé au No 16 rue St-Léon, de figure irrégulière, formant partie du lot numéro onze cent vingt-cinq (Ptie No 1125) du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses dessus construites et dépendances, évalué à ... 485.00
- Item "F"—Tous les droits de propriété, de possession, ouvrages et améliorations quelconques appartenant ou pouvant appartenir au cédant dans et sur les lots numéros onze et douze (11 et 12) ou sur l'un d'eux du troisième rang du canton St-Germain, avec Chalet, maison de campagne et autres bâtisses y érigées et dépendances et leur contenu, évalué à ... 3,000.00
- Item "G"—Un emplacement situé au No 110 rue Taché comprenant les lots numéros huit cent quatre-vingt-dix-Trente (890-30) numéro huit cent quatre-vingt-neuf-Dix (889-10) et la partie sud-est du lot numéro huit cent quatre-vingt-neuf-dix-neuf (889-19) du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec les bâtisses y érigées et dépendances, évalué à ... 1,500.00
- Item "H"—La propriété du cédant située au No 406 de la rue Racine, comprenant le lot numéro deux cent soixante et dix-huit du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses et dépendances, évalué à ... 12,560.00
- Item "I"—Un emplacement ci-devant détenu par monsieur Harry Gravel, fils de Joseph, situé au No 2, rue Verchères, faisant partie des lots numéros cent trente-huit et cent trente-neuf du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses y érigées et dépendances, évalué à ... 2,025.00
- Item "J"—Un emplacement ci-devant détenu par monsieur Gaudiose Tremblay, faisant partie du lot numéro Un-B (1-B) du quatorzième rang sud-ouest de la paroisse de Chicoutimi, avec bâtisses y érigées et dépendances, évalué à ... 800.00
- Item "K"—Un terrain ci-devant détenu par monsieur David Brassard situé au No 5 rue Bossé, formé du lot numéro quatre cent-quatre-vingt treize-Trois (493-3) du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses et dépendances, évalué à ... 1,740.00
- Item "L"—Un terrain ci-devant détenu par monsieur Joseph Bouliane, situé au No 95 rue Taché, comprenant la partie nord-est du lot numéro huit cent quatre-vingt-dix-Vingt-Quatre (890-24), la partie sud-ouest des numéros huit cent quatre-vingt-dix-vingt-cinq et huit cent quatre-vingt-dix-trente-huit (890-25 et 890-38) du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses dessus et dépendances, évalué à ... 2,180.00
- Item "M"—Un terrain ci-devant détenu par monsieur Joseph Bouliane, situé au No 89 rue Taché, comprenant la partie sud-ouest des lots numéros huit cent-quatre-vingt-dix-vingt-sept et huit cent quatre-vingt-dix-trente-six (890-27 et 890-36) et la partie nord-est des lots numéros huit cent-quatre-vingt-dix-vingt-six et huit cent quatre-vingt-dix-trente-sept (890-26 et 890-37) du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec le magasin y érigé et dépendances, évalué à ... 1,865.00
- Item "N"—Un emplacement, ci-devant détenu par François Philibert Tremblay, sis en la paroisse de St-Thomas-d'Aquin, connu sous le numéro 11-D du 5e rang du cadastre du canton Dablon, avec bâtisses dessus construites et dépendances, et un autre terrain situé au bout de la profondeur de celui-ci, faisant partie du lot No 10-B du 5e rang, du cadastre du canton Dablon, le tout avec dépendances, évalué à ... 1,000.00
- Item "O"—Un emplacement, ci-devant détenu par Monsieur Adélard Tremblay (Goliath) situé au No 100-A rue Bossé, comprenant les lots numéros [illegible]-4-2, 819-4-3 et 819-[illegible]-4 du cadastre de la Ville Chicoutimi, avec bâtisses érigées et dépendances, évalué à ... 605.00
- Item "P"—L'emplacement de la Rivière-du-Moulin faisant partie du lot No. 73-A du premier rang nord-est du chemin Sydenham du canton de Chicoutimi au cadastre de la paroisse de Chicoutimi et avec les droits que le cédant peut avoir sur la rivière Saguenay du côté nord du chemin public, mais seulement sur la largeur en front du terrain vendu par Jean-F. Grenon à Henri Martin, évalué à ... 3,500.00
- Item P.1—Un automobile marque "Willys-Knight" 6 Cylindres évalué à ... 800.00
- Item P-2—Comptes et billets recevables (environ) ... 12,370.82
- Item P3—Une part du capital-actions de la Huche sans Pareille Ltée ... 100.00
- Item P-4—17 parts du capital-actions, plus un reçu en paiement de deux autres actions de la Filature du Saguenay, Ltée ... 1,900.00
- Item P.5—5 parts du capital-actions de l'Aréna de Chicoutimi Ltée ... 500.00
- Item P.6—4 droits de participation préférentiels de International Royalty Syndicate, Inc. ... 100.00

Ces immeubles sont vendus sujets aux servitudes passives pouvant les affecter et avec les servitudes actives y relatives.

Les propriétés seront vendues sans garantie, aux risques et périls de l'acquérir, celui-ci assumant tous les frais et charges, y comprises les taxes et imposition.

Les acquéreurs prendront les propriétés dans l'état où elles sont et les syndics ne fourniront que les titres qu'ils ont reçus du cédant autorisé.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Les syndics se réservent le droit de retirer de la vente n'importe lequel des dits immeubles ou effets.

Propriétés vendues par le shérif à Notre-Dame de Laterrière, à la porte de l'église, le 23 septembre 1932

1o Un lot ci-devant détenu par Monsieur Ths-Louis St-Gelais désigné au cadastre officiel du canton de Laterrière pour le sixième rang, sous le numéro 9-B, avec bâtisses érigées et dépendances.

2o—Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot No 8-A pour le 5ième rang du cadastre officiel du Canton Laterrière, avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.

Propriété vendue au bureau du shérif, Palais de Justice, Chicoutimi, Le 20 septembre 1932

Un terrain ci-devant détenu par M. Victor Brassard, fils Eugène, formé des lots Nos 798-1 et 811-1 de la division actuelle des lots Nos. 798 et 811 du cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses dessus érigées et dépendances.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés:

LARUE, TRUDEL & PICHER,
Edifice Banque Canadienne Nationale,
71 rue St-Pierre,
Québec.
14-17-21-24-28-1er

SOUS LA LOI DE FAILLITE
No 2386-F. Dans l'affaire de l'actif de **MAGASIN MADELINE ENRG.,** Cédant autorisé. **Confection pour dames 390 rue St-Joseph, Québec.**

Soumissions

Suivant les instructions de l'inspecteur des soumissions Cachetées seront reçues par les Syndics soussignés jusqu'à jeudi le 22 septembre 1932, à midi, pour l'achat en bloc ou chaque item séparé de l'actif tel que après désigné :

- Item "A": Fonds de commerce ... $1,197.2[illegible]
- Item "B": Ameublement de magasin ... $230.7[illegible]
- Item "C": Le loyer du magasin au 1er mai 1933 à raison de $75.00 par mois.

Un chèque accepté représentant 10 p.c. de la soumission devra accompagner chaque soumission, lequel chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

L'inspecteur s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le magasin sera ouvert pour inspection en tout temps en s'adressant aux soussignés.

Pour tout autre information, s'adresser aux soussignés.

S.-Ed. Gagnon et Gérard Gagnon,
Syndics

Bureau de S.-Ed. Gagnon & Fils.
421 rue St-Paul,
Edifice Séguin, Québec.
17-20sept.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée des créanciers à la suite d'une cession

Dans l'affaire de **LEOPOLD VAILLANCOURT,** marchand général, Tadoussac.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 13 septembre 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge C. R., nous a nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, au bureau du régistraire, le 22 septembre 1932, à 11 heures de l'avant-midi pour élire un syndic.

Pour vous donner droit de vote à cette assemblée, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains, autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.

Québec, le 14 septembre 1932

PAQUET & GAUVIN
Gardiens

Bureaux:
132, rue St-Pierre
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de **EZIDE DESGAGNE,** marchand général, Sacré-Cœur, comté Saguenay

Les syndics soussignés recevront des soumissions jusqu'au 19 courant à 5 heures p. m., pour le stock suivant:

- Marchandises sèches ... $ 162.75
- Ferronnerie ... 113.73
- Pharmacie ... 137.34
- Epicerie ... 295.40
- Chaussures et claques ... 308.00
- ... $1,017.22
- Ainsi que pour l'ameublement ... 50.00

L'inventaire est visible à nos bureaux 132, rue St-Pierre, Québec.

Pour inspection du stock on devra s'adresser à nos bureaux.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Québec, le 9 septembre 1932

PAQUET & GAUVIN
Syndics

Bureaux:
132 rue St-Pierre
Québec, Qué.
12-15-17sep.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ALFRED FISET,** cultivateur, Ancienne Lorette, Qué.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 22 SEPTEMBRE 1932
à 10 heures A. M., (heure avancée)

Sera vendu sur les lieux à la ferme du cédant, l'actif en cette affaire, comme suit:

A.—Roulant de cultivateur, comprenant animaux, voitures d'été et d'hiver, instruments aratoires, foin, avoine et patates, etc.

La vente se fera en détail et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire est visible à nos bureaux en aucun temps.

Ce roulant pourra être visité sur les lieux à l'Ancienne Lorette en aucun temps en s'adressant au cédant.

Conditions de paiement "Argent comptant".

Québec, le 9 septembre 1932.

BINET & RACINE,
Syndics autorisés

Bureaux:
17 rue St-Jacques,
Québec, Qué.
10-17 sept.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN
COUR SUPERIEURE

No 2251 F.
Dans l'affaire de **ALFRED FISET,** cultivateur, Ancienne-Lorette, comté Québec.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que MARDI LE VINGTIEME JOUR DE septembre 1932 à dix heures de l'avant-midi sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale à l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, les immeubles ci-après décrits, appartenants au cédant.

Le lot numéro 661 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec mesurant 4 perches de largeur, sur un arpent de profondeur dans une ligne et un arpent sept perches neuf pieds dans l'autre contenant en superficie 53 perches.

Le lot numéro 662 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, mesurant quatre perches de largeur sur 28 arpents 8 perches de profondeur dans une ligne de 28 arpents deux perches dans l'autre contenant en superficie 11 arpents 40 perches.

Le lot numéro 663 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec mesurant en superficie 27 arpents 20 perches.

Le lot numéro 664 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec de figure irrégulière et triangulaire contenant en superficie 25 perches.

Le lot numéro 665 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec mesurant un arpent de largeur sur 20 arpents 15 pieds de profondeur, contenant en superficie 20 arpents neuf perches.

Il y a maison d'habitation et dépendances sur les lots 662-665 ci-dessus construites.

Le lot numéro 699 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, mesurant 11 arpents 9 pieds de largeur sur 7 arpents de profondeur dans une ligne et 10 arpents deux perches 14 pieds dans l'autre contenant en superficie 92 arpents 86 perches.

Le lot numéro 700 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, mesurant un arpent 4 perches de largeur sur 10 arpents deux perches 14 pieds de profondeur dans une ligne et 10 arpents 7 perches dans l'autre contenant en superficie 14 arpents 70 perches.

Le lot numéro 747 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec mesurant 3 arpents de largeur sur 3 arpents 2 perches 12 pieds de profondeur dans une ligne et un arpent 9 pieds dans l'autre contenant en superficie 6 arpents 52 perches. La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Cette vente devra être faite à la charge par l'acquéreur d'accepter le tout dans l'état où il se trouve actuellement et à ses risques et péril sans aucune garantie quelconque de la part des syndics et sujet aux taxes municipales, scolaire et aussi sujet aux rentes Seigneuriales sur les lot 661, 662, 663, 665, 699 et 700 et autres impositions quelconques à partir de la date de la vente.

L'acquéreur devra payer tous les droits dus au Gouvernement sur ladite vente, ainsi que tous les frais encourus pour l'exécution de l'acte de vente et son enregistrement. Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux dits immeubles.

Les immeubles pourront être visités en aucun temps en s'adressant au cédant autorisé à l'Ancienne Lorette, Qué.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'une jugement de ladite Cour en date du dix-septième jour d'août 1932 et conformément aux dispositions des articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 45, chapitre 11, S. R. C. 1927 de la loi de Faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement **Argent comptant**

BINET & RACINE
Syndics autorisés

Québec, le 17 août 1932
Bureaux : 17 rue Saint-Jacques
Québec, Qué, Qué.

MARIAGES

BISSON-LANGEVIN—On annonce pour le 27 septembre, le mariage de Mlle Antoinette Langevin, fille de M. et Mme Alphonse Langevin, de St-Maxime de Scott, avec M. Jean-Thomas Bisson, de Québec, employé de Elz. Fortier Ltée, fils de M. et Mme Georges Bisson de Québec. Pas de faire-part.

BLAIS-CLOUTIER—On annonce pour le 3 octobre prochain, le mariage de M. Dollard Blais, sportman bien connu de cette ville, fils de M. et Mme Achille Blais, avec Mlle Yvonne Cloutier, fille de M. et Mme Philémon Cloutier de Lewiston, Maine. Pas de faire-part. -b

MALTAIS-BOIES—On annonce pour le 5 octobre, le mariage de Mademoiselle Françoise Maltais, fille de Mme Hector Dufour, de La Malbaie, Charlevoix, avec M. Chs-Henri Boies, fils de M. et Mme Thomas Boies. Pas de faire-part. 17sept-2fs

PICARD-PAQUET—Lundi, le 26 septembre, dans la chapelle privée de l'église St-Roch, aura lieu le mariage de mademoiselle Juliette Picard, fille de M. et Mme Edgar Picard, de St-Roch de Québec, avec M. Lucien Paquet, fils de M. et Mme Arthur-E. Paquet, de St-Sauveur de Québec. Pas de faire-part. -b

NAISSANCES

DUCHESNEAU — M. Onésime Duchesneau et Mme Duchesneau, née Rébecca Viger, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 15 et baptisé le 16 septembre, sous les prénoms de Joseph-Onésime-Théophile.

Parrain et marraine, M. et Mme Théophile Viger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adélard Pruneau.

LANGLOIS—M. J.-Eudore Langlois, pilote et Mme Pilote, née Laura Nadeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 12 septembre et baptisé le 13, sous les prénoms de Joseph-Antoine-Jean-Marie.

Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Royer, de Hull, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Garde Royer, cousine de l'enfant.

LAVOIE—M. Arthur Lavoie et Mme Lavoie font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 2 septembre 1932 et baptisé le 3, à l'église de Notre-Dame de Grâce, sous les prénoms de Joseph-Georges-René.

Parrain, Georges Lavoie; marraine, Patricia Lavoie, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Madame Thomas Goulet. -b

SAVARD—M. J.-Noël Savard et Mme Savard, née Ellanne Poiré, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 15 septembre et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Fidélia-Rita.

Parrain, M. Art. Savard; marraine, MlleÉdélia Poiré, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Nap. Poiré, grand'mère de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—La famille de M. Ernest Latulippe remercie bien sincèrement tous les parents et amis, et les membres du Tiers-Ordre et de la Ste-Famille qui représentaient leurs congrégations, qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Madame Veuve Latulippe, née Malvina Langevin, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—Monsieur et Madame Télesphore Simard désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de leur fils Raymond-Marie. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUREAU — Lundi, le 19 septembre, à 9 heures (heure solaire), en l'église de Stoneham, sera chanté le service anniversaire de Mme J.-B. Bureau, née Mary Laughren. 16sept-2fs-b

MARCOUX—Jeudi, le 22 septembre prochain, à 8 heures, en l'église N.-D., de Grâce, sera chanté le service anniversaire de Mme Florida Bouchard, épouse de Zotique Marcoux. -b

MOREL—A la Basilique de Ste-Anne de Beaupré, sera chanté, lundi le 19 août à 8 heures 30, le service anniversaire de feu Jacques Morel, fils de M. Alphonse Morel. -b

PICKFORD—Lundi, le 19 septembre, à 8 heures 30 (heure avancée), aura lieu en la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, le service anniversaire de dame Chs Pickford, née B. Brennan. 16sept-2fs-b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERY—A Québec, le 16 septembre 1932, à l'âge de 51 ans 11 mois, est décédé le Révérend Père Eugène-Victor Déry, supérieur de la Procure des Pères Blancs à Québec.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 24 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 30 pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière de la communauté à Everell. 16sept-2fs

DUCHESNEAU—A Québec, le 16 septembre 1932, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédée dame Vve Malvina Chrétien, épouse de feu Onésime Duchesneau.

Les funérailles auront lieu mardi, le 20 courant à 8 heures ½.

Départ de la maison mortuaire chez son gendre M. Joseph Labbé, 56 Morin, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 17sept-2fs

LABRECQUE—A Québec, le 15 septembre 1932, à l'âge de 64 ans 7 mois, est décédé M.-Elzéar Labrecque, employé du Bell Téléphone, époux de dame Célestine Caron.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Gérard Boucher, No 10 rue Chevrière, à 8 heures 45 pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Sauveur. 16sept-2fs

PLAMONDON—A St-Malo, le 15 septembre 1932, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédée dame Rosanna Genois, épouse de Alfred Plamondon.

Les funérailles auront lieu lundi le 19 à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 41 rue St-Bernard, à 8 heures 45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 16sept-2fs

VALLIERE—A St-Gérard Majella, le 16 septembre 1932, à l'âge de 29 ans, est décédée dame Antoinette Petitclerc, épouse de Albert Vallière.

Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures (heure solaire), en l'église de St-Gérard et de là au cimetière de la paroisse.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél. : 2-6863

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

DEUIL POUR L'INDUSTRIE

M. JOHN-K. MOFFAT, président émérite de Moffats Limited, de Weston, Ontario, les fabricants du poêle bien connu, est décédé ces jours derniers au Western Hospital, de Toronto.

Toronto, 16. — Les affaire canadiennes en général et l'industrie des poêles électriques et à gaz en particulier, vient de perdre un véritable chef par la mort survenue à l'Hôpital Western, à Toronto, de M. John-K. Moffat, le président émérite de Moffats Limited, de Weston, Ontario.

Feu John-K. Moffat était également l'une des figures marquantes de l'Eglise Unie du Canada.

M. Moffat est décédé à la suite d'une opération dont il semblait se sétablir très favorablement. La nouvelle de sa mort a causé une pénible surprise à ses nombreux amis de la société et des affaires qui le croyaient en bonne voie de guérison.

Homme de grande considération dans le royaume des affaires, depuis près de vingt ans chef de la fabrique de poêles Moffats Limited, fondée par son père, il n'en trouvait pas moins le temps de s'occuper activement des intérêt de son église. Il était un des membres respectés des sessions de la Westminster United Church de Weston, et un des laïques les plus actifs de la Toronto West Presbytery.

Le défunt était né à Glasgow, le 5 juin 1860, le fils de feu Thomas-Lang Moffat et d'Elizabeth Brice King Moffat. Venu au Canada avec ses parents en 1870, il entrait en affaires avec son père au moment où celui-ci fondait sa manufacture de poêles à Markdale il y a cela au-delà de cinquante ans.

A la mort de son père, en 1907, feu M. Moffat devenait président de la compagnie, position qu'il a occupée jusqu'à il y a deux ans, alors qu'il donnait sa démission à la présidence, mais il n'en demeura pas moins un des directeurs de Moffats Limited.

Il avait épousé en 1897 Annie-Louise Reid, qui lui survit. Lui survivent également un fils, le Dr Gordon Baird Moffat, de Grayling, Michigan, et une fille, Mlle Helen-Louise Moffat, qui demeure avec sa mère à Weston, Ontario.

Un attentat est perpétré dans une maison de la rue Lockwell

(Suite)

à coup, entendant du bruit dans la maison, au-dessus d'elle. Trop endormie encore pour réaliser ce qu'il y avait là d'insolite, elle se dit que ce devait être son fils que revenait de la classe.

Tout-à-coup, elle vit surgir un individu qui lui mettait la main sur la figure, puis lui plaçait un oreiller sur la tête. En un tour de main, des individus, dont il lui a été impossible de voir le nombre ni l'allure, eurent tôt fait de la baillonner avec soin et de la ligoter solidement sur son lit avec des serviettes, en lui attachant les mains en arrière du dos. Puis, la voyant incapable de faire aucun mouvement ni de donner le moindre signal, les individus commencèrent à bouleverser la maison. Ne pouvant rien voir, Mme Richard, malgré son énervement et sa terreur, put entendre ouvrir les tiroirs et déplacer leurs contenu. Elle put suivre ainsi les voleurs dans toutes les chambres du logis, puis les entendre descendre en bas, continuer le même manège et finalement s'en aller comme ils étaient venus.

Ce n'est qu'un peu avant trois heures que la pauvre femme fut tirée de sa fâcheuse position. M. Richard arriva chez lui, comme d'habitude, vers trois heures moins vingt. Ne voyant pas son épouse à l'étage inférieur, il monta à l'étage supérieur, pour constater que tout était sens dessus-dessous dans la maison, et que quelque chose d'anormal avait dû se passer.

Découvrant sa femme ligotée sur son lit, il la délivra et lui procura aussitôt les soins que réclamait son état. Mme Richard, cela se conçoit facilement, était très énervée et très fatiguée. Elle souffrait en plus de douloureuses contusions faites par les liens qui enserraient ses membres.

Quand elle fut un peu remise, Mme Richard raconta ce qui s'était passé, et la police fut prévenue sans retard, ainsi qu'un médecin. On put alors faire l'inventaire de ce que les bandits avaient emportés avant de disparaître. Il manquait une somme d'environ $40.00 en argent et pour plus de $100.00 de bijoux divers. Munie de tous les renseignements qu'ils purent obtenir, les détectives se sont aussitôt mis à la tâche, et l'on espère qu'ils mettront bientôt la main sur les coupables.

Grande-Rivière

Eclipse

Ici comme ailleurs nous avons été témoin de l'éclipse du soleil le 31 août et c'est avec un intérêt très vif, que nous avons suivi les différents aspects de l'astre, par les moyen de verres fumés, ou pellicules.

Les classes

Notre pensionnat, académie, sous la direction des Révérendes Srs Bon Pasteur, a ouvert ses portes hier, surtout pour l'entrée des pensonnaires. Les classes rurales ont ouvert les portes lundi le 29 août, tous sont heureux de reprendre le travail.

—Mlle Aimée Sirois, qui dirige une classe privée, a commencée ses cours le 1er sept.

La récolte

La mauvaise température, les pluies fréquentes durant toute la belle saison, ont fait beaucoup de dommage à la récolte, surtout à l'industrie du poisson. Espérons que le mois qui débute sera plus favorable et que le bon Dieu favorisera la vente de nos pois verts qui s'annonce mal et que les prix redeviendront bons. Plusieurs subiront des pertes considérables.

—Mlle Aline Sirois, étudiante au couvent Bon Pasteur de Lotbinière l'an dernier, et qui était en vacances dans sa famille, est retournée contunuer ses études, dans la Beauce, où sa soeur, révérende Mère St-Philippe Bénite, a été nommée supérieure.

Divers

—M. Charles-Ernest Sirois, mesureur de bois et arpenteur forestier est parti pour quelques mois dans la région, accompagné des ingénieurs du gouvernement et de M. Richard, che ingénieur forestier, pour l'inspection des limites. M. Isidore Beaudin cuisinier fait partie de l'expédition.

Les travaux du quai sont toujours en activité, ce qui permet d'employer un très grand nombre de personnes.

—Notre révérend M. l'abbé vicaire, est parti pour Québec et Rimouski en voyage d'affaire.

Le nouvel emprunt de nôtre ville

(Suite)

question de diminution parce que l'ouvrier ne travaille pas tout le temps" dit le maire.

M. Carmichael demande à M. Beaulé si les ouvriers sont satisfaits du temps qui leur est alloué actuellement, "Non" répond M. Beaulé.

L'EMPRUNT

M. Léon -T. Desrivières, surintendant de la Banque Canadienne Nationale, rencontre le Comité pour donner les explications dont les échevins pourraient avoir besoin.

Le maire explique que dans la journée d'hier le trésorier de la ville a reçu un grand nombre de représentations de la part des courtiers.

M. Lavigueur croit que la ville aurait peut-être un meilleur taux si l'emprunt de $674, 800, était à 30 ans au lieu de 5 ans.

M. Drolet propose que l'emprunt soit vendu au comptoir au pair au taux de 5 pour cent d'intérêt.

M. Desrivières explique son point de vue. En faisant l'emprunt à 30 ans le fonds d'amortissement prendra charge du remboursement à 5 ans il faudra emprunter de nouveau.

M. Desrivières ne croit pas que la ville soit capable de vendre ce montant au comptoir sans l'aide des courtiers qui demandent une commission.

L'aviseur financier de la ville conseille de demander des soumissions pour un emprunt à 30 ans.

M. Desrivières est d'avis qu'un taux de 5% est suffisant actuellement.

M. Drolet demande quelles seraient les dépenses des deux modes d'emprunt, au comptoir ou par les courtiers.

"Au comptoir vous gagnerez 2% soit $12,000", dit M. Desrivières.

Le comité décide de baisser le montant de l'emprunt à $624,600. et de le vendre au comptoir au taux de 5%. La ville vendra au pair.

AU CONSEIL

Immédiatement après la séance du comité, le conseil a tenu séance et a adopté les 23 rapports suivants soumis par le comité exécutif:

"Système de chauffage à M. Adjutor Pouliot, rue Turnbull".

"Permis à M. Eugène Labonté d'installer des pompes à gazoline".

"Permis à M. E.-A. Tremblay, pour station de service rue Ste-Marguerite".

"Octrois pour secours directs $17,000".

"Emission de Bons du Trésor, $18,000."

"Règlement "24" L.L. concernant la construction des bâtisses".

"Estimés partiels P. Marchand Limitée re: Pont Samson."

"Achat de terrain de mademoiselle M.-G. Lambson Wurtle, rue Champlain."

"Bon du Trésor re: Terrains de M. Eudore Caron."

"Bons du Trésor re: Commission Scolaire Catholique de la cité de Québec."

"Crédits additionnels pour secours directs aux nécessiteux, $36,000."

"Quote-part de la cité, re: Secours directs aux nécessiteux."

"Bons du Trésor re: Travaux de chômage, $71,100."

"Dernier versement Garage municipal. Succession F. Canac Marquis $5.000."

"Crédit de $15.000 pour travaux d'aqueduc et de drainage."

"Incorporation de l'Association Sportive Feuille d'Erable."

"Contrat pour huile combustible re: Halle Montcalm".

"Contrat pour achat de valves pour raccordement de tuyaux de l'aqueduc". re: réservoir."

"Amendement au 1598 en rapport du comité administratif: re, Retour à la Terre".

"Travaux de pavage sur la 18e Rue."

"Reglement No "33 Y" pour amender le règlement concernant le nom des rues dans la cité de Québec (Délimitation de l'avenue Moncton).

"Autorisation par la commission municipale d'un emprunt de $624,600."

"Commission d'un emprunt de $624,600.

Tous ces rapports ont été adoptés unanimement.

A Toronto

MM. Charles Tremblay et Laurent Chagnons, tous deux de Coaticook, représenteront les jeunes éleveurs de la province au concours de l'Exposition Agricole de Toronto.

Le poisson

Mme Evelyn Spencer, du ministère fédéral des Pêcheries, a donné hier après-midi, à la salle à dîner du Parlement, son dernier cours sur les différentes façons d'apprêter le poisson. Mme Spencer quittera Québec dimanche soir pour Sherbrooke, où elle donnera une série de cours, après quoi, elle se rendra à Winnipeg et dans les autres villes de l'Ouest.

Mlle Mae McGuire, du Ministère des Pêcheries de Québec, commencera lundi une série de conférences accompagnées de démonstrations, sur le même sujet, dans les principaux endroits de la province. Elle se rendra d'abord à Trois-Rivières.

Le poisson

M. F.-M. Gibaut, surintendant du service des pêcheries maritimes de notre province, se déclare enchanté du succès de cette série de cours terminée, hier, et qu'avait donnée, au café du Parlement, depuis lundi dernier, mademoiselle Eveline Spencer sur la cuisson du poisson.

Ces cours, Mlle Spencer les donna, ici, sous les auspices conjoints des gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Heureux de collaborer avec le fédéral pour activer la consommation du poisson, au Canada, notre gouvernement provincial avait fourni un beau local à Mlle Spencer pour ces cours et lui avait associé Mlle Maguire pour permettre aux dames de langue française d'en profiter pleinement.

Mlle Spencer s'en va à Sherbrooke, puis elle ira à Winnipeg. Quant à Mlle Maguire, elle s'en va donner des cours, à Trois-Rivières.

DEVENEZ DETECTIVE
Excellente opportunité offerte aux hommes de 18 ans et plus d'apprendre cette profession. Gros salaires. Position d'avenir. Travail permanent. Informations confidentielles.
Ecrivez à
Cours Scientifiques
P. O. 42 St-Roch - Québec

La MOUCHE de MAISON est BIEN PLUS DANGEREUSE
LA PARALYSIE INFANTILE
est disséminée par les mouches, suivant la croyance de hautes autorités médicales.
SAUVEGARDEZ vos ENFANTS
Tuez toutes les mouches et autres insectes avec FLY-TOX.
Soyez sûr - N'expérimentez pas - Demandez
FLY-TOX

Un banquet à M. H.-P. Drouin

M. Henri-Paul Drouin, C.R., avocat en vue de notre ville, a été le héros d'une magnifique fête intime au club Mercier hier soir, à l'occasion de son dixième anniversaire de mariage. Au nombre des cent et quelques invités qui répondirent à l'invitation qu'on leur avait faite, se trouvait l'honorable Ernest Lapointe C.R., et l'honorable Elisée Thériault qui rehaussaient cette fête de leur distinguée présence.

Les invités firent honneur au superbe banquet aux huîtres organisé par un comité dont les membres font partie du Club Mercier, et des félicitations bien mérités leur ont été adressées par le président du banquet et les orateurs qui adressèrent la parole.

A la table d'honneur se trouvaient l'honorable Ernest Lapointe C.R., l'honorable Elisée Thériault, C.R., M. Oscar Drouin, M.P.P., le colonel Oscar Gilbert, M. Henri-Paul Drouin, C.R., le héros de la fête, M. J.-A. Lesage, M. H.-O. Blanchet, M. L.-M.-J Thibault, M. Albert Brousseau, M. Achille Dugal, M. Philippe Corriveau, M. Gaston Esnouf, etc.

La présidence au banquet revenait de plein droit au colonel Oscar Gilbert qui s'acquitta de sa tâche avec tout le tact qu'on lui connaît. Tour à tour les orateurs furent invités à proposer ou répondre aux santés et si les discours furent brefs ils ne manquèrent de savour et d'originalité.

M. Gilbert dit qu'en l'absence de M. F.-X. Martel, il avait été désigné comme président du banquet, honneur qui lui était bien sensible. Il félicita les organisateurs et remercia les convives d'être venus en aussi grand nombre, malgré la température maussade, fêter le dixième anniversaire de mariage de M. Henri-Paul Drouin, et se tournant vers lui il dit combien il s'était dépensé sans compter comme secrétaire du Club Mercier. "Vous êtes l'âme, le réveil du Club Mercier, et je tiens à vous rendre ce témoignage devant les nombreux amis que vous comptez ici ce soir", ajoutait M. Gilbert. Après avoir présenté ses souhaits et félicitations au héros de la fête, il invita l'honorable Ernest Lapointe à proposer la santé de M. Henri-Paul Drouin.

M. Lapointe reçut une longue ovation lorsqu'il se leva pour adresser la parole. "Si Henri-Paul Drouin devait être félicité pour le beau travail qu'il a accompli à titre de secrétaire du Club Mercier", dit-il, "je n'en connais pas mieux que les membres mêmes de ce club pour le faire. Sa loyauté, son esprit public et son dévouement à la cause libérale ont fait de Henri-Paul Drouin un digne secrétaire d'un digne club, et je suis heureux d'être ici ce soir à cette fête du Club Mercier, le plus ancien de Québec-Est, pour le féliciter personnellement".

Ce fut l'honorable Elisée Thériault qui répondit à cette santé. Rappelant que M. Drouin fut autrefois son clerc alors qu'il poursuivait ses études de Droit, l'honorable Thériault dit : "Il n'y a pas d'homme plus loyal plus sincère que Henri-Paul Drouin. Il représente la mentalité de St-Roch, la meilleure que nous ayons".

M. Henri-Paul Drouin dit qu'il aurait bien voulu se cacher quelque part pour ne pas entendre toutes ses louanges à son adresse. Après avoir entendu les compliments de M. Gilbert, des honorables Lapointe et Thériault, il ne sait décidément pas quoi répondre. Il termine en disant qu'il redoublera de dévouement à la cause libérale et se tournant vers M. Lapointe, il termina en disant: "Je veux faire de vous un ministre aux prochaines élections, non pas un ministre dans le cabinet King mais bien dans le cabinet Lapointe".

Comme les orateurs précédents, M. Drouin reçut une ovation, et le président invita ensuite MM. J.-A. Brousseau, Oscar Drouin, Gaston Esnouf, Pierre Huot, J.-A. Lesage, les échevins Gosselin, Lacroix, Boutet et DeBlois à porter la parole. Chacun d'eux présenta ses félicitations et souhaits à M. Henri-Paul Drouin.

Cette fête mémorable se terminait par le chant de l'hymne national vers les minuit, les invités emportant le meilleur souvenir de ce banquet.

Mtre O. Jallu de retour à Québec

De retour à Québec hier soir, après un séjour de quelques semaines dans l'Ouest canadien, Me Olivier Jallu, représentant du barreau français au congrès de Calgary est parti ce matin pour une excursion de pêche dans le parc des Laurentides. Il fera ce voyage en compagnie de l'hon. H. Mercier, ministre des Terres et Forêts.

A son retour des Laurentides l'éminent avocat français donnera une conférence devant l'association du Jeune Barreau.

L'Union Musicale

Au cours d'une assemblée générale de l'Union Musicale de Québec, M. Paul Leclerc fut élu président. Les élections pour les autres charges donnèrent les résultats suivants: vice-président, M. Réal Gagnon, secrétaire, M. Raoul Poirier, trésorier, Charles-Henri Boldue, directeur musical et bibliothécaire, M. Henri Dugal, membres adjoints, MM. Dame Lortie et Philéas Drolet.

Des cours du Dr R. DuCroquet

Entouré d'un nomoreux groupe de professeurs et praticiens, membres de la Société Médicale de Québec, ainsi que d'étudiants de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, M. le docteur Robert DuCroquet, illustre thérapeute de Paris, donna, hier matin, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, un cours de clinique orthopédique qui fut très écouté.

M. le docteur DuCroquet était le délégué de la France au congrès de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, à Ottawa, durant la première huitaine de ce mois.

Dans son brillant cours d'hier, il expliqua à son auditoire trois intéressants cas d'affections pathologiques, se manifestant par des déviations et des difformités. Il en fit voir les symptômes et indiqua surtout les moyens d'enrayer les progrès de cette maladie.

M. le docteur Willie Verge, président de la Société Médicale de Québec, avati souhaité la bienvenue au distingué conférencier et, le cours terminé, remercia ce dernier, au nom de l'assistance.

Un accident

Alors qu'il jouait, dans la rue, à St-Romuald, hier matin, un garçonnet de 7 ans, enfant de M. le notaire Charles Cantin, de cette localité, fut frappé par une automobile qu'il n'avait pas vu venir et qui était conduite par M. le Dr F. Coones, de Hamilton, Ontario. Le conducteur fit tout ce qu'il put pour éviter l'enfant. Le jeune Cantin ne souffre heureusement que de légères blessures.

Travail des juges

Voici, tel qu'en a fait la répartition, hier, sir François Lemieux, les travail des juges de la Cour Supérieure, relativement à nos districts ruraux :

Districts d'Arthabaska et Drummond, l'hon. juge H.-A. Fortier ; Montmagny et Kamouraska, l'hon. juge Pierre Bouffard ; Rimouski, Gaspé et New-Carlisle, l'hon. juge Camille Pouliot ; Roberval et Amos, l'hon. juge Adolphe Stein ; Chicoutimi et Charlevoix, l'hon. juge Emile Gelly ; Beauce, l'hon. juge Pierre D'Auteuil.

A la Tuque, où la Cour Supérieure siège quatre fois par année, le tribunal sera présidé par l'hon. juge Wilfrid Laliberté. La première session aura lieu le 20 septembre.

A St-Dominique

A l'issue de la messe de 10 heures 30, demain, en l'éblise de St-Dominique, aura lieu l'ouverture des Quarante-Heures. A 11 heures et demie, le soir il y aura heure sainte pour les hommes et jeunes gens prêchée par le R. P. Béliveau. On distribuera la sainte communion à 12 heures 15. Lundi soir, les dames et les jeunes filles auront leur réunion à 7 heures 30. Le même prédicateur prononcera un sermon.

Funérailles de Mme Philippe Ayotte

Grand'Mère.—(D. N. C.)—Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les imposantes funérailles de dame Philippe Ayotte.

La défunte, née Délia Turcotte, est décédée après une longue maladie soufferte avec résignation, à l'âge de 60 ans et 9 mois. En outre de son époux elle laisse pour la pleurer, trois fils MM. Trefflé, Hervé et Alfred, de Grand'Mère et trois filles, Mme Jos. Ayotte (Blanche) de Shawinigan-Falls, Mme Adem Jalbert (Ferdinanda) de Amos, Abitibi et Mlle Alma Ayotte de Grand'Mère, deux soeurs mesdames Jos. Landry et Ed. Collins, des Trois-Rivières.

Omission

Dans notre nouvelle du décès du R. P. Déry, des Pères Blancs, hier, nous avons omis de mentionner que le défunt était le neveu de M. Georges Déry, de Deal Beach, N.-J., de mesdames Narcisse Gauvin et Charles Vallée, de Montréal, et de dame Louis Huot, de Québec. Il était aussi le cousin de dame Vve Charles Deguise, de feu Arthur Déry, MM. Narcisse, Antonio, Edouard, Georges Gauvin, Henri Blanchard, Lucien Casault, Emile Vallée, de Montréal, et Lucien Huot, de Québec.

La défunte, membre de la fraternité du Tiers-Ordre de St-François fut portée avec les honneurs dues à cette fraternité par MM. Fernando Poudrier, Charles Duguay, Donias Villemure, Arthur Martin, O. Célinas, Philéas Lafrenière et James Philibert, mesdames Jos. Lesieur, Eugène Dénommé, Philippe Matteau, Ovila Lafrenière et A. Bourassa tenaient les rubans. La quête fut faite par MM. O. Gélinas, Chs Duguay, accompagnés de mesdames J. Lesieur et Eug. Dénommé

Le service fut chanté par M. l'abbé D. Panneton, vicaire à St-Paul, assisté de MM. les abbés A. Degonzague, vicaire à St-Paul et Jean Robert, du Grand Séminaire des Trois-Rivières, comme diacre et sous-diacre

Parmi les parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué une forte délégation de membres des Chevaliers de Colomb du Conseil de Grand'Mère et de La Ligue du Sacré-Coeur, de Grand'Mère, M. Philippe Ayotte, MM. Trefflé, Hervé et Alfred Ayotte, de Grand'Mère; Mme Jos. Ayotte, Shainigan-Falls ; Mlle Alma Ayotte, de Grand'Mère; M. et Mme J. Landry, des Trois-Rivières; M. Jos. Mailloux, Montréal; M. Ed. Giroux, Montréal; M. Emile Chaurette, Montréal; Mme J. Théreault, Montréal; M. J. Robitaille, Mont-Carmel; M. Ed. Talbot, Montréal; M. et Mme Armand Turcotte, M. Hervé Turcotte, M. et Mme Jos. Vincent, M. et Mme Edmond Ayotte, Ste-Flore; M. et Mme Michael Cutter, Grand'Mère; M. Zoel Ayotte, Grand'Mère; MM. Philippe et Albert Vincent, Ste-Flore; M. et Mme Ed. Marier, Lac-à-la-Tortue; M. Philogène Cyr, Grand'Mère; M. et Mme Edouard Rivard, M. et Mme Jules Massicotte, M. et Mme Pierre Ouellette, M. et Mme Jos. Beaumont, Mesdames B. Dessureault, et A. Tremblay, MM. Donat Sauvageau, Jos. Gagnon, Mlles Lucienne Marin, Blanche Ayotte, M. et Mme Ludger Massicotte, M. et Mme Adolphe Crochetière, de Grand'Mère; M. Adrien Rheault, Shawinigan-Falls; M. et Mme Armand Rheault, Grand'Mère; Dr J.-A.-A. Ricard, M. Jacques Ricard, M. Alfred Garceau, Grand'Mère; M. Jos. Ayotte, Mme Vve Joseph Ayotte, Mme A. Marcouiller, M. Henri Gélinas, M. et Mme J.-A. Robert, M. et Mme Jérémie Godin, M. et Mme Jos. Bellemare, M. et Mme Théodule Garceau, M. Hercule Garceau, Grand'Mère; Mlle Jeanne Gérin, Québec; M. Hercule Garceau, Mme Pierre Garceau, Grand'Mère; Mlle B. Thelland, Trois-Rivières; M. Philippe Collins, MM. J.-L. Champigny et André Roy, Mlle Claire Cutter, Mlle Jeanne Philibert, Grand'-Mère, etc., etc.

Parmi les offrandes de messes et sympathies offertes à la famille nous remarquions : Les Chevaliers de Colomb de Grand'Mère; Famille Johnny Landry, M. Jos. Mailloux, M. Pierre Ouellette, M. B.-J. Gérin, M. James Philibert, M. Michael Cutter, Mme Pierre Garceau, M. Jos. Sauvageau, M. Armand Trussart, M. Frank-J. Bergevin, M. Hervé Turcotte, M. Armand Turcotte, M. Maurice Gervais, M. Jos. Maltais, M. O. Tremblay, M. E. Morin, M. Nap. Morand, M. C.-F. Buys, M. Jos. Gagnon, M. Jérémie Godin, M. Bert. Lemay, M. A. Demers, M. Jules Massicotte, M. Armand Rheault, M. J.-N. Leclerc, M. A. Garceau, M. W. Dessureault, M. Noel Boisjolie, etc., etc.

La chorale de St-Paul sous la conduite de M. Roger Deshaies exécute avec succès la messe harmonisée à deux voix, des Morts, de l'abbé Panneton. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

A L'ANGE GARDIEN DEMAIN

Monsieur LOUIS GRAVEL, professeur de chant et directeur de la chorale Jacques-Cartier, qui donne un concert sacré à L'Ange-Gardien, demain après-midi, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle église de cette vieille paroisse de la Côte de Beaupré.

50 PRIX A GAGNER
dans ce Casse-Tête du
Thé Reno

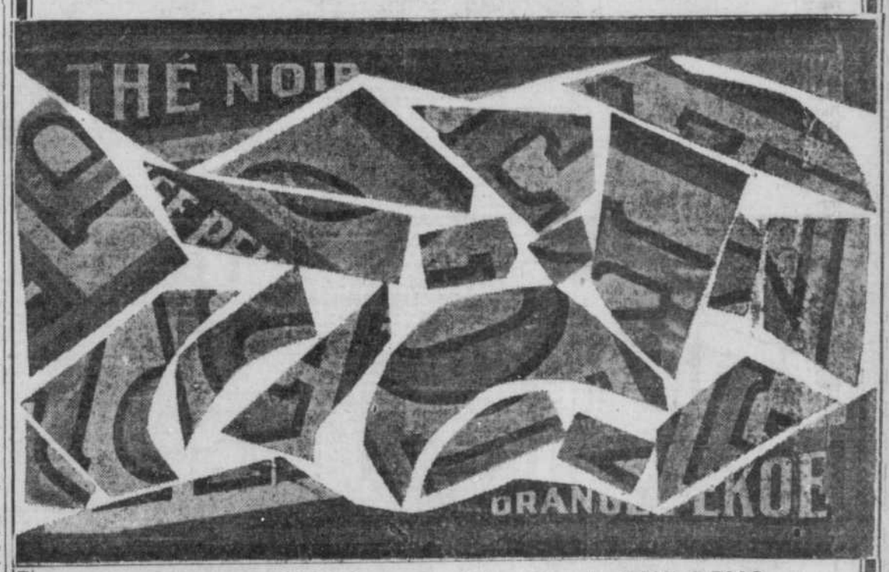

Quelqu'un a déchiré notre étiquette de THE RENO ; Etes-vous capable de la reconstituer ?
IL Y A 50 PRIX A GAGNER
PREMIER PRIX 25.00
1 prix de - - - - - - - - - - - $10.00
1 prix de - - - - - - - - - - - 5.00
5 prix de - - - - - - - - - - - 2.00
10 prix de - - - - - - - - - - - 1.00
35 autres prix en cadeaux de fantaisie de haute valeur
CONDITIONS : Collez sur l'envers d'une étiquette de THE RENO tous les morceaux de ce CASSE-TETE de façon à reconstituer fidèlement l'étiquette de THE RENO. Mentionnez votre nom et votre adresse et mallez-nous votre lettre.
IMPORTANT : Aucune réponse ne sera considérée si le CASSE-TETE n'est pas COLLE sur l'ENVERS D'UNE ETIQUETTE de THE RENO.
J.-B. RENAUD & CIE, Inc.
Département des Thé et Café RENO QUEBEC

La métallurgie du fer, depuis le foyer des sauvages jusqu'aux hauts fourneaux

Comment les tribus sauvages de l'Afrique réussissent à extraire le fer du minerai — Construction d'un fourneau rudimentaire de petites dimensions — Soufflets primitifs faits de peaux ou de vessies — Comparaison entre cet outillage et les puissants hauts fourneaux modernes qui peuvent donner 600 tonnes de fonte par jour et plus — Comment fonctionne le four à haut rendement de la métallurgie moderne — Récupération des gaz du foyer et puissantes machines soufflantes — "Rien de nouveau sous le soleil".

Sous sa forme la plus simple, le problème de la métallurgie du fer se présente de la façon suivante :

1o. Fondre la gangue qui entoure le minerai.

2o. Ce minerai étant un oxyde, prendre l'oxygène au moyen d'un réducteur.

On est arrivé aujourd'hui à des installations d'une puissance de production réellement prodigieuse. Mais il est très curieux de constater que les procédés n'ont pas varié au cours des âges, au moins dans leur principe fondamental. Lorsqu'on veut se replonger dans le passé et retrouver tous les stades de la civilisation, il suffit, en effet, de parcourir le globe. Et, en particulier, certaines tribus de l'Afrique centrale nous offrent une image précise de ce que put être la vie dans nos contrées voici quelques dizaines de siècles.

LA MANIERE PRIMITIVE

Or, comment ces sauvages opèrent-ils pour obtenir le métal nécessaire à la fabrication des armes et des engins de chasse et de pêche ? Ils construisent avec les matériaux dont ils disposent, c'est-à-dire certaines terres, dont la nature varie avec le pays, une sorte de fourneau assez haut relativement à son diamètre.

Pour donner à ce fourneau une base solide, et en même temps diminuer sa hauteur, les natifs commencent par creuser dans le sol une sorte de cuvette circulaire de 6 pouces de profondeur environ et 12 à 15 de diamètre.

Cette excavation est ensuite garnie d'un revêtement intérieur d'argile.

Puis, comme le futur fourneau serait trop fragile pour qu'on le charge après la construction, ce chargement se fait tout de suite. C'est d'abord une couche de charbon de bois. Des herbes sèches et des branches servent à y mettre le feu, que l'on maintient jusqu'à ce qu'on ait une couche de braise. Or, le feu ne tarderait pas à s'éteindre si une soufflerie ne l'activait continuellement. Les sauvages emploient des soufflets très primitifs— vessies ou bien outres en peau — qu'ils actionnent au moyen de bâtons. Des tuyaux en argile joignent ces soufflets au fond du foyer, si bien que le courant d'air arrive au milieu de la couche de braise, qui demeure incandescente.

La construction du four commence, sans que les "ventilateurs" primitifs cessent de souffler.

A mesure que les murs en mottes de terre augmentent de hauteur, les métallurgistes noirs étendent en couches successives à l'intérieur du combustible et du minerai. Celui-ci est d'ailleurs à très forte teneur en fer.

Si cette partie de l'opération est menée rapidement, il n'en va pas de même de la suite, et c'est durant de longues heures qu'il faut faire aller la soufflerie avec les deux bâtons. Mais la patience est la vertu primordiale des sauvages, et le résultat qu'ils attendent a une telle importance qu'ils mènent la réaction jusqu'au bout. Ils font cela d'instinct, au juger. Quand ils croient que le minerai est passé à l'état métallique, ils démolissent le fourneau et recueillent ce qui a coulé dans le fond.

Que s'est-il passé ? L'argile dont tout le fourneau est doublé a aidé à la fusion de la gangue ; puis le carbone du charbon de bois, n'ayant pas assez d'oxygène dans l'air insufflé, a pris, grâce à la température atteinte, l'oxygène du minerai, et le fer, fondu, a coulé.

Que la réaction soit, en réalité, beaucoup plus compliquée, il n'y a évidemment pas de doute. Mais le principe ne diffère pas de ce que nous venons de dire. La chose est tellement vraie que la métallurgie actuelle s'inspire encore de ces méthodes primitives.

COMMENT ON PROCEDE DE NOS JOURS

Voyons ce que sont devenus, au cours des âges, les différents éléments du fourneau des sauvages.

D'abord, l'excavation où le métal fondu est recueilli : elle existe toujours dans les installations modernes où elle porte le nom de creuset. Il est doublé de terre réfractaire, et, s'il n'est pas dans le sol, c'est pour la commodité de la coulée, et parce qu'il est aussi simple de le construire en hauteur.

Pour le reste du four, dans lequel se produit la réduction du minerai, les dimensions seules ont changé et ont atteint une hauteur de 70 à 100 pieds au lieu de 2 pieds. La forme ne s'est pas modifiée; une sorte de cheminée un peu renflée au milieu (ventre).

Que met-on dans ce fourneau ? Du minerai, en général moins riche que celui employé par les sauvages, mais de même nature, c'est-à-dire de l'oxyde de fer. Pour *fondant*, au lieu de cette seule argile qui revêt le foyer indigène, de la *castine*, ou carbonate de chaux. Pour réducteur, du coke en général, parfois, dans les pays de forêts comme la Suède ou l'Autriche, du charbon de bois. Ces trois éléments sont disposés en couches alternées, que l'on nomme *lits de fusion*. De même, tout en dressant les murailles éphémères de leur foyer, les sauvages étendent une couche de minerai et une couche de combustible.

Au fond, la véritable différence réside dans l'organisation. Au lieu de travailler sur quelques blocs de minerai, c'est par milliers de tonnes que l'on en charge les fours (on arrive à 600 tonnes de fonte par jour). D'autre part, ceux-ci ont coûté des sommes considérables pour leur édification. Il ne sera plus question de les détruire. Ils travailleront, au contraire, d'une façon continue, le chargement s'opérant par le haut du fourneau, et le métal s'écoulant par le creuset. Des transporteurs de différents modèles amènent les matières premières au niveau supérieur du four, à ce qu'on appelle le *gueulard*, et le dispositif dit du *cup and cone* permet que le chargement ait lieu sans que les gaz du foyer s'échappent dans l'atmosphère.

En effet, les gaz chauds servent à alimenter les installations de force motrice et à réchauffer l'air insufflé dans le fourneau. De puissantes machines soufflantes, des ventilateurs électriques, ont suppléé aux soufflets actionnés par les sauvages patients ; l'air passe à travers des réchauffeurs en briques (four Cowper) où l'on utilise les chaleurs perdues du foyer. Partout, la manutention mécanique a remplacé la main-d'oeuvre humaine. Cela a permis d'intensifier la production d'une manière prodigieuse.

A ce détail près, on voit qu'en métallurgie comme pour tant d'autres choses, il n'y a "rien de nouveau sous le soleil".

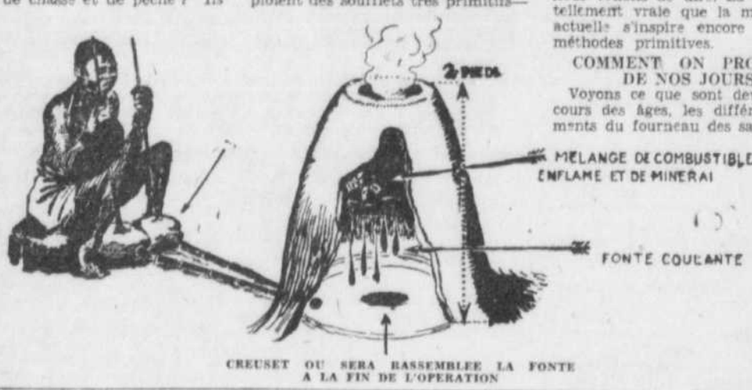

Le "haut fourneau" des indigènes de l'Afrique est établi d'après les mêmes principes que les plus puissantes installations modernes. A l'intérieur d'un four en argile des couches alternées de minerai et de combustible, qui réduit en brûlant l'oxyde de fer, et donne de la fonte. On voit la cuvette formant creuset, et l'orifice d'un tuyau de terre par où les noirs insufflent de l'air pour activer la combustion.

SCHEMA D'UNE INSTALATIHN MODERNE

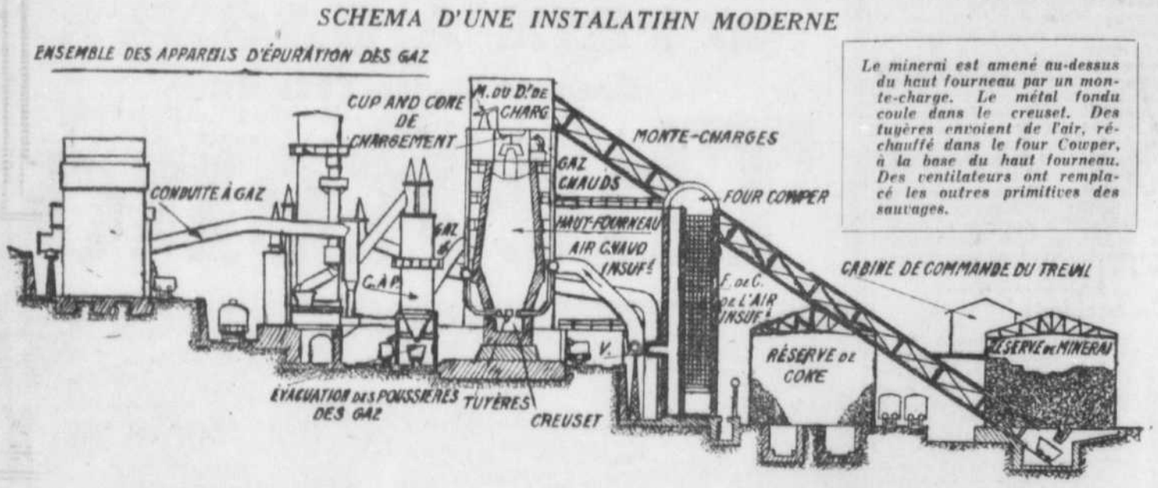

Le minerai est amené au-dessus du haut fourneau par un monte-charge. Le métal fondu coule dans le creuset. Des tuyères envoient de l'air, réchauffé dans le four Cowper, à la base du haut fourneau. Des ventilateurs ont remplacé les outres primitives des sauvages.

La glacière électrique : ses origines et les économies qu'elle permet de réaliser

"Calories" et "frigories" au service de la ménagère— La création des basses températures est une science contemporaine —Répartition des substances propres à l'alimentation humaine mieux réalisable grâce au froid artificiellement créé — Le poisson, congelé au Canada dans un bloc de glace, reprend la vie en Europe au dégel !—Origine française de la réfrigération artificielle — Tellier, le "père du froid" — Economies importantes réalisées dans la conservation des denrées alimentaires — La lutte aux bactéries.

Dans un home moderne, on peut *faire* de la chaleur, des *calories*. On peut tout aussi bien, mais moins facilement certes, y faire du froid, des *frigories*.

La production de frigories chez soi n'est, d'ailleurs, qu'une des petites applications d'une industrie moderne considérable, celle du Froid.

UNE INDUSTRIE CONSIDERABLE

La création de basses températures n'est pas, ainsi que pourraient le penser des esprits superficiels, un simple raffinement pour gens riches ou particulièrement délicats. C'est, bien au contraire, un des grands problèmes de la vie contemporaine générale. C'est même une science jugée si importante par tous les grands pays, et depuis si longtemps, qu'il y a vingt-deux ans déjà, se tenait le premier Congrès International du Froid.

Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de ceci : par les applications du froid, équilibrer entre tous les peuples de la terre, si possible, la répartition des substances propres à l'alimentation humaine, en transportant les produits de leurs lieux d'origine, où ils sont surabondants, aux lieux éloignés où ils sont déficients. On estime encore aujourd'hui à 20%, soit le cinquième les pertes des denrées comestibles que véhiculent à travers le monde, les bateaux et les wagons non frigorifiques !

Il serait certainement intéressant d'esquisser ici les progrès énormes dans l'alimentation générale, progrès ignorés de la plupart d'entre nous, qui sont dus à la science du froid. Couramment, arrivent en Europe des viandes, provenant du Canada, maintenues pendant huit jours à l'état frais (*refrigérées à +40 degrés Fahrenheit*) ; et des viandes aussi, provenant d'Australie (*frigorifiées à + 15 degrés Fahrenheit*), qui ont passé les tropiques et sont cependant en parfait état ; et des poissons expédiés par l'Amérique du Nord qui sont congelés dans le bloc de glace qui les transporte et reprennent leur vie au dégel !... On montrerait les tonnes de fruits et de légumes qui, avec leur apparence d'absolue fraîcheur sur nos marchés européens, proviennent cependant d'Afrique ; les volailles, les oeufs, le lait, les beurres qui ont circulé impunément pendant de longs jours sur les voies ferrées au plus fort de l'été, etc.

On pourrait énumérer aussi les services fondamentaux que rend le froid à de considérables industries telles que la panification, la brasserie, la vinification (champagne), la conservation des fourrures, de la soie animale, l'horticulture (retardement de la floraison), la fabrication des fromages (régulation de la maturation), la conservation des sérums, etc.

UNE SCIENCE FRANÇAISE

La France est le "berceau du froid". En 1824 déjà, Bussy signalait la possibilité d'abaisser la température d'un liquide en vaporisant, au contact du vase qui le contenait, du gaz sulfureux liquéfié ; le premier brevet de Carré sur une machine à éther sulfurique est du 24 août 1854 ; la première machine à absorption a été brevetée le 25 juillet 1860 par Tellier, cet initiateur que le Congrès International du Froid de 1908 a dénommé par acclamation *le père du froid* en raison des heureuses applications de ses procédés à l'industrie. Enfin, les Cailletet, d'Arsonval et Georges Claude ont ouvert toutes grandes de nouvelles voies vers de nouvelles richesses.

Il faut reconnaître que, selon la coutume, c'est l'étranger qui, d'après les principes français, a le premier mis au point et fourni au commerce des machines à faire le froid réellement pratiques.

Nous n'étudierons ici, naturellement, que les procédés de fabrication du froid qui sont à la portée de l'amateur, et pour les seuls besoins ménagers.

A QUOI SERT UNE MACHINE A FROID DANS UN MENAGE ?

Dans le home, une machine à faire le froid a certes pour objets aussi la production de glace en petits morceaux, la réussite de sorbets, de cocktails, de crèmes, de pièces de confiserie même, qui correspondent à cette forme légère de l'Art qui est la gourmandise élégante. Au reste, la glace en permanence peut jouer, dans une famille, parfois, un rôle beaucoup plus sérieux d'assistance à un malade.

Mais la véritable destination d'une machine à glace dans un ménage est *de lui faire réaliser des économies* en conservant ses denrées alimentaires dans les cas où, normalement, elles devraient périr. En été, notamment, quantité de produits "tournent" en quelques heures, la plupart aigrissent ou s'altèrent en une journée. Que de fraises, de bouillons, de laitages, que de "restes" précieux de viandes ou de poissons, entrés au garde-manger habituel sous l'oeil caressant du consommateur de demain, en sont sortis pour la poubelle !... En hiver même, quand les denrées sont plus rares et plus chères, les désastres sont évidemment moins rapides mais tout aussi onéreux pour le budget, parfois même pour la santé. La machine à froid assure en continuité l'aliment frais et l'aliment sain. Tel est son rôle important.

On sait, en effet, qu'une substance organique, telle qu'un aliment animal ou végétal mort, est constamment en voie de transformation. Les auteurs de ce bouleversement, parfois très rapide sont, pour une part considérable, les microbes ou bactéries, dont elle est littéralement imprégnée et saupoudrée, qui travaillent sans cesse à la désorganiser et dans cette oeuvre se prêtent fréquemment un appui mutuel. Ce sont aussi les diastases, ces ferments solubles qui coopèrent à l'alimentation de toute cellule, même cellule microbienne, et sont à la base de toute fermentation alcoolique, lactique, butyrique, etc., jusqu'au moment où, par suite d'une véritable combinaison de fermentations simultanées ou successives, toute substance organique s'effondre dans la putréfaction.

Or, tous ces micro-organismes, levures, moisissures et leurs spores, ont besoin de chaleur pour demeurer actifs. La machine à froid les engourdit donc, les paralyse. Tant qu'ils sont sous sa domination, ils demeurent inoffensifs.

N'allons pas penser, cependant, qu'elle les tue ! Elle n'est pas un stérilisateur. Certains microbes, qui sont annihilés par une chaleur de +175 degrés Fahrenheit, résistent au froid de l'air liquide à la pression atmosphérique qui est de —316.3 degrés Fahrenheit !

Le froid ne peut donc que ralentir la vie des microbes. Et même a-t-on constaté que l'alternance du chaud et du froid moyens qu'on peut leur appliquer donne ce résultat singulier qu'ils font bien vite de l'adaptation à un tel régime ! De par l'étrange souplesse de tempérament que leur reconnaissent tous les savants qui les étudient, ils s'accoutument vite à ce chaud ou à ce froid, qui, désormais, n'affecte plus ou tout leur vitalité.

Il semble, par conséquent, qu'au point de vue de la conservation des aliments, une des premières qualités que doive posséder la machine à froid est la *constance dans le niveau des températures* qu'elle réalise.

Une autre condition de bon fonctionnement, d'aussi grande importance, est *la sécheresse de l'atmosphère* froide que renferme l'armoire. Car les atmosphères humides sont très favorables au développement des colonies microbiennes, surtout si la température n'est que médiocrement basse.

Quelles valeurs doivent donc avoir les températures fournies par une machine frigorifique de ménage ?

On se tromperait gravement en pensant que la température intérieure d'une armoire froide doive se maintenir à quelques degrés au-dessous du point de congélation seulement ! Les liquides d'alimentation, le lait, etc., les oeufs, les chairs animales et même les produits végétaux, la plupart des denrées *seraient décomposées par un tel froid*. Il faut seulement qu'elles soient maintenues très rafraîchies.

Chaque denrée, d'ailleurs, a une température de conservation qui est optima pour elle, souvent à un dixième de degré près.

Dans la vie ménagère, on adopte, par obligation, une moyenne : généralement la température intérieure des armoires à froid varie de +36 à +40 degrés. L'évaporateur qu'elles renferment toutes descend parfois, mais lui seul, à +14 et +10 degrés Fahrenheit. D'ordinaire, il se maintient aux environs de +30 degrés Fahrenheit.

C'est entre les parois mêmes de cet évaporateur que se réalise la glace, sous la forme que l'on veut, généralement sous celle de petits cubes. Nous expliquerons ultérieurement comment on produit le froid chez soi suivant différents procédés.

BAUDRY DE SAUNIER.
(Adapté de "Science et Monde")

Un Rocher qui flotte

On trouve dans les montagnes du Tyrol Suisse une espèce de rocher très rare, connue sous le nom de "liège de montagne" qui flotte sur l'eau et a la même consistance à peu près que l'éponge. C'est une espèce d'amiante qui se présente, soit sous la forme de blocs, soit en couches constituant alors le "cuir de montagne". Dans ce dernier cas, en effet, il a l'apparence d'un cuir gris et épais.

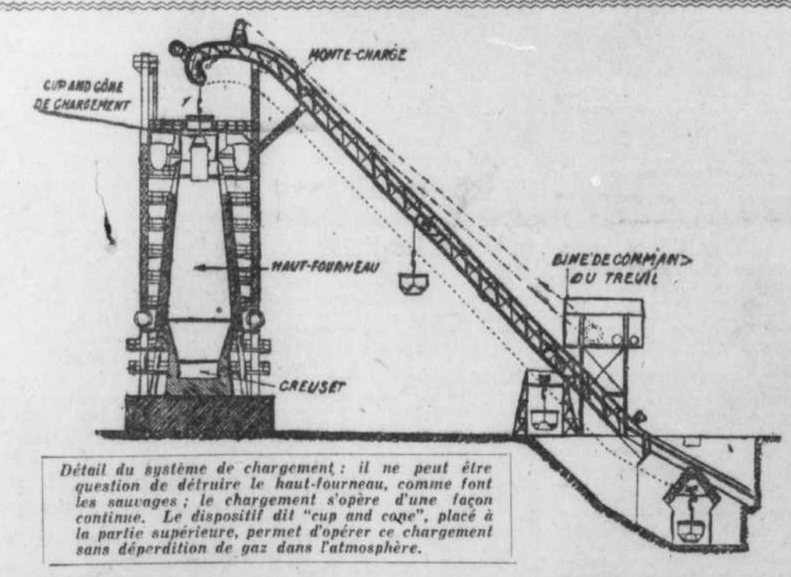

Détail du système de chargement : il ne peut être question de détruire le haut-fourneau, comme font les sauvages ; le chargement s'opère d'une façon continue. Le dispositif dit "cup and cone", placé à la partie supérieure, permet d'opérer ce chargement sans déperdition de gaz dans l'atmosphère.
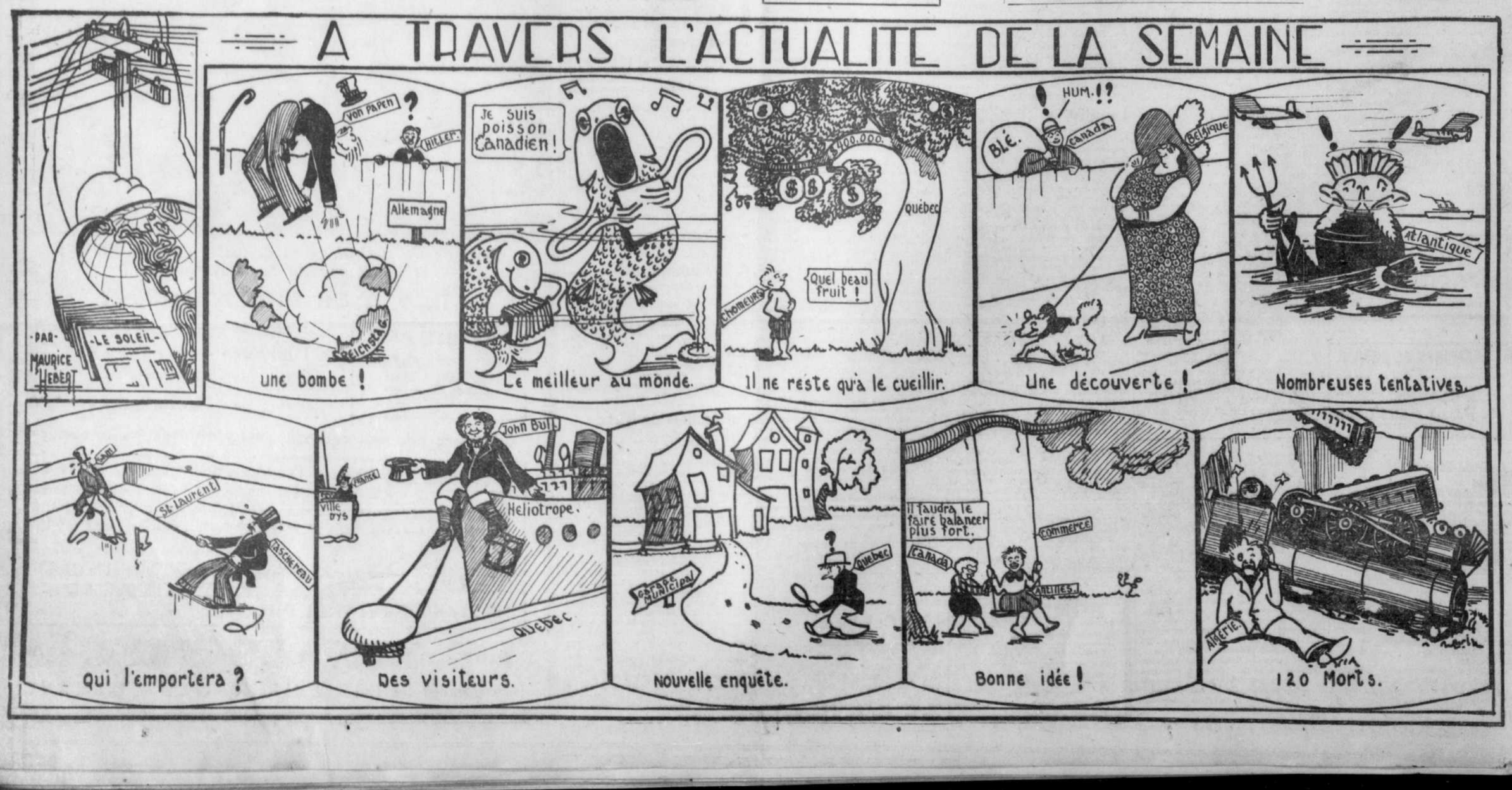
Alphonse St-Hilaire
VIOLONISTE
Ex-élève du célèbre maître français MAURICE HAYOT.
STUDIO :
414 rue ST-JEAN TEL.: 2-5103